TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 754 | 24 PAGES | — MARDI 28 AOUT 1979

DANS LE SUD DU MAROC

Un engagement très meurtrier a opposé l'armée royale au Polisario

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert-Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 1,80 m.; Allemagne, 1,20 DM : Autriche, 12 sch.; Belgique, 15 fr.; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 180 F CFA ; Danemark, 4 kr ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 30 dr. ; Iran, 70 ris. ; Italie, 500 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 160 F CFA ; Suède, 3 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

L'affaire Godounov a provoqué une vive tension entre Moscou et Washington

Les Super-Grands et la danseuse

Quelle qu'en puisse être l'issue, l'affaire Vlassova — du nom de la femme d'Alexandre Godounov, le danseur étoile du Bolchoï qui a obtenu la semaine dernière le droit d'asile aux Etats-Unis — a déjà pris les proportions d'une crise diplomatique. Washington et Moscou ont engagé leur prestige d'une manière qui risque de peser sur les relations américano-soviétiques. Le président Carter en personne, dit-on du côté américain, a pris le dossier en main, tandis qu'en U.R.S.S. la presse, la radio et la télévision ont abondamment pris à témoin la population soviétique de l'« inhumanité » des « provocateurs américains » qui n'ont pas hésité « à prendre des femmes et des enfants en otage », pour empêcher une citoyenne soviétique de regagner son pays. Les commentateurs soviétiques ne sont pas allés cependant jusqu'à dire qui est Lioudmila Vlassova et ce que vient de faire son mari.

En dépit des imprécations des Soviétiques — qui ont toujours été déchirés entre leur désir d'envoyer leurs meilleurs artistes à l'étranger et leur peur de ne pas les en voir revenir, — le droit est du côté américain : un appareil au sol n'est pas une ambassade et ne bénéficie, selon la loi américaine, d'aucune immunité diplomatique, même si les usages veulent que la police n'y intervienne pas. Une loi récente, adoptée justement pour éviter les « rapatriements expéditifs » de certains citoyens originaires de pays de l'Est, fait d'autre part obligation aux autorités américaines de s'assurer du libre arbitre des intéressés dans un « environnement non contraignant ». Il n'en est que plus regrettable que la ballerine du Bolchoï n'ait pas été interceptée à son arrivée à l'aéroport de New-York.

Cet incident illustre une nouvelle fois la fragilité des relations américano-soviétiques et le poids accru pris par le problème des droits de l'homme dans les rapports internationaux. Qui aurait prédit, il y a quelques années encore, que les Super-Grands en viendraient à s'affronter sur un aéroport de New-York pour le sort d'une modeste danseuse, et cela quelques mois après avoir signé à Vienne un important accord sur la limitation des armements stratégiques ? La question reste valable, même si l'on peut s'interroger sur les raisons de la « fermeté » dont fait preuve aujourd'hui le président américain. On ne peut ignorer en effet que depuis plusieurs mois M. Carter avait mis une sourdine à sa campagne en faveur du respect des droits de l'homme. Mais, depuis, sa cote de popularité n'a pas cessé de baisser tant il a accumulé les fausses manœuvres dans tous les domaines ; ce qui incite certains observateurs à affirmer qu'il avait besoin d'une action d'éclat pour redorer son blason.

L'affaire Vlassova, en tout cas, aura des retombées. Déjà, les Américains se préparent pour faire face à d'éventuelles représailles dont pourraient être victimes leurs ressortissants vivant à Moscou, qu'il s'agisse de diplomates, de journalistes ou d'hommes d'affaires. On dit aussi que l'accord SALT 2, qui n'a toujours pas été ratifié par le Sénat américain, pourrait faire les frais de cette crise dans la mesure où elle met une fois de plus en relief les conceptions très particulières qu'ont les Soviétiques des droits individuels. Leur réputation est telle que, même si Mme Lioudmila Vlassova affirmait, apparemment en toute liberté, qu'elle veut regagner son pays, des doutes subsisteraient : la triste chronique des droits de l'homme en U.R.S.S. est trop remplie d'affaires rocambolesques à base d'usage abusif de drogues, de pressions exercées sur les familles restées en Union soviétique, ou d'agents doubles, pour que Moscou jouisse d'une totale crédibilité. Telle est la morale provisoire de cette étonnante fable qui pourrait avoir pour titre « les Super-Grands et la Danseuse ».

La tension monte entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. à la suite de l'affaire Vlassova, du nom de la femme d'Alexandre Godounov, le danseur étoile du Bolchoï qui a obtenu le droit d'asile aux Etats-Unis la semaine dernière.

L'impasse persiste, en effet, à l'aéroport Kennedy de New-York où, ce lundi 27 août, en fin de matinée, les autorités américaines bloquaient toujours un appareil de la compagnie soviétique Aeroflot à bord duquel se trouve Mme Lioudmila Vlassova.

Les autorités américaines veulent savoir si l'épouse de M. Godounov rentre en U.R.S.S. de son plein gré ou pas. En effet, le reste de la troupe poursuit sa tournée aux Etats-Unis et Mme Vlassova est la seule à repartir. Or, depuis que la défection de son mari a été connue, Mme Vlassova a été consignée dans sa chambre, remplacée au dernire moment par une autre danseuse jeudi soir, et emmenée à léaéroport vendredi 24 août. Les négociations n'ont pu encore aboutir, les Soviétiques refusant de laisser Mme Vlassova sortir de l'appareil. Le ministère soviétique des affaires étrangère a protesté contre l'attitude des autorités américaines qui ont fait savoir que M. Carter suivait personnellement l'affaire.

A Moscou, un groupe de sénateurs était attendu, ce lundi, après avoir fait du tourisme à Leningrad. La partie officielle de leur voyage consacré à une enquête sur l'accord des SALT 2, ne sera sans doute pas facilitée par l'incident en cours.

(Lire nos informations page 3.)

La hausse des prix en juillet aurait été très forte

Le conseil des ministres fixerait la prime de rentrée à 200 ou 300 F par enfant

Le coût de la vie en France a très fortement augmenté en juillet. L'indice pour ce mois, calculé par l'INSEE, ne devait être rendu public que lundi soir 27 août ou mardi matin 28. D'après nos informations, la hausse aurait été de 1,3 % par rapport à juin, ce qui porterait à 10,3 % la hausse des prix en un an (juillet 1979 comparé à juillet 1978).

Alors que syndicats et partis de gauche poursuivent publiquement un débat difficile sur la relance de l'unité d'action, le gouvernement devrait rendre publiques cette semaine les premières mesures sociales qu'il avait annoncées. Sauf modification de dernière heure, le conseil des ministres devrait fixer le nouveau montant de l'aide à la rentrée scolaire : 200 F à 300 F par enfant (au lieu de 170 F en 1978 pour les seules familles à revenu modéré).

A l'occasion du troisième anniversaire de la mise en œuvre du plan Barre, l'hebdomadaire *le Point* publie un sondage de l'I.F.O.P. suivant lequel 39 % des personnes interrogées demandent le départ du premier ministre. Plusieurs commentaires dans la presse étrangère sont consacrés à la situation économique française et, selon *Die Welt*, journal conservateur d'Allemagne de l'Ouest, la responsabilité du passif incombe à M. Giscard d'Estaing. M. Michel Debré devait, de son côté, rendre publiques le 18 août une série de propositions politiques et économiques pour *« placer la France dans le camp des vainqueurs »*.

Le franc ne variait guère lundi matin à Paris, où le dollar était coté 4,2725 F (contre 4,2565 vendredi) et le deutschemark 2,3330 F (au lieu de 2,3325). Le taux de l'argent au jour le jour avait été relevé le matin même par l'Institut d'émission : 10 1/2 %, au lieu de 10 3/8 %.

(Lire nos informations page 21.)

Le R.P.R. et le P.C. s'élèvent contre toute intégration militaire franco-allemande

Le débat sur l'organisation de la défense à l'échelle de l'Europe rebondit sur le plan politique, après les déclarations de M. Alexandre Sanguinetti et du général Buis en faveur d'une collaboration franco-allemande dans le domaine de l'armement nucléaire (le Monde *daté 19-20 août). Venant d'un gaulliste, partisan de toujours de la force de dissuasion nationale, cette prise de position a provoqué les réactions de MM. Chirac et Debré, tandis que* l'Humanité *s'inquiète de la campagne menée en France et en Allemagne de l'Ouest* « pour l'intégration des forces militaires des deux pays ».

A la cérémonie célébrant le trente-cinquième anniversaire de la libération de Paris, le 25 août, M. Chirac, maire de Paris et président du R.P.R., a exalté la volonté d'indépendance nationale *« notamment dans la défense »*, car, a-t-il ajouté, *« seule une défense vraiment libre et indépendante peut être la garantie de la maîtrise de notre destin en tant que nation souveraine »*.

M. Michel Debré a été encore plus explicite en déclarant à l'hebdomadaire *le Point* : *« Une force de dissuasion qui n'est pas nationale cesse d'être crédible. »* L'ancien premier ministre observe que les intérêts de la France et de l'Allemagne sont opposés, puisque l'une est pour le *statu quo* en Europe alors que l'autre souhaite la réunification des deux Allemagnes. Il annonce son intention de relancer le débat à la rentrée.

Outre son adhésion à l'indépendance de la défense, M. Chirac a rendu hommage aux patriotes qui ont combattu dans la Résistance et a cité le nom du colonel Rol-Tanguy, présent à la cérémonie, ancien chef régional des Forces françaises de l'intérieur de l'Ile-de-France et qui siège au comité central du parti communiste. Cette mention particulière et la référence aux patriotes, familière aux dirigeants communistes, laissent penser que le R.P.R. et le P.C. pourraient faire cause commune contre tout projet d'intégration militaire franco-allemande. *L'Humanité* du 27 août ne constate-t-elle pas que l'on est passé de propos discrets *« à une véritable campagne prônant ouvertement le partage de notre force de frappe et l'abandon de notre indépendance »* ?

Dans les deux partis, M. Giscard d'Estaing est suspecté de tâter le terrain et de préparer l'opinion. C'est aussi l'avis du chroniqueur militaire du quotidien ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui estime, d'autre part, qu'il convient de *« réagir avec sérénité »* aux propositions de M. Sanguinetti et du général Buis. Pour sa part, M. Karsten Voigt, député du S.P.D., interrogé par *le Nouvel Observateur*, rappelle que son parti *« ne veut pas que l'Allemagne de l'Ouest devienne une puissance nucléaire militaire »*.

(Lire nos informations page 7.)

Point de vue

Succès et adversité

par MICHEL DURAFOUR (*)

« Un homme politique, disait un jour l'économiste américain J. Duesenberry, *trouve toujours un économiste pour épouser ses idées. Mais un économiste trouve rarement un homme politique pour les appliquer ! »* Que dire de cette boutade lorsque l'homme politique est, comme M. Raymond Barre, aussi un économiste ? Le débat actuel montre bien à quel point il est difficile d'associer politique et économie dans la conduite de l'action gouvernementale.

Pour en faire le bilan, il ne suffit point d'amasser pêle-mêle des montagnes de chiffres et de statistiques. Ce faisant, on perd complètement de vue le fil conducteur de la politique économique suivie depuis trois ans et la logique, au nom de laquelle on peut la juger (1).

A l'été 1976, l'économie française comme les économies occidentales venant d'encaisser le choc pétrolier et se trouvait à la croisée des chemins : d'un côté, l'aggravation des déséquilibres, la perte de compétitivité des entreprises, le dérapage accéléré de la monnaie, en bref, le naufrage hors du monde économique international. De l'autre, le colmatage des fissures, le rétablissement de la capacité concurrentielle, la sauvegard de la confiance dans la monnaie, en bref le maintien dans le Marché commun et le commerce mondial.

Il était vital pour la France de ne pas décrocher du peloton des nations concurrentielles, c'est-à-dire d'éviter la rupture du cordon ombilical qui nous y relie : la *parité du franc*.

(Lire la suite page 21.)

(*) Membre du conseil de l'U.D.F., président de la commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale.

(1) Sur le bilan de trois ans de « plan Barre », nous avons publié successivement un article de Gilbert Mathieu (*le Monde* du 22 août), puis les points de vue de MM. Philippe Herzog pour le P.C., Christian Goux pour le P.S. et Michel Debré pour le R.P.R.

CONTREBANDE A NAPLES : RIEN NE VA PLUS

Lire dans « le Monde de l'économie », page 14, le reportage de Catherine Chaine.

IL Y A QUARANTE ANS, LA GUERRE

Le 1er septembre 1939, l'armée allemande envahissait la Pologne : ainsi commençait une guerre de cinq ans, la plus grande dévoratrice de vies humaines (50 millions de morts, dont 30 à 35 millions pour la seule Europe), la plus destructrice (des centaines de villes en ruine), caractérisée par des crimes sans précédent par leur ampleur et leur gratuité (6 millions de juifs assassinés sans que ce génocide ait eu la moindre influence sur l'issue des combats) ; elle commençait comme une guerre fratricide européenne et elle s'achèverait par un affaiblissement durable de l'Europe occidentale. Comment ce cataclysme avait-il pu se produire ? Etait-il voulu ? Par qui ? Pouvait-il être évité ?

I. — LA DÉTERMINATION HITLÉRIENNE

par HENRI MICHEL (*)

Pendant deux décennies, les conclusions de la recherche historique rejoignirent les convictions des témoins du drame. Il ne faisait de doute pour personne que Hitler était le seul responsable d'un conflit dont il avait choisi l'heure et le lieu. Puis, l'oubli est venu, aggravé par la lassitude des aînés et l'ignorance des plus jeunes. Une campagne apparemment orchestrée s'est développée pour « décriminaliser » Hitler, tant comme fauteur de guerre que comme exterminateur de collectivités raciales ou nationales. La majeure partie de cette littérature de réhabilitation de Hitler n'est qu'un fatras pseudo-historique qui ne mérite aucune attention. Mais il est arrivé que des historiens réputés, sans épouser les thèses néo-nazies, les aient confortées (1). Pour eux, Hitler a été contraint à la guerre plus qu'il ne l'avait désiré ; il s'était fait le champion d'une cause juste, la réparation des injustices que le traité de Versailles avait infligées à la nation allemande, et ses menaces n'étaient que du bluff pour intimider ses adversaires ; pour d'autres, ou les mêmes, la crise mondiale des années 30 avait créé une situation explosive d'où la guerre ne pouvait pas ne pas sortir. C'est à ces deux propositions que nous consacrerons notre analyse, en notant d'abord qu'elles ne sont pas compatibles et qu'il faut choisir entre elles.

Que le traité de Versailles, dont les défauts ne sont pas à rappeler, ait été porteur de germes d'une nouvelle guerre, avait été dénoncé dès 1919 par un certain nombre de témoins ou d'acteurs clairvoyants. Pour l'homme d'Etat sud-africain, le général Smuts, par exemple, les sanctions que le traité imposait à l'Allemagne, proclamée en outre seule responsable, étaient trop dures et trop humiliantes pour que le peuple allemand puisse se résigner à les accepter, et pas assez sévères pour qu'il soit contraint de s'y soumettre. Comme rien ne pouvait empêcher que l'Allemagne fût, et demeurât, la puissance dominante en Europe centrale, la paix instaurée par Versailles était forcément précaire ; en particulier, les nouveaux Etats créés par les traités, surtout ceux qui jouxtaient l'Allemagne, Pologne et Tchécoslovaquie, ne pourraient survivre que si leur puissant voisin le voulait bien.

Il est incontestable, d'autre part, que la lutte contre les injustices du traité de Versailles a servi à Hitler de tremplin pour arriver au pouvoir et a fourni un aliment inépuisable à la propagande de Goebbels. Ce combat rassemblait la quasi-unanimité du peuple allemand ; simple citoyen, Hitler ne faisait que communier dans un sentiment national ; chancelier, il n'a fait que prendre à son compte la réalisation d'objectifs plus ou moins avoués par ses prédécesseurs, y compris Stresemann. La différence avec eux, et elle est de taille, était qu'ils recherchaient la révision du traité par des négociations et des accords conclus pacifiquement, dont le prototype était ceux signés à Locarno, tandis que lui l'a réalisée par un ensemble de décisions unilatérales et d'initiatives si audacieuses que chacune comportait un risque de conflit, au point d'effrayer tant les diplomates que les chefs militaires allemands.

(Lire la suite page 7.)

(1) Notamment l'Anglais A.J.P. Taylor, célèbre par son goût du paradoxe, dans *The Origine of the second world war*, London, 1961.

(*) Président du Comité international d'histoire de la deuxième guerre mondiale.

Un voyage vers l'Asie

Hongkong : dynamite city

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

(Lire page 2.)

AU JOUR LE JOUR

Séparation de corps

La danseuse Ludmila Vlassova désire-t-elle rejoindre son mari, Alexandre Godounov, qui a choisi de rester aux U.S.A., ou bien préfère-t-elle le célibat en U.R.S.S. ? L'Illyouchine à bord duquel elle est immobilisée sur l'aéroport Kennedy, est-il une portion du territoire soviétique ou bien un morceau de rideau de fer volant ? La vie privée d'un couple d'artistes soviétiques est-elle une affaire de cœur, une affaire d'Etat, ou bien un cas de guerre froide ? Existe-t-il une définition du domicile conjugal en droit international ou verra-t-on bientôt proposer l'échange d'une épouse de dissident contre un super-espion dans les petites annonces matrimoniales ? En un mot comme en cent, dans cette brûlante affaire de danseurs venus du froid, s'agit-il de ne pas perdre la face ou de ne pas perdre la farce ?

BERNARD CHAPUIS.

OUVERTURE DE LA NOUVELLE « MOSTRA »

Retrouver Venise

C'était il y a six ans : comme un vieux navire brisé par les tempêtes successives, la « Mostra » vénitienne commençait de sombrer. Tempêtes politiques, tempêtes idéologiques, tempêtes financières. Timidement, prudemment, fragile encore et dépouillée des fastes de naguère, la voilà qui renaît aujourd'hui sous la direction de Carlo Lizzani.

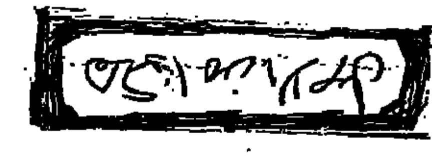
« Notre intention, a déclaré celui-ci, est d'éviter tout parti pris, tout sectarisme, de pratiquer au maximum l'ouverture afin d'offrir un échantillonnage aussi varié que possible de la production mondiale (télévision comprise). Il y a tant de façons, en 1979, de faire du cinéma, tant d'exigences parfois contradictoires de la part du public, qu'un festival se doit de répondre à cette diversité... »

Divisé en deux sections principales, l'une consacrée à la production courante, l'autre aux ouvrages de recherche, riche d'une soixantaine de films (sans compter la rétrospective des œuvres de Marcel Pagnol), le programme établi par les organisateurs semble correspondre aux ambitions de Carlo Lizzani.

C'est ainsi que, dans la section « Venise 79 », l'Irak, l'Egypte et le Brésil ont trouvé place aux côtés des pays grands producteurs, et que la section « Officina Veneziana » proposera à la fois un ensemble d'ouvrages de l'Underground américain et des « essais » venus d'Algérie, d'Argentine ou du Sénégal. Notons qu'aucun palmarès ne clôturera la présente session, mais qu'il pourrait en être différemment l'année prochaine, une « formule originale » étant à l'étude, selon Carlo Lizzani.

JEAN DE BARONCELLI.

(Lire la suite page 9.)



PLURALISMES CULTURELS

Qui a peur de l'Occitanie ?

par P. CHOFFRUT

La lettre de M. Bringuier répondant, dans le Monde du 18 août, à un article sur l'Occitanie à l'ENA (le Monde daté 5-6 août) a provoqué de nombreuses réactions de nos lecteurs occitans.

Voici celle de M. P. Choffrut, secrétaire général de *l'Institut d'études occitanes*.

L'Occitanie est comme les fantômes : elle n'existe pas, bien sûr, mais tout le monde en a peur. Avec une régularité de métronome, les aboiements des chiens de garde hexagonaux s'élèvent pour censurer chaque timide manifestation de ces cultures « minoritaires » qui s'obstinent à vouloir bousculer leur triste géométrie. On ne les empêchera pas de hurler, surtout quand ils sont agités de sourdes inquiétudes. On aimerait toutefois que leurs cris, quand ils sont traduits dans un journal sérieux, et publiés souvent en bonne place, prennent la forme d'arguments dignes de ce nom.

Reconnaissons cependant une certaine lucidité à M. Bringuier, de Paris, lorsqu'il analyse la fa*brication de l'unité politique fran*çaise comme le fruit du hasard et la rapacité des gouvernants. Mais pourquoi veut-il que l'existence d'un groupe culturel soit fonction de l'existence d'une structure politique correspondante ?

La communauté francophone est partagée en neuf Etats, sans *compter les avatars de l'Empire*. Faudra-t-il rappeler que beaucoup d'Etats de tous bords — et c'est heureux pour les francophones — sont fondés sur le pluralisme culturel : Belgique, Suisse, Luxembourg, Espagne, Yougoslavie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Inde, etc. ? Et dans tous ces pays, l'Etat prend en charge financièrement le soutien des diverses langues et cultures à l'école et dans les médias. Inadmissible, n'est-ce pas ?

Que de têtes à couper !

Mais passons à la question linguistique, toujours délicate dans un hexagone où les cuistres et les puristes parlent plus haut que les linguistes. Pauvre langue d'oc, « morcelée » en six dialectes, et qui n'a pas pu devenir une langue ! Etrange impuissance. Si votre correspondant était linguiste, il saurait que toute langue naturelle est une nébuleuse de parlers divers, du niveau de l'individu à celui du milieu familial, du sous-dialecte, et du dialecte, l'ensemble permettant la compréhension pour peu que la langue soit utilisée dans toutes circonstances. Mais parfois, quelque jour, un *groupe de pression* réussit à imposer son patois. C'est la triste histoire de bien des langues, et notamment de la langue d'oïl, étouffée par le dialecte de la bonne société parisienne ; mais peut-être retournera-t-elle à la nature, si on n'écrase pas complètement les rebelles : gallo, tourangeau, lorrain, picard, wallon, joual, créole, pataouète, français méridional... Que de têtes à couper à cette hydre, que de crampes pour les châtreurs de langues, avant d'imposer le bon usage aseptisé qui n'incommodera plus les narines des purs !

L'occitan, dit-on, pourrait sécréter un jour un langage unifié. Peut-être, mais qu'il s'en garde ! Quel sens aurait la revendication occitane si elle ne reposait plus sur une parole authentique ? Et si cette parole est diverse, tant mieux, d'autant qu'elle manifeste cette unité sans artifice qu'on peut constater, comme nous venons de le faire encore dans un de nos rassemblements en voyant des Limousins converser avec des paysans provençaux, chacun dans son occitan, tout effrayés de voir chanceler le dogme scolaire de l'incompréhension mutuelle des patois.

Mais plus généralement, l'attitude devant la langue et la culture révèle les attitudes devant la société. Quand votre correspondant tente d'imaginer un autre destin pour son hexagone, il n'entrevoit qu'une colonisation inversée de la culture d'oïl par la culture d'oc. Triste schéma ! N'y aurait-il dans ce pays aucune place pour un véritable pluralisme culturel, qui fasse droit à l'expression de tous, autochtones ou immigrés ?

La langue d'oc a la vie dure. Nos supporters énarques dénombrent deux millions d'occitanophones. D'où vient ce chiffre ? Si l'on se reporte à l'Encyclopédie de « la Pléiade », volume *le Langage* (1968), page 1 155, on y lit, sous la plume du professeur Bernard Pottier, qui n'est pas un militant occitaniste, loin de là : *« On ne peut préciser combien de sujets parlent un idiome d'oc : sept ou huit millions semble un chiffre raisonnable. »* Quelle hécatombe en dix ans, messieurs de l'ENA ! et n'est-il pas vrai que la culture d'oc imprègne encore *tous* ceux qui viennent d'en oublier la langue, et jusqu'à leur parler, que d'aucuns à Paris aiment brocarder dans leurs spectacles et leurs publicités ? En tout cas, les résidus que nous sommes suscitent une assez forte sympathie. Si l'on en croit le sondage Sofres publié dans *le Pèlerin* du 6 août 1978, 35 % des Français parlent et comprennent une langue régionale ; 47 % des Français sont favorables au développement de l'enseignement de ces langues ; 72 % estiment qu'il faut maintenir l'usage des langues régionales. Ah, ces sondages à la solde du pouvoir, quelle misère !

Et comme nous aimerions que la presse parisienne en tienne compte dans la répartition de ses articles...

Oscillant au gré des conjectures entre 2 et 14 % des citoyens français, nous sommes *bien* audacieux de récriminer ! Hélas, les francophones se sont-ils aperçus qu'à l'échelle du monde et de l'Europe, leur langue n'était *qu'une goutte d'eau dans un océan* barbare, loin derrière le portugais et l'arabe, chers à nos chantiers. Comme ils suffoquent d'indignation à voir l'humanité se prosterner devant la langue de la perfide Albion ! Avec quelles délices nous aurions savouré les inépuisables lamentations que *le Monde* a hébergées depuis un an sur la décadence de « notre » langue si, en connaisseurs que nous sommes, nous n'avions eu pitié du désarroi qui vous inspirait ?

Peut-être en effet verrez-vous un jour l'usage de votre langue interdit dans votre vie publique, *et traqué jusque dans vos contrats* privés comme il l'est pour nous. Mais, protégé par votre heureux climat, vous n'aurez jamais à quitter votre pays pour céder la place aux bienheureux héliomanes. Ah, puissions-nous jouir du climat de l'Irlande ! Plus d'exil, plus de promoteurs, plus d'incendiaires... Mais comme dit Poil de Carotte, tout le monde ne peut pas être orphelin. Notre mère patrie a exhumé la démocratie en 1789, et, au dire de M. Bringuier, elle ne saurait imposer une culture vaincue aux assoiffés de francophonie. Mais qui parle d'imposer ? Qui veut imposer par décret aux Basques, Bretons, Corses, Arabes et simples francophones de notre Hexagone d'assister de force aux émissions occitanes, ou d'enseigner leurs enfants en langue d'oc ?

Etrange raisonnement qui transforme les victimes en bourreaux, de peur qu'elle *ne se plaignent* ! Mais que l'on applique le même principe au Québec, ou à ces attendrissantes petites localités du Val-d'Aoste, de l'Acadie, de la Louisiane. Est-il *donc* bien rationnel d'imposer aux anglophones ultra-majoritaires du Canada tant de dépenses et de tracas pour maintenir ces vestiges d'une colonisation avortée ? Foin de nostalgies, laissons faire la nature, supprimons au Québec l'école et la télévision francophones, et que le meilleur gagne...

Partout dans le monde, et surtout en Europe, les totalitarismes culturels sont en train de céder. Ils le font parfois dans la violence, en Corse, en Euzkadi, en Bretagne. Les Occitans sont pacifiques ; vos racistes en ont volontiers fait *des lâches*, et nos compatriotes vous ont vendu complaisamment des Tartarins pour votre délectation. Faut-il pour autant exaspérer une revendication qui dépasse de beaucoup le fait culturel, mais qui demeure encore à ses balbutiements dans la prise de conscience par la masse des douze millions d'Occitans ?

Le droit à la différence pour les Wallons

de Jean Alexandre

En dehors d'une admirable histoire de la Wallonie, ouvrage collectif publié en 1973 (1), sous la direction du professeur Léopold Genicot *de l'université de Louvain*, membre de l'Académie royale de Belgique, il n'existait pas à proprement parler d'étude d'ensemble sur le phénomène national wallon et sur son évolution au cours des dernières années. C'est à présent chose faite. Une thèse soutenue récemment en Sorbonne par M. Jean *Alexandre*, ancien chargé de cours à l'université d'Alger, comble une lacune, que les péripéties politiques et économiques ont sans doute favorisée.

Ouvrage de militant convaincu — qui ne s'en cache nullement, — mais aussi d'un politologue averti qui s'est livré à un labeur gigantesque *en épluchant les faits*, les articles de journaux, les moindres archives d'un pays dont les réalités restent souvent mal connues des Français, malgré sa proximité géographique. M. Jean Alexandre déplore à cet égard que nos milieux universitaires aient tendance à confondre trop souvent les conflagrations qui secouent la partie francophone de la Belgique avec de simples querelles de clocher ou à *les réduire* — comme le fait l'information officielle distillée par Bruxelles — à leurs seuls aspects ethniques ou linguistiques.

Il réclame le « droit à la différence » pour un peuple d'origine celto-gauloise romanisée, marqué par des occupations étrangères qui ont façonné son histoire, mais resté fidèle au long des siècles à sa langue et à sa culture, à cette culture française d'aujourd'hui que M. Alexandre dit menacée dans ses *fondements en même temps que la* démocratie, l'économie, l'influence politique, la vie même de la Wallonie.

Selon lui, les causes du déclin wallon résident, essentiellement, dans l'histoire des provinces belges et dans les avatars économiques plus récents. Ce déclin s'est accentué après l'échec de la tentative révolutionnaire du leader syndicaliste wallon André Renard, lors des grèves insurrectionnelles de 1960-1961. L'auteur analyse les freins et les obstacles disposés par le pouvoir central sur les chemins de l'expansion wallonne : révolution industrielle, phénomène de concentration aboutissant à la minorisation économique de la *Wallonie ; contradiction du soutien* socialiste et communiste aux luttes spécifiques des travailleurs wallons ; enfin, la dialectique des rapports de la Wallonie avec les institutions est analysée dans la perspective du fédéralisme.

La conclusion de l'auteur est pessimiste, mais il entend, comme il l'explique dans sa préface, décrire *« les déceptions d'un peuple »* et ses combats, dans l'espoir notamment d' *« éveiller un regain d'intérêt »* non seulement en Wallonie, mais encore auprès *« des puissances voisines, et de la France en particulier, sur ce problème proche, et en cette période »*.

JEAN BENOIT.

(1) Editions Edouard Privat à Toulouse.

Un voyage vers l'Asie

HONGKONG : Dynamite City

par Jean-Claude GUILLEBAUD

Hongkong. — Au rancart, les somnolences ; au pilon, les froissures de l'âme, timidités frileuses et langueurs fadasses... Voilà le coup de canon du voyage à paniquer les morts. Il vaut mieux compter ses os et prendre sa respiration avant de tomber du ciel à la pointe de Kowloon. Le cocktail qui vous attend ici est plus raide que toutes les rasades de mékhong (1) vidées cul sec dans les clandés de Bangkok. Débarqué distraitement, je regardai tout d'un coup la « chose ». Ahuri... On ne le dit pas dans les livres, mais je suis sûr qu'un dieu barbichu, avec la complicité d'Elizabeth II et du fantôme de Mao Tse-toung, a *laissé* tomber pour s'amuser cette goutte de nitroglycérine sur la carte des cinq continents. Il se disait en rigolant : « Je vais mélanger dans un mouchoir de poche tout ce qu'il reste d'épices, d'amphétamines et de fanfares à la surface du monde. On verra bien. »

Si l'Inde était une grosse marmite enveloppée dans des fumées d'encens, que dire de ce breuvage posé au bout de la route ? Un bol miniature, mais chauffé au lance-flammes ; une macédoine au pili-pili, avec en vrac : des morceaux de Chine éternelle, des computers électroniques et des jonques évasées, des communistes en tunique Mao et des serveuses aux seins nus, des coolies faméliques, des vendeurs de serpents, des policemen « british » et des autobus à impériale, des bulldozers en action, gratte-ciel étincelants, cargos à l'ancre, opéras cantonais, avec aussi le spectre menu de Susy Wang trottant sur les quais de Wang Chai, et même, saupoudrés sur l'ensemble, cinq bons millions de Chinois affairés. Vues d'ici, on s'en excuse, New-York paraît vieillotte, Los Angeles endormie et Sao-Paulo collet monté.

Bref, c'était, au minimum, l'univers tout entier résumé, comprimé, malaxé, enfermé sur les quelques petits kilomètres carrés de ce « havre embaumé », conquis jadis par Vieux - Rat - Tête - de - Fer (2), prince de l'opium devant l'Eternel. Pourrait-on imaginer une seule chose de la création — milliardaire du porno, mouclade à la charentaise ou panda géant — *qui soit* désormais introuvable à Hongkong ? Je ne crois pas. Précipité dans ce Luna Park de l'espèce humaine, que voulez-vous faire d'autre sinon flotter comme un bouchon dans une tempête de force 10, vous laisser ballotter par une journée incontrôlable en feignant, comme on dit, d'en être l'organisateur. J'ai donc zigzagué tout un jour dans les canyons fourmillants de Nathan Road, attrapé au vol les trolleybus de Causeway Bay, sauté pour 50 cents d'un ferry à l'autre et — sans reprendre souffle — j'ai dévalé ces avenues en montagnes russes, qui vont des hauteurs de Victoria Peak aux gargotes piaillantes de Central District.

Dans Kowloon, *coule* une foule à couper au couteau entre des vitrines de calculateurs dernier cri, Nikon détaxés et collines de montres à quartz. On *croise des bataillons de femmes*-fleurs en pantalon taille basse plus belles et plus flexibles que toutes les starlettes de Cincinnati. Des Chinois, cravatés de frais, courent vers un rendez-vous d'affaires, et des vieilles, en pyjama, titubent sous leurs palanches chargées de soupes fumantes. Par les portes des restaurants arrivent, tous les 20 mètres, des odeurs de porc frit et des airs de rock n'roll. Dans les galeries latérales donnant sur Nathan Road, on peut, sans perdre une seconde, négocier un faux jade de l'époque Sung, se faire teindre les cheveux ou tailler un costume pour le soir. On peut louer aussi, à la demande, une « girl » polyglotte — nationalité au choix — salariée à l'agence Escort Unlimited ou Venus East (200 dollars Hongkong les deux heures).

Descendant au hasard, je bute sur la mer et l'embarcadère du Star Ferry. Tourné vers les îles, avec ses perrons arrondis et ses balcons de pierre, le vieil hôtel Péninsula monte une garde coloniale très victorienne, et ses serveurs sanglés de rouge glissent silencieusement sur des hectares de moquette. Juste en face, et par un fait exprès, bourdonne le plus invraisemblable chantier : celui de New World Center, pyramide de verre et d'acier dont on assure *ici qu'elle sera le plus grand* complexe touristico-commercial de toute l'Asie et du Pacifique réunis. C'est à tomber en syncope... Vingt et un étages de palaces, galeries marchandes, piscines, jardins suspendus, appartements de luxe, restaurants panoramiques ; un décor pour l' « Odyssée 2001 » où s'entrecroisent, comme un système circulatoire en acier chromé, des escalators vertigineux et des escadrilles entières d'ascenseurs-fusées. Oui, *tout* Manhattan est déjà ridiculisée par ce monstre inachevé, mais où cliquette déjà l'électronique du prochain siècle, noyé dans l'air *polaire d'une climatisation* exagérée. Des familles chinoises s'y promènent à l'aise, grignotant des cocktails de crevettes aux terrasses des drugstores, comme si elles vivaient depuis trois générations déjà au paradis postindustriel.

Pour deux rues à traverser, cela vaut la peine de courir, après cela, vers Peking Road. On y déniche en cherchant bien le siège de la China Travel Service, agence de voyages très officielle de la Chine communiste. Il faut grimper quatre à quatre les deux étages ; ce n'est pas du temps perdu. Derrière des comptoirs un peu miteux, des employés en tunique bleu-de-chauffe vous organisent en un clin d'œil une petite excur*sion de groupe* vers Canton ou Pékin. Deux pièces distinctes se font face, l'une pour les Chinois ressortissants de Hongkong, l'autre pour les « étrangers » de tout poil. La grande Chine vend ainsi aux « *têtes de chien* » capitalistes ses mystères maoïstes, qui ne sont pas au rabais : 1 200 *francs pour trois petites* journées à Canton. Il faut voir, agglutinés aux guichets, ces commandos de touristes américains, travellers-chèques à la main et déjà tout frémissants d'exotisme prolétarien. Pas de chance pour moi : tous les groupes sont complets pour plusieurs semaines, j'aurais dû me *souvenir à temps que l'Occident* entier rêvait encore de découvrir « du nouveau » à l'extrême Est.

Hongkong m'en consolera avec ses bribes de Chine communiste qui flottent ici comme des glaçons magiques dans un potage qui devrait les faire fondre. On *sait* que *treize* banques « rouges » et leurs cent vingt succursales fonctionnent à plein régime — pour le compte de Pékin — dans cet « enfer de la plus-value ». Sous des affiches verticales, vantant la supériorité de la « voie socialiste », elles brassent des capitaux comme tout le monde et se défendent très bien, merci, sur le terrain du « profit maximum » (3). La grande Chine entretient aussi des tas d'empo*ria (grands magasins)* à Hongkong. On y vend des vêtements un peu tristounets, mais à des prix sans concurrence.

On pourrait poursuivre l'énumération à l'infini. Cinémas prolétariens, chantiers navals, journaux, compagnies d'assurances ; il y a belle lurette que, *en douce, le plus grand* pays communiste du monde joue, ici, le jeu du capitalisme comme s'il s'entraînait — à tout hasard — au Monopoly. Ses fondés de pouvoir sont tout aussi coriaces que les grands caïmans capitalistes venus de Tokyo, New-York ou Taipeh. Eux sont pourtant rassemblés en *foule* dans la colonie. En octobre 1977, la revue « Fortune », au terme d'un pointilleux classement, n'avait-elle pas désigné Hongkong comme champion toutes *catégories des « pays d'accueil »* pour capitaux étrangers ?

Il est bien normal que, sur place, l'effet en soit saisissant. On dirait que les deux plus grosses vagues mondiales du dynamisme industriel et commercial — d'Est et d'Ouest — accourues de loin se télescopent ici, faisant jaillir le plus fabuleux geyser de dollars, béton et produits finis. Oui, elle paraît bien soulevée de terre, dynamitée par une frénésie laborieuse, *cette puce sino-britannique* cramponnée au dos du grand dragon chinois.

∴

Frénésie contagieuse... Je cours, je cours jusqu'à la nuit dans Kowloon-Hongkong, comme on s'offre — exceptionnellement — un parcours de « scenic railway » à la Foire du Trône. Quittant, vers midi, la péninsule, je saute bien entendu sur plusieurs navettes du Star *Ferry, vrai métro flottant* qui sillonne la rade chargée de quidams bousculés. Pure volupté des plongeons dans la foule et dans l' « activité » des autres. A Central District, je lâche les avenues du bord de mer pour grimper dans les ruelles pentues qui bourdonnent d'une autre *sorte d'affairement*. Revoilà, à deux pas du Hilton et des falaises de béton, tranquillement étalée sur les trottoirs, la vieille Chine éternelle, plus asiatique que l'Asie elle-même. Celle qui s'accroupit derrière les étals modestes, vend des bol de riz cantonais, des *moitiés de poisson* et des boyaux farcis ; celle qui s'active derrière des fourneaux à tout vent, compte ses légumes en paniers, bricole sur ses enclumes, bavarde d'un tabouret à l'autre et laisse passer, sans le regarder une seconde, ce Blanc étranger au nez pointu en quête d'autobus.

C'est l'autre face de Hongkong, bien sûr, où l'on s'entasse et où l'on vivote au jour *le jour. Les Chinois* qui y vivent paraissent tout aussi à l'aise dans leur Moyen Age clochardisé ou leurs bidonvilles que les citoyens pommadés, leurs frères, du New World Center. Nul besoin de réfléchir très long*temps au cours d'une telle* balade pour deviner, sentir quasi physiquement, qu'être Chinois est en soi une immense chose, sans doute indestructible. D'ailleurs, comment diable peut-on ne pas être Chinois ? Telle est la question un peu peinée qui m'a l'air de flotter, pensée à voix basse, sur toutes ces rues.

∴

La nuit tombe. Le décor devient plus extravagant encore. De Kowloon à Hongkong, Wang Chai, Causeway Bay, Central District, on n'a plus sous les yeux qu'une nappe phosphorescente dédoublée par son reflet dans la rade. Les ferries sont des poissons volants, piqués de lumières, les gratte-ciel, des *phares clignotants. Dans les* ruelles, on allume partout des bougies, lampes tempête et générateurs qui halètent comme de vieilles pétrolettes. Les mar*chés* en plein air, qui s'animent davantage encore, celui de Rumsey Street surtout, le plus nocturne, deviennent espaces magiques, tout fumants de braseros dans la lumière électrique. Grisé, saoulé, bluffé, on pourrait continuer sa course des jours et des nuits sans être *sûr d'avoir découvert la millio*nième partie de Dynamite City...

Moi, vers minuit, je rentre d'un trait à mon hôtel du New World Center, vidé... Vite s'effondrer dans un fauteuil « design », passer en revue les sept chaînes de télévision en couleurs, *pianoter sur tous les* petits boutons électroniques au pied du lit et commander dare-dare un double scotch. Pour ne plus voir Hongkong, je tire rageusement les rideaux sur ma fenêtre du quatorzième étage qui plonge vers le port illuminé. J'ai peur, voilà tout !

*Un ministre gaulliste, sino*logue à temps partiel, prophétisait hier dans un livre : « Quand la Chine s'éveillera, le monde tremblera. » Il me semble, à voir Hongkong, que c'est déjà fait. Tremblez petits Blancs !

(A suivre.)

(Voir le Monde depuis le 3 août.)

(1) Alcool local qu'on présente comme le « whisky thaïlandais ».

(2) Surnom donné par les Chinois à William Jardine, fondateur au dix-neuvième siècle de la plus grosse société britannique locale.

(3) Les banques communistes de Hongkong gèrent un tiers des dépôts (12,5 milliards de dollars). Chiffre donné par Philippe Pons dans *le Monde* du 19 décembre 1978.

Le Monde

WASHINGTON :

Cuba

NOUVELLES LIBÉRATIONS DE PRISONNIERS POLITIQUES

Le Monde

étranger

L'AFFAIRE ALEXANDRE GODOUNOV ET LA TENSION AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

WASHINGTON : le prestige de M. Carter est engagé

De notre correspondant

Washington. — Qui va céder le premier et comment ? L'épreuve de volonté, sinon de force, qui s'est engagée entre Russes et Américains autour de l'Iliouchine-62 immobilisé à l'aéroport Kennedy de New-York est sans précédent à bien des égards. C'est la première fois que des passagers sont retenus dans un avion pendant si longtemps (depuis vendredi 24 août à 17 heures locales), hormis les cas de piraterie aérienne. Mais cette fois ce sont les gouvernements au plus haut niveau qui tiennent les clefs de l'affaire et dont le prestige est engagé : M. Carter, a-t-on fait savoir dimanche, s'en occupe personnellement et se fait tenir au courant de la situation plusieurs fois par jour dans sa retraite de Camp David.

Du côté américain, la situation est claire : une loi relativement récente, adoptée en réaction à des rapatriements forcés de dissidents de l'Est, a renforcé les mesures visant à éviter qu'un individu soit amené à quitter le territoire américain contre son gré. Lorsqu'il y a doute, les autorités doivent s'assurer, au cours d'un entretien conduit dans un *« environnement non contraignant »*, des intentions réelles de l'intéressé. Mme Vlassova, épouse du danseur Godounov qui vient de faire défection, tombe à l'évidence dans cette catégorie.

Malheureusement, tout a commencé par une fausse manœuvre. Au lieu de *« cueillir »*, vendredi 24 août, Mme Vlassova à son arrivée à l'aéroport pour la conduire dans un endroit discret, les autorités se sont bornées à donner un ordre général qui, pour des raisons non élucidées, n'a pas été transmis au personnel de la compagnie aérienne concernée : en l'occurrence *Pan American*, compagnie tutrice de l'*Aeroflot* aux Etats-Unis (les formalités de police et de douane au départ des aéroport américains sont en effet effectuées par les compagnies aériennes et non par les services de l'immigration, comme c'est le cas à l'arrivée). Mme Vlassova, qui avait passé lesdites formalités sans encombre, escortée d'une demi-douzaine d'agents du K.G.B. en civil, se trouvait donc déjà dans l'avion quand les autorités américaines se sont avisées de l'impair.

Trouver une porte de sortie

A ce stade, elles ne pouvaient plus intervenir en force à l'intérieur de l'appareil, mais seulement empêcher le décollage (1). La « confrontation » commençait, aggravée par une version soviétique rendant plus difficile une éventuelle marche arrière : ce n'étaient pas les officiels de Moscou, mais Mme Vlassova elle-même, qui, « outrée » de cette « *provocation* », refusait de quitter l'avion. De même, alors que les passagers non soviétiques étaient évacués dès la première nuit, les Soviétiques (soixante-huit personnes en tout, dont treize enfants) « refusaient » de les suivre, par solidarité avec la danseuse (2). Certes, tout le monde est régulièrement nourri et même rafraîchi par un conditionneur d'air spécial, mais les passagers n'en sont pas moins, au troisième jour de captivité, « *très fatigués* », admet-on du côté américain.

Le responsable américain des négociations sur place, M. Donald McHenry, numéro deux de la délégation américaine à l'ONU — un Noir, comme M. Andrew Young, et que l'on présente comme l'un de ses successeurs possibles, — a laissé entrevoir dimanche une « ouverture » en déclarant à la presse qu'il n'était pas absolument indispensable que Mme Vlassova quitte l'avion pour avoir avec les officiels américains l'entretien exigé. Le département d'Etat a aussitôt désavoué son représentant en déclarant cette hypothèse inacceptable. Une telle tentative avait été faite dès vendredi soir, dans des conditions qui n'ont pas convaincu les responsables américains. Sans doute pour cette raison, ces derniers ont interdit à la presse non soviétique de monter à bord, comme les y invitaient les Russes. Il n'est pas exclu pourtant que l'on en revienne à la suggestion de M. McHenry. Un porte-parole de l'ambassade d'U.R.S.S. à Washington a précisé dimanche que Moscou pourrait dans ce cas assouplir ses conditions. Autrement dit(alléger l'escorte policière déployée autour de Mme Vlassova...

Il est fort possible que cette dernière souhaite réellement regagner Moscou. Son mari, M. Godounov, qui se tient « à proximité », mais ne se montre pas en public, se dit persuadé du contraire. Son avocat est allé jusqu'à dire dimanche que le couple comptait à l'origine faire défection en même temps. Si c'était vrai, les officiels soviétiques n'auraient d'autre ressource, après tout ce qu'ils on dit que de crier à un « kidnapping » de la part des Américains. Mais ils ne peuvent avoir l'air d'y consentir à l'avance en laissant Mme Vlassova échapper à leur vigilante protection...

Aux diplomates de trouver comment sortir de l'impasse sans faire perdre la face aux uns ou aux autres.

MICHEL TATU.

(1) Selon M. McHenry, le négociateur américain, les autorités américaines ont le droit d'enlever Mme Vlassna de l'appareil, mais n'ont pas prévu de le faire. « *Nous préférerions*, dit-il, *mener cette affaire de manière plus diplomatique.* »

(2) Selon l'*International Herald Tribune*, des Américains débarqués ont précisé qu'une annonce avait été faite à l'intérieur de l'avion priant les passagers soviétiques de rester à bord, au moment où les non-soviétiques quittaient l'appareil.

MOSCOU : l'immobilisation de l'Illyouchine à New-York est un «acte provocateur»

De notre correspondant

Moscou. — L' « affaire Godounov » va-t-elle prendre des proportions sans commune mesure avec la défection d'un danseur, même vedette, du théâtre Bolchoï ? La question se pose après la protestation que le ministère soviétique des affaires étrangères a remise, le dimanche 26 août, à l'ambassade des Etats-Unis à Moscou. Elle va en tout cas compliquer encore les relations soviéto-américaines, toujours moroses, malgré le sommet Carter-Brejnev du printemps dernier. Faisant référence à l'immobilisation sur l'aéroport Kennedy de New-York de l'Illouchine-62 d'Aeroflot, ayant à son bord le corps de ballet du théâtre Bolchoï, le ministère des affaires étrangères dénonce *« des actes provocateurs, contraires aux notions élémentaires d'humanité, perpétrés par les autorités américaines qui insistent, sans aucune raison, sur la sortie de cet avion de la citoyenne soviétique Ludmila Vlassova. Il exige l'arrêt immédiat de ces actes illégaux, en imputant à la partie américaine toute la responsabilité des conséquences qui pourraient s'ensuivre »*.

On peut évidemment se demander quelles suites l'Union soviétique entend donner à cette affaire. Pour le moment, ses possibilités d'action paraissent relativement limitées. Cependant, l'histoire de ces dernières années montre que les Soviétiques n'hésiteraient pas à exercer des représailles sur les citoyens américains vivant en U.R.S.S.

La presse soviétique, qui fait largement état de l'affaire, s'en prend aux *« pirates »* américains qui *« ont réduit des femmes et treize enfants à la condition d'otages »*. Elle met en cause les services spéciaux des Etats-Unis qui *« foulent au pied les droits de l'homme »* et qui ont organisé autour de l'aéroport Kennedy *« un rassemblement tapageur d'antisoviétiques et de renégats de toutes sortes »*.

Mais, à aucun moment, les moyens d'information soviétique n'ont précisé que Mme Ludmila Vlassova, elle-même danseuse du Bolchoï, était la femme de M. Alexandre Godounov ni que celui-ci avait demandé l'asile politique aux Etats-Unis. Pour les Soviétiques, l'affaire est simple : les Américains essaient simplement d'empêcher illégalement une citoyenne soviétique de rentrer dans son pays. Selon Tass, Mme Vlassova aurait déclaré à un correspondant de cette agence que *« la seule chose dont elle rêve, c'est que l'avion s'envole le plus vite possible vers l'U.R.S.S. »*. L'agence officielle soviétique donne la version suivante des événements : alors que l'Illouchine-62 s'apprêtait à prendre sa place sur la piste, avant de décoller il a été encerclé par des voitures de la police américaine. Des représentants des autorités des Etats-Unis ont fait alors irruption dans l'avion et ont exigé que Mme Vlassova quitte l'appareil pour *« une conversation avec eux »*. Ils auraient même subtilisé le passeport soviétique de la danseuse, en lui présentant à la place un passeport américain (1). Toujours selon Tass, les officiels soviétiques ont cependant autorisé un représentant américain à monter à bord de l'appareil et auraient même invité les journalistes à interroger Mme Vlassova, ce que les autorités des Etats-Unis auraient refusé.

D'autre part, la mère de Mme Vlassova a écrit au président Carter en s'indignant que sa fille *« soit soumise à une cruelle torture morale. Quant à moi,* ajoute-t-elle, *je passe des nuits blanches dans une inquiétude permanente sur le sort de ma fille »*. La mère de Mme Vlassova ne perd pas de vue la dimension politique de l'affaire, puisqu'elle écrit : *« C'est un outrage cruel aux droits élémentaires de l'homme, dont on parle aux Etats-Unis plus que partout ailleurs. Cela se passe dans un pays dont le président, comme je l'ai appris aujourd'hui, s'est vu attribuer la médaille d'or de « combattant pour les droits de l'homme » (...) Je considère cet acte inhumain vis-à-vis de ma fille comme une tentative des milieux dirigeants américains de nous imposer, à nous Soviétiques, leur idée des droits de l'homme. »*

DANIEL VERNET.

(1) Cette allégation est démentie du côté américain où l'on affirme que le passeport de Mme Vlassova ne lui a été pris que quelques instants, le temps de vérifier son identité. — (*N.D.L.R.*)

Mme ANGELA DAVIS A PRONONCÉ LE DISCOURS DE CLOTURE DU CONGRÈS DU P.C. AMÉRICAIN

Detroit (*A.F.P.*). — Le parti communiste américain, qui fête cette année son soixantième anniversaire, a clos, dimanche 26 août à Detroit, les travaux de son vingt-deuxième congrès national. En l'absence du secrétaire général du parti, M. Gus Hall, malade, c'est la militante noire Angela Davis, membre du comité central, qui a prononcé le discours de clôture en dénonçant la *« mauvaise gestion capitaliste »* de la firme Chrysler et en recommandant la ratification du traité SALT 2 sur la limitation des armements stratégiques.

Mme Angela Davis, qui enseigne la philosophie à l'université de San-Francisco, sera probablement colistière de M. Gus Hal pour l'élection présidentielle de 1980. M. Hall, qui est âgé de soixante-neuf ans, et dirige le P.C. américain depuis 1959, avait déjà été candidat à la Maison Blanche en 1972 et 1976.

Le P.C. américain affirme compter environ trente mille membres, chiffre contesté par le F.B.I., qui estime que le nombre de ses adhérents n'est pas supérieur à cinq mille.

Nicaragua

Les grosses coupures sont démonétisées

Managua (*A.F.P., U.P.I.*). — Des dizaines de milliers de Nicaraguayens se sont précipités, samedi 25 et dimanche 26 août, dans les banques pour y déposer les billets de 500 et 1 000 cordobas (environ 215 F et 430 F) dont le gouvernement a décidé la démonétisation. Les autorités avaient obligé les établissements bancaires à rester ouverts pendant le week-end. Des manifestations de protestation ont eu lieu devant les guichets, et leur ampleur a, semble-t-il, surpris les dirigeants révolutionnaires.

Les détenteurs de coupures de 500 et 1 000 cordobas, qui portaient l'effigie d'Anastasio Somoza Garcia, père du dictateur déchu, n'ont obtenu en échange que des bons correspondant à leur valeur et qui sont pour l'instant inutilisables. Leur argent ne sera remboursé que dans six mois, avec un intérêt de 8 %, après enquête sur l'origine de ces fonds. Les protestations ont été d'autant plus vives que de nombreux Nicaraguayens viennent de recevoir en grosses coupures une partie des salaires non payés pendant la guerre civile.

M. Alfonso Robelo, un des membres de la junte, a expliqué que cette mesure était nécessaire, car les quatre cinquièmes des coupures de 500 et 1 000 cordobas ont été, selon lui, emportées hors du pays par les tenants du régime Somoza. Ces billets rentraient clandestinement au Nicaragua et étaient utilisés pour saboter l'économie, a-t-il indiqué. Pour éviter un retour massif des coupures sorties du pay-, les frontières, les ports et les aéroports ont été fermés samedi et dimanche. De même, les ambassades, où se sont réfugiés de nombreux somozistes, ont été sévèrement gardées.

Les sommes collectées par le gouvernement s'élèveraient à 35 millions de dollars (environ 150 millions de francs). Il semble toutefois que les autorités vont adoucir prochainement les mesures prises et rembourser certains dépositaires avant le délai annoncé de six mois.

Cuba

NOUVELLES LIBÉRATIONS DE PRISONNIERS POLITIQUES

La Havane (*A.F.P.*). — Quatre cents prisonniers politiques ont été libérés, parmi lesquels l'ex-commandant Rolando Cubelas, qui avait été condamné en 1966 à vingt-cinq ans de prison pour avoir tenté d'assassiner M. Fidel Castro, a-t-on appris dimanche 26 août à La Havane. Le nombre total des prisonniers politiques relâchés depuis le début du programme d'amnistie annoncé en décembre 1978 par le gouvernement est ainsi porté à 2 800. Depuis cette date, 545 prisonniers graciés et 787 membres de leur famille ont été autorisés à émigrer aux Etats-Unis.

Selon les autorités, il reste 1 400 prisonniers politiques dans les établissements pénitentiaires cubains. Parmi eux, 600 ne peuvent bénéficier de l'amnistie parce qu'ils ont commis des actes de terrorisme depuis la révolution ou ont été responsables d'assassinats ou de tortures sous le régime Batista.

[Les organisations cubaines à Miami contestent souvent l'ampleur des mesures humanitaires décidées par La Havane. Elles font remarquer que les autorités cubaines font souvent l'amalgame entre prisonniers ayant purgé leur peine, détenus déjà libérés depuis un certain temps, et graciés. De même, parmi les personnes autorisées à émigrer aux Etats-Unis figurent souvent, sans que cela soit précisé, des prisonniers politiques libérés parfois depuis plusieurs années.

M. Rolando Cubelas était président du Mouvement des étudiants révolutionnaires lors de la chute de la dictature, mais, déçu par le régime, il avait été recruté par la C.I.A. pour assassiner Castro. Le leader cubain était intervenu personnellement en 1966 pour lui éviter la peine de mort.]

● PRECISION. — Les Grenadines qui comprennent de très nombreux îlots dépendent en partie de Saint-Vincent (britannique, dont l'indépendance est prévue pour octobre 1979), et en partie de Grenade (indépendante depuis 1974), et non pas entièrement de ce dernier pays, comme il était mentionné sur la carte des Caraïbes publiée dans nos éditions du 24 août.

ASIE

LA VISITE DE M. MONDALE A PÉKIN

Les États-Unis et la Chine doivent « œuvrer davantage pour la défense de la paix »

déclare M. Deng Xiaoping

Le vice-président américain, M. Walter Mondale, a commencé le lundi 27 août ses entretiens politiques à Pékin avec les dirigeants chinois en rencontrant M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre. Auparavant, M. Mondale, qui était arrivé samedi dans la capitale chinoise, avait été l'hôte à dîner de M. Huang Hua, ministre des affaires étrangères, puis, dimanche, de M. Deng. M. Mondale doit quitter Pékin mercredi pour Xian, avec sa suite de plus de cent quatre-vingts personnes, avant de gagner Canton, puis Hongkong le 1er septembre. Il est la plus importante personnalité américaine à se rendre en Chine depuis la normalisation des relations entre les deux pays, le 1er janvier dernier.

Les toasts prononcés dimanche par MM. Deng et Mondale ont donné le ton des conversations en cours. Le vice-premier ministre chinois a implicitement réaffirmé une certaine insatisfaction de Pékin à l'égard de Washington en demandant que *« les deux parties agissent strictement en conformité avec les principes inclus dans l'accord d'établissement des relations diplomatiques »*. Il s'agit notamment d'un rappel de la position chinoise rejetant le maintien de liens entre Washington et Taipeh, en particulier sur le plan militaire, et du temps mis par la Maison Blanche à faire ratifier par le Congrès l'accord commercial du 7 juillet accordant à la Chine la clause de la nation la plus favorisée.

M. Deng a estimé que les relations entre les deux pays se développeraient *« régulièrement »* dès lors que chacun *« respecte l'indépendance et la souveraineté de l'autre »* et qu'ils *« règlent les questions concrètes bilatérales sur la base de l'égalité et du bénéfice mutuel et traitent les problèmes auxquels tous deux font face dans une perspective globale et en tenant compte des intérêts politiques et stratégiques à long terme »*. M. Deng a aussi dénoncé l' *« hégémonisme »* et la *« domination étrangère sous toutes ses formes »*, affirmant que *« les cas d'intervention et les tentatives d'exercer un contrôle sur d'autres pays et même des actes d'agression armée ouverte montrent que le danger de guerre va toujours croissant »*.

Les Etats-Unis et la Chine, a-t-il dit, ont *« la responsabilité, à laquelle ils ne peuvent échapper, d'œuvrer davantage pour la défense de la paix mondiale »*. Leur coopération *« peut jouer un rôle influent »* dans ce domaine. Il s'agit, a-t-il conclu, d'un *« défi historique auquel nous faisons face tous deux dans la situation internationale actuelle. Travaillons ensemble dans ce but ! »*

Les défis des années 80

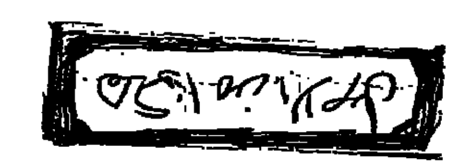
Abordant le même thème, M. Mondale a répondu en indiquant que *« ce qui rapproche nos deux pays est le fait que nous recherchons tous deux un monde de stabilité et de paix, composé de nations indépendantes et diverses, coopérant en vue de progrès économiques communs. Nous sommes tous deux opposés aux efforts faits par tout pays dans le but d'en dominer un autre »*. Des relations sino-américaines *« durables »* *« favoriseraient l'environnement international stable dont les deux pays ont besoin afin de faire face à leurs défis intérieurs et aux problèmes d'intérêt général »*, a-t-il ajouté. Ces relations pourraient devenir *« un des principaux remparts de la paix et de la justice dans le monde »*. *« Face aux défis internationaux des années 1980,* a-t-il assuré son interlocuteur, *les Etats-Unis feront tout ce qu'il faudra »* afin de demeurer *« aussi sûrs et prospères que par le passé »*.

M. Mondale a d'autre part salué les efforts de modernisation de la Chine, qui pourraient apporter *« une contribution encore plus importante à la création d'un ordre international juste »*. *« J'ai été frappé par l'énorme potentiel dont vous disposez pour le futur »*, a conclu le vice-président.

Vendredi, le sénateur démocrate Henry Jackson, qui vient de passer presque trois semaines en Chine, avait, dans une conférence de presse tenue à Pékin, critiqué la *« négligence »* dont a fait preuve M. Carter sur la question de la ratification du traité commercial sino-américain. Il a demandé que M. Mondale prenne position à ce sujet, et fait état de la *« tristesse »* des dirigeants chinois.

Le sénateur a estimé que la Chine pouvait mobiliser *« trois cent millions de guérilleros »* dans l'éventualité d'une attaque ennemie, *« par exemple de l'Union soviétique »*. Interrogé sur l'éventualité d'une seconde *« leçon »* chinoise au Vietnam, il a indiqué que les dirigeants chinois *« conservent ouvertes toutes les options »*, y compris celle du recours à la force. M. Jackson a enfin affirmé que *« le rôle de l'U.R.S.S. au Vietnam représentera un problème continuel ayant un impact sur les Etats-Unis et le monde occidental en entier aussi longtemps qu'il impliquera l'agression et qu'il déstabilisera les relations entre le Vietnam et la Chine »*.

Enfin, pour la première fois depuis la révolution culturelle, une délégation religieuse a quitté samedi la capitale chinoise pour assister, à Princeton, aux Etats-Unis, à une conférence mondiale sur la religion et la paix. — (*A.F.P.*)



PROCHE-ORIENT

L'AGGRAVATION DE LA SITUATION AU SUD-LIBAN

M. Dayan met en doute l'utilité des opérations militaires israéliennes

De notre correspondant

Jérusalem. — Pour la première fois depuis plusieurs mois, des réserves ont été émises au sein du gouvernement israélien, notamment par M. Dayan, à propos des opérations menées au Sud-Liban par l'armée israélienne. Jusqu'alors quasi-unanime au sujet de la conduite à adopter dans ce domaine, le cabinet de M. Bégin semble avoir été ébranlé par le récent accroissement des critiques émises à Washington à l'encontre de l'attitude israélienne, et le mauvais effet produit par certains reportages de télévision ou articles de presse décrivant le résultat des bombardements intensifs des derniers jours. A l'initiative du ministre des affaires étrangères, le conseil des ministres a décidé, dimanche 26 août, de se réunir à nouveau dans les prochains jours pour *« examiner de manière approfondie »* la situation au Sud-Liban.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré dimanche qu'il était souhaitable d'évaluer d'une part avec précision l'effet des bombardements sur le potentiel des Palestiniens, et d'autre part de prendre en compte également le préjudice causé à l'*« image »* d'Israël dans le monde par ces opérations. M. Dayan paraît mettre en doute l'efficacité de la politique actuelle sur le plan militaire par rapport à des inconvénients de plus en plus évidents sur le plan diplomatique. Sur ce point, un député de l'opposition travailliste a déclaré dimanche : *« Rien ne prouve que le gouvernement ait véritablement calculé la rentabilité de toutes ces opérations. »*

Par ailleurs, M. Dayan a ajouté qu'il fallait étudier avec attention le rôle des milices chrétiennes du commandant Haddad. Puis, il a souligné qu'il fallait veiller à maintenir un équilibre entre la nécessité de frapper les forces de l'O.L.P. et le souci d'épargner les populations civiles.

Les faits sont parfois falsifiés

Après ces remarques, et sans doute parce qu'elles reflètent aussi l'état d'esprit d'autres ministres, l'entourage de M. Begin paraissait inquiet et mécontent. Il rappelait l'impossibilité de changer de politique ou d'éviter que la population civile ne soit touchée alors que les Palestiniens établissent leurs positions dans des régions habitées.

M. Begin lui-même avait déclaré vendredi, devant la commission parlementaire des affaires étrangères et de la défense, que, dans la presse internationale, les faits étaient dénaturés et parfois *« falsifiés »*. Par ce dernier mot, il visait particulièrement un reportage de la chaîne de télévision américaine C.B.S., qui montrait, dans un village libanais, un obus israélien de fabrication américaine, et soulignait que les Etats-Unis ne fournissaient des armes à Israël que pour un usage défensif. M. Begin avait, d'autre part, déclaré : *« Quelques soient les pressions que les Etats-Unis exerceront sur nous, Israël ne pliera pas. S'il le faut, nous nous contenterons de pain et de margarine, mais nous ne ferons pas les frais d'un tel chantage. »*

La tension avec Washington

Dimanche et lundi matin, les correspondants des journaux israéliens à Washington indiquaient que les Etats-Unis étaient prêts à soutenir Beyrouth pour la convocation du Conseil de sécurité à propos de l'aggravation de la situation au Sud-Liban. Certains laissent entendre que Washington pourrait même appuyer une résolution condamnant ou dénonçant vivement la politique israélienne.

Les relations israélo-américaines restent très tendues. A Jérusalem, on a noté que l'ambassadeur de M. Carter au Proche-Orient, M. Robert Strauss, venait de déclarer, au cours d'une interview, que les Etats-Unis devaient faire tous leurs efforts pour mettre fin à la violence au Sud-Liban.

D'autre part, le gouvernement israélien a réitéré dimanche ses critiques à l'égard de Washington à propos de la mise en place d'une force internationale qui devrait se substituer à la force d'urgence des Nations Unies dans le Sinaï, dont le mandat n'a pas été renouvelé en juillet dernier. M. Dayan a déclaré, au cours du conseil des ministre, que Washington n'avait rien fait de concret pour respecter sa promesse de créer cette force internationale. Et le ministre de l'agriculture, M. Ariel Sharon, a même proposé de lancer un ultimatum aux Etats-Unis, en suggérant qu'Israël suspende son retrait du Sinaï tant que le problème du remplacement des « casques bleus » n'aurait pas été réglé. Le gouvernement, toutefois, a refusé de suivre l'avis de M. Sharon et s'est contenté de rappeler qu'il n'aurait aucun contact avec les observateurs de l'ONU qui se trouvent actuellement entre les lignes égyptienne et israélienne dans le Sinaï.

FRANCIS CORNU.

Nombreuses violations du cessez-le-feu dans le Sud

De notre correspondant

Beyrouth. — Un cessez-le-feu est, en principe, en vigueur au Sud-Liban depuis dimanche 26 août à l'aube. Mais il est d'autant plus précaire que ni Israël ni ses alliés des milices chrétiennes ne reconnaissent l'avoir conclu, et que de nombreuses violations ont été enregistrées au cours des premières vingt-quatre heures qui en ont suivi l'annonce. C'est ainsi qu'Israël a annoncé dimanche que le pilonnage du Sud-Liban se poursuivrait, et la première entorse au cessez-le-feu de la journée a été de taille, puisqu'elle a consisté en un nouveau bombardement de Tyr et de ses environs.

Le commandement de la FINUL avait déjà fait part, samedi à midi, de la conclusion d'un premier cessez-le-feu entre Israël et l'O.L.P. Mais alors que l'organisation palestinienne se disait prête à arrêter ses tirs, en soulignant qu'elle ne faisait que riposter à l'adversaire, Israël assurait n'être pas concerné, affirmant que seules les milices chrétiennes du commandant Haddad étaient engagées dans l'action. La nuit de samedi à dimanche devait être une des plus dures depuis le début du présent cycle de violence, le secteur palestino-progressiste du Sud-Liban recevant, selon le témoignage de la FINUL, septs cents obus de 175 et 155 millimètres, tandis que la bande frontalière chrétienne en recevait deux cents. Ces territoires sont l'un et l'autre libanais, et les populations qui y vivent encore sont en très grande partie libanaises. Ce sont donc elles qui, une fois de plus, ont fait les frais du conflit. Le nombre des victimes recensées étant de un mort et deux blessés à Insar, sept blessés à Aïn-Heloué et trois morts à à Meiss El-Jabal (ce dernier village est situé dans une enclave chrétienne). — L. G.

LA GUERRE CIVILE EN IRAN

L'imam Khomeiny aurait renoncé à négocier avec les rebelles kurdes

L'armée iranienne paraît avoir repris, samedi 25 août, la ville de Saqqez, au Kurdistan. Selon plusieurs communiqués publiés par Téhéran, le contrôle de la ville serait toutefois assuré par la seule armée régulière, et les « gardiens de la révolution », (milices khomeinistes), n'y auraient pas pénétré. Tous les sièges de partis politiques et tous les locaux administratifs auraient été occupés par les forces de la 24e division d'infanterie. L'armée a indiqué avoir perdu dix-neuf hommes en quatre jours de combat à Saqqez. Le nombre des victimes civiles serait important.

Samedi soir cependant, on affirmait encore de source kurde à Téhéran que la ville était aux mains des peshmergas et que l'armée n'avait pas réussi à faire parvenir par la voie aérienne des renforts à la garnison encerclée.

Plus au nord, en Azerbaïdjan occidental, le commandement de la 64e division a donné, samedi, un délai de vingt-quatre heures aux Kurdes, qui ont pris le maquis, pour qu'ils quittent leurs positions, et annoncé que l'armée avait décidé de procéder au « nettoyage » de toute la région montagneuse proche de la frontière irakienne.

A Mahabad, à une centaine de kilomètres au nord de Saqqes, la station de la radio-télévision iranienne a été occupée samedi par les rebelles, a annoncé Radio-Téhéran. Les Kurdes auraient donné vingt-quatre heures aux techniciens pour remettre les installations endommagées en état de marche.

Parallèlement aux opérations militaires, la justice révolutionnaire islamique paraît traduire dans ses verdicts la détermination de l'imam Khomeiny d'en finir avec la rébellion kurde par la terreur : neuf *« traîtres à la nation et à l'Islam »* ont été passés par les armes, samedi soir à Marivan, aussitôt après leur condamnation. D'autre part, toujours en pays kurde, quatre autres personnes ont été condamnées à mort et exécutées à Kermanchah, Qarechirine et Paveh pour *« collaboration avec les Kurdes rebelles »*, a annoncé, samedi à Téhéran, le journal *Keyhan*. De leur côté, les wurdes auraient exécuté six prisonniers iraniens dans la région de Sardacht, en Azerbaïjan occidental, à titre de représailles.

Dans ces conditions, les tentatives de négociations dont on avait fait état vendredi, de source kurde à Téhéran, semblent avoir avorté. La présence d'une délégation du Conseil révolutionnaire de Mahabad, où se trouve le quartier général du parti démocrate du Kurdistan iranien (P.D.K.I.) interdit officiellement, se trouverait à Téhéran depuis samedi pour négocier avec le gouvernement les modalités de la *« prise en charge »* de la ville par l'armée *en échange de la levée de l'*interdiction du P.D.K.I. Le parti démocrate kurde avait posé cependant une série de conditions à l'ouverture de négociations officielles avec Téhéran, notamment l'arrêt immédiat des exécutions de Kurdes. Or, les nouvelles exécutions annoncées tant à Marivan, près de la frontière irakienne, que dans d'autres villes kurdes, paraissent condamner ces pourparlers à l'échec.

La répression semble d'autre part devoir s'étendre encore. L'ayatollah Azeri Qomi, procureur général du tribunal de Téhéran, a en effet annoncé, samedi, que les tribunaux révolutionnaires islamiques avaient élargi leur compétence à *« toute activité contre-révolutionnaire »*. Ces tribunaux seraient ainsi appelés désormais à juger *« des provocations pouvant porter atteinte à la production industrielle et agricole »* et des *« profits abusifs dans le commerce »*. C'est peut-être en fonction de cet élargissement des compétences des tribunaux islamiques que deux membres du Parti des ouvriers socialistes de l'Iran (trotskistes), M. Malek Airpour et Mme Fatemeh Fallahi, ont été condamnés, dimanche, à Téhéran, à la prison à vie pour *« complot contre la révolution islamique et incitation au soulèvement armé »* dans la province pétrolière du Khouzistan, au sud de l'Iran.

L'imam Khomeiny a, d'autre part, chargé l'ayatollah Mehdi Echraqi, l'un de ses proches conseillers, de se rendre dans cette province pour y étudier les revendications du personnel de l'industrie pétrolière. La mission dont a été chargé l'ayatollah Echraqi samedi, confirme les informations sur le mouvement de grève qui aurait éclaté récemment dans le personnel de la société nationale iranienne des pétroles et provoqué une sensible diminution de la production pétrolière. La chute des exportations avait d'abord été attribuée, par la direction de *la société nationalisée*, à des *« intempéries »*.

A Téhéran, deux riches commerçants du Bazar de la capitale, M. Hossein Mahdian, qui s'était rendu, il y a quelques semaines, propriétaire du journal *Keyhan*, et le directeur commercial de ce quotidien, M. Mehdi Eraqi, ainsi que le fils de ce dernier, ont été tués dimanche matin au cours d'un attentat. Une quatrième personne a été gravement blessée. L'organisation clandestine Forgan, qui a déjà revendiqué plusieurs assassinats de partisans de l'imam Khomeiny, a selon l'agence officielle iranienne, fait de même pour ce nouvel attentat. M. Mehdi Eraqi, qui était un partisan convaincu de l'imam Khomeiny, avait passé quinze ans dans les prisons de l'ancien régime et financé, avec M. Mahdian, la révolte contre le chah en février dernier, en organisant, aux frais des commerçants du Bazar, des distributions de vivres dans les mosquées. Cet attentat porte à six le nombre des personnalités proches de l'imam Khomeiny assassinées depuis février dernier.

Sur le plan politique, le Toudeh (parti communiste) a demandé, dimanche, au premier ministre, M. Mehdi Barzagan, d'user *« de toute son influence afin de dissiper le malentendu »* qui a conduit le procureur du tribunal révolutionnaire islamique, à l'interdire. Cette demande est contenue dans une lettre adressée au conseil des ministres et qui a été publiée par la presse de Téhéran.

(A.F.P., Reuter, A.P.)

A Neauphle-le-Château

Des militants trotskistes ont occupé la villa qu'habitait l'imam Khomeiny

Comment faire, un dimanche d'août, pour attirer l'attention sur les affrontements entre l'armée iranienne et les militants kurdes et sur la situation de quatorze trotskistes iraniens menacés par la justice expéditive de l'imam Khomeiny ? La Ligue communiste révolutionnaire (L.C.R.), qui a le sens de la publicité, s'est souvenue de la villa occupée par l'imam pendant son séjour en France et à laquelle Neauphle-le-Château (Yvelines) doit sa récente célébrité. Un « repérage » samedi après-midi, une trentaine de militants « de garde » rapidement prévenus, deux journalistes alertés et, dimanche matin, une caravane d'une dizaine de voitures faisait son entrée dans le bourg à l'heure de la messe.

On se gare à une petite distance de la villa, on prend le « matériel » (banderoles, drapeaux et bombes de peinture) et l'on se dirige, d'un pas rapide, le long de la route déserte et silencieuse, vers la porte d'un jardin discret. La serrure saute. La gardienne, qui habite en face, ne comprend pas, et le tract qu'on lui a tendu ne la rassure guère. Tandis que la troupe pénètre dans la villa, elle téléphone au maire. Trois gendarmes arrivent une heure plus tard. Des banderoles ont été tendues sur la barrière et dans le jardin. L'une d'elles ordonne : *« Khomeiny, bas les pattes devant nos camarades iraniens ! »*. Les militants de la L.C.R. ont rétabli la ligne téléphonique et M. Alain Krivine a donné, par téléphone, des interviews aux stations de radio : opération réussie.

Le commandant de gendarmerie de Rambouillet, arrive à son tour. *« Vous pouvez retirer vos foulards »*, dit-il aux militants, qui craignent le modeste appareil de photo d'un gendarme, amateur de clichés-souvenirs. *« Je voudrais voir M. Krivine »*, ajoute-t-il. Le porte-parole de la L.C.R., achève une dernière interview, puis l'officier est admis — *« Seul ? »*, demandent les militants. *« Bien sûr*, répond-il, on n'est pas comme ça, nous. » — dans le jardin. M. Krivine lui explique que les occupants ne partiront qu'après avoir obtenu, de l'ambassade d'Iran, des précisions sur le sort des militants du parti socialiste des travailleurs (section iranienne de la IVe Internationale, dont la L.C.R. est la section française). L'officier déclare qu'il fera en sorte que l'ambassade appelle au téléphone la villa.

Dans l'après-midi, l'ambassadeur, M. Chamsedine Amialai, a indiqué à l'Agence France-Presse qu'il avait transmis au ministère iranien des affaires étrangères toutes les demandes (deux mille télégrammes, indique la L.C.R.) qu'il avait reçues depuis un mois et demi, au sujet des quatorze militants trotskistes.

Les militants de la L.C.R. ont quitté la villa à minuit, après une dernière déclaration appelant à une *« manifestation unitaire de masse »* contre le *« génocide du peuple kurde »*, les atteintes aux libertés, et la détention des quatorze trotskistes. Cette manifestation pourrait être organisée à la fin de la semaine.

P. J.

AFRIQUE

Zaïre

DANS UNE CONFÉRENCE DE PRESSE A PARIS

Le Général Mobutu affirme « sur l'honneur » que ses troupes n'ont pas réprimé les émeutes de Bangui

Dans une conférence de presse donnée, le samedi 25 août, à sa résidence parisienne de l'avenue Foch, le général Mobutu s'est appliqué à réfuter les affirmations du président de la *« mission de constatation africaine »* M. Youssoupha Ndiaye, selon lequel des troupes zaïroises auraient participé à la sanglante répression des émeutes de Bangui (*le Monde* du 18 août).

Engageant son *« honneur de soldat »*, le chef de l'Etat a expliqué la présence de deux appareils zaïrois dans la capitale centrafricaine le 18 janvier. Il a déclaré que le 16 janvier il avait quitté Paris à bord d'un DC-10 et avait dû faire escale à Bangui pour se rendre à Gemena, dans le nord du Zaïre. Un C-130 de l'armée de l'air, provenant des Etats-Unis, via Dakar, arrivait dans le même temps à Bangui pour y faire le plein et y procéder à un échange d'équipage avec le DC-10. *« Il était 11 heures du matin, le 18 janvier*, a-t-il précisé, *on tirait en ville, et les équipages des appareils zaïrois à l'aéroport n'étaient même pas au courant des événements. La présence fortuite des deux avions a donné naissance à une légende. »*

Le président Mobutu a rappelé qu'il avait approuvé au sommet franco-africain de Kigali l'envoi de la *« mission de constatation »* et avait été parmi les premiers à avoir connaissance de son rapport et à en demander la publication. Il a estimé que M. Ndiaye, interrogé à Dakar au terme de sa conférence de presse, avait fait état de propos et de rumeurs circulant à Bangui.

Le chef de l'Etat zaïrois s'est refusé à porter un jugement sur l'empereur Bokassa, *« mon rôle n'étant pas de m'ériger en procureur pour juger des collègues »*. Il a ajouté : *« Je peux toutefois penser ce que pense tout le monde. »*

Le président Mobutu, interrogé sur d'autres problèmes, a appelé à la *« nécessaire restructuration »* de l'O.U.A., *« les résultats de la conférence annuelle étant de plus en plus maigres »*. Il s'est félicité de la qualité de la coopération entre Kinshasa et Paris et a assuré que la participation de l'armée française à des manœuvres dans son pays était destinée seulement à *« tester la qualité des troupes zaïroises »*.

Mozambique

● HUIT PERSONNES, condamnées à mort le 21 août par un tribunal militaire pour *« haute trahison, espionnage et terrorisme »* ont été passées par les armes, dimanche 26 août, a annoncé Radio-Maputo. — (*Reuter.*)

LE CONFLIT SAHARIEN

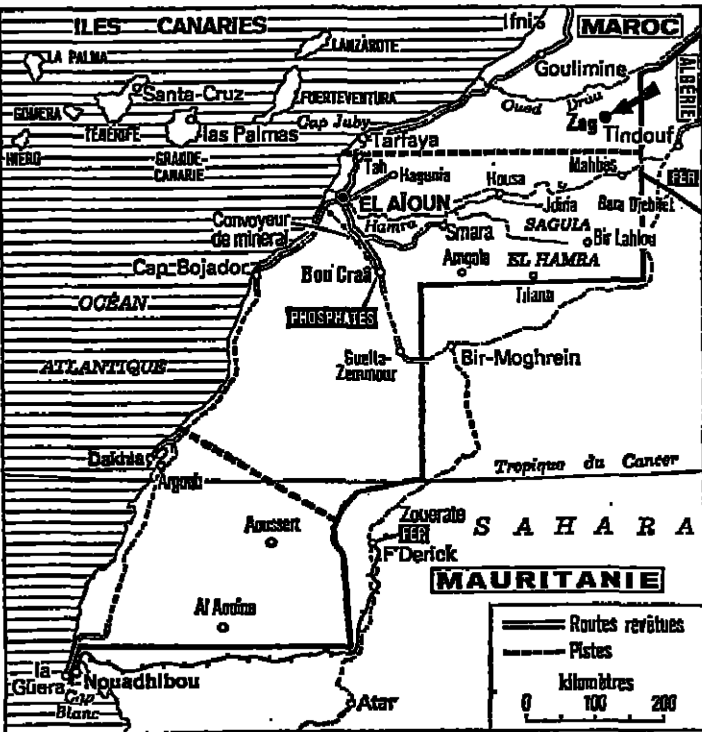
Un combat très meurtrier s'est déroulé le 24 août dans le sud du territoire internationalement reconnu du Maroc

Rabat reconnaît que la garnison de Lebouirate a été investie

Le Front Polisario a lancé, le vendredi soir 24 août, une importante opération contre la garnison marocaine de Lebouirate près de Zag dans le sud du territoire internationalement reconnu du Maroc. Cet engagement, annoncé d'abord par les guérilleros sahraouis, a été confirmé, dimanche, par le ministère de l'information marocain. Celui-ci précise dans un communiqué que l'attaque a *« surpris »* le chef d'escadron de la garnison et qu'il *« n'a pas opposé la résistance appropriée à l'ennemi, abandonnant même ses positions défensives ainsi qu'une grande partie de son matériel, ce qui a permis à l'ennemi d'investir la localité attaquée et de s'y maintenir durant toute la journée du 24 août. »* Le communiqué marocain ajoute que *« des forces d'intervention, immédiatement dépêchées sur les lieux, ont réussi à déloger les forces ennemies après de durs combats. »*

Rabat annonce enfin qu'*« une enquête a été ordonnée en vue d'établir les responsabilités et de punir les coupables »*.

Selon le Front Polisario, les pertes marocaines totales s'élèveraient à près de huit cents hommes. Le « ministère de la défense » sahraoui avait d'abord fait état, à Alger, de deux cent trente Marocains tués dans la colonne envoyée en renfort. Assurant que quatre-vingt-douze militaires dont plusieurs officiers ont été faits prisonniers, et qu'une centaine de blindés, cinquante-sept véhicules militaires et de nombreux canons ont été saisis, le « ministère » ajoute que *« cent soixante-six citoyens sahraouis ont été libérés »* au cours d'une opération *« démontrant la détermination du peuple sahraoui de poursuivre sa lutte »*.



Sans qu'il soit possible d'avancer un bilan précis, il apparaît, en toute hypothèse, que l'engagement a été très meurtrier. Selon l'agence Associated Press, il pourrait s'agir de l'affrontement le plus sanglant depuis le début du conflit au Sahara. La garnison de Lebouirate avait déjà été attaquée le 11 août dernier.

Sur le plan diplomatique, le Polisario a par ailleurs enregistré un succès avec la reconnaissance par le Ghana de la R.A.S.D. (République arabe sahraouie démocratique).

Dans une interview à *Newsweek*, le roi Hassan II explique de la façon suivante la prise de contrôle marocaine sur la partie du Sahara occidental administrée auparavant par la Mauritanie : *« Nous savions que la totalité de l'appareil de déstabilisation cubain devait entrer en action derrière le Polisario et l'aider à installer une prétendue république populaire. »*

● A ALGER, le quotidien *Ach Chaab* a à nouveau répété, samedi, la thèse officielle selon laquelle *« si le Maroc cherche l'entente, le dialogue et la réconciliation, il lui incombe de s'adresser à qui de droit, c'est-à-dire au Front Polisario »*. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

EUROPE

Grèce

Le prochain voyage à Moscou de M. Caramanlis suscite l'hostilité de l'extrême droite

De notre correspondant

Athènes. — Conduite par M. Vassili Groubiakov, directeur général au ministère des affaires étrangères, une délégation de diplomates soviétiques séjourne à Athènes jusqu'au samedi 1er septembre, pour régler les derniers détails du voyage que M. Caramanlis doit effectuer en U.R.S.S. du 1er au 5 octobre prochain.

Les diplomates soviétiques mettront également au point les textes de nouveaux accords que le premier ministre grec doit alors signer.

Tous les partis politiques grecs, à l'exception de ceux de l'extrême droite, approuvent le voyage de ans après la reconnaissance de l'U.R.S.S., la Grèce demeurait l'un des rares pays occidentaux dont le premier ministre ne se soit pas rendu officiellement à Moscou. C'est en octobre 1976 que le gouvernement hellénique a annoncé la révision de l'ensemble des relations avec l'U.R.S.S.

Certains milieux nationalistes, viscéralement anti-communistes ou particulièrement liés aux Américains, critiquent le voyage et manifestent leur méfiance envers ce qu'ils qualifient de *« jeu dangereux »*. C'est ainsi que, le 7 août, le quotidien d'extrême droite *Eleftheros Kosmos* a avancé que l'U.R.S.S. souhaitait des facilités portuaires dans le port de Cavala, dans le nord de la Grèce, le retrait total de la Grèce de l'OTAN et la suppression des bases américaines. En contrepartie, l'U.R.S.S. accepterait de garantir les frontières du nord de la Grèce et le *statu quo* actuel dans la région de l'Egée.

Les plus vives réactions proviennent des milieux hostiles à M. Caramanlis qui prennent prétexte de son voyage à Moscou pour intensifier leurs attaques contre lui. C'est, en effet, beaucoup plus le premier ministre qui se trouve visé que la politique des « petits pas » amorcée en direction de Moscou. Certes, c'est un fait que, depuis septembre 1953, lorsque les relations entre la Grèce et l'U.R.S.S. (mises entre parenthèses depuis 1946) ont été normalisées, les Soviétiques ont considérablement renforcé leur position dans ce pays. Mais les dirigeants de Moscou ont toujours analysé avec réalisme les affaires grecques et savent à quoi s'en tenir quant aux réelles possibilités de leur politique de rapprochement avec ce pays. Aujourd'hui, les relations entre la Grèce et les Etats-Unis sont gelées et les rapports avec l'OTAN posent quelques problèmes, mais il n'en reste pas moins que ce pays ne saurait se détourner de ses amis occidentaux et de ses alliés américains.

MARC MARCEAU.

Belgique

LA TENSION PERSISTE DANS LES FOURONS

(De notre correspondant.)

Bruxelles. — La seule vue d'un lion noir flamand a fait rugir les francophones des Fourons et a provoqué de nouveaux incidents. L'appel au calme du ministre de l'intérieur, le renforcement du contingent de gendarmerie, porté à six cent cinquante hommes, et l'interdiction de rassemblement de plus de cinq personnes, décidée par le bourgmestre, n'ont eu aucun résultat.

Le dimanche 26 août, en fin de matinée, un petit groupe de « marcheurs » flamands ont commencé à pénétrer dans les Fourons, territoire rattaché en 1963, en application des lois linguistiques, au Limbourg flamand et détaché de la province wallone de Liège, malgré les protestations de la population. Filtrant les arrivants, les gendarmes avaient empêché la pénétration de groupes importants qui s'étaient alors scindés en petits détachements de cinq personnes. A 16 heures, la marche a pris fin dans la petite localité de Fouron-Saint-Martin, les « promeneurs » se retrouvant au Café de l'Harmonie ; alors, sur le pas de la porte, un jeune Flamand a ouvert sa veste militaire pour montrer sa chemise jaune frappée du lion noir flamand. Des francophones, qui faisaient le guet, pris de colère, se sont portés à la rencontre des Flamands, mais ont été dispersés par les autopompes de la gendarmerie et des grenades lacrymogènes. Quelques francophones ont bombardé les gendarmes à coups de pierres et des arrestations ont été opérées.

PIERRE DE VOS.

Grande-Bretagne

Un livre de lady Soames sur sa mère, Clementine Churchill

Le Chat et le Cochon

De notre correspondant

Londres. — Il l'appelait *« my darling cat »* (mon chat chéri), ou simplement *« Cat »* orthographié parfois *« Kat »*. Elle l'appelait *« my darling pug »* (mon petit dogue chéri), ou encore, *« Mister Pug »*, transformé plus tard en *« Pig »* (cochon). Et, du début de leur mariage jusqu'à leurs noces d'or, ils signèrent leurs lettres, des plus insignifiantes aux plus importantes, par des dessins représentant un chat et un cochon. Mais, pour Lady Soames, la fille de Winston et de Clementine Churchill, ces deux bêtes sont de *« nobles animaux »*. Dans l'excellente biographie de sa mère, qu'elle a publiée récemment (1), Mary Soames n'apporte pas seulement une intéressante contribution à l'histoire de la saga Churchill en rapportant des souvenirs personnels et des lettres inédites de ses parents. Elle a le mérite de sortir de l'ombre du grand homme l'épouse qui a connu la gloire, mais aussi l'épreuve d'avoir vécu cinquante-sept ans aux côtés d'un personnage historique difficile, parfois tyrannique avec ses sautes d'humeur et ses lubies, et toujours imprévisible.

Mais Clementine, *« Clennie »* pour ses proches, n'était pas, elle non plus, de tout repos. Dotée d'un tempérament explosif, elle supportait mal les contradicteurs et les fâcheux qu'elle attaquait parfois avec véhémence, *« comme un jaguar sautant d'un arbre »*, selon les mots mêmes de son mari. Lui-même ne fut pas épargné : au cours d'une scène de ménage, ele lui jeta un jour un plat d'épinards à la tête, le ratant de justesse... Mais, au fil des années, le chat et le cochon vécurent en couple amoureux, et en bonne intelligence, acceptant leurs limites respectives, leurs similitudes, mais aussi leurs différences de caractère, chacun s'efforçant de respecter la personnalité et les habitudes de l'autre.

Amour et politique

Elle aurait préféré une vie calme, le jardinage, les galeries d'art, mais elle s'accommoda du tohu-bohu politique, de l'agitation mondaine, du goût de Winston pour les casinos de la Côte d'Azur, qu'elle détestait : « *Dieu, que la Riviera est affreuse passe encore si vous êtes fleuriste ou garçon de café !* », écrivait-elle. Elle avait eu une enfance difficile, élevée (ses parents étaient séparés), en France par sa mère, une personnalité excentrique, peu fortunée mais qui, tous les soirs, flambait au casino de Dieppe. D'où, peut-être, son inquiétude et même son angoisse devant les entreprises financières, les spéculations hasardeuses de Winston, joueur et dépensier.

Elle avait été rapidement conquise par le *« charme et le brillant »* de Winston, qui lui écrivait : *« Soyez gentille avec moi... Je suis une créature solitaire au milieu de la foule... »* Dès sa première rencontre dans un bal, il avait été médusé par la beauté de Clementine. Elle en devint amoureuse au point de faire une faute d'orthographe lorsqu'elle lui écrivait en français : *« Je t'aime passionément, je me sens moins timide en français. »* Winston avait une autre passion : la politique. Même le jour de son mariage il discutait avec Lloyd George à la sacristie. Un peu plus tard, il écrivait à sa femme : *« Je suis tellement pris par la politique... je pense être un compagnon ennuyeux pour qui n'est pas du métier... »*

Mais elle s'y intéressait beaucoup. A la nouvelle de son mariage, sa grand-mère avait déclaré : *« Clementine est sage, elle suivra son mari et parlera peu. »* Comme elle connaissait mal sa petite-fille... Clementine se jeta dans la politique avec passion, animée par un zèle réformateur puritain et resta toujours une libérale, même quand son mari déserta les libéraux pour rejoindre les conservateurs. Mais elle marcha au canon aux côtés de Winston et le soutint dans toutes ses batailles politiques.

Lorsque, après le fiasco de l'opération des Dardanelles il était sur le point d'être limogé de l'Amirauté, elle écrivit au premier ministre Asquith quelques lignes vengeresses et impertinentes : *« Si vous vous débarrassez de Winston, vous commettrez un acte de faiblesse. Il a des défauts, mais il a cette suprême qualité que peu de membres de votre cabinet possèdent : la force, l'imagination, la détermination de combattre l'Allemagne... »*

« Une lettre de folle », commenta Asquith, qui, toute en exprimant aussi son affection pour Clementine, ajoutait : *« Au fond, c'est une terrible raseuse... »*

Elle n'était pas femme à se laisser marcher sur les pieds et n'hésitait pas, le cas échéant, à faire un éclat. A l'amiral Fisher qui, à la fin d'un dîner, laissait finement entendre que Winston, alors à Paris, se distrayait avec une maitresse, elle cria : *« Taisez-vous, vieil abruti, et sortez... »* Reçue par le duc de Marlborough, à Blenheim, elle quitta brutalement la table et le château, appela un taxi sans accepter ni les excuses ni la voiture du duc, qui s'était laissé aller à une mauvaise plaisanterie sur Lloyd George. Winston n'appréciait pas tellement ses sorties. Un jour, il écrivit à « son chat cher » : *« Nous n'avons pas tant d'amis. Ne sortez pas toutes griffes dehors et le poil lissé dans le mauvais sens, vilaine ! »* Dans une autre lettre, c'est elle qui s'excusait auprès de son *« doux et cher cochon »* : *« Quand je serai une vieille femme à cheveux blancs, je me sentirais misérable si, par mon caractère je vous avais troublé la vie et l'esprit »*, et elle ajoutait : *« Ne cessez pas de m'aimer. Si personne ne m'aime, au lieu d'être un chat, je serai un porc-épic aigri et malheureux. »* Dans sa réponse, Winston rivalisa d'amabilité : *« Hélas ! je n'ai pas une bonne opinion de moi. Par moments, je crois tout pouvoir conquérir, et puis je ne me sens seulement qu'un faible et vain imbécile. Mais votre amour pour moi est la plus grande gloire qui ait jamais pu m'arriver. »*

Une quinquagénaire amoureuse

Clementine ne ménageait pas ses conseils au grand homme, parfois sur un ton sec, et lui tenait tête. Quand Winston voulut revenir du front où il était parti après l'échec des Dardanelles, elle lui écrit : *« Les grandes actions doivent être comprises des gens simples. Vos raisons d'aller au front étaient faciles à comprendre. Vos raisons pour en revenir méritent d'être expliquées. »* Elle lui prêcha la modération dans la crise irlandaise, en 1921, lui déconseilla de soutenir Edouard VIII et Mme Simpson contre Baldwin (Winston était un romantique) et aurait souhaité qu'il quittât le pouvoir immédiatement après la fin de la guerre.

Mais le ton restait toujours péremptoire. En 1940, elle avertissait le premier ministre que son attitude sarcastique, dure et autoritaire, risquait de le faire détester par ses collègues. Et elle ajoutait : *« Mon chéri, je note une détérioration de vos manières. A vous de donner des ordres, et si on ne vous obéit pas, vous pouvez renvoyer tout le monde, sauf le roi, l'archevêque de Cantorbéry et le speaker de la Chambre. Mais cette puissance énorme doit s'accompagner de politesse, de gentillesse et, si possible, d'un calme olympien... »*

Aucun accroc majeur ne déchira le tissu solide du mariage. Néanmoins, à plus de cinquante ans, Clementine tomba, d'après sa fille, *« romantiquement amoureuse »* d'un quadragénaire raffiné, amateur d'art et compagnon d'un long voyage autour du monde à bord d'un yacht. Cela ne l'empêchait pas d'écrire à son mari qu'elle était pressée de *« se retrouver dans ses bras »*. Plus tard, elle avouera à sa fille que le quadragénaire n'avait jamais été amoureux d'elle : *« C'était une vraie connaissance de ville d'eaux »*, disait-elle en français.

L'âge et la maladie altérèrent cependant les rapports du vieux couple, s'épuisant dans des querelles domestiques secondaires. Clementine se plaint à sa fille de l'attitude de papa. *« Je suis très malheureuse. Pourquoi, alors que dans nos difficultés nous devrions nous accrocher l'un à l'autre, nous faisons-nous continuellement des scènes? Je suis sûre que c'est ma faute, mais la vie, parfois, me paraît insupportable. »*

Dans sa préface, Mary Soames admet avoir accompli une œuvre d'amour, mais non pas, espère-t-elle, d'un amour aveugle. Sa pitié filiale ne l'empêche, en effet, pas de constater que Clementine a été plus une épouse qu'une mère, et qu'elle ne comprenait pas bien ses enfants. Mais elle reste indulgente pour sa mère et ne cherche pas à savoir si cette enfance négligée n'est pas à l'origine d'une série de petits drames, des nombreux divorces, et même du suicide d'une fille, qui secouèrent cette grande famille.

HENRI PIERRE.

(1) *Clementine Churchill*, Cassell, juin 1979.

Italie

UN INGÉNIEUR BRITANNIQUE ET SA FAMILLE DISPARAISSENT EN SARDAIGNE

Cagliari *(A.F.P.)* — Cinq jours après la disparition de M. Rolf Schild, ingénieur britannique, de sa femme et de sa fille, leur voiture a été retrouvée, le 25 août, aux environs de Nuoro, incendiée et soigneusement camouflée sous des branchages.

La disparition des trois touristes a provoqué la venue en Sardaigne du ministre de l'intérieur, M. Virginio Rognoni, qui a convoqué tous les commissaires de police chargés des enquêtes sur les huit enlèvements dont les victimes n'ont pas encore été retrouvées.

L'hypothèse d'une affaire d'espionnage industriel a été soulevée à propos de M. Rolf Schild, qui est ingénieur électronicien. Il se serait occupé récemment de la mise au point d'un nouveau type de radar.

Rolf et Dapné Schild ainsi que leur fille Annabelle Marta, séjournaient à Punta-Sardegna, un village de la côte nord-est de la Sardaigne, où il avaient l'habitude de passer leurs vacances depuis une dizaine d'années.

Depuis 1960, 387 enlèvements ont été officiellement recensés en Italie : ils ont rapporté quelque 200 milliards de lires (plus d'un milliard de francs). C'est la Sardaigne qui arrive en tête de la carte des enlèvements, devant la Calabre, la Lombardie, le Piémont, le Latium et la Toscane.

Dix rapts ont eu lieu en Sardaigne depuis le début de cette année, soit presque un tiers du total (33). Les enquêtes de police ont été positives pour 52 enlèvements en 1977, 29 en 1978, et 23 depuis le 1er janvier 1979. Dans le même temps, le nombre de personnes dénoncées et arrêtées s'est chiffré respectivement à 258, 123 et 51. — *(A.F.P.)*

NATIONS UNIES

LA CONFÉRENCE SUR LE DROIT DE LA MER N'A PU PARVENIR A UN COMPROMIS SUR L'EXPLOITATION DES GRANDS FONDS MARINS.

Nations unies (New-York). — La deuxième partie de la huitième session de la conférence des Nations unies sur le droit de la mer qui s'est achevée à New-York vendredi 24 août, n'a pas abouti à un compromis en ce qui concerne le futur régime de l'exploitation des grands fonds marins.

Des progrès, en revanche, ont été réalisés sur d'autres points délicats, notamment sur la recherche scientifique, sur la pollution marine et sur la délimitation vers le large du plateau continental. Lorsque ceux-ci dépassent les 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) déjà acceptés pour les zones économiques exclusives, on reconnaitrait aux Etats côtiers la propriété des ressources minérales jusqu'à 350 milles (648,2 kilomètres) de la côte, sous certaines conditions de profondeur.

Après cinq semaines de réunions, les délégués à la conférence n'ont pu rédiger un nouveau « texte de négociation composite officieux révisé », comme ils se l'étaient proposé. La session va tout juste donner lieu à la rédaction d'un « aide-mémoire ».

Une neuvième session en deux parties est déjà prévue pour l'année prochaine : en mars 1980 à New-York, puis quelques mois plus tard à Genève. — *(A.F.P.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cambodge

● UN AVION AFFRETE PAR LE COMITE D'AIDE MEDICALE ET SANITAIRE à la population cambodgienne a quitté Luxembourg vendredi 24 août à destination de Phnom-Penh avec à son bord 35 tonnes de médicaments, de matériel médical et de lait offerts par treize organisations humanitaires, parmi lesquelles la CIMADE, le Comité catholique contre la faim et pour le développement, Médecins sans frontières, le Secours catholique, le Secours populaire français, l'OXFAM. Un médecin et un délégué accompagnent cette cargaison, que sera reçue par deux médecins français déjà sur place à Phnom-Penh. Une délégation du Comité d'aide médicale doit se rendre au Cambodge au début de septembre via Ho-Chi-Minh-Ville.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Bereziat, C.H.U. Saint-Antoine, tél. 341-71-00, poste 341, ou 014-17-96.

Zimbabwe-Rhodésie

● L'EVEQUE ABEL MUZOREWA a annoncé, samedi 25 août, à Fort-Victoria, au cours d'une réunion publique, que le mot Rhodésie allait disparaître bientôt de l'appellation officielle du pays. Le premier ministre a précisé que, avant l'ouverture de la conférence constitutionnelle à Londres, le 10 septembre, le Zimbabwe - Rhodésie serait seulement qualifié de Zimbabwe. Une commission législative doit proposer prochainement un amendement au Parlement à cet effet. — *(Reuter.)*

Éthiopie

● LE CHEF DE L'ETAT ETHIOPIEN, le colonel Mengistu Haile Mariam, a été nommé président du futur organe dirigeant du parti communiste éthiopien à l'issue d'une réunion de commissaires et de cadres des forces armées, a-t-on appris dimanche 24 août, à Addis-Abeba. La formation de cet organe sera annoncée le 12 septembre, à l'occasion du cinquième anniversaire de la révolution éthiopienne, selon des sources informées. Celui-ci doit constituer le noyau autour duquel s'organisera un *« parti communiste »*, ou un *« parti des travailleurs »*. — *(A.F.P.)*

Pérou

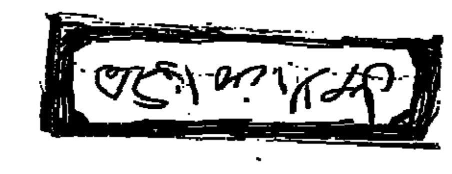
● UN ETUDIANT a été tué, dimanche 26 août, par la police, à Lima, au cours d'une manifestation de soutien aux enseignants en grève depuis le 4 juin. — *(Reuter).*

Togo

● LE PROCES DE LOME. — La cour de sûreté de l'Etat togolais a demandé au chef de l'Etat, le général Gnassingbe Eyadema, de gracier les deux accusés qu'elle a condamnés à mort, dans la nuit de vendredi à samedi, à l'issue du procès des quinze Togolais impliqués dans *« l'affaire des mercenaires »*, a-t-on appris dimanche 26 août, à Lomé. Les huit autres condamnés à mort l'avaient été par contumace et sont en exil en France ou au Ghana (*le Monde* daté 26-27 août). A Paris, les membres des familles Olympio, de Souza et Lawson, frappées par le verdict, ont exprimé *« leur indignation et leur colère »*, et se sont élevés contre le fait que *« la cour, passant outre aux conventions judiciaires liant la France et le Togo, ait rejeté la constitution des avocats français »*. — *(A.F.P.)*

Espagne

● ATTENTAT AU PAYS BASQUE. — Le propriétaire d'un café de Vitoria, dans la province basque d'Alava, et un des clients de l'établissement ont été tués samedi 25 août par un inconnu, a annoncé la police. — *(Reuter.)*



Le Monde

société

MALGRÉ UNE NOUVELLE PROPOSITION DE LOI

Le gouvernement ne paraît pas disposé à laisser les enfants porter le nom de leurs deux parents

Après M. Francis Palmero, sénateur (Union centriste) des Alpes-Maritimes en 1976 et le groupe socialiste de l'Assemblée nationale en 1978, M. Didier Bariani, député (U.D.F.) de Paris, a déposé, au cours de la session parlementaire de printemps, une proposition de loi sur l'égalité de l'homme et de la femme en matière de nom, qui aurait notamment pour effet de permettre aux enfants de porter le nom de leurs deux parents. Actuellement, si la femme ne perd pas son nom de jeune fille en se mariant, l'usage veut qu'elle adopte celui de son mari. Il en est de même pour leurs enfants.

Depuis le vote de la loi sur l'autorité parentale, le code civil ne comporte plus *guère de dispositions « sexistes », sinon* celle-ci. Mme Françoise Giroud, lorsqu'elle était à la tête du secrétariat d'Etat à la condition féminine, s'en était inquiétée. Puis l'affaire fut enterrée. Elle resurgit aujourd'hui avec la proposition de loi de M. Bariani et un sondage que réalise actuellement la SOFRES à la demande du ministère de la justice. Cela ne veut pas dire qu'une réforme doive bientôt voir le jour. Le ministère de la condition féminine estime, en dépit de l'intérêt que cette réforme suscite à la chancellerie, *qu'elle ne correspond pas à une véritable attente*. Il s'apprête simplement à donner une certaine publicité à la faculté qu'auront bientôt les femmes mariées de ne plus faire figurer le nom de leur conjoint sur leur permis de conduire. Cette possibilité existe depuis 1967 pour le passeport et depuis 1968 pour la carte d'identité.

Il n'existe aucun texte obligeant la femme mariée à user du nom de son mari, ni dans la vie courante ni dans les actes officiels. Il s'agit d'une coutume séculaire à laquelle, par la force des choses, le code civil a *fini*, en 1893, au détour d'un article toujours en vigueur, par faire allusion : « *Par l'effet du divorce, chacun des époux reprend l'usage de son nom.* » Cet article contredit une autre disposition du code civil (loi du 6 fructidor, an II), qui prévoit qu'« *aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés par son acte de naissance* ». Ce qui signifie que la femme mariée est tenue, en principe, de porter son nom de jeune fille et lui seul.

La coutume contraire s'est pourtant imposée. Au point que les femmes ont parfois du mal à faire respecter la loi. Une de nos lectrices, fonctionnaire dans une université parisienne, racontait dans *le Monde* daté 24-25 octobre 1976, comment son chef de service, qui en avait référé au rectorat, qui avait lui-même saisi le ministère des universités, s'était opposé à ce *que son nom de jeune fille* figurât seul sur son dossier. Les exemples en ce sens sont nombreux.

Outre-Rhin, la loi permet aux époux de décider au moment du mariage du nom qu'ils porteront, qui peut être celui de la femme. En France, l'usage du double nom (celui des deux conjoints réunis par un tiret) se répand. Parfois le nom de jeune fille précède celui de l'époux (Alice Saunier-Seïté). Le plus souvent, il le suit (Jeannette Thorez-Vermeersch). L'usage du nom double est courant chez les avocates. Il gagne du terrain chez les femmes journalistes. Le double nom n'a aucune valeur juridique, sauf si son usage est entériné par décret, après avis du Conseil d'Etat, selon la procédure habituelle de changement de nom.

Il n'est vraiment égalitaire que s'il est porté par le mari et par la femme (le secrétaire général du P.C.F. ne se faisait pas appeler Maurice Thorez-Vermeersch). L'usage de leurs deux noms par les deux conjoints est une solution à laquelle ont recours un nombre croissant de couples, même si ce nombre demeure réduit. Il se limite le plus souvent à l'écrit (cartes de visite, faire-part de naissance, annonces dans le « carnet du jour » des quotidiens). Dans le Nord de la France, l'usage du double nom est relativement répandu dans les familles nombreuses aisées pour éviter les confusions créées par *l'homonymie. Là encore, il se* limite le plus souvent à l'écrit.

Contrairement à ce qu'avance le ministère de la condition féminine, le nom de la femme mariée est un sujet qui intéresse les Françaises. En septembre 1976, un sondage de l'IFOP publié par le magazine *Marie-Claire* montrait déjà que 51 % d'entre elles (63 % des moins de quarante ans) souhaitaient qu'en se mariant les deux conjoints optent soit pour le nom double, soit pour le nom de l'un d'entre eux. Le sondage que fait réaliser la direction des affaires civiles du ministère de la justice permettra d'actualiser et d'affiner ces réponses.

Des recherches menées en 1977 par le Groupe d'étude des fonctions sociales (1), après que Mme Giroud se fut penchée sur ce dossier, montrent cependant que l'usage du double nom n'est perçu favorablement que dans les secteurs culturellement favorisés de l'opinion. Dans les catégories les plus « *écrasées* », note cette étude, cet usage est souvent « *vécu* » comme socialement « *dévalorisant* ». Pour beaucoup d'époux, il signifie que, dans le couple, « *ce n'est plus l'homme qui a le pouvoir* ». De même, certaines femmes, pour lesquelles le mariage est synonyme de promotion sociale, sont-elles opposées à ce changement.

Lorsque dans quelques mois, les femmes pourront faire établir, outre leur passeport et leur carte d'identité, leur permis de conduire à leur seul nom de jeune fille, une étape importante sera franchie, estime le ministère. Cette mini-réforme ne réglera pas tout. Les veuves, par exemple, ne pourront *bénéficier de leur pension de* réversion que sur présentation de documents d'état civil établissant les liens de mariage avec le décédé, le livret de famille par exemple.

Une certaine inégalité subsistera, à laquelle les propositions de loi Palmero et Bariani (la seconde reprend mot pour mot la première) ont pour objet de mettre fin. Les documents relatifs à l'identité, proposent les deux parlementaires, ne devront plus comporter l'expression « *nom de jeune fille* » ou « *née une telle* » mais, dans l'ordre, les trois mentions suivantes : le nom, les prénoms et l'expression époux ou épouse, veuf ou veuve de... La proposition de loi socialiste va dans le même sens d'une stricte égalité entre l'homme et la femme.

La question se pose de manière différente pour la transmission de nom aux enfants. La loi du 6 fructidor An II (article 57 du code civil) prévoit, rappelons-le, qu'« *aucun citoyen ne pourra porter de nom ni de prénom autres que ceux exprimés dans son acte de naissance* ». Or, il suffit de consulter un registre d'état civil pour constater que celui-ci porte les deux mentions « *né de* » (nom du père) et « *de* » (nom de la mère). Cela *ne* signifie pas toutefois que l'enfant puisse choisir entre les deux noms. Là aussi la coutume, étayée par la jurisprudence, veut que l'enfant porte le nom de son père et celui-là seul, en dépit de la Constitution qui prévoit que « *la loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme* ».

La règle ne souffre que de rares exceptions : les changements de nom, avalisés par le Conseil d'Etat, et la filiation naturelle, qui laisse un assez grand choix à l'enfant, même si cette filiation a été établie au nom du père.

Outre son caractère « sexiste », *cette coutume a pour inconvénient* de désigner, aux yeux de tous, les enfants d'une femme divorcée qui n'a pas obtenu ou sollicité, devant les tribunaux, de *conserver le nom de son ex-mari.*

En Suède, la loi permet, depuis 1963, à la femme mariée, de conserver, par une déclaration appropriée, son nom de jeune fille, bien que la législation en vigueur lui confère celui de son mari. En Allemagne fédérale, la loi permet aux parents d'adopter pour eux-mêmes et de transmettre à leurs enfants celui de leurs noms respectifs qu'ils ont choisis comme nom matrimonial. Il semble cependant que le nom de la femme soit choisi dans moins de 10 % des cas.

Un système voisin de celui en vigueur en Espagne avait été envisagé dans son programme, *Cent mesures pour les femmes*, par Mme Giroud. Chaque individu porte un nom double. Lorsque M. Durand-Leroy épouse Mlle Dupont-Bartin, ils prennent ensemble et transmettent à leurs enfants l'un des quatre noms suivants : Durand - Dupont, Leroy - Dupont, Durand - Martin ou Leroy-Martin.

Les trois propositions de loi parlementaires vont dans le même sens, mais prévoient aussi la possibilité pour l'enfant de ne porter le nom que d'un seul de ses parents. D'autres formules ont été proposées, comme la transmission du nom de la mère aux seules filles et du nom du père aux seuls garçons. Pour brouiller un peu plus les pistes, certains juristes suggèrent la transmission du nom du père aux *filles* et de celui de *la mère* aux garçons.

La plupart des recherches menées jusqu'ici montrent l'extrême sensibilité de l'opinion à *tout ce qui touche à cette* question. Certains hommes, déjà dépossédés de l'éducation de leurs enfants, se sentiraient, dit-on, diminués s'ils devaient renoncer au *privilège de leur transmettre* leur nom. Certains psychanalystes déconseillent une réforme qui aurait pour effet de perturber l'identification au père. Les fonctionnaires verraient d'un mauvais œil la surcharge de travail occasionnée par le nouveau droit et la possibilité offerte aux Français d'en demander le bénéfice au cours d'une période transitoire. Le sondage en cours permettra d'en savoir davantage sur l'opinion des Français. Les spécialistes doutent qu'il existe une véritable « demande » sur ce point *précis de la transmission du nom* des deux parents aux enfants.

BERTRAND LE GENDRE.

(1) 19, rue Jacob, 75006 Paris.

JEUNESSE

LE RASSEMBLEMENT « DRAPEAU DE LA PAIX » EN BULGARIE

Sofia, capitale de la « république multinationale des enfants »

Sofia. — La capitale bulgare a été, du 15 au 25 août, un point de rencontre pour un millier d'enfants venus de près de quatre-vingts pays du monde, auxquels s'étaient joints mille petits Bulgares. Ils ont participé à l'assemblée internationale des enfants Drapeau de la paix, organisée par le gouvernement bulgare, à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant. *Cette manifestation* avait pour but d'offrir aux jeunes « un instrument de communication amicale à l'échelle planétaire : l'art et la beauté, pour le moment unique langage universel », selon le poète bulgare Lubomir Levtchev. Des chanteurs, des musiciens, des poètes, des peintres âgés de sept à quatorze ans se sont rencontrés, en dehors de tout esprit de compétition, sur des scènes de théâtre, dans des salles de concert ou plus simplement dans la rue.

De notre envoyé spécial

« *Au nom des enfants du monde entier... je... vous... remercie.* » La voix mal assurée, le visage *un peu rouge*, Marielle, une jeune Française de onze ans, tend un énorme bouquet de roses rouges à M. Todor Jivkov, président du Conseil d'Etat de la République populaire de Bulgarie. Les deux mille enfants qui occupent les gradins de la salle des fêtes universitaires se lèvent et applaudissent. L'assemblée internationale des enfants Drapeau de la paix vient de commencer.

Sagement assis, de petits Péruviens à l'impeccable uniforme bleu marine voisinent, en une *étrange mosaïque de couleurs*, avec des Japonais, chemises blanches et culottes ou jupes rouges, et des Ethiopiens au strict costume vert foncé.

Les *enfants écoutent* en silence les longs discours et les messages envoyés par les chefs d'Etat. Seuls les pionniers bulgares, chemises blanches et foulards rouges, applaudissent avec enthousiasme. Mais tous les visages de l'assemblée retrouvent le sourire lorsque les groupes folkloriques bulgares se produisent sur la scène. Les grands mouvements d'ensemble, le son des gaïdas — sorte de cornemuse — et les théâtres d'ombre, font la joie des jeunes spectateurs.

« *J'étais émue et surtout j'ai oublié une partie du texte que l'on m'avait appris* », raconte Marielle Alberton, pas du tout impressionnée d'avoir vu sa photo à la « une » des *quotidiens* de Sofia. Cette élève de l'école primaire de Saint-Vincent-de-Barbeyrargues, un petit village de l'Hérault, à une vingtaine de kilomètres de Montpellier, a fait le long voyage en train : « *Epuisant, surtout le trajet Venise-Sofia. On est partis à 18 heures, après une belle promenade dans la cité « sur la mer » et on a voyagé jusqu'au lendemain soir 20 heures.* »

Marielle et les quinze autres enfants de la classe ont rapidement oublié leur fatigue. « *Nous ne pouvions faire autrement*, précise l'instituteur, M. Jean-Michel Jouglas ; *notre commune n'est pas très riche.* » L'histoire de ce groupe français ne ressemble pas à celle des autres invités qui, souvent, font partie des délégations officielles.

A l'origine, il y a la fête de l'école : « *un grand moment* » selon l'instituteur. Cette année, les enfants ont souhaité faire le spectacle avec Patric, un chanteur occitan, connu dans le Languedoc. *Patric, qui en 1968 a préféré* devenir « *saltimbanque, autonomiste, libertaire* » plutôt qu'assistant dans une université, est donc venu plusieurs fois à l'école pour préparer l'animation. Dans ce village de quatre cents habitants, il s'est trouvé un responsable d'un organisme international participant à l'Année de l'enfant, pour assister au spectacle de l'école. Les chansons en occitan, le travail des enfants, l'ont séduit. Il a parlé de l'assemblée de Sofia à l'instituteur. Les démarches ont été faites rapidement et le *13* août, les seize élèves accompagnés de l'instituteur, de deux parents, de Patric et de ses musiciens partaient pour Sofia.

« L'avenir vous appartient »

Vêtus de leur tee-shirt rouge à croix de Toulouse or, les petits *Français ont découverts la capitale* bulgare à bord de tramways décorés de dessins d'enfants. A cause de l'affluence, ils n'ont pu pénétrer le premier jour dans la galerie de la rue Chipka où sont exposés près de six mille dessins et peintures envoyés par des enfants du monde entier. Ils en ont profité pour réaliser à la craie, sur l'asphalte spécialement refait des allées autour de la bibliothèque, des compositions tendres ou naïves. Etonnant spectacle que cette centaine d'enfants agenouillés pour exécuter un dessin, reflet de leur culture, de leur pays, de leurs rêves. Les tigres des Indiens voisinent avec la petite maison de brique avec cheminée et fumée d'un jeune Belge et la forêt asiatique crayonnée par un Vietnamien.

Mais Sofia, devenue selon les responsables bulgares, une « *république multinationale des enfants* » a surtout été pendant dix jours un immense lieu de rencontre entre des centaines d'enfants. Que ce soit à la cité universitaire, dont les logements avaient été spécialement aménagés pour les recevoir, ou dans les rues de la capitale, les groupes de tous les pays tentaient de communiquer entre eux.

« *Enfants, l'avenir vous appartient. Souhaitez qu'il soit beau, pensez noblement à lui et vous prendrez la place qui vous revient dans l'avenir que nous construirez vous-mêmes* », a lancé Mme Ludmila Jivkova, présidente du comité à la culture, à ses hôtes. Au-delà des mots, les efforts faits par le gouvernement bulgare pour la jeunesse dans les domaines de l'éducation, de la santé ou des loisirs, semblent importants. Sans cette volonté et sans la mobilisation souvent enthousiaste de nombreux habitants de Sofia, l'organisation d'un tel rassemblement n'aurait pas été possible.

« *Il est dommage*, déclarait Hervé Bazin, invité d'honneur de cette assemblée, *que parmi les nombreux messages d'amitié reçus ici de chefs d'Etat et même du pape, la France soit curieusement absente.* » Dans ce pays où la culture française joue un rôle important, où la langue française vient immédiatement après le russe dans les langues étrangères étudiées (près de 47 % des élèves la pratiquent), cette absence a été remarquée.

SERGE BOLLOCH.

UN SONDAGE DE « MARIE-CLAIRE »

Pour les trois quarts des femmes la plus belle réussite est celle de la vie familiale

Pour 76 % des femmes « *la plus belle des réussites* » est celle de la vie familiale. C'est ce qu'affirme un sondage réalisé par le magazine *Marie-Claire* pour son numéro de septembre et qui constitue le premier des trois volets d'une enquête sur « Les femmes et la réussite ».

« *C'était peut-être plus simple autrefois*, écrit-on dans *Marie-Claire* en présentant le sondage. *Une femme qui « réussissait sa vie » était une femme qui faisait un beau mariage, avait de beaux enfants et trouvait son épanouissement dans la réussite des autres. Depuis une dizaine d'années, des voix de femmes se sont élevées pour refuser cet idéal de femme douce et effacée. Pour demander que leurs désirs soient pris en compte.* »

Pourtant, si l'on en croit les femmes interrogées pour ce sondage, c'est « *toujours aussi simple qu'autrefois* » : 49 % des femmes pensent que « *faire le bonheur de ceux qui l'entourent* » est pour une femme le plus beau symbole de réussite familiale, 81 % estiment que la réussite sentimentale est « *bien s'entendre avec son mari* », contre 40 % « *vivre un grand amour* ».

Pour 45 % « *être propriétaire de sa maison* » est « *la marque extérieure la plus symbolique de la réussite d'une femme* ». En revanche, les femmes ne rêvent plus de posséder de manteau de vison, ni de devenir des femmes célèbres, 41 % préférant être « *très intelligentes* », et 36 % « *très aimées* ». Enfin, 80 % des femmes continuent d'être certaines que « *le bonheur d'une femme n'est jamais complet si elle n'a pas d'enfant* ».

JUSTICE

A Marseille

MORT SUSPECTE D'UN TRAVESTI

Le parquet de Marseille vient d'ordonner l'autopsie du corps de M. Philippe Lequeux, trente ans, travesti, se livrant à la prostitution dans le quartier du haut de la Canebière, à Marseille, découvert au cours de la nuit du 22 au 23 août dans l'hôtel où il logeait, rue Curiol. La victime gisait à terre, le visage ensanglanté ; elle portait au bras de nombreuses traces de piqûres, et une seringue ayant contenu de la drogue a été retrouvée près de son lit.

La sûreté marseillaise a ouvert une enquête afin de déterminer si M. Lequeux a succombé à un abus de drogue, ou si sa mort est consécutive à un meurtre. Depuis le début de l'année dernière, c'est le troisième travesti marseillais qui succombe dans de pareilles conditions. — *(Corresp.)*

BAGARRES DANS UN BAL DE L'HÉRAULT : UN MORT

Un jeune homme âgé de dix-sept ans, Philippe D..., est décédé et un autre a été grièvement blessé à la suite de coups reçus au cours de rixes qui se sont produites durant les bals de Saint-*Georges*-d'Orques (Hérault), le vendredi 24 et le samedi 25 août dans la soirée. Cinq personnes ont été interpellées, dont l'une, un garçon de dix-sept ans, est à l'origine du décès qui s'est produit durant ces incidents.

● *Mlle Afida Kharida*, la nurse *de la fille du diplomate saoudien* qu'on avait cru enlevée, le 19 août (*le Monde* des 22 et 23 août), a été inculpée pour vol. Elle a été laissée en liberté. Mlle Kharida est accusée d'avoir emporté de l'argent et des bijoux dérobés dans l'appartement de ses patrons avant son départ d'Antibes pour Lille avec la petite fille.

DEUX INCENDIAIRES ARRÊTÉS EN CORSE

Pendant ce week-end, des Canadair et des centaines de pompiers ont été mobilisés pour lutter contre plusieurs incendies dans le sud de la France. Dimanche après-midi 26 août, le mistral a réactivé un feu qu'on croyait maîtrisé la veille à Luceron et un foyer au mont Agel près de Roquebrune. La base militaire du mont Agel et les stations émettrices du R.M.C. et T.D.F. sur lequel elles sont implantées ont été momentanément menacées. Ces incendies, qui ont nécessité l'intervention de plusieurs Canadair, et environ cent cinquante sapeurs-pompiers, ont détruit 800 hectares de garrigues. Dans le Var, deux incendies se sont déclarés à Six-Fours et près de Toulon. Là encore, les Canadair sont intervenus. Un autre foyer de la forêt du Don a détruit 50 hectares.

Un incendiaire présumé, mineur, a été arrêté ce week-end, et déféré au parquet de Nice (Alpes-Maritimes), qui se refusait, ce lundi matin 27 août, à donner d'autres informations.

En Haute-Corse, vingt-deux incendies ont été maîtrisés, avec l'aide des Canadair, malgré un violent mistral. Deux exploitants agricoles, MM. François et Alexandre Sinestra, vingt-trois et vingt-neuf ans, ont été interpellés vendredi 24 août par les gendarmes de Belgodère et de Saint-Florent (Haute-Corse). Ils ont reconnu avoir tiré des fusées de détresse qui ont provoqué un feu de maquis, près de l'Ile-Rousse.

● *M. Jean Bonhomme*, député (R.P.R.) du Tarn-et-Garonne, commentant la déclaration de M. Gaston Defferre lors des obsèques des deux pompiers morts en combattant un incendie de forêt (*le Monde* du 24 août), a estimé, jeudi 23 août, que le maire de Marseille « *n'arrive pas à contrôler sa passion partisane* ». M. Bonhomme, qui est aussi maire de Caussade, localité dont est originaire un des marins-pompiers, Michel Albarel, a ajouté : « *Il apparaît que le maire de Marseille dépasse en matière d'impudence et d'imprudence politicienne les records enregistrés à ce jour.* »

FAITS DIVERS

● *Un café saccagé à Saint-Cyr-sur-Mer.* — Le café *le Mirador*, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var), a été saccagé, dans la nuit du samedi 25 au dimanche 26 août, par quinze jeunes gens armés de barres de fer, dont les voitures étaient immatriculées dans les Bouches-du-Rhône. Une altercation survenue plusieurs heures auparavant dans l'établissement expliquerait cette expédition punitive.

● *Un début d'incendie*, maîtrisé en moins d'une heure, a éclaté, pour une raison inconnue, le vendredi 24 août sur le chantier de la future centrale du Tricastin, situé à la limite de la Drôme et du Vaucluse.

CATASTROPHES

● *Naufrages en Indonésie : cent morts et disparus.* — Soixante et onze personnes ont péri et vingt-neuf disparu pendant le dernier week-end au cours de trois naufrages dans la mer de Java. L'accident le plus grave a eu lieu à Tuban, à l'est de Java, où un bateau ayant à son bord soixante-huit personnes qui célébraient le nouvel an musulman, en faisant une croisière en haute mer, a été pris dans une tempête. Quarante-huit passagers ont trouvé la mort et vingt sont portés disparus. — *(A.F.P.)*

MÉDECINE

VINGT PERSONNES SONT ATTEINTES DE CHOLÉRA EN ESPAGNE

Madrid *(A.F.P.)*. — Une vingtaine de cas de choléra ont été enregistrés en Espagne, dans les provinces de Barcelone et de Malaga. Aucun des malades, précise-t-on de source médicale, ne se trouverait dans un état grave.

A Malaga, le directeur de l'hôpital civil a déclaré que « *certaines personnes ont été hospitalisées en état de choc, mais que l'évolution de la maladie a été normale et que leur état est satisfaisant* ». Le gouverneur civil de la province de Barcelone a précisé que les dix personnes atteintes du choléra étaient hors de danger.

L'alerte sanitaire a été déclenchée en Espagne depuis huit jours, après l'identification du premier cas. Des mesures de sécurité ont été prises au niveau de l'irrigation et de la consommation des eaux.

A Barcelone, on estime de source bien informée que l'origine de cette épidémie serait due à la visite de Marocains porteurs du germe. Selon les mêmes sources, une épidémie de choléra qui n'aurait pas été déclarée à l'Organisation mondiale de la santé, sévirait au Maroc.



DÉFENSE

LE DÉBAT SUR L'INTÉGRATION MILITAIRE FRANCO-ALLEMANDE

Deux réactions allemandes

Dans son numéro du samedi 25 août le quotidien ouest-allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung* commente les propos de M. Alexandre Sanguinetti et du général Buis, parus dans le *Nouvel Observateur*, prônant une intégration militaire franco-allemande

Dans cette affaire, estime le chroniqueur militaire du quotidien ouest-allemand : « *L'Elysée ne doit pas être tout à fait innocent* », même si « *de telles idées ne sont pas introduites dans la discussionp ar le gouvernement.* » Mais, poursuit le quotidien allemand, il s'agit de « *réagir avec sérénité à de telles requêtes (...) Nous devrions peser avec minutie ce qui est et n'est pas acceptable dans la stratégie qui nous est offerte (...). A Paris, on se défie de l'allié américain. Peut-être Américains et Français devraient-ils, pour cette raison, d'abord se rapprocher avant de nous rapprocher* ». En effet, conclut le journal, « *une conséquence possible du revirement des conceptions françaises, à savoir une nouvelle fissure du camp atlantique, doit être empêchée* ».

Autre réaction allemande, celle de M. Karsten Voigt, député S.P.P. Interrogé par *le Nouvel Observateur*, le député rappelle : « *Le parti social-démocrate allemand ne veut pas que l'Allemagne de l'Ouest devienne une puissance nucléaire militaire, que ce soit avec l'aide de la France ou l'aide d'un autre pays.* » Mais il ajoute : « *Je pense qu'une coopération plus étroite entre la France et l'Allemagne, dans le domaine de l'armement [conventionnel] et du contrôle des armements, serait certainement une chose positive. Cette coopération est un élément nécessaire de la défense européenne, mais elle ne doit pas être dirigée contre des tiers.* »

Dans la presse française

L'Humanité qui s'était déjà opposée aux propositions de M. Sanguinetti et du général Buis fait une courte revue de presse sur ce sujet dans son numéro du 27 août. Le journal communiste commente les propos de la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* qui « *se félicite*, dit-il *des déclarations des responsables militaires français en faveur de la mise en commun de la force de frappe de notre pays* ». « *On est passé*, souligne *l'Humanité*, reprenant un article publié lundi matin par *le Point, de propos discrets de velléités camouflées à une véritable campagne prônant ouvertement le partage de notre force de frappe et l'abandon de notre indépendance* ».

L'hebdomadaire parisien affirme, en effet, que « *dans certains milieux proches du R.P.R. de Jacques Chirac, on chuchote (...) que les prises de position d'Alexandre Sanguinetti avaient été approuvées à l'avance par l'Elysée* ». Dans son enquête, *Le Point*, qui rappelle que nombre de projets de défense européenne n'ont jamais vu le jour, rapporte qu'il ne faut pas s'étonner de l'indifférence de Bonn commentée en ces termes par un haut fonctionnaire : « *Notre sécurité est dans l'OTAN et pas ailleurs (...) les Soviétiques ne nous laisseraient pas faire.* » Même ton à Washington où des experts américains auraient dit, selon *Le Point*, « *Tout cela manque de sérieux.* » Encore que, conclut l'hebdomadaire parisien, rapportant les propos d'un spécialiste allemand, « *les traités ne sont pas éternels. Et l'on ne sait jamais, si les Américains nous lâchent, nous pouvons être un jour contraints de nous doter de l'arme nucléaire.* »

L'ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PARIS

M. Jacques Chirac : seule une défense vraiment indépendante...

Les cérémonies prévues samedi 25 août pour célébrer le 35e anniversaire de la libération de Paris ont eu lieu, en fin d'après-midi place de l'Hôtel-de-Ville, sous une pluie battante. Cependant, plusieurs centaines de personnes s'étaient massées derrière les barrières métalliques qui cernaient la place et ont assisté au défilé militaire auquel participaient une compagnie du 501e régiment de chars de combats, des détachements des pompiers de Paris et des gardiens de la paix, accompagnés par la musique de la Garde républicaine et celle des gardiens de la paix.

Après avoir passé les troupes en revue, M. Maurice Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants — qui présidait la cérémonie — a remis au maire de Paris, M. Jacques Chirac, le fanion de la 2e division blindée.

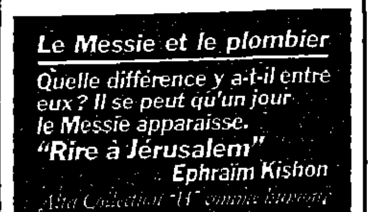
Au premier rang de la tribune officielle, était assis aux côtés de Mme Leclerc de Hauteclocque, veuve du Maréchal, M. Georges Bidault, qui fut, après Jean Moulin, le président du conseil national de la Résistance. Plusieurs ambassadeurs de pays alliés étaient également présents.

En raison de la pluie, c'est dans les salons de l'Hôtel de Ville et non depuis un podium sur la place, comme initialement prévu, que M. Chirac a prononcé l'allocution célébrant ce trente-cinquième anniversaire.

Dans son discours, le maire de la capitale a rendu un vibrant hommage aux « *patriotes qui ont combattu pour la libération de Paris, au premier rang desquels s'est illustré le colonel Rol-Tanguy* ». M. Chirac a rappelé également que c'est Georges Bidault qui lança au nom de la Résistance intérieure « *l'appel au soulèvement général diffusé à tout Paris* » et que c'est lui qui accueillit le général de Gaulle à l'Hôtel de Ville.

Considérant que « *de nouveau des nuages obscurcissent l'horizon* », le maire de Paris a déclaré : « *Cette volonté d'indépendance qui, pendant la guerre, fut l'âme de la Résistance française et de son chef le général de Gaulle, doit aujourd'hui plus que jamais demeurer notre préoccupation maîtresse. Notamment dans le domaine de la défense, car seule une défense vraiment libre et indépendante peut être la garantie de la maîtrise de notre destin en tant que nation souveraine.* »

● *Seize mille réservistes appartenant aux cinq dernières classes* (1954 à 1959) dépendant des bureaux de recrutement de Saint-Malo et de Lyon seront mobilisés pendant quatre jours, au mois de septembre, pour une période militaire qu'ils effectueront en Bretagne et dans le Var.



HISTOIRE

Il y a quarante ans, la guerre

(Suite de la première page.)

Il est donc exact que le traité de Versailles pouvait ouvrir la voie à la guerre, mais au lendemain de 1919, et non en 1939, parce que, en 1939, le traité de Versailles a cessé d'exister : les réparations dues par l'Allemagne, la limitation de ses armements, la démilitarisation de la Rhénanie, l'indépendance de l'Autriche, ont été abolies ; outre le retour de l'Alsace-Lorraine à la France (2), il ne restait plus du traité que l'indépendance de la ville libre de Dantzig et le « corridor polonais » en terre allemande, c'est-à-dire les points les plus discutables : certes, l'intransigeance de la Pologne à leur sujet rendait une solution difficile, mais pas impossible pacifiquement, car personne en France ou en Grande-Bretagne ne voulait « *mourir pour Dantzig* ».

Mais Hitler, après des simulacres de négociations, avait préféré donner la parole aux armes. C'est que, en fait, dans sa pensée comme dans son comportement, le combat contre le diktat de Versailles *était* bien dépassé ; la région des Sudètes annexée après les accords de Munich, l'occupation de la Bohème et la vassalisation de la Slovaquie en violation de ces mêmes accords, alors que l'encre en était tout juste séchée, avaient été déjà autant d'affirmations d'un impérialisme dévorateur de territoires sans rapport avec les traités de 1919. Ceux-ci servent encore de prétexte à l'invasion de la Pologne, mais l'objectif qu'il recherche, Hitler l'a cyniquement révélé le 23 mai 1939 : ce qui était en jeu, ce n'était pas Dantzig, mais l' « *espace vital du Reich à l'Est* », un espace vital auquel n'était fixée aucune limite.

L'importance de la crise mondiale n'est pas plus niable que celle du traité de Versailles, du moins en ce qui concerne l'accès de Hitler au pouvoir : les troupes qu'il a recrutées parmi les six millions de chômeurs, la pénétration de sa démagogie sociale dans une population appauvrie et sans espoir, ont joué un rôle aussi grand que les funestes divisions de ses adversaires ; que la guerre en ait résulté nécessairement est une autre question. Les puissances démocratiques ont cherché une solution à la crise dans la reprise de la production et du commerce international ; elles ont réduit les dépenses improductives, à commencer par celles des armements ; c'est ce qu'a fait, en France, le gouvernement d' « *Union nationale* » en 1934, avant que le Front populaire ne recherchât la « relance » par des mesures sociales ; en Grande-Bretagne, le souci majeur d'atténuer les querelles internationales a été à l'origine tant d'un désarmement durable que de la politique indulgente, dite d' « apaisement » — il vaudrait mieux dire d'aveuglement — à l'égard des revendications hitlériennes ; les Etats-Unis se sont isolés et protégés par un arsenal de lois contre toute possibilité de participation à une guerre européenne. Seule l'Allemagne nazie — et à un degré moindre l'Italie mussolinienne et la clique militaire japonaise — a vu, dans la crise, dont la cause première a été dénoncée par elle dans le traité de Versailles, une occasion de proclamer plus fortement ses revendications territoriales ; seule, elle a redonné artificiellement un élan à la production par des investissements massifs dans la fabrication des armes, à laquelle, entre 1934 et 1937, elle a attribué autant de crédits que les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France réunis. Ce n'est plus l'égalité que recherche Hitler, c'est la supériorité sur des adversaires éventuels. Il en dira crûment le pourquoi à ses proches collaborateurs : il n'attendra pas que ses adversaires aient rattrappé leur retard (3).

La crise mondiale a donné un second souffle à la volonté agressive d'Hitler ; elle ne l'a pas provoquée.

Hitler : des propos ambigus, mais des objectifs bien précis

La pensée de Hitler n'est jamais rationnelle, elle est parfois délirante, toujours verbeuse, souvent contradictoire ; naturellement, il se gardait bien de révéler publiquement ses intentions profondes. Pour « la galerie », il a trouvé des accents pathétiques pour vanter les bienfaits de la paix, émus pour affirmer la blancheur de son âme, compatissants pour évoquer les souffrances des combattants. Il a pris un soin constant à se défendre d'avoir voulu la guerre et à accuser les démocraties de l'avoir attaqué ; il s'efforcera sans succès d'en obtenir l'aveu du gouvernement de Vichy (4). Mais ses confidences en privé lorsqu'il est devenu chancelier, rejoignent singulièrement ses discours ou ses écrits lorsqu'il exposait son programme de chef de parti ; il y a là une belle continuité de sa pensée pendant près de vingt ans (5). Comme des leitmotive, reviennent constamment : l'éloge de la violence et de la guerre, le mythe de la supériorité raciale, la nécessité de l'espace vital, le rêve d'un « Grand Reich » pour mille ans, et la nécessité de réaliser ses objectifs quand il est en pleine possession de ses moyens. Les exemples abondent, on n'a que l'embarras du choix ; il déclarera à l'ambassadeur anglais Henderson : « *Plutôt faire la guerre à cinquante ans qu'à soixante-cinq.* » Le point culminant est atteint lorsque, le 5 novembre 1937, décidé à passer à l'action, il révèle ses plans à ses généraux : « *Il n'y a que la violence qui puisse apporter une solution au problème allemand... Le monde se renforce chaque année. C'est pendant que les autres se barricadent qu'il faut passer à l'offensive.* »

Cette même continuité, cette fixité des vues, se lit, également et surtout, dans le comportement de Hitler devenu maître de l'Allemagne ; tout tend au même but : la mobilisation de toutes les forces pour la guerre, et la victoire.

C'est le cas du renforcement du front intérieur : l'opposition est bâillonnée, discréditée, internée ; la presse muselée est dirigée ; la population encadrée et enflammée par une propagande insidieuse et habile ; les adversaires extérieurs ridiculisés ; le juif dénoncé comme un bouc émissaire ; la jeunesse fanatisée ; les composantes du corps social disciplinées : dans un climat d'hystérie collective, la nation allemande devra faire front derrière son Führer quand celui-ci déterrera la hache de la guerre.

C'est le cas de l'économie de guerre, instaurée dans le temps de paix par : des expédients financiers à la limite de l'escroquerie, la diminution des importations, la recherche de l'autarcie par des accords de troc et la fabrication des ersatz, la constitution de stocks, la planification de la production, etc.

Il est vrai que, en septembre 1939, l'économie allemande n'est pas en état de supporter une guerre longue ; Hitler le sait, et il en prend cependant le risque, car il compte bien ne livrer que des guerres courtes, des « guerres-éclairs », contre des adversaires désunis, à chacun desquels l'Allemagne imposera sa supériorité momentanée — c'est le combat des Horaces contre les Curiaces — et il y réussira jusqu'en 1942. C'est pourquoi, tandis que les stratèges franco-anglais ne pensent qu'à organiser la défensive, l'armée allemande a été reformée dans un esprit résolument offensif, avec le bélier irrésistible que constitueront les chars et les avions associés dans les divisions blindées.

Certes, dans toute cette construction, il y a des ratés ; il faut faire aussi la part de la propagande. Hitler aimerait évidemment mieux amener ses adversaires à lui céder ce qu'il réclame, sans combat.. Ce « visionnaire opportuniste » a parfois hésité dans l'orientation de son action : attaquerait-il à l'ouest ou à l'est ; avec ou contre l'Angleterre ? Mais, au-delà des décisions parfois contradictoires que lui a dictées l 'opportunité, apparaît la logique du plan qui a conduit à l'isolement de la Pologne : sécurité à l'ouest par la remilitarisation de la Rhénanie, la renonciation « solennelle » à l'Alsace-Lorraine, la non-construction d'une grande flotte de combat, la ligne Siegfried ; sécurité au sud par l'accord avec Mussolini, l'annexion de l'Autriche et le démantèlement de la Tchécoslovaquie ; sécurité à l'est par le pacte Ribbentrop-Molotov, en contradiction avec vingt ans d'antibolchevisme forcené. Il ne restait plus qu'à lancer quelques Panzerdivisionen dans la plaine polonaise pour parachever la tâche.

Et les autres ?

Bien sûr, les responsabilités sont partagées Responsabilité de Mussolini, qui a laissé annexer l'Autriche au Reich et qui, jusqu'au dernier moment, a promis son concours à Hitler. Responsabilité de Staline, qui n'a pas compris la véritable nature du nazisme, qui a facilité la montée au pouvoir des nazis par ses directives anti-socialistes aux communistes allemands et qui, en donnant le feu vert à Hitler pour écraser la Pologne, a fait que la guerre a éclaté en 1939 (6). Responsabilités des démocraties occidentales, pacifiques à tout prix, qui ont minimisé le péril hitlérien et qui n'ont pas su s'unir à temps contre lui — comme elles auraient pu le faire, avec un succès très probable, lors de la remilitarisation de la Rhénanie en mars 1936.

Mais la décision, c'est Hitler qui l'a prise, et lui seul ; il l'a prise même après que Mussolini se fut dérobé, et en toute connaissance de la volonté déclarée de la France et de la Grande-Bretagne de soutenir la Pologne, leur alliée. Il n'existe pas de situation grosse d'une guerre fatale, comme éclatant d'elle-même. Mais il existe des dirigeants de peuples qui estiment que la guerre est nécessaire à l'accomplissement de leurs desseins ; Hitler était de ceux-là. Bien sûr, il n'a pas « programmé » toute la guerre ; il s'est trouvé par la suite dans des situations qu'il n'avait pas désirées. Mais il avait tellement joué avec le risque de conflit qu'il ne pouvait pas ne pas être amené, un jour, à rencontrer une opposition résolue, donc armée. Pour que cela ne se produisit pas, il aurait fallu, ou que ses adversaires s'inclinent devant la volonté d'Hitler, ou que celui-ci renonce à ses objectifs. Aucune de ces éventualités ne se produisant, il restait à savoir seulement quand la guerre élaterait, quelle forme elle prendrait et contre qui l'Allemagne aurait à combattre. Le 1er septembre 1939, Hitler a répondu à toutes ces questions.

HENRI MICHEL.

(2) L'Alsace-Lorraine étant le fruit du « diktat » allemand imposé à la *France* en 1871, il était difficile à Hitler de la revendiquer au nom du droit : la défaite de la France le libérera de cette contradiction.

(3) Cf. le « memorandum Hossbach » inséré au début du premier tome de la publication des « documents diplomatiques allemands ».

(4) Cf. note *le Procès de Riom*. Albin Michel, 1979.

(5) Qu'elle soit exprimée dans *Mein Kampf*, les confidences à Rauschning, les « propos de table », la correspondance avec Mussolini, les réunions de travail, etc.

(6) Cf. J.E. Mc Sherry, *Staline, Hitler and Europe*. Washington, 1968.

Prochain article :

UNE NATION FRANÇAISE PACIFIQUE

L'hebdomadaire du P.C.F. exprime des réserves sur le pacte germano-soviétique

« *France nouvelle* », hebdomadaire du P.C.F., consacre un article de Roger Bourderon au pacte germano-soviétique.

Après avoir souligné que « *les dirigeants soviétiques avaient déduit des accords de Munich — dont l'U.R.S.S. avait été exclue — que les Anglo-Français cherchaient à détourner contre leur pays l'agressivité hitlérienne* », l'article évoque les conventions militaires engagées à Moscou entre les Soviétiques, les Français et les Anglais. Sans doute le ministre de la défense soviétique « *se heurta-t-il à une certaine incrédulité de la part de leurs partenaires, des Anglais surtout, persuadés que l'armée soviétique n'existait plus, depuis les procès de 1937 qui avaient conduit à l'exécution du maréchal Toukhatcherski et de sept généraux, et qui avaient été suivis d'une sanglante répression qui avait frappé des milliers d'officiers et porté effectivement un coup sévère à cette armée rouge dont Toukhatchevski avait été l'un des modernisateurs. Mais, en l'occurrence, Vorochilov n'en développait pas moins devant les Franco-Anglais des projets précis d'intervention soviétique en cas d'intervention commune. Eux-mêmes très inquiets des menaces hitlériennes contre la Pologne, ils s'efforcèrent d'obtenir un accord égal pour tous* ».

Roger Bourderon se demande ensuite si l'U.R.S.S. a bien exploré « *jusqu'au bout toutes les possibilités que pouvait offrir la détermination plus grande des Français au cours des pourparlers militaires, et qui se traduisit par des pressions de Daladier sur la Pologne pour que celle-ci accepte le passage de l'armée rouge sur son territoire* ».

Après avoir ainsi laissé entendre que les pourparlers auraient pu aboutir et que le pacte n'était pas inévitable, Roger Bourderon en évoque, pour les déplorer, « *les conséquences graves pour le mouvement communiste international* ». Dans un long paragraphe, il reproche en fait à Staline d'avoir, au nom d'une stratégie globale de l'Internationale, obligé les partis communistes à servir « *les intérêts immédiats de l'Etat soviétique* ».

« *... Le poids, grandissant jusqu'à être décisif, qu'avaient pris Staline et le parti communiste soviétique sur l'Internationale communiste conduisit celle-ci à tirer du pacte — qui n'était rien d'autre qu'un acte d'Etat à Etat — des analyses stratégiques que n'impliquait nullement la neutralité soviétique dans le conflit déclenché par l'attaque de Hitler contre la Pologne : la guerre était définie selon la définition classique de la guerre impérialiste « des deux côtés », donc « injuste », ce qui impliquait pour les partis communistes des pays capitalistes en guerre la lutte prioritaire contre leurs propres impérialismes. C'était appliquer des schémas antérieurs à une situation nouvelle, inédite. Car, si la guerre était bien un affrontement interimpérialiste — et les tentatives de solution munichoise de la question polonaise le montrent, comme la drôle de guerre, — elle présentait également dès le départ des caractères de défense nationale, face à un impérialisme fascite : l'Allemagne nazie était bel et bien l'agresseur, France et Angleterre étaient fondées à secourir la Pologne, et, même si elle n'est pas suivie d'effets — puisque l'armée française ne bouge pas avant que Hitler n'écrase la Pologne, — la déclaration de guerre, le 3 septembre, marquait une rupture avec la politique antérieure. En faisant ainsi coïncider sans médiation les intérêts immédiats de l'Etat soviétique et ceux du mouvement communiste — et ouvrier — international et en définissant une stratégie globale pour tous, l'Internationale ne tenait pas compte des spécificités nationales des luttes de chacun des partis communistes : d'où les contradictions qui se manifestent entre l'acceptation de la stratégie de l'Internationale et l'antifascisme militant inclus dans une réalité nationale donnée, entre l'attachement à l'Union soviétique et la recherche d'une politique liée aux caractéristiques de la vie nationale. L'analyse unilatérale de l'Internationale le montre : au moment où se déclenche la seconde guerre mondiale, la définition d'une stratégie et d'une ligne globales valables et applicables pour chacun des détachements du mouvement communiste ne correspondait plus aux nécessités des luttes dans chaque nation.* »

CORRESPONDANCE

Cap sur les Kerguelen

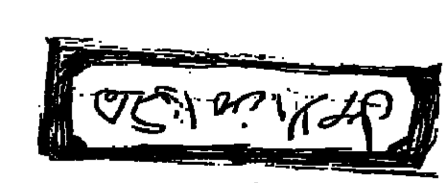
La désastreuse expédition de 1928

*Après l'article intitulé « Cap sur les Kerguelen » (*le Monde *du 17 août, Me Marcelle Kraemer-Bach, avocat honoraire, nous apporte les précisions suivantes :*

C'est dès 1928 que la société La Langouste française affrète un navire, l'*Austral*, y rassemble des hommes, recrutés en majorité en Bretagne, auxquels devaient plus tard se joindre des indigènes, sous la direction de M. Presse, afin d'organiser à l'île Saint-Paul, dans les Kerguelen, la pêche et la conservation des langoustes. Hélas ! mal préparée par la compagnie, l'expédition fut désastreuse.

Aucune installation n'avait été efectuée au préalable. Les baraques de fortune ne tinrent pas longtemps contre les tempêtes, de même que l'unique antenne de T.S.F. L'alimentation, sur un rocher dépourvu de végétation et d'eau, fut si défectueuse qu'une épidémie de scorbut décima, à une cadence vertigineuse, les hommes totalement isolés, dépourvus de tout secours médical.

Lorsque furent rapatriés enfin les quelques survivants, ils portèrent plainte. La compagnie, qui n'avait songé qu'à ses gains sans se préoccuper de la vie et de la santé du personnel, fut condamnée lourdement pour ses négligences et sa carence criminelles.



Le Monde

sports

CYCLISME

LES CHAMPIONNATS DU MONDE SUR ROUTE

Une tache sur le maillot arc-en-ciel de Raas

Bernard Hinault a raté le rendez-vous de Valkenburg, perdant un championnat du monde dont il était l'un des favoris et qu'il avait sans doute les moyens de gagner. Comme Moser et Saronni, les autres candidats à la victoire, il s'est laissé prendre au piège d'une échappée de dernière heure qui a permis au Néerlandais Jan Raas de conquérir, dimanche 26 août, au cœur des Pays-Bas, le maillot arc-en-ciel des routiers professionnels.

Cette échappée décisive, déclenchée à quelque 25 kilomètres du but, comprenait également l'Italien Battaglin, l'Allemand Thurau, le Belge Willems, le Norvégien Knudsen, Henk Lubberding, un équipier du vainqueur, ainsi que deux français, Jean-René Bernaudeau et André Chalmel. Elle *s'assura la maîtrise du terrain en* reléguant presque aussitôt le peloton à plus de deux minutes, mais il était évident qu'elle constituait une mauvaise opération pour les « tricolores », manifestement moins rapides que leurs adversaires.

Chalmel ne l'ignorait pas, et il tenta l'impossible en attaquant sur les pentes du Cauberg, alors qu'il ne restait plus que 2 kilomètres à parcourir. Il ne devait être rejoint qu'à 100 mètres de la ligne d'arrivée. A cet endroit, Battaglin fut victime d'une chute ; quant à Dietrich Thurau, il commit l'erreur de lancer le sprint, un sprint au cours duquel Raas se montra à la fois le plus fort et le plus habile.

Le résultat de Valkenburg n'a pas surpris les observateurs du cyclisme. Il confirme les vastes possibilités d'un athlète de talent *dont ils avaient déjà apprécié les* qualités de finisseur, notamment à l'occasion de Milan-San-Remo

De notre envoyé spécial

et du Tour des Flandres. Ce coureur à lunettes, formé à l'école de Peter Post, est un puncheur agressif qui ajoute la clairvoyance et l'adresse aux qualités physiques. On déplore que la victoire *qu'il vient d'obtenir devant son* public, dans l'épreuve la plus prestigieuse qui soit, ait été ternie par des irrégularités, le futur champion du monde ayant reçu un avertissement des commissaires pour avoir été poussé par ses équipiers durant les premières heures de course.

Les incidents qui se sont produits en la circonstance et qui ont scandalisé Eddy Merckx, venu en spectateur, sont d'autant plus regrettables que Raas, en valeur absolue, était parfaitement digne du titre qu'il a remporté. Tenu pour l'une des meilleures individualités — sinon la meilleure — de cette compétition difficile, il appartenait à une équipe solide autant qu'homogène, réunissant, il faut le préciser, les principales vedettes du puissant groupe Raleigh. Les Néerlandais, du reste, ont appliqué d'un bout à l'autre les consignes dictées par l'esprit de corps, parfois même avec un zèle excessif, et Raas a trouvé en Lubberding un auxiliaire qui participa efficacement *à sa réussite.*

Toutes les formations ne présentaient pas une cohésion équivalente, tant s'en faut. Prisonniers d'un peloton passif qui a concédé quatre minutes en vingt *kilomètres, Moser et Saronni,* les leaders de la sélection italienne ont payé leur antagonisme. Déjà en 1948 sur le même circuit de Valkenburg, Coppi et Bartali, les frères ennemis de la Squadra avaient abandonné, alors qu'ils accusaient un retard considérable.

Ces défaites techniques s'inscrivent dans le droit fil du championnat du monde disputé selon la formule des équipes nationales, qui prétend associer l'espace d'un jour des adversaires irréductibles ou opposer au contraire des alliés naturels. Le Belge Marc de Meyer a refusé le système et il n'a pas pris le départ. Moser et Saronni, eux, se sont consciencieusement *neutralisés avec l'excuse,* il est vrai, de protéger la fugue de leur compatriote Battaglin.

L'équipe de France qui a réalisé son unité sous la direction de Richard Marillier et de Jacques *Anquetil s'est comportée de façon* satisfaisante. Elle a joué, grâce à Duclos-Lassalle, Chassang, Vallet, Chalmel et Bernaudeau le rôle offensif qui convenait pour favoriser les desseins de Bernard Hinault. Malheureusement, le vainqueur du Tour a été handicapé par une crevaison en fin de parcours, après avoir subi les effets d'un étroit marquage. Il a laissé une bonne impression, et méritait beaucoup mieux qu'une modeste place de vingt-et-unième.

JACQUES AUGENDRE.

Cyrille Guimard : « UN TITRE USURPÉ »

« Raas porte le maillot arc-en-ciel, mais il n'en est pas digne », a déclaré Cyrille Guimard, directeur sportif de Chalmel, Bernaudeau et Bernard Hinault. *« Les poussettes, dont il a bénéficié, justifiaient largement sa mise hors course. L'avertissement qu'il a reçu n'a pas grande signification. »* L'opinion est partagée par Eddy Merckx, qui fut trois fois champion du monde et qui laisse le souvenir d'un champion exemplaire à tous égards.

AUTOMOBILISME

APRÈS LE GRAND PRIX DES PAYS-BAS

Le titre se joue désormais entre Scheckter, Laffite et Villeneuve

Amsterdam. — Vainqueur, le 29 juillet du Grand Prix de la République fédérale d'Allemagne, le 12 août du Grand Prix d'Autriche, l'Australien Alan Jones (Williams) a remporté, diman- 26 août, à Zandvoort, le Grand Prix des Pays-Bas. C'est donc le troisième succès consécutif de Jones, et c'est aussi la quatrième victoire d'affilée de son constructeur Williams, le coéquipier de Jones, Regazzoni, ayant enlevé, le 14 juillet, à Silverstone, le Grand Prix de Grande-Bretagne. Il faut remonter à 1970 (Lotus) pour trouver trace d'une telle réussite.

Pour la conquête du titre de champion du monde, il n'a servi à rien à Alan Jones d'avoir gagné à Zandvoort son troisième Grand Prix de l'année. Du reste, gagnerait-il les trois dernières épreuves — Italie, Canada, Etats-Unis côte est, — portant dans cette hypothèse son palmarès de 1979 à six victoires, il serait quand même éliminé de la course au titre par les particularités d'un règlement conçu en dépit du bon sens. Ses auteurs ont en effet décidé que ne seraient pris en compte cette année que les quatre meilleurs résultats dans chacune des deux parties distinctes du championnat, de sorte que ceux qui n'ont pas eu la chance, comme les pilotes de Ligier et de Ferrari, de disposer, dès le mois de janvier, de voitures compétitives et de marquer immédiatement des points, sont définitivement pénalisés. De ce fait, après Zandvoort, trois pilotes seulement sont encore en compétition pour succéder à l'Américain Mario Andretti, champion en 1978. Il s'agit de Jody Scheckter (44 points), de Jacques Laffite (36 points) et de Gilles Villeneuve (32 points).

Jody Scheckter (Ferrari) et Jacques Laffite (Ligier) ne se quittent décidément pas, l'un suivant 'lautre comme son ombre. Dans les deux courses précédentes, en République fédérale d'Allemagne et en Autriche, Laffite s'était classé deux fois troisième, et Scheckter deux fois quatrième. A Zandvoort, Scheckter a pris la deuxième place, et Laffite la troisième, prolongeant ainsi le suspense pour l'attribution du titre mondial. Par la complexité du règlement, ce n'est cependant pas, malgré les apparences arithmétiques, un réel écart de huit points qui sépare les deux pilotes, car Scheckter a désormais marqué ses quatre résultats dans la deuxième partie de la saison, alors que Laffite, pour sa part, n'en a inscrit que trois.

Dans la prochaine épreuve, et

De notre envoyé spécial

pourvu que son classement le lui autorise (1), Jody Scheckter devra faire un choix et éventuellement retrancher son plus mauvais résultat, par exemple, les deux points qui lui sont revenus en Grande-Bretagne. Ce n'est pas le cas de Laffite, et encore moins celui d ucoéquipier de Scheckter chez Ferrari, le Québécois Villeneuve, crédité de deux résultats seulement depuis la mi-saison. Toutes ces subtilités ne concourent pas à rendre du premier coup compréhensible la course au titre, et il est, semble-t-il, nécessaire d'entrer dans le détail pour mieux faire ressortir les chances qui restent respectivement à Scheckter, Laffite et Villeneuve.

Malgré les apparences, le héros du Grand Prix des Pays-Bas n'a pas été Alan Jones. La grande surprise est venue de Villeneuve, dont les temps, aux essais — la sixième performance à plus d'une seconde et demie de Jones, — ne laissaient pas entrevoir un tel potentiel pour sa Ferrari. Villeneuve a dépassé Jones au onzième des soixante-quinze tours de la course, et c'est seulement au quarante-sixième tour que Jones a pu reprendre l'avantage après que Villeneuve, à la limite de ses possibilités et de l'adhérence de sa voiture, eut effectué trois tête-à-queue extrêmement spectaculaires.

Revenu en piste, le Québécois perdait peu après toutes ses chances après le dégonflement puis l'éclatement d'un pneu dont le mauvais état est sans doute à l'origine de son ballet de tête-à-queue. A tous égards, Ville*neuve est la grande victime du* Grand Prix des Pays-Bas, et il aurait pris la meilleure option possible sur le titre mondial s'il n'avait été éliminé par des ennuis de pneus qui ont aussi provoqué la destruction des suspensions et de la transmission de sa Ferrari au cours du tour pittoresque qu'il a bouclé au ralenti pour rentrer au stand.

Les trois pilotes français les mieux placés à Zandvoort ont connu beaucoup d'ennuis avant ou pendant la course. Auteur du meilleur temps des essais, René Arnoux (Renault) a été immédiatement éliminé, suspension endommagée, par le Suisse Regazzoni (Williams), lui-même contraint à l'abandon, roue arrachée, et Jean-Pierre Jabouille (Renault) n'a pas dépassé le vingt-sixième tour, en panne d'embrayage.

Le seul à avoir sauvé ce qui pouvait l'être est Jacques Laffite, forcé de prendre le départ sur sa voiture de réserve préparée à la va-vite, sa voiture habituelle ne donnant pas satisfaction. Se classer troisième dans ces conditions *relève de l'exploit, et chacun* l'a bien ressenti à Zandvoort au terme de la course la plus difficile de l'année au plan mécanique. Sept voitures seulement sur vingt-quatre ont franchi la ligne d'arrivée.

FRANÇOIS JANIN.

(1) Les six premiers dans une épreuve de championnat du monde marquent respectivement 9, 6, 4, 3, 2 et 1 points.

ATHLÉTISME

LA COUPE DU MONDE A MONTRÉAL

Un feu d'artifice américain

Montréal. — Quelque cent vingt mille personnes avaient assisté, en 1977, à Dusseldorf, à la première Coupe du monde d'athlétisme. Ces 24, 25 et 26 août, la seconde édition de cette confrontation n'a guère attiré plus de soixante mille spectateurs au total dans le stade olympique de Montréal, en dépit des exhortations *de la presse locale, qui n'a pas hésité à traiter* les abstentionnistes de « nouilles ».

A la décharge du public canadien, il faut dire que le spectacle sportif était surtout dans les rues de la ville ce week-end : deux superbes marathons, l'un samedi, pour la masse, avec quelque dix mille participants, l'autre dimanche, pour l'élite, avec un nouvel Ethiopien, Kebedz Balcha, à l'arrivée. De plus, si la formule de la Coupe du monde répond à un louable souci de promouvoir l'athlétisme afri*cain et asiatique en confrontant des sélections* continentales aux géants américains, soviétiques et allemands de l'Est, le déséquilibre des forces en présence est souvent trop fort pour soutenir l'intérêt. Par exemple, au lancer du disque, le recordman du monde Wolfgang Schmidt a lancé au-delà des 65 mètres, tandis que le Tunisien Ben Hassine et le Japonais Kawasaki n'ont pas dépassé les 53 mètres, une mauvaise performance junior.

Afin de pallier ces inconvénients, la Fédération internationale d'athlétisme a décidé, à Montréal, d'organiser à partir de 1983 des championnats du monde l'année précédant les Jeux olympiques, la Coupe du monde étant *maintenue* l'année suivant ces Jeux.

Reste qu'il n'était pas complètement vain de mettre en présence les meilleurs athlètes des cinq continents et des Etats-Unis, de la R.D.A. et de l'U.R.S.S. Ainsi, un an avant les Jeux de Moscou, on a vu déferler le raz de marée de coureurs africains : le Soudanais Kassan El Kisheif (400 mètres), les Kenyans James Maina (800 mètres) et Kiprotich Rono (3 000 mètres steeple) et l'Ethiopien Mirutz Yifter (5 000 et 10 000 mètres) ; on a vu aussi éclater une nouvelle étoile filante du sprint, la Noire américaine Evelyn Ashford, qui, coup sur coup, a vaincu les deux reines est-allemandes Marlies Goehr (100 mètres) et Marita Koch (200 mètres) ; on a vu planer sur les dix haies du 400 mètres l'intouchable Edwin Moses ; on a vu enfin s'envoler au-dessus du bac de sable, pour le saut en longueur, Larry Myrich.

De notre envoyé spécial

« Larry Myrich, Etats-Unis d'Amérique, avec un bond de 8,52 mètres, a établi la deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps. » Sous pression comme dans une cocotte minute depuis trois jours, le public du stade olympique, qui était dans l'attente d'une grande performance, a lancé une formidable ovation, une de ces longues clameurs d'enthousiasme qui donnent à l'athlétisme toute sa splendeur. Du coup, le gros oursin de béton qui, depuis trois ans, n'avait plus connu que les plaisirs alambiqués du football nord-américain et du base-ball, retrouvait ses grands frissons qui avaient agité en 1976 la foule sur le passage d'un Alberto Juantorena et de Bruce Jener.

Cette explosion de joie saluait aussi le retour au premier plan mondial des athlètes des Etats-Unis dans cette même arène où, lors des derniers Jeux olympiques, on les avait crus définitivement submergés par les Allemands de l'Est. Depuis lors, au fil des compétitions internationales, on s'était d'ailleurs laissé convaincre de l'invincibilité de cette « panzer-*division* » des stades. En dépit de tristes rumeurs circulant quant aux conditions de préparation des champions de la R.D.A., comment en effet ne pas avoir été ébloui par la constance des résultats d'un si petit pays ? A Dusseldorf en 1977 pour la première Coupe du monde, à Prague en 1978 lors des championnats d'Europe, à Genève et à Turin cet été, lors des épreuves de Coupe d'Europe, et, la semaine dernière encore à *Bydgoszcz (Pologne),* lors des derniers championnats d'Europe junior, la leçon avait été éclatante. Même les athlètes d'Union soviétique, qui préparent pourtant avec une ardente application « leurs » Jeux olympiques, ne paraissaient pas en mesure de les inquiéter véritablement.

Or, à Montréal, ces 24, 25 et 26 août, les Etats-Unis ont mis un terme à cette insolente domination. Comment l'athlétisme américain, pur produit des campus universitaires, qui est le cadet des soucis des autorités sportives dans un monde hyperprofessionnalisé, est-il parvenu à damer le pion aux athlètes d'Etats de l'Est ? *D'abord grâce à un de ces formidables sursauts d'orgueil* qui est bien dans la nature américaine. Ensuite, grâce à un effort financier sans précédent. On en a vu, au Canada, le résultat qu'illustre parfaitement la victoire du sauteur en longueur Larry Myrik. Non seulement celui-ci a réalisé la deuxième meilleure performance mondiale de tous les temps après le bond miraculeux de son compatriote Bob Beamon à Mexico et a redonné aux Etats-Unis le flambeau dans une discipline où ils se sont régulièrement illustrés depuis le prestigieux Jesse Owens, mais encore il a coiffé l'homme qui paraissait le mieux armé pour passer le premier les 8,50 mètres, autrement dit l'Allemand de l'Est Lutz Dombrowski, qui a déjà dépassé les 8,30 mètres en se détendant comme une lame de ressort. Et puis Myrik a pris une revanche sur le sort, car, en 1976, alors qu'il était bien placé pour avoir une médaille olympique, il s'est cassé une jambe. Sa carrière a été ininterrompue pendant deux ans. Dimanche, cet étudiant de l'université du Mississipi, qui se destine à une carrière bancaire, a amélioré de 18 centimètres son meilleur saut. Et il espère bondir plus loin encore dans deux semaines, lors des Jeux universitaires de Mexico.

Dans les dix-neuf autres épreuves masculines, les athlètes américains ont connu le succès six fois : James Sanford (10 sec. 17 cent. sur 100 mètres), Edwin Moses (47 sec. 53 cent. sur 400 mètres), Franklin Jacobs (2,27 mètres en hauteur), Mike Dully (5,45 mètres à la perche), Renaldo Nehemiah (13 sec. 38 cent. sur 110 mètres-haies), et les relayeurs *Frazier, Green, Smith et Darden* (3 min. 7 cent. sur quatre fois 400 mètres). Tous ces hommes sont actuellement quasiment intouchables dans leur spécialité. Mais on a vu quelques autres qui n'ont pas encore tiré leurs dernières cartouches. Sur 800 mètres, James Robinson a lui aussi une pointe de vitesse terminale qui pourrait bien un jour inquiéter le Kenyan Maina ou le météore britannique Coe.

Au lancer du disque, Mac Wilkins n'a pas renoncé à reprendre à l'Allemand de l'Est Schmidt le record du monde dont il l'a dépossédé. Dans ce but, ce colosse de 113 kilos, qui est ingénieur-*conseil* en Californie, met au point une nouvelle volte et cherche à attirer l'attention du public sur les lanceurs en organisant des concours uniquement réservés aux « gros bras ». Quant à Dave Laut, autre étudiant à l'université de Los Angeles, il ambitionne fortement de lancer le poids plus loin que l'Allemand de l'Est recordman du monde, Udo Beyer, pour renouer la tradition américaine des lanceurs comme Dallas Long.

On a mieux conscience de ce jaillissement des athlètes américains en consultant les statistiques : parmi les dix meilleurs performeurs de chacune des dix-huit épreuves individuelles inscrites au programme de la Coupe du monde, un tiers des noms cités sont Américains. Mais plutôt que la sécheresse des chiffres, c'est la manière qui compte le mieux en athlétisme. Et c'est peut-être une *femme qui a eu la plus belle manière* : Evelyn Ashford.

Certes, chez les dames, la supériorité des Allemandes de l'Est n'a pas été contestée. Pourtant, cette petite bonne femme au teint *café a successivement battu les* deux coureuses les plus rapides du monde sur 100 et 200 mètres, deux représentantes de la R.D.A. bien sûr, Marlies Gohr et Marita Koch. On croyait leurs statues érigées à tout jamais, elle les a proprement déboulonnées en se promettant de battre bientôt leurs fameux records. C'est pour cela qu'Evelyn Ashford — avec tout l'athlétisme américain — a été la reine de cette Coupe du monde, reine que tout le monde comparait déjà à la gazelle noire des Jeux de Rome, Wilma Rudolph.

ALAIN GIRAUDO.

ESCRIME

Le Français Philippe Riboud champion du monde à l'épée

Le Français Philippe Riboud (vingt-deux ans) a remporté, samedi 25 août à Melbourne, le titre de champion du monde à l'épée avec une facilité déconcertante. Opposé en finale au Hongrois Kolczonay, aux Polonais Swornowski et Lis, au Suisse Giger et au Soviétique Karagian, il termina non seulement invaincu, mais ne reçut au total que cinq touches.

La vengeance est un plat qui se mange toujours froid. Treize *mois après sa déconvenue de* Hambourg, où il avait été privé de la victoire de façon très abusive *(le Monde* du 21 juillet 1978), Philippe Riboud a démontré avec éclat qu'il est bien le meilleur épéiste du monde. Au vu de son écrasante supériorité, sa marge de sécurité paraît même s'être sensiblement élargie. Ainsi, alors que dans la capitale hanséatique Riboud avait dû puiser dans ses ressources, à Melbourne rien de fâcheux *ne semblait pouvoir lui* arriver.

Mais on ne réduit pas ses adversaires au rang de comparses sans faire des envieux. Le Suisse Daniel Giger, qui infligea au Français sa seule défaite en deux journées de compétition, et le Suédois Rolf Edling, champion du monde en 1973 et 1974, étaient cette fois les plus aptes à prendre la tête du mouvement de révolte.

Un instant surpris, Riboud ressera sa agrde pour mater avec beaucoup de maîtrise les rebelles, mais l'avertissement avait été salutaire. Plus rien ni personne n'allait entraver sa marche triomphale.

Devant les notables de la fédération internationale, Riboud s'est donc fait justice. Voilà une victoire qui a dû soulager bien des *consciences !*

Sur le nouveau champion du monde, les observateurs unanimes ont en outre porté un jugement très élogieux. Au comble de l'enthousiasme, Christian d'Oriola estimait notamment : *« Un escrimeur de cette trempe, on en rencontre un tous les cinquante ans. »*

C'est que Philippe Riboud réunit toutes les qualités : gabarit exceptionnel (191 cm, 100 kilos), calme, vitesse, technique très élaborée, condition physique parfaite. Bref, pour situer le Français dans la hiérarchie, personne n'hésite à le comparer au Soviétique Nikanchikov, champion du monde en 1966, 1967 et 1970, et dont le palmarès n'en serait pas resté là s'il n'avait pas trouvé la mort dans de mystérieuses conditions.

De fait, dans les grandes occasions, Riboud paraît tout aussi invulnérable. Attendu au tournant de Melbourne, il se présente désormais comme la plus belle chance française de médaille aux Jeux olympiques de Moscou. Comment d'ailleurs ne pas croire en son étoile puisqu'à force de travail au plastron du maître Gilbert Lefin il a réussi à éliminer les impondérables.

Tout dépendra en fait de sa faculté d'adaptation à la gloire. Avant Montréal, un autre Français, le fleurettiste Christian Noël, champion du monde en 1975 à Budapest, avait plié sous le poids des responsabilités. Riboud préférerait sans aucun doute s'inspirer de l'exemple laissé par l'épéiste de République fédérale d'Allemagne Alexander Push, seul parmi les vainqueurs de Budapest à être devenu champion olympique.

Bien que les pronostics soient généralement plus hasardeux à l'épée qu'aux autres armes, Riboud, dont la décontraction n'est pas le moindre des arguments, est lui aussi tout à fait en mesure de réussir le doublé, *et donc d'être* le premier épéiste français champion olympique depuis Lucien Gaudin.. vainqueur à Amsterdam en 1928.

JEAN-MARIE SAFRA.

LES RÉSULTATS

Automobilisme

GRAND PRIX DES PAYS-BAS DE FORMULE 1

1. Alan Jones (Aus.), sur Williams, les 316,950 km, en 1 h. 41 min. 19 sec. (moyenne : 187,674 km.) ; 2. Scheckter (A.F.S.), sur Ferrari, 1 h. 41 min 41 sec. ; 3. Laffite (Fr.), sur Ligier, 1 h. 42 min. 23 sec. ; 4. Piquet (Bre.), sur Brabham, à un tour ; 5. Ickx (Bel.), sur Ligier, à un tour ;

CLASSEMENT PROVISOIRE DU CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONDUCTEURS

1. Scheckter (A.F.S.), 44 pts ; 2. Laffite (Fr.), 36 pts ; 3. Jones (Aus.), 34 pts ; 4. Villeneuve (Can.), 32 pts ; 5. Regazzoni (Sui.), 24 pts ; 6. *Depailler (Fr.)* et Reutemann (Arg.), 20 pts ; 8. Watson (Irl.) et Jarier (Fr.), 13 pts ; 10. Andretti (E.-U.), 12 pts.

Cyclisme

CHAMPIONNAT DU MONDE SUR ROUTE (professionnels)

1. Jan Raas (P.-B.), les 274,800 km en 7 h. 3 min. 9 sec. (moyenne : *38,965* km/h) ; 2. Thurau (R.F.A.), m. t. ; 3. Bernaudeau (Fr.), m. t. ; 4. Chalmel (Fr.), à 5 sec. ; 5. Lubberding (P.-B.), à 12 sec. ; 6. Battaglin (It.), à 23 sec. ; 7. Knudsen (Norv.), à 52 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIÈME DIVISION *(troisième journée)*

GROUPE A

Rennes b. *Angoulême	1-0
*Chaumont b. Quimper	2-0
Besançon b. *Guingamp	5-1
*Dunkerque et Châteauroux	1-1
*Orléans et Limoges	2-2
*Tours b. Nœux	1-0
*Rouen b. Le Havre	3-0
*Montmorillon et Lucé	1-1
*Reims b. Blois	1-0

Classement. — 1. Rouen et Tours, 6 pts ; 3. Rennes, 5 ; 4. Besançon et Reims, 4 ; 6. Angoulême, Limoges, Chaumont et Guingamp, 3 ; 10. Montmorillon, Châteauroux, Le Havre, Nœux, Lucé, Dunkerque, Orléans et Quimper, 2 ; 18. Blois, 1.

GROUPE B

*Cannes b. Toulouse	2-1
*Tavaux b. Gueugnon	3-1
Béziers b. *Thionville	1-0
*Martigues b. Saint-Dié	2-1
*Thonon b. Toulon	2-0
*Mulhouse et Ajaccio	1-1
*Auxerre b. Montluçon	2-0
*Montpellier b. Avignon	7-1
*Paris F.-C. b. Alès	4-0

Classement. — 1. Béziers et *Auxerre, 6 pts ; 3. Montpellier,* Thonon, Martigues, Tavaux et Paris F.-C., 4 ; 8. Thionville, Mulhouse et Ajaccio, 3 ; 11. Montluçon, Alès, Gueugnon, Toulouse et Avignon, 2 ;

TENNIS. — *Le Français Philippe Chatrier a été réélu, dimanche 26 août, à la présidence de la Fédération internationale de lawn-tennis. Au cours de cette même assemblée générale, une proposition d'expulsion de la Fédération sud-africaine, émanant de la Fédération soviétique, a été rejetée.*

Le Monde

Cinéma

« LA LETTRE ÉCARLATE »

Retrouver Venise

Le Monde

culture

Cinéma

« LA LETTRE ÉCARLATE »

de Wim Wenders

Terriblement gêné aux entournures par cette commande de la télévision allemande, Wim Wenders, alors aux débuts de sa carrière (le film date de 1972), s'en tire avec le parti pris du mélodrame à couleur progressiste. Le tournage en Espagne n'arrange rien, alourdit encore le contentieux.

Au départ l'admirable roman de Nathaniel Hawthorne, *The Scarlet Letter*, un des premiers classiques de la littérature américaine, écrit dans une langue serrée, dense, passionnelle, un peu à l'image d'un sujet tout d'intériorité. Hawthorne, descendant de puritains, réinvente une histoire bien réelle, assure-t-il, qui se produisit deux siècles plus tôt, au début de la colonisation, quand la frontière s'arrêtait aux portes mêmes de la ville (Boston), ou presque.

Les colons arrivaient en masse d'Angleterre. Parmi eux une fière jeune femme qui a précédé un mari bien plus âgé, un érudit longtemps cru perdu. Elle a péché contre la morale chrétienne; commis l'acte de chair hors des liens sacrés du mariage : un enfant témoigne de l'adultère. Le mari débarque enfin, inconnu, pour voir son élue mise au ban de la société, condamnée à porter une lettre écarlate cousue sur son corsage, témoignage permanent d'infamie.

Le jeu romanesque se précise, l'amant fut un jeune pasteur que sa passion non assumée va conduire à la mort, sous le regard sadique du mari. Face à ces deux obsédés, l'éclatante santé de la jeune femme, le rapport étrange de la mère et de sa fillette. Un plaidoyer discret pour la liberté des sens et des sentiments dans ce monde encore tout nouveau. Wim Wenders a pastiché le bon vieux mélo hollywoodien, enfoncé le clou à gros sabots là où le romancier, inlassablement, poétiquement, insinuait encore et davantage, renversant la dialectique puritaine. Il a même supprimé la scène-clef du livre, la minute de vérité, en pleine forêt, entre la mère, l'enfant et l'amant. A sa décharge, il a dû travailler avec peu de moyens. Ceci excuse-t-il cela ?

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

Retrouver Venise

(Suite de la première page.)

C'est à un film des frères Taviani, « le Pré », qu'est revenu l'honneur d'ouvrir, le 25 août, la manifestation. Pour que notre plaisir de retrouver Venise et son Festival fût complet, on aurait aimé pouvoir applaudir ce film sans réserve. Ce ne fut malheureusement pas le cas, notre déception étant d'autant plus vive qu'on attendait beaucoup de ce nouvel ouvrage des auteurs de « Allonsanfan » et de « Padre Padrone ».

Deux hommes et une femme, l'amour fou, la présence de la nature, la fièvre du romantisme allemand, pour dire les problèmes de la jeunesse moderne, l'antagonisme des générations, une réflexion sur le réel et l'imaginaire, beaucoup de symboles et de références culturelles (littéraires et cinématographiques), un peu de politique, le lyrisme et le mélodrame fréquemment confondus : comme « Padre Padrone », « le Pré » est une symphonie au cœur de laquelle Paolo et Vittorio Taviani orchestrent des thèses multiples. Mais, tandis que, dans « Padre Padrone », le personnage du berger assurait unité du récit et progression dramatique, « le Pré » nous laisse sur une regrettable impression de dispersion et de confusion.

Ce pré couvert de fleurs que le héros — un jeune homme destiné à la magistrature malgré son goût pour la création artistique — contemple dans la campagne toscane, aux portes de San-Gimignano, c'est l'image de la vie. Au premier coup d'œil il fait croire au bonheur, mais bientôt on découvre que ce paradis est un piège, un lieu de combat, de pourriture et de mort. Ainsi l'amour de Giovanni pour Eugenia, né dans l'allégresse d'un spectacle populaire, se révèle-t-il impossible. Ainsi les efforts d'Enzo, un agronome en chômage qui rêve d'organiser une communauté paysanne sur des terres abandonnées, se heurtent-ils à l'hostilité implacable des propriétaires fonciers. Ainsi l'amitié des deux hommes, que leur passion commune pour Eugenia avait un moment rapprochés, finit-elle par se détériorer... A la fin du film, las, déçu, de nouveau solitaire, Giovanni ne voit plus dans le pré toscan que sa prochaine flétrissure. Et, mordu par un chien enragé, il se laisse mourir.

On pense parfois à Gœthe et au jeune Werther devant ce récit dont le commentaire prend la forme de lettres que Giovanni écrit à un ami lointain. Mêmes aspirations au bonheur, mêmes blessures portées à une sensibilité exacerbée, même désespoir existentiel. Certaines séquences (la rencontre de Giovanni et d'Eugenia) sont plastiquement très belles et dignes du talent des Taviani. Mais jamais nous ne sommes émus ni même vraiment intéressés par ce qu'ils racontent. Un excès d'intellectualisme desséché, une mise en scène où l'on ne retrouve ni la sève sensuelle ni le souffle panthéiste qui faisaient la noblesse de « Padre Padrone ». A ces personnages qui parlent, raisonnent, s'agitent sous nos yeux, manque la chaleur de la vie. Leurs contradictions, leurs souffrances restent théoriques. Plutôt que des créatures de chair et de sang, ils ne sont trop souvent que les porte-parole des auteurs.

Les deux acteurs masculins, Saverio Marconi et Michele Placido, sont conventionnellement corrects. Isabella Rossellini (la fille de Roberto et d'Ingrid Bergman) est charmante et, avec ses cheveux coupés courts, elle rappelle par moments sa mère dans **Jeanne d'Arc**.

Des deux autres films du week-end il n'y a que peu à dire. Le film soviétique (géorgien) de Liana Eliava, « Cinéma », raconte les mésaventures d'un jeune aristocrate qui, au début du siècle, découvre avec enthousiasme l'invention des frères Lumière. Une suite de vignettes et de petits sketches composent le récit. C'est charmant, amusant, un peu mièvre et passablement monotone.

Dans « la Strangulation », le Japonais Kenetō Shindo relate les délires d'un jeune homme que tourmentent l'amour incestueux qu'il éprouve pour sa mère et la haine que lui inspire son père. Freudisme et dénonciation des conventions morales et familiales de la société japonaise font ici bon ménage. Pour que ce film atteigne à la tragédie, il eût fallu que Keneto Shindo maîtrise davantage son goût de la violence. Tel quel, ce n'est guère plus qu'un fait divers dont les outrances frisent parfois le ridicule.

JEAN DE BARONCELLI.

« Le Temps d'une romance »

de Jane Wagner

John Travolta est de retour dans *le Temps d'une romance*, mais il ne danse ni ne chante. Le voilà cette fois transformé en objet sexuel, livré au regard salace d'une réalisatrice, Jane Wagner, qui fait ses premières armes sur son dos.

Grassouillet, en débardeur mettant en valeur ses belles épaules rondes, ou velu, en maillot de bains, et ondulant des hanches, Travolta dans cette aventure érotico-sociale est un jeune voyou qui n'a pas eu de chance : deux fois de suite, pendant son adolescence, ses parents ont oublié son anniversaire. Alors il est parti de chez lui.

Sur les plages du Pacifique, il se trouve une riche maman (Lily Tomlin), qui veille à lui faire retirer ses vêtements quand ils sont mouillés, et le console quand son meilleur copain est mort. Puis elle renverse la situation, et le dragueur est pris d'assaut.

Cela n'a pas plu aux Américains, que Travolta se laisse traiter ainsi, d'autant moins que la dame, avant de s'afficher avec son jeune ami, a souvent honte de lui. Dans les salles françaises, les spectatrices gloussent. L'intérêt de l'affaire c'est que John Travolta ait pris des risques et, après tout, il se révèle bon comédien. Mais le film est stupide et vraiment dégoûtant.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le cinquième Festival américain de Deauville aura lieu du 2 au 9 septembre. « Movie movie », nouveau film de Stanley Donen, sera présenté à l'inauguration et un hommage sera consacré au réalisateur, ainsi qu'à William Wyler. Les derniers films de Jack Nicholson, Peter Bogdanovitch et Jerry Schatzberg figurent dans la sélection.

Festivals

A UZESTE — Les rêves de Bernard Lubat

A 15 kilomètres de Langon, Uzeste est un village autour de son église classée, annoncée par des panneaux sur la route départementale. « *Quatre cents habitants le dimanche, en semaine, nous sommes moitié moins les gens s'en vont travailler au dehors* », soupire le vieil homme. Mais ce dimanche, il y avait énormément de monde venu du dehors, des voitures garées tout au long de la rue, des embouteillages, des tentes au coude à coude sur le terrain de camping trop petit, et ce, depuis jeudi. C'est un très grand succès pour « Uzeste musical, deuxième édition », un festival un peu particulier car il est organisé par Bernard Lubat, qui est l'enfant du pays (*le Monde* du 30 août 1978).

Bernard Lubat est né à Uzeste, c'est là qu'il a commencé à apprendre la musique. A dix ans, il accompagnait son père, accordéoniste de bal. Il se rappelle les retours de nuit quand il s'endormait, dans la camionnette où brinquebalaient les cymbales. Il n'a jamais abandonné son village et n'y vient pas « à la recherche de ses racines ». Il n'est pas l'enfant prodigue, la vedette parisienne. Ce qu'il veut, c'est fondre sa vie aujourd'hui avec celle d'hier. Il parcourt le pays de Sauternes, les bourgs disséminés parmi les champs de raisin précieux et les bocages, pour coller les affiches, dire bonjour, boire un verre. Ensuite, il arrive avec sa compagnie et ses invités.

La municipalité ne lui donne pas d'argent, mais les jeunes gens en vacances se dépensent sans compter pour l'aider. Le curé prête sa fameuse église, malgré les protestations de quelques fidèles choqués de trouver des mégots sur le dallage. Lui, il est pour ; cette année, il a dit la messe face à l'autel pour ne pas déplacer les instruments. Les commerçants aussi sont favorables, ils font des affaires d'or. Le maire apprécie la musique, mais déplore la fureur verbale de Norbert Le Theule, Falstaff tragique qui, coiffé d'une casquette blanche, faisant rougeoyer un gros cigare, profère une histoire d'extase sanguinaire et d'ordures à propos « *d'une femme appelée Indochine* ».

Les « caïds » et les autres

« *Bien sûr, ça marche,* dit M. Lubat père, *seulement Bernard s'en va, moi je reste et j'en entends... Bernard est un rêveur.* » C'est possible, mais il fonce, et ses rêves, il les réalise. Il n'y a pas de dandysme dans son idée entêtée de confronter et de mettre sur le même plan les « caïds » qui forment sa compagnie, des gens comme Eddie Louiss ou Bob Guérin, et des musiciens moins connus, un groupe bordelais, « Musique en chantier », l'accordéoniste qui lui a donné ses premières leçons, l'orchestre du club du troisième âge, la fanfare... Les caïds, d'ailleurs, ont le trac. Ils ne jouent pas devant leur public habituel, la réception n'est pas évidente. Mais, justement, Bernard Lubat veut qu'ils oublient l'ambiance des caves enfumées, leur ghetto.

Il ne cherche pas à mettre en contradiction deux clichés, celui du paysan à béret, le mégot collé aux lèvres, et celui du « musico » chevelu tirant sur son joint. Il cherche encore moins à feindre la fraternité universelle. Pendant quatre jours de spectacle, ou plutôt un spectacle qui dure quatre jours, il fabrique avec ses rêves des monuments provisoires, feux d'artifices et feux de Bengale, fumées rouges, fontaines de lumière blanche, roues étincelantes, flammèches d'or en tourbillons, flammes dansantes des torches, pétarades et sifflements, mugissements de la tronçonneuse qui s'enfonce dans un arbre, flonflons du « bal à papa », javas et pasos dobles que les jeunes dansent disco, concours de pêche aux truites, jetées pour l'occasion dans un ruisseau fangeux... Bernard Lubat est partout et fabrique une fête perverse, dénoncée au dernier soir avec un grand spectacle qui s'effrange dans la froide lucidité de la fatigue.

La chasse à la palombe

Mais il y a autre chose qui laisse des traces : musique et théâtre — pas seulement parce que Rufus a présenté *le Héros national*, — c'est encore une idée entêtée de Bernard Lubat de faire danser ensemble les deux arts, de les lancer l'un contre l'autre. L'idée lui est venue un soir qu'il s'ennuyait sur scène à faire de la musique tout seul. Il a eu envie de la théâtraliser. « *C'est peut-être*, dit-il, *que j'ai fait les bals. Quand les gens dansent ils ne vous regardent pas. J'ai toujours eu besoin de me projeter dans le public.* » Il a besoin d'être au centre d'un crépitement incessant. Il brode autour du théâtre et de ses posiblités d'expression, il voudrait raconter des histoires.

Il raconte la chasse à la palombe, une passion du pays. « *Pendant un mois, les hommes s'en vont dans les bois et fixent le Nord...* » Assis au piano, il se balance d'arrière en avant, clame des choses en patois (c'est son père qui a traduit). On apporte des écrans de branchages, des hommes avec des fusils arrivent à bicyclette, font les clowns. La musique claque, se distord. Sans doute la plupart des spectateurs n'en connaissent pas les codes. En revanche, ils connaissent très bien ceux de la chasse à la palombe ; alors, ils écoutent et le lendemain, ils en discutent.

L'église abrite les plus beaux concerts et le plus beau spectacle, dédié à Jean-Louis Chautemps, qui, avant de prendre son saxophone, a enfilé des gants noirs de tueur et moulu du café avec un vieux moulin sonorisé. Tous les musiciens sont là, les sons trépignent, s'amplifient, s'élèvent grandioses, le long des hautes colonnes jusqu'aux voûtes de la coupole. C'est l'après-midi, le soleil pâle joue sur le bleu violent des vitraux. La musique tourne comme pour une danse guerrière d'insectes fabuleux et s'apaise. Jean-Louis Chautemps et Patrick Auzier s'assoient de chaque côté d'une table, tournent une cuiller dans une tasse, se figent. Ils composent alors une image véritablement théâtrale qui est l'aboutissement du concert et lui donne son sens, qui est amenée par la musique et n'existerait pas sans elle. Pendant un instant, on a vu le modèle fugitif de ce que pourrait être le théâtre musical.

COLETTE GODARD.

★ La Compagnie Bernard Lubat est au Forum des Halles du 10 au 15 septembre avec ses invités.

Jazz

Mort de Stan Kenton

Le musicien de Jazz Stan Kenton, pianiste, arrangeur et chef d'orchestre, est mort samedi 25 août à Los Angeles à la suite d'une crise cardiaque. Il était âgé de soixante-sept ans. Avec lui disparaît une figure fondamentale mais problématique de l'après-guerre : aussi immensément populaire à partir de 1943 (date de l'enregistrement de l'indicatif de l'orchestre : *Artistry in Rhythm*) que largement décriée pour ses artisteries par tous les courants pêle-mêle de la critique de jazz. Les intégristes l'ont trouvé trop fâcheusement « moderne » ; Boris Vian en a fait sa tête de Turc pour son bavardage pompier ; Le Roi Jones l'a trouvé trop blanc, et il fut en fin rejeté sans appel du fait d'un refus précipité du style West Coast.

Puisqu'il fut au centre d'infinies polémiques et la cible de générations successives, au moins peut-on relever tout ce qu'on met en commun dans l'éloge : sa personnalité sympathique, son incontestable talent de découvreur de talents, un sens de la direction d'orchestre très « professionnel », quelques innovations, et malgré tout une passion communicative pour son art.

Mais Kenton, et c'est cela qu'on lui reproche, s'est trop souvent contenté d'être un théoricien de bonne volonté. Confiant dans quelques niaiseries sur l'évolution qui en ont fait le tenant d'un « progressisme » refusé avec allégresse par les conservateurs et aussi par les progressistes, qui le trouvent naïf, il fut suivi au moins par le public, comme si son idée du jazz et de l'esthétique correspondait à un état indépassable de l'idéologie américaine en cette fin des années 40. Il fut suivi aussi, il faut le dire, par les musiciens que séduisait la précision de sa machine.

Né le 19 février 1912 à Wichita (Kansas), Stan Kenton a passé l'essentiel de sa vie sur cette côte ouest qu'on a voulu identifier à un style. Il commence à jouer en 1934 et fonde son orchestre en 1940. Alors que tous les grands orchestres modernes relèvent peu ou prou de l'esprit Count Basie, celui de Stan Kenton se montre le moins « basien » des Big Bands. Au jansénisme canaille des arrangements de Basie, il préfère la complexité de partitions touffues, truffées de recherches et de références plus ou moins bien venues à la musique contemporaine.

Sans cesse dissous et renaissant de ses cendres, le grand orchestre de Stan Kenton dépend de ses arrangeurs. Moderniste avec l'époque de Pete Rugolo (1946-1947), ambitieux et lourd de quarante musiciens au temps des « Innovations dans la musique moderne » (1949-1952), il se rend enfin, pour le soulagement des puristes, aux vertus du swing et de l'efficacité à partir de 1952 (avec Shorty Rogers, Gerry Mulligan et Bill Holman).

Atelier remarquable d'où sont sortis Stan Getz, Art Pepper, Anita O'Day, Frank Rosolino, Lee Konitz, Zoot Sims, Richie Kamuca, Mel Lewis, l'orchestre n'a vécu qu'en mêlant son activité très rigoureuse, tentée par l'irréprochable perfection, à un souci propagandiste. Il y a chez Kenton une volonté de respectabilité, de reconnaissance par l'Amérique blanche des années 50, et jusqu'à la fin une infatigable vocation pédagogique. Il y a aussi un désir d'explorer le monde et les masses sonores. Et avec Jacques Réda, on peut le considérer comme « *un homme qui donne l'impression de vouloir être en même temps Duke Ellington et Igor Stravinski* » et apprécier « *un orchestre puissant, volumineux, précis, qui use avec bonheur de toutes les nuances sonores et où les exploits individuels sont tout entiers subordonnés mais non pas sacrifiés à l'œuvre collective* ».

On peut rire encore d'une certaine enflure des arrangements et des propos de Stan Kenton. L'affaire Kenton, de toutes les façons, semblait bel et bien terminée. Et l'on fera mieux de se demander aujourd'hui si tout un courant critique et musical qui n'a de cesse de se dessoûler du mouvement *free* ne lorgne pas secrètement vers la figure ambiguë de Kenton. Comme si après le temps de la violence se réveillait toujours le démon des progressismes raisonnables et raisonnés...

FRANCIS MARMANDE.

CORRESPONDANCE

Les compositeurs méprisés

Nous avons reçu la lettre suivante de M. Yves-Marie Pasquet, compositeur et professeur de musique à Bobigny, après notre série sur « la Culture et l'Etat ».

La musique, plus qu'aucun autre art, *écrit M. Pasquet*, a toujours été liée au pouvoir : celui des princes et des mécènes, aujourd'hui celui de l'Etat seul. Les mécènes sont devenus bien rares en Europe à pouvoir s'offrir un orchestre ou promouvoir la création d'œuvres nouvelles.

Je n'épiloguerai pas sur les raisons de cette dépendance. Mais il faut savoir seulement que se faire jouer, c'est-à-dire faire entendre sa parole, est devenu un luxe, une faveur. Etre joué, c'est beaucoup, ne parlons pas dans quelles conditions les répétitions se passent, par exemple !

La France est musicienne, on veut nous en convaincre, pourquoi pas à sa façon : la musique comme art de divertissement ! Seulement, les forces vives de la création musicale meurent étouffées, non par une volonté délibérée, mais à cause de l'indifférence et sans doute par excès de prudence. Que les compositeurs se débrouillent ! Ils sont devenus ainsi plus professionnels dans le système D, bien français, que dans leur art.

La politique des commandes d'Etat ? Un exemple concret : pour une œuvre qui demande un an de travail, 8 000 F ; droits d'auteur, 80,63 F ; droits de valorisation musique symphonique de la SACEM : 1 551,16 F. Faites le total en soustrayant la sécurité sociale (46,21 F) et les impôts. Les compositeurs peuvent aisément être classés dans le sous-prolétariat.

D'ailleurs, la France a toutes les caractéristiques d'un pays sous-développé musicalement : des « châteaux » (l'Opéra, l'Orchestre de Paris, l'IRCAM) jouxtent les « bidonvilles » (les conservatoires, les ensembles de musique contemporaine tels que l'Ensemble 2E 2M, par exemple).

Le compositeur doit donc exercer un second métier, c'est devenu normal. Quelle régression depuis Beethoven ! Seulement les journées ont toujours vingt-quatre heures. Se battre sans cesse pour trouver du temps, sacrifier tous ses moments de loisirs, sa santé pour composer. Combien de camarades d'études jettent l'éponge, disparaissent noyés sous l'amertume et la dépression et toujours sous l'indifférence de tous. C'est la loi de la jungle, la sélection. Mais combien de compositeurs resteront quand l'histoire aura opéré la sienne ?

La France s'est-elle accoutumée à ses grands viols dans son histoire musicale ? Elle devrait s'en émouvoir si elle ne s'était pas habituée à se contenter de médiocrités. Si la France aime la musique, elle méprise le compositeur. Quel sort a-t-elle réservé à Rameau, à Berlioz, à Debussy ? Et, plus près de nous, combien a-t-elle pu rejeter un Boulez compositeur ? C'est lorsque j'ai vu à la télévision le président de la République arriver entre l'introduction et le premier acte de *Lulu* de Berg que j'ai compris, par ce royal retard, que la musique n'est qu'un art de divertissement, au rang du bal musette. C'est dramatique, croyez-moi, et personne n'en parle pour ne pas déplaire.

Petites nouvelles

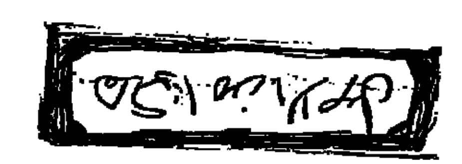
■ Le prix du Fonds culturel de la ville de Salzbourg a été décerné au baryton français Jean-Jacques Doumène et à la cantatrice indienne Patricia Rozario, qui se partagent l'équivalent de 10 000 francs.

■ Les services culturels de la délégation générale du gouvernement du Québec à Paris sont désormais regroupés rue du Bac, ce qui permet de réintégrer au siège de la délégation (rue Pergolèse) les services d'immigration, qui se trouvaient avenue de la Grande-Armée.

Outre le centre de documentation, la bibliothèque et les services audiovisuels, les locaux de la rue du Bac comprennent un auditorium.







SPECTACLES

théâtres

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 18 h. 30 : Que n'eau, que n'eau ; 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : la Voix humaine.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : Tête d'or.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Remarie-moi.
Ecole de l'Acteur-Florent (329-60-22), 21 h. : les Précieuses ridicules.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Je vote pour moi ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h 15 : Roméo et Georgette — II, 18 h. 30 : Toi, l'artiste, dis-moi quelque chose ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : C'est à c't'heure-ci que tu rentres.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 21 h. : les Belges.

Les cafés-théâtres

Les Blancs-Manteaux (887-97-58), 20 h. 15 : R. Rondo ; 21 h. 30 : Joue-moi un air de tapioca ; 22 h. 30 : P.-A. Marchand.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Deux Suisses ; 23 h. 15 : B. Garcin. — II, 22 h. 30 : Popeck.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : R. Magdane ; 21 h. 30 : Commissaire Bouton ; 22 h. 30 : Elle voit des nains partout.
Le Fanal, 19 h. 45 : Florence Brunold ; 21 h. : le Président.
Petit Casino (278-36-50), 20 h. 30 : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : l'Espion suisse.
Les Petits-Pavés (607-30-15), 21 h. 30 : Poèmes du jour, G. Verchère et J.-F. Mahé.
Les Quatre-Cents-Coups (329-39-60), 20 h. 30 : les Yeux plus gros que le ventre ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba, On vous écrira ; 22 h. 30 : Cause à mon c..., ma télé est malade.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Festival estival

(633-61-77)
Conciergerie, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Kammerchor de Stuttgart (Gesualdo, Monteverdi).

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : Norbert Zabely, piano (Chopin).
Sainte-Chapelle, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ars Nova Antiqua (musique du Moyen Age et musique élisabéthaine).

Lundi 27 août

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : Lady Windermere's Fan, d'E. Lubitsch ; 17 h. : Il importe d'être constant, d'A. Asquith ; 19 h. : Un mari idéal, d'A. Korda ; 21 h. : Oscar Wilde, de G. Ratoff.

Les exclusivités

L'AMOUR, C'EST QUOI AU JUSTE ? (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (225-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
A NOUS DEUX (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
AVALANCHE EXPRESS (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
AVEC LES COMPLIMENTS DE CHARLIE (A., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BARRACUDA (A., v.f.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70).
BUCK ROGERS AU XXVe SIECLE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
CEDDO (Sén., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CORPS A CŒUR (Fr.) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol. v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Hautefeuille, 6e (633-79-38)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40), Français, 9e (770-33-88), Capri, 2e (508-11-69), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
FAUT TROUVER LE JOINT (A., v.o.) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
FELICITE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
HAMBURGER, FILM SANDWICH (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HUMANOIDE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (A., v.o.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
MEURTRES SOUS CONTROLE (A., v.f.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69)
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Concorde, 8e (359-92-82).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
NOUS MAIGRIRONS ENSEMBLE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Madeleine, 8e (073-56-03), Colisée, 8e (359-29-46), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PASSEUR D'HOMMES (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33), Paramount-Montparnasse, 14e (606-34-25).
LA PERCEE D'AVRANCHES (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
PHANTASM (A., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Miramar, 14e (320-89-52).
PRINTEMPS PERDU (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Pagode, 7e (705-12-15), Palais des arts, 3e (272-62-98).
QUINTET (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA SECTE DE MARRAKECH (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62), Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 6e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64).
SERIE NOIRE (Fr.) : Balzac, 8e (561-10-60).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
THE KIDS ARE ALRIGHT (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
UTOPIA (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ZOO ZERO (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Le Seine, 5e (325-95-99).

Les grandes reprises

AMARCORD (It., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
L'AMI AMERICAIN (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-07-76).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BEN HUR (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08), Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LA BETE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Secrétan, 19e (206-71-33).
BIG BOSS (H.-K., v.f.) (*) : George-V, 8e (225-41-46), Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
BLUE COLLAR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Athéna, 12e (343-07-48), Parnassiens, 14e (329-83-11).
COUSIN-COUSINE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; v.f. : Madeleine, 8e, (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA DENTELLIERE (Fr.), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90)
LE GRAND MEAULNES (Fr.), Denfert, 14e (033-00-11).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours imp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40) (sauf mardi).
HIROSHIMA, MON AMOUR (Fr.), Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LES HOMMES DU PRESIDENT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours imp.
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Belge), U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
J'IRAI CRACHER SUR VOS TOMBES (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'INCORRIGIBLE (Fr.) : Miramar, 14e (320-89-52).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45)
LOLITA (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
LA MAISON DU Dr EDWARDES (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
MES CHERS AMIS (It., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
MONTY PYTHON (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORE (A.) (**) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LE MYSTERE DE LA CHAMBRE JAUNE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs.
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (354-51-60).
ORANGE MECANIQUE (A. v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LE PARRAIN (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA PETITE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PLAYTIME (Fr.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62).
LE PORT DE L'ANGOISSE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
SENSO (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
SOLARIS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40), sauf mardi.
LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

Les festivals

LES GRANDS CLASSIQUES DE LA COMEDIE AMERICAINE (v.o.), Studio Acacias, 17e (754-97-83), 15 h. : Ball Game ; 16 h. 30 : Words and Music ; 18 h. 30 : Dancing Lady ; 20 h. 30 : Banana Split ; 22 h. 30 : One, two, three.
ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action La Fayette (878-80-50) : Chantage.
MARYLIN MONROE REMEMBERED (v.o.), Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chérie, je me sens rajeunir.
CINE POLAR (v.o.), La Clef, 5e (337-90-80), II : Magnum force. — IV : la Tour des monstres.
MIZOGUCHI, v.o., 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : le Héros sacrilège.
WIM WENDERS (v.o.), 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
HOMMAGE A JEAN RENOIR, Action République, 11e (805-51-33) : la Marseillaise.
LES GEANTS D'HOLLYWOOD, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) : les Forbans de la nuit.
HOMMAGE A LA R.K.O. (v.f.) : Roughshod.
HUMPHREY BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : La mort n'était pas au rendez-vous.
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : le Coup de grâce.
NICHOLAS RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), 18 h., I : les Amants de la nuit. — II : la Maison dans l'ombre.
CINE ROCK, Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Plume de cheval.
COMEDIES MUSICALES AMERICAINES (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71) (v.o.), 16 h. : A l'est d'Aden ; 18 h. : Retour ; 20 h. 10 : Salo ; 22 h. 10 : The Rocky Horror Picture Show.
LA BOITE A FILMS, 17e (754-51-50) (v.o.), I : 15 h. 15 : Mort à Venise ; 17 h. 30 : le Dernier Tango à Paris ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise. — II, 15 h. 30 : Graffiti Party ; 18 h. : les Chaînes du sang ; 20 h. 5 : Taxi Driver ; 22 h. : Chiens de paille (v.f.).
CHATELET-VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), I, 16 h. 5 : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des Tziganes heureux ; 20 h. : Cabaret ; 22 h. 10 : Orange mécanique. — II, 16 h. 15 : A bout de souffle ; 18 h. : A la recherche de Mr Goodbar ; 20 h. 20 : Easy Rider ; 22 h. 30 : Pierrot le Fou.
STUDIO ETOILE, 17e (380-19-93) (v.o.), 17 h. 15 : Casanova, de Fellini (*) ; 20 h. : les Clowns ; 22 h. : les 39 Marches.
SAINT-AMBROISE, 11e (700-89-16), sam., 15 h. 15 : les Aventures de Robin des Bois (v.f.) ; sam. et dim., 17 h. : Festival de dessins animés Tex Avery (v.o.) ; 18 h. 30 : Flesh Gordon (**, v.o.) ; 20 h. : le Locataire (**) ; 22 h. 10 : Marathon Man (**).
DAUMESNIL, 12e (343-52-97) (v.o.), 15 h. 30 : Goldorak (v.f.) ; 16 h. 55 : Sweet Movie ; 21 h. : Peau d'âne. 22 h. 35 : The Missouri Breaks ; 0 h. 15 : les Diables.

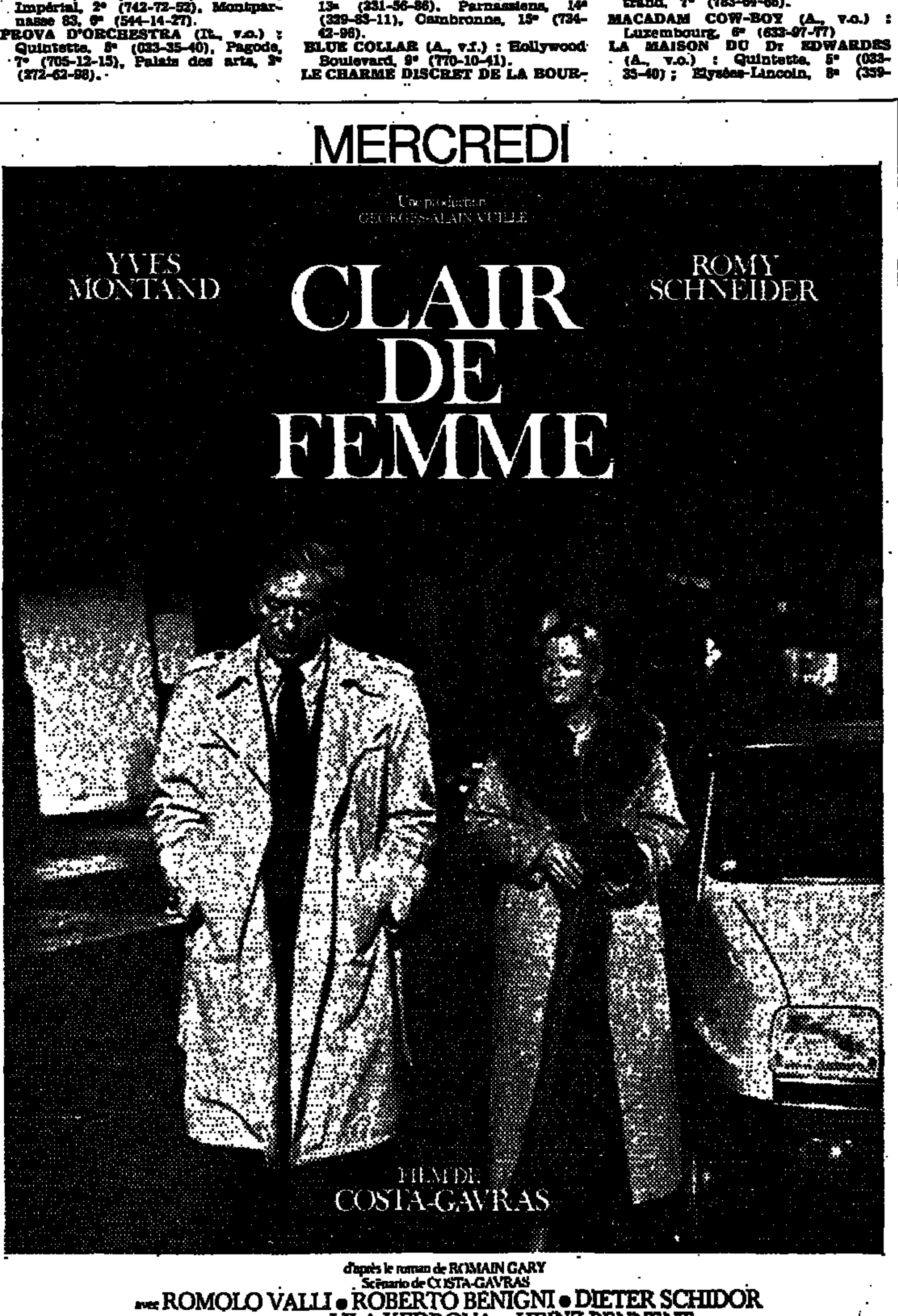
LES FILMS NOUVEAUX

LE DIVORCEMENT, film français de Pierre Barouh : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA LETTRE ECARLATE, film allemand de Wim Wenders (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AU REVOIR, A LUNDI, film français de Maurice Dugowson : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Mistral, 14e (539-52-43).
LE TEMPS D'UNE ROMANCE, film américain de Jane Wagner (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
RENALDO ET CLARA, film américain de Bob Dylan (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Broadway, 16e (527-41-16) — V.f. : Lumière, 9e (770-84-64) ; Olympic, 14e (542-67-42).
I LOVE YOU JE T'AIME, film américain de George Roy Hill (v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PROPHECY, LE MONSTRE, film américain de John Frankenheimer (*) (v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17).
BETE, MAIS DISCIPLINE, film français de Claude Zidi : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MICKEY JUBILEE, film-rétrospective des ateliers W. Disney : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE ROMAN D'ELVIS, film américain de John Carpenter (v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA CLEPSYDRE (Pol.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 30.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
FRITZ THE CAT (A.) (v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
HAROLD ET MAUDE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
JE DEMANDE LA PAROLE (Sov.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex.) (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
MURIEL (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33), 18 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A.) (v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
UTOPIA (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
WOMEN (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

MERCREDI



MERCREDI









RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 27 AOUT

CHAINE I : TF 1

18 h., Evadez-vous avec TF 1 : les Cajuns ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 30, FILM (cycle Fernandel) : LE MOUTON A CINQ PATTES, de H. Verneuil (1954), avec Fernandel, F. Arnoul, P. Dubost, L. Lopez, E. Delmont, L. de Funès.

Un médecin de campagne part à la recherche des cinq fils quintuplés — dont il est le parrain — d'un vieux viticulteur du Var afin qu'ils viennent fêter, au village, leur quarantième anniversaire.

Amusant film à sketches où Fernandel fait le lien entre des histoires disparates. Il joue le père et les cinq fils. Ses compositions sont savoureuses.

22 h. 15, Documentaire : Histoire d'un livre. (I. — Naissance). Réal. M.-C. Schaeffer.

De l'écrivain (ici Chantal Chawaf) à l'imprimerie, on suit l'itinéraire d'un livre. Dans une prochaine émission, on connaîtra son « destin ».

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Et si nous n'allions pas au cinéma ?

« Le rocker a ses raisons. » Le rocker, c'est Eddy Mitchell face à quelques tendres pièges.

21 h. 40, Magazine : Question de temps : L'indépendance spatiale européenne.

22 h. 40, La grande parade du jazz : Spécial Barney Bigard ; 23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Documentaire : La vie qui nous entoure (La vie sur les terres brûlées).

Un travail de caméra sur la beauté et les drames des déserts dans le monde, sur la vie animale et végétale.

20 h. 30, FILM : L'HOMME DE NULLE PART, de D. Daves (1956), avec G. Ford, E. Borgnine, R. Steiger, V. French, F. Farr, B. Ruysdael.

Un fermier, qui a engagé comme contremaître un homme qui l'a sauvé, soupçonne celui-ci d'être l'amant de sa femme, facilement volage.

Tragédie domestique dans un décor de western. Une certaine vigueur de la mise en scène.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport », de Tybor ; 19 h. 30, Présence des arts : Rauschenberg ;

20 h., « l'Homme coupé en morceaux », de P. Albert-Birot ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : saint Jean, à Patmos ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival de Salzbourg... en direct de Grossen Festspielhaus : « Divertissement en si bémol majeur » (Mozart), par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : la musique sous la IVe République (Mahler) ; 1 h., La Méditerranée.

MARDI 28 AOUT

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Feuilleton : Doris Comédie ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série : Les mystères de l'Ouest ; 14 h. 40, Vic le Viking ; 15 h. 5, Acilion et sa bande.

18 h. 5, Vérité et histoire : le Néron de Racine ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 10, Jeunes pratique ; 19 h. 45, Caméra au poing ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Soirées d'ailleurs... L'Allemagne : La maison sans gardien, téléfilm de W. Segler et D. Christoff. D'après Heinrich Böll.

Le sort de deux familles, au début des années 50, dans une ville rhénane. Les Bach sont des petits bourgeois, les Brielach des ouvriers. Ils vivent différemment les lendemains incertains, mais leurs enfants sont des enfants sans pères.

22 h. 15, Documentaire : le Rhin.

23 h. 15, Journal.

TRIBUNES ET DEBATS

MARDI 28 AOUT

— *M. René Monory*, ministre de l'économie, et *Mgr Marty*, archevêque de Paris, participeront au journal de 13 heures, sur France-Inter.

CHAINE II : A 2

12 h. 30, Quoi de neuf ? 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 35, Feuilleton : Les arpents verts ; 14 h., Aujourd'hui madame (Amour et sexualité à la fin du vingtième siècle) ; 15 h., Série : Drôles de dames (Meurtre à l'hôpital) ; 15 h. 50, Sports ; 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras de l'été ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Les dossiers de l'écran. FILM : NAPOLEON II, L'AIGLON, de C. Boissol (1961), avec B. Verley, J. Marais, G. Marchal, F. Maistre, D. Gaubert, L. Patrick. (Rediffusion.)

La vie brève du fils de Napoléon Ier et de Marie-Louise d'Autriche qui, otage de la raison d'Etat, fut élevé en archiduc à la cour de Vienne.

Inspirée d'un ouvrage d'André Castelot, une reconstitution historique soignée et parfois spectaculaire.

Vers 22 h., Débat : Un héritier gênant.

Avec MM. J. Tulard et A. Castelot, historien, le R. P. Bertier de Sauvigny, président de la Société d'histoire moderne et contemporaine, et M. R. Dufraisse, professeur à l'université de Caen.

23 h. 25, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Documentaire : La vie qui nous entoure (La vie dans une forêt tropicale).

La relation écologique entre la variété animale et son entourage dans la forêt de Barrol Colorado au Panama.

20 h. 30, FILM (cinéma pour tous) : CARGAISON DANGEREUSE, de M. Anderson (1959), avec G. Cooper, C. Heston, V. McKenna, M. Redgrave, E. Williams, R. Harris. (Rediffusion.)

L'officier en second d'un cargo en détresse abandonné par son équipage est soupçonné d'avoir provoqué le naufrage du bâtiment.

Un bon film d'aventures, avec un climat de mystère, de belles séquences maritimes et la rencontre Gary Cooper-Charlton Heston.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Les mécanismes et la signification fonctionnelle du sommeil ; à 8 h. 32, Histoire de maudits : les cagots ; à 8 h. 50, L'escalier d'or ; 9 h. 7, La matinée des autres : Mais, Macédoine ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec... J. Levron : « Philippe-Auguste ou la France rassemblée » ; 11 h. 2, Evolution musique ; Erudits au Brésil (et à 17 h. 32) ; 12 h. 5, Nous tous chacun ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h., Un livre, des voix : « Pierrot des solitudes », de P. Kyria ; 14 h. 42, Carrefour des Français ; 16 h. 45, Bureau de contact ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « Mini-passeport » de Tybor ; 19 h. 30, Sciences : le darwinisme aujourd'hui ;

20 h., Dialogues avec M. Bernardy, J. Paris et J. Marais : Shakespeare, notre contemporain ; 21 h. 15, The Kitchen Center, for video, music and dance ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien vacances ; 9 h. 2, Estivales : Schubert, Beethoven, Mozart ; 10 h. 30, Ancienne musique tchèque : Kozeluch, Benda ; 12 h., Les vacances du musicien : Haydn, Schubert ; 12 h. 35, Jazz : Summer sequence ; 13 h. 5, Devoir de vacances : Liszt ;

14 h., Estivales... made in Stokowski : Tchaikovski, Rimski-Korsakov, Khatchaturian, Stravinski... ; 17 h. 15, Les chants de la terre ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, Festival estival de Paris... en direct de la Sainte-Chapelle : Œuvres de Monteverdi, R. de Lassus et F. Guerrero, par les Chœurs de Chambre de Stuttgart et l'Ensemble Ricorcare M. Piguet, dir. F. Bernius ; 21 h. 30, Festival de Divonne : Ensemble Prisma (Schoenberg, Strauss) ;

23 h., Ouvert la nuit : La musique sous la IVe République (Milhaud) ; 1 h., La Méditerranée.

VU

Les ivresses de Salomé

« Perdez la tête pour Salomé », disait en guise de publicité une grande maison d'opéra qui a vu, en effet, le nombre de ses abonnés augmenter d'une saison sur l'autre, et c'est vrai que, s'il se sent quelquefois l'âme d'un saint Jean-Baptiste, l'amateur d'opéra s'imagine volontiers décapité par le simple caprice d'une jeune chanteuse ingénue au son des harmonies étranges et voluptueuses de Richard Strauss... Dire les plaisirs secrets de ceux qui ont regardé Salomé samedi soir sur FR 3, décrire leurs ivresses sadiques ou masochistes relèverait davantage de la psychanalyse que de la critique musicale, mais, c'est un fait, cet ouvrage luxuriant sur la pièce d'Oscar Wilde est une de ces œuvres magiques auxquelles on n'échappe pas.

Pour être tout à fait équitable, il faut immédiatement ajouter que cette production autrichienne, réalisée en 1974, était d'une qualité sensiblement supérieure à ce qu'on fait en général dans le domaine de l'opéra filmé, genre hybride qui n'est ni tout à fait un film ni une représentation, puisque le risque en est exclu. Les mouvements des caméras épousaient assez bien le rythme de la musique, les images aidaient à l'évocation du climat ; la prise de son, enfin, restituait parfaitement la partition, qui était, il est vrai, entre les mains de Karl Boehm et de l'Orchestre philharmonique de Vienne, et permettait aux chanteurs, à certains moments, de transformer cette coulée de lave lyrique en une sorte d'opéra de chambre tel qu'en rêvait plus tard le compositeur, effrayé peut-être par ses propres excès.

Teresa Stratas, qui incarnait déjà Lulu au mois d'avril, était cette fois Salomé, avec la même présence physique et vocale faite de douceur et de persuasion, face à un Jochanaan (Bernd Weikl) sûr de son fait et proclamant bien haut ses convictions, tandis que Hérode (Hans Beirer) paraissait presque sympathique dans sa faiblesse tant le personnage de son épouse irritable, Hérodias (Astrid Varnay) avait été chargé. La mise en scène de Götz Friedrich, très classique, n'était en fin de compte qu'un élément dans un ensemble indéniablement réussi.

Mais c'est justement lorsqu'on est largement comblé qu'on s'aperçoit qu'on ne le sera jamais tout à fait. Par exemple, les sous-titres, pour la plupart, venaient trop tôt, dévoilant le sens d'une phrase avant que la musique ait eu le temps d'en épouser les détours ; cela accentuait certains effets imitatifs qui sont là au contraire pour préparer le mot-clef de la phrase. D'autre part, comment recréer, dans un film où tous les niveaux sont soigneusement réglés, cette tension si frappante à la représentation entre l'orchestre et les chanteurs toujours mis en péril par les bourrasques venues de la fosse ? D'ailleurs, cette force de l'image à la télévision a tendance à atténuer les impressions purement auditives, ce qui, dans ce cas plus que dans d'autres, représente une perte assez regrettable. Comment enfin ne pas donner, par le choix des cadrages et des gros plans, une interprétation trop claire et restrictive d'un drame qui repose essentiellement sur l'ambiguïté non résolue ? Ce sont là, dira-t-on, des réserves de sybarite, mais en matière de jouissances artistiques les tourments qu'on éprouve ne sont jamais que le revers des plaisirs qu'on s'accorde.

GÉRARD CONDÉ.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 27 AOUT A 6 HEURES (G.M.T.)

SITUATION LE 27-8-79 A 0 h G.M.T.

Evolution probable du temps en France entre le lundi 27 août à 0 heure et le mardi 28 août à 24 heures :

Les hautes pressions qui envahissent le nord-ouest de l'Europe s'étendront à la majeure partie de la France en se renforçant. Le courant frais et instable qui affectera encore lundi nos régions septentrionales et orientales s'atténuera par l'ouest et sera progressivement remplacé par un courant plus chaud et plus stable. La perturbation orageuse qui se développera sur l'Espagne pourra cependant déborder passagèrement sur le sud-ouest de notre pays mardi soir.

Mardi 28 août, sur les régions proches des frontières du Nord et du Nord-Est, ainsi que sur le nord des Alpes et sur la Corse, le temps sera variable, mais les averses seront rares et les éclaircies deviendront plus belles. Sur le littoral méditerranéen, le temps sera ensoleillé. Sur le Sud-Ouest, le temps sera passagèrement nuageux, des orages isolés pourront se développer le soir sur les Pyrénées.

Sur le reste de la France, le temps sera souvent brumeux en début de matinée avec des bancs de brouillard abondants ; il deviendra ensuite largement ensoleillé.

Les vents seront encore parfois modérés, de secteur nord, sur nos régions orientales ; ailleurs, ils seront faibles et variables.

Les températures seront relativement basses en début de journée, elles se rapprocheront ensuite des normales saisonnières.

Le lundi 27 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 019,1 millibars, soit 764,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 août ; le second, le minimum de la nuit du 26 au 27) : Ajaccio, 23 et 18 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 13 ; Brest, 18 et 9 ; Caen, 17 et 10 ; Vherbourg, 15 et 11 ; Clermont-Ferrand, 17 et 9 ; Dijon, 19 et 10 ; Grenoble, 19 et 12 ; Lille, 18 et 7 ; Lyon, 20 et 11 ; Marseille, 25 et 16 ; Nancy, 18 et 9 ; Nantes, 18 et 9 ; Nice, 25 et 17 ; Paris - Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 20 et 14 ; Perpignan, 26 et 18 ; Rennes, 20 et 8 ; Strasbourg, 18 et 9 ; Tours, 18 et 8 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 23 et 19 degrés ; Alger, 29 et 30 ; Amsterdam, 19 et 11 ; Athènes, 30 et 24 ; Barcelone, 26 et 18 ; Berlin, 19 et 11 ; Bonn, 17 et 11 ; Brindisi, 28 et 19 ; Bruxelles, 17 et 10 ; Le Caire, 33 et 21 ; îles Canaries, 24 et 19 ; Casablanca, 25 et 16 ; Copenhague, 14 et 11 ; Djerba, 32 et 22 ; Genève, 17 et 8 ; Istanbul, 32 et 20 ; Jérusalem, 32 et 19 ; Lisbonne, 27 et 14 ; Londres, 19 et 10 ; Madrid, 33 et 15 ; Milan, 22 et 12 ; Moscou, 28 et 18 ; Nairobi, 24 et 13 ; Naples, 23 et 17 ; New-York, 27 et 20 ; Nicosie, 29 et 21 ; Palerme, 27 et 21 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 26 et 18 ; Rhodes, 28 et 23 ; Stockholm, 16 et 12 ; Tirana, 23 et 16 ; Tunis, 29 et 17 ; Valence, 29 et 21 ; Zagreb, 18 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 26 août 1979 :

DES DECRETS

● Relatif au droit à pension de certains ouvriers réglementés des établissements industriels du ministère de la défense employés par le Commissariat à l'énergie atomique ou par une société filiale de ce Commissariat ;

● Complétant l'article 75 de l'annexe I au code général des impôts.

DES ARRETES

● Portant modification de la liste des spécialités pharmaceutiques remboursables aux assurés sociaux ;

● Portant modification de la liste des spécialités pharmaceutiques aggréées à l'usage des collectivités et divers services publics.

DES AVIS

● Aux exportateurs relatif au tarif des prélèvements, des taxes et des montants compensatoires monétaires applicable aux exportations vers les pays tiers ;

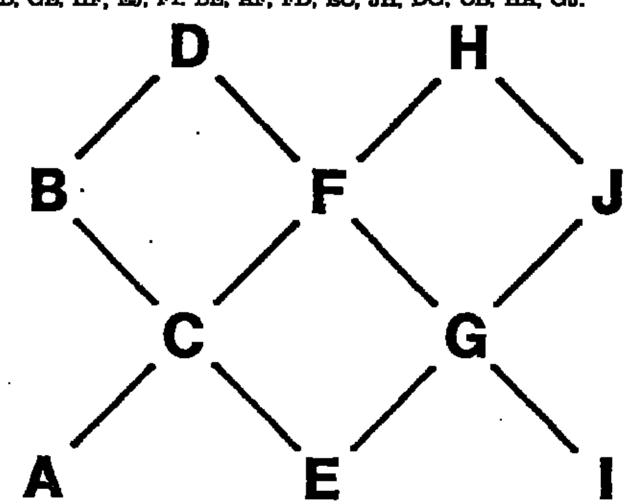
● Aux importateurs relatifs au tarif des prélèvements agricoles et des montants compensatoires monétaires applicable à l'importation en provenance des pays tiers.

UN COIN POUR JOUER

Solution du problème nº 20

Jeux de pierres

L'échange peut se réaliser en dix-huit coups : BC, ID, JG, CH, DB, GE, HF, EJ, FI, BE, AF, FD, EC, JH, DG, CB, HA, GJ.



PIERRE BERLOQUIN.

MOTS CROISÉS

PROBLEME Nº 2 473

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II		■		■	■				
III									
IV								■	
V					■		■		
VI				■		■			
VII									
VIII		■		■		■			
IX									
X			■						■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Qu'on peut voir sur des boutons. — II. Verte, pour des poètes. — III. Nom qu'on donne parfois à un as. — IV. Beau sujet d'observation pour ceux qui aiment les étoiles. — V. Pas admise ; Symbol. — VI. Adjectif démonstratif ; Peut faire éclater. — VII. Capable de brûler. — VIII. Ne laisse pas. — IX. Pas gracieuses du tout. — X. Expérience (épelé) ; Dans le caractère de ceux qui veulent le bien d'autrui. — XI. Evoque un bon coup ; Point.

VERTICALEMENT

1. La maladie de ceux qui ont beaucoup de collections. — 2. Chercher à pincer ; Dans la devise d'une capitale. — 3. Peut descendre dans la fosse. — 4. Sorte de dinde quand elle est blanche ; Ne doit pas avoir la gorge fragile. — 5. N'est parfois qu'un filet ; Quand il est grave, c'est couvert. — 6. Est blanc au Canada ; Comprend la choroïde (épelé). — 7. Fournit de belles loupes ; N'est qu'une vague connaissance. — 8. Eut une attitude très attachante ; Qui forment donc des tresses. — 9. Où l'on peut voir de nombreux moutons.

Solution du problème nº 2 472

Horizontalement

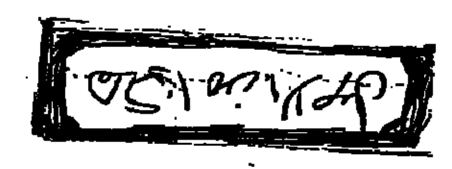
I. Capsulage. — II. Hilarité. — III. Aménité. — IV. Peine ; Lie. — V. Nolde. — VI. La ; Dé. — VII. Lisseuse. — VIII. Emu ; Scène. — IX. Rare ; Huis. — X. Initiales. — XI Etres ; Ere.

Verticalement

Chapellerie. — 2. Aimé ; Aimant. — 3. Plein ; Surir. — 4. Sannois ; Eté. — 5. Uriel ; Es ; Is. — 6. Lit ; Doucha. — 7. Atèle ; Seule. — 8. Gê ; Denier. — 9. Gêné ; Esse.

GUY BROUTY.





CARNET

Naissances

— Patrick et Patricia JAFFRAY laissent à Cédric la joie d'annoncer la naissance de

Rémy.

Châtenay-Malabry, le 20 août 1979.
112 bis, rue Houdain,
92330 Sceaux.

Décès

CLAUDE DUMONT

On nous prie d'annoncer le décès de

M. Claude, Alexandre DUMONT,
déporté résistant,
ancien sénateur,
commandeur de la Légion d'honneur,
survenu à Paris-7e, le jeudi 23 août 1979, à l'âge de cinquante-six ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 28 août 1979, à 15 h. 30, en l'église Saint-Jacques de Douai (Nord) et seront suivies de l'inhumation au cimetière dudit lieu dans le caveau de famille.

Réunion en l'église Saint-Jacques, à 15 h. 15.

De la part de :
Mme Micheline Dumont, son épouse,
Marie-Frédérique et Jérôme Dumont, ses enfants,
Mme veuve Edouard Dumont, sa mère,
M. et Mme Marcel Dumont et leurs enfants,
Les familles Dumont et Cohen,
Toute la famille et ses nombreux amis.

Les cérémonies officielles seront célébrées ultérieurement à Paris et à Antibes.

L'offrande tiendra lieu de condoléances.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

« Miséricordieux Jésus, donnez-lui le repos éternel. »

« Les Beaux-Jours »,
36 bis, boulevard Baudoin,
06160 Juan-les-Pins.

[Né le 6 juillet 1923 à Douai (Nord), Claude Dumont, administrateur de sociétés, avait pris une part active à la Résistance avant d'être déporté par les Allemands. Avant les événements du 13 mai 1958 à Alger, Claude Dumont militait à l'Union pour le salut et le renouveau de l'Algérie française (USRAF), qu'avait fondée M. Jacques Soustelle, ancien gouverneur de l'Algérie. Il prend une part active aux journées de mai 1958 et devient membre du Comité de salut public. Élu sénateur U.N.R. de Sétif-Batna en mai 1959, il quitte le Mouvement gaulliste en même temps que M. Soustelle en 1960 et s'apparente au groupe sénatorial des indépendants. Il fonde avec MM. Soustelle, Morice et Bidault le Comité de Vincennes pour défendre l'Algérie française.

Après le putsch des généraux en *avril 1961 à Alger, le garde des sceaux* demande au Sénat de lever l'immunité parlementaire de M. Dumont en raison de son appartenance présumée à l'O.A.S. (Organisation armée secrète) qui luttait contre la politique algérienne du pouvoir. Lorsque le bureau du Sénat autorise les poursuites, M. Dumont est en fuite et en juillet 1962 une ordonnance du gouvernement met fin au mandat des élus d'Algérie au moment de l'indépendance de ce pays.]

— Les familles Gaston Decoop, Pierre Verdier et Edouard Decoop, font part du décès de

Mme Gaston DECOOP,
née Janine Vesques,

survenu le 18 août 1979.
Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

52, avenue Georges-Clemenceau,
92330 Sceaux.
32, rue du Colonel-Candelot,
92340 Bourg-la-Reine.

— M. et Mme Paul-Louis Hennequin,
Et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès, à quatre-vingt-treize ans, le 15 août 1979, de leur oncle

M. Adolphe ESPIARD,
ancien élève de l'E.N.S.,
agrégé de philosophie,
directeur général honoraire
au ministère des pensions,
officier de la Légion d'honneur.

Selon sa volonté, il a été inhumé dans l'intimité au cimetière de Vence.

15, rue du Pavin,
63000 Clermont-Ferrand.

— *Mme Anne Kagan-Moszkowska,*
M. et Mme Guy Picart et leurs enfants Pascale et Nathalie,
ont le chagrin d'annoncer le décès de

M. Aleksander KAGAN,
pianiste,
premier prix du Conservatoire
de Varsovie,
et
lauréat du Concours international
Frédéric Chopin.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au cimetière de Roquebrune - Village (Alpes-Maritimes), le 20 août 1979.

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Roger LARDENOIS,
ancien secrétaire général
de « l'Aurore »,
décédé à l'âge de soixante-quatorze ans.

Ses obsèques seront célébrées le mardi 28 août, à 10 h. 45, en la collégiale de Poissy (Yvelines).

[Ancien élève du Conservatoire des arts et métiers, Roger Lardenois est d'abord secrétaire de Marc Sangnier, créateur du Sillon. Sous l'occupation, il entre très tôt dans les réseaux de Résistance. Il est arrêté par la Gestapo et déporté aux camps de Dora et de Mathausen. A la Libération, Roger Lardenois est administrateur général du journal « Résistance », puis de « Ce Matin - Le Pays », et entre à « l'Aurore » en 1953 comme secrétaire général.]

— Mme Emile Vanderborght,
sa femme,
Jean-Louis et Françoise Chambon,
Matthieu et Quentin,
Pierrot et Marie-Anne Vanderborght,
ses enfants et petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. Emile VANDERBORGHT,
envoyé extraordinaire
et
ministre plénipotentiaire,
directeur adjoint honoraire
du cabinet de Sa Majesté
le roi des Belges,
grand officier de l'ordre de Léopold,
officier de la Légion d'honneur,
survenu subitement à Paris, le 17 août 1979, dans sa soixante-cinquième année.

L'incinération a eu lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans l'intimité familiale.

26, rue du Cdt.-R.-Mouchotte,
75014 Paris.
20, rue du Cdt.-R.-Mouchotte,
75014 Paris.
38, avenue du Geal,
1 170 Bruxelles.

— La chambre syndicale nationale des chocolatiers, 194, rue de Rivoli, Paris-1er,
a le regret d'annoncer le décès de son président d'honneur,

M. Philippe WURSTEISEN,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier du Mérite agricole,
ancien directeur général
de Suchard-Copar,
ancien président de l'Association
d'industries de produits sucrés
de la C.E.E. (CAOBISCO),
ancien président
de l'Office international
du cacao et du chocolat,
ancien président
de l'Association française
du commerce des cacaos,
ancien administrateur
de l'Institut français du café
et du cacao.

Les obsèques auront lieu en toute intimité, le mardi 28 août 1979, à Strasbourg.

Wangen,
67520 Marlenheim.

— Tous ceux que

Noriko YAMASHITA

a comblés de sa prévenante amitié, à la Maison franco-japonaise de Tokyo, seront douloureusement émus de sa mort, survenue le 5 août.

Remerciements

— Mme André Charon,
Et toute sa famille,
remercient bien sincèrement tous les amis de

André CHARON

qui leur ont adressé lors de son décès des marques de sympathie et d'affection qui les ont profondément touchées.

Visites et conférences

MARDI 28 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot : « Hôtel de Lauzun ».

15 h., métro Saint-Paul, Mme Oswald : « Les jardins Saint-Paul ».

15 h., au centre de la place, Mme Vermeersch : « Victor Hugo et la place des Vosges » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h.15, 12, rue Duphot : « De la maison de Robespierre aux couvents et clubs de la rue Saint-Honoré » (Mme Barbier).

15 h., métro Abbesses : « Cités d'artistes et jardins secrets de Montmartre » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., 31, rue des Francs-Bourgeois : « De l'hôtel d'Albret à l'hôtel de Tallard » (Mme Ferrand).

21 h., métro Saint-Paul-le Marais : « Le Marais illuminé » (Lutèce-Visites).

15 h., métro Etienne-Marcel : « L'abbaye St-Martin-des-Champs » (M. Teurnier).

RELIGION

JEAN-PAUL II RÉVÈLE QUE SON PRÉDÉCESSEUR FUT ÉLU AU QUATRIÈME TOUR DE SCRUTIN

Belluno (*A.F.P.*). — Jean-Paul II a marqué l'anniversaire de l'élection de son prédécesseur à la papauté, il y a un an, en se rendant, le dimanche 26 août, à Canale-d'Agorno, le village natal d'Albino Luciani, devenu, pour l'espace d'un mois, Jean-Paul Ier.

Après avoir célébré la messe sur la place du village et pris le petit déjeuner avec la famille Luciani, le pape s'est rendu au sommet de la Marmolada, à plus de 3 000 mètres d'altitude, pour bénir une statue en bronze de la Vierge des Dolomites.

Au cours de son discours, prononcé avec difficulté sous une tempête de neige, Jean-Paul II a révélé que son prédécesseur fut élu, le 26 août 1978, au quatrième tour de scrutin.

Mgr ANGELO FELICI EST NOMMÉ NONCE APOSTOLIQUE EN FRANCE

Jean-Paul II a nommé nonce apostolique en France Mgr Angelo Felici, soixante ans, auparavant nonce au Portugal. Il succède à Mgr Egano Righi-Lambertini, créé cardinal au consistoire du 30 juin.

∴

Ami du cardinal Benelli, lorsque celui-ci était substitut à la secrétaire d'Etat, Mgr Felici aurait été pour quelque chose dans les tentatives de « normalisation » menées par Rome au sein de l'Eglise aux Pays-Bas, et notamment responsable de la nomination — contestée par l'épiscopat néerlandais — des deux évêques conservateurs, NN. SS. Gijsen (Roermond) et Simonis (Rotterdam).

D'autre part, Mgr Felici est un spécialiste des questions concernant les lieux saints. Le diplomate chargé par Pie XII entre 1948 et 1950 de tenir à jour le dossier sur l'internationalisation de Jérusalem a effectué de nombreuses missions au Proche-Orient pour le Saint-Siège.

A. W.

[Né le 28 juillet 1919 à Segni (province de Rome), Mgr Felici a été ordonné prêtre le 4 avril 1942. Entré à la secrétairerie d'Etat en 1945 comme sous-secrétaire pour les affaires ecclésiastiques extraordinaires, il est nommé archevêque titulaire de Cesariana le 22 juillet 1967 et pro-nonce apostolique aux Pays-Bas, puis nonce apostolique au Portugal en mai *1976*.]

ARCHÉOLOGIE

POMPÉI MENACÉE D'UNE DEUXIÈME MORT

Pompéi (*A.F.P.*). — Mille neuf cents ans après la catastrophe qui engloutit Pompéi, Herculanum et Stabies le 24 août 79, les trois villes sont menacées de mourir une deuxième fois. Les fouilles, en effet, ont exposé les ruines à l'usure du temps et aux voleurs.

De l'avis des spécialistes italiens et étrangers, il ne faut plus entreprendre de nouvelles fouilles (le tiers de la ville de Pompéi est encore enfoui sous les cendres) et se consacrer au sauvetage de ce qui est dégagé. Il convient, en priorité, de donner des toits aux ruines pour éviter que les murs et le contenu des vestiges ne soient abîmés irrémédiablement par la pluie, le soleil et le vent.

D'autre part, une masse énorme de *documents et témoignages* en tous genres n'ont jamais été exploités, alors qu'ils pourraient apporter des informations uniques sur l'histoire économique, sociale et religieuse. « *Un immense travail de synthèse reste à faire* », a déclaré une spécialiste allemande.

Mais un tel programme suppose des sommes très importantes et un personnel compétent, doublé par rapport à ce qu'il est actuellement. « *Il y a aujourd'hui un intérêt international pour Pompéi. Ne pourrait-il pas constituer la base d'une solidarité mondiale ?* » propose un archéologue américain.

PRESSE

● *Le congrès de « la Libre pensée française »*, réuni à Nantes, a adopté une motion de synthèse sur l'information qui réclame « *avec force* » l'application des ordonnances de 1944 sur la presse et l'application effective du droit de réponse à la télévision et dans la presse. Elle « *insiste sur la nécessité d'un statut du journaliste* ».





Les écarts de salaires se réduisent entre cadres et ouvriers

Un salarié sur trois gagnait encore moins de 2 500 francs par mois en avril

Les écarts de salaires ont diminué entre 1975 et le 1er avril 1979 du fait notamment que les rémunérations des ouvriers ont progressé sensiblement plus vite que celles des cadres supérieurs. Mais la moitié environ des salariés gagnaient encore moins de 3 000 F par mois en avril dernier. Tels sont les principaux résultats de l'actualisation par l'INSEE des déclarations de salaires versés par les employeurs (1).

La méthode utilisée par l'INSEE consistant à actualiser les déclarations des employeurs déjà anciennes (197[illegible] dans la dernière étude publiée) n'est pas sans faille. Mais l'expérience ayant prouvé qu'elle donnait de bons résultats, on l'a conservée. Elle permet en effet d'obtenir des estimations relativement précises et fiables trois ans avant que ne soient exploitées statistiquement les déclarations des employeurs. C'est ainsi que sans actualisation des données de 1975 il aurait fallu attendre jusqu'en 1982 pour connaître les niveaux moyens des salaires atteints dans chaque catégorie socio-professionnelle au 1er avril 1979.

Que constate-t-on ? Tout d'abord la poursuite d'un mouvement entamé en 1968 qui voit les écarts de salaires se réduire entre les différentes catégories socio-professionnelles (2). C'est ainsi qu'entre 1975 et le 1er avril 1979 les salaires nets des cadres supérieurs ont progressé de 44,2 % en valeur nominale, contre 45,9 % pour les salaires des cadres moyens, 48,9 % pour ceux des contremaîtres, 52,7 % pour les employés, 54,5 % pour les ouvriers (3). De même les salaires des « smicards » ont-ils progressé en quarante-six mois un peu plus vite que le salaire moyen toutes catégories (+ 50,8 % en valeur nominale contre + 49,1 %). Mais le rattrapage pour les salaires du bas de l'échelle est très faible, puisque les rémunérations nettes des « smicards » (+ 50,8 %) progressent moins vite que celles des ouvriers et des employés.

Même s'ils ne sont pas très significatifs compte tenu des dispersions importantes qui existent à l'intérieur de chaque catégorie socio-professionnelle, les écarts des salaires moyens mensuels *nets* n'en restent pas moins assez importants pour être cités : 10 685 F pour les cadres supérieurs, 5 273 F pour les cadres moyens, 4 965 F pour les contremaîtres, 4 803 F pour les agents de maîtrise, 3 189 F pour les ouvriers. Quant aux « smicards » leur salaire mensuel moyen au 1er avril dernier se situait à 1 849 F, soit un écart de presque 1 à 6 avec les cadres supérieurs.

L'autre intérêt de l'enquête est d'indiquer le nombre de salariés par tranches de rémunérations. Le tableau de la page 12 ne fournit pas de chiffres pour chaque niveau détaillé : il y faudrait une courbe de distribution des salaires qui montrerait, par exemple, qu'un salarié sur deux gagnait moins de 3 000 F par mois. Mais il permet de voir qu'en avril dernier 7,5 % des salariés gagnaient moins de 20 000 F par an, soit 1 666 F net par mois.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 14.)

(1) « Les salaires au 1er avril 1979 », étude de Patrice Hernu, dans *Economie et Statistique* de juillet-août 1979.

(2) *Le Monde* des 23, 24, 25 29 novembre 1977. Le numéro du 25 novembre reproduisant un graphique du CERC (Centre d'études des revenus et des coûts) sur la dispersion des revenus par catégories socio-professionnelles. Voir aussi la pyramide de l'ensemble des salaires du commerce et de l'industrie dans *l'Année économique et sociale 1978*, page 60.

(3) Ne sont pas comptés dans les statistiques se rapportant aux ouvriers les salaires de la maîtrise, des apprentis, des jeunes ouvriers.

Santé outre-Rhin

La Bundesbank reste vigilante. Le conseil central de l'Institut d'émission ouest-allemand vient, sans modifier sensiblement sa politique de crédit, de prendre deux décisions qui traduisent son suivi des affaires. Veillant, avec une particulière attention, à ajuster ces interventions en fonction des sautes de la conjoncture.

D'un côté, l'accroissement de la masse monétaire ayant été jugé excessif (10 % en juillet par rapport au même mois de 1978, contre 8 % en juin si l'on prend en compte les critères français), la Banque centrale a décidé d'introduire, à partir du 1er septembre, un plafond pour les avances sur titres. De l'autre, afin de ne pas trop éponger de liquidités à l'approche des échéances fiscales, elle fournira aux banques, à partir du 27 août, des moyens de refinancement en échange d'un certain montant de valeurs à revenus fixes.

L'évolution des prix ne cesse, en Allemagne fédérale, d'être un objet de préoccupations. De janvier à juin, la hausse annuelle du coût de la vie s'est située à 3,9 %, contre 2,9 % durant la même période de 1978, tandis que l'indice des prix à la production industrielle augmentait de 4,7 % au lieu de 2,3 %. Compte tenu de l'évolution des cours des matières premières sur le marché mondial et de celle du change — moins stabilisatrice, — les autorités de Bonn tiennent à juguler à temps tout facteur national de hausse des prix.

Cependant, le redressement économique s'est poursuivi au cours du premier semestre, le produit national brut ayant progressé d'environ 4 %, comme il était prévu. Les investissements en machines et équipements ont augmenté de plus de 10 % et les exportations de 9 % en volume. Le bâtiment et les travaux publics ont également contribué au soutien de la conjoncture. Enfin, la consommation privée s'est accrue de 4 %, les ménages ayant bénéficié des allègements fiscaux entrés en application au début de 1979.

La situation de l'emploi s'est parallèlement redressée : fin juin, le nombre de chômeurs avait baissé de cent quinze mille, alors que celui des personnes salariées avait augmenté de trois cent mille par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage se situait à 3,3 %, ce qui représentait le niveau le plus faible depuis 1974. Ainsi, l'Allemagne fédérale apparaît, une fois encore, mieux placée que ses partenaires de la Communauté européenne pour faire face à de nouvelles bourrasques mondiales, alors même qu'elle continue à mener sa politique de restructuration. Dans une étude récente, l'Institut français des statistiques (INSEE) souligne d'ailleurs que l'économie allemande, qui « *devrait réaliser de bonnes performances* » en 1979, « *est une des plus saines parmi celles des pays industrialisés* ».

M. B.

L'aggravation du chômage a contribué à soutenir l'épargne

Quelle est l'influence du chômage sur le taux d'épargne des ménages ? Plus largement, comment les ménages modifient-ils la part respective de leurs dépenses de consommation et des montants épargnés, en période de crise ou de transition d'une croissance forte à une croissance « douce » ? Il s'agit là de questions auxquelles la théorie économique a apporté des réponses changeantes et qui restent encore imparfaitement tranchées par les résultats empiriques obtenus au terme de recherches délicates. Au moment où l'épargne populaire semble s'amplifier en France, alors que le chômage s'aggrave, une réflexion sur le sujet à partir des statistiques récentes est d'un réel intérêt.

L'ENSEIGNEMENT traditionnel des fluctuations économiques ne s'embarrasse guère de subtilités à cet égard : la référence à l'« effet de cliquet », selon lequel la consommation d'un ménage ne peut pratiquement pas régresser, amène à conclure que si, en

par André BABEAU (*)

période de « boom » économique et de croissance des revenus, le taux d'épargne augmente (car la consommation ne s'ajuste qu'avec retard au revenu), en période de chômage et de réduction des revenus, il faut, au contraire, s'attendre à une forte baisse du taux d'épargne : l'épargne est, en effet, « coincée » entre des revenus en diminution et une consommation qui ne peut revenir en arrière.

Cet enseignement conserve certainement encore sa part de vérité, mais — il convient naturellement de s'en réjouir — les fluctuations ne sont plus ce qu'elles étaient (1). Au marasme économique des phases de dépression d'antan s'est substitué un ralentissement très prononcé de la croissance, qui ne paraît d'ailleurs pas être caractéristique d'un cycle court, mais bien plutôt d'une phase de fluctuation du type Kondratief.

Dans ces conditions, la référence à l'« effet de cliquet » ne paraît plus pertinente pour prévoir les évolutions des taux d'épargne et il vaut mieux recourir à la théorie dite du « revenu permanent », à laquelle est attaché le nom de Milton Friedman, prix Nobel d'économie. Dans ce cadre d'analyse, la consommation actuelle des ménages dépend de l'ensemble anticipé des revenus à un horizon plus ou moins éloigné. Lors de l'entrée dans une phase de ralentissement de la croissance, le revenu anticipé des ménages (revenu « permanent ») vient à baisser et la consommation s'ajuste *immédiatement* à cette nouvelle situation : elle diminue donc, ou au moins ralentit sa croissance.

Mais une des caractéristiques des phases actuelles de stagflation est, dans de nombreux pays développés, l'indemnisation assez large du chômage : de la sorte, la moindre croissance ou la réduction des *revenus d'activité* peut être compensée par le développement rapide des *revenus de transfert* de toute nature, dont l'évolution est largement autonome. A un revenu présent — observé au cours de l'année — dont la progression se maintient, correspond une consommation qui tient déjà compte des situations futures très défavorables : toutes les conditions paraissent réunies pour que l'on assiste, au moins pendant un certain temps, à une hausse des taux d'épargne dans ces nouvelles périodes de difficultés économiques dont les caractéristiques intrinsèques et l'environnement institutionnel ont totalement changé.

La déformation de la structure de l'épargne

De fait, la « crise » qui a suivi ou accompagné la guerre du Kippour de 1973 ne semble pas, dans la plupart des pays développés, avoir entraîné de baisse du taux d'épargne. En France en particulier, il faut rappeler que c'est en 1975 que nous avons enregistré le taux record d'épargne pour les ménages de 18,6 % du revenu disponible. En 1978, ce taux était encore de 18,2 %.

Cependant, l'influence directe du chômage n'est pas facile à mettre en évidence tant sont nombreuses les variables susceptibles d'agir en fait sur la propension à l'épargne : évolution du revenu réel, mais aussi anticipation de l'inflation, mouvement des taux d'intérêt créditeurs et débiteurs, etc.

D'ailleurs, avant d'étudier l'évolution du *montant global de l'épargne*, il convient de se poser la question de l'influence du chômage sur la *structure* de cette épargne, c'est-à-dire sur la part respective de ses différents emplois — question à laquelle la théorie macroéconomique ne s'est guère intéressée. *A priori*, on peut penser que dans les périodes d'incertitude accrue, la structure de l'épargne se déforme au profit des *encaisses de précaution* et au détriment des emplois correspondant à des *projets plus longs* (par exemple accession à la propriété du logement principal). La stagnation des investissements des ménages dans le logement, depuis le « décrochage » de 1975, n'est sans doute pas à rapprocher de la situation de l'emploi, mais on possède, en revanche, deux indications corroborant le point de vue selon lequel l'existence ou la simple menace de chômage serait favorable à une croissance soutenue des encaisses de précaution.

La première indication résulte d'études économétriques menées sur séries trimestrielles (1970-1977) par la direction générale des études de la Banque de France (2). L'indice de chômage retenu est le rapport demandes d'emploi en fin de mois sur offres d'emploi en fin de mois. Les résultats obtenus montrent que, toutes choses égales par ailleurs, une élévation de ce rapport se traduit par une augmentation des encaisses de précaution et une réduction des encaisses de transaction.

La deuxième indication provient d'un test économétrique plus limité fondé sur une comparaison des taux de progression des dépôts du réseau des caisses d'épargne Ecureuil (livret A et B) en 1978 (3). Selon ces résultats, il semble bien y avoir une certaine liaison positive entre le rythme de progression des dépôts et la proportion de bénéficiaires d'une allocation chômage.

Même si ces deux indications — et surtout la seconde — restent fragiles, il devrait être possible de fournir dans un proche avenir des preuves empiriques plus fortes de l'influence du chômage sur la structure de l'épargne (4). En ce qui concerne l'effet de cette variable sur le taux d'épargne, on en est réduit à des exercices beaucoup plus périlleux.

On peut d'abord songer au rôle des indemnités de licenciement : elles sont versées en une fois et portent souvent sur des sommes assez importantes ; elles ont donc vocation à être épargnées. Malheureusement, il n'existe pas d'informations régulières et complètes sur leur montant.

(Lire la suite page 14.)

(*) Professeur à l'université de Paris-X Nanterre.

(1) On rappelle qu'en France, entre 1931 et 1935, le revenu national avait baissé en moyenne d'environ 7 % par an. Pour 1975, année la plus « creuse » de la période récente, les dernières rectifications des comptables nationaux conduisent à une augmentation du produit intérieur de 0,3 % et non pas à une baisse de 2 %, comme on l'avait cru sur la foi de résultats provisoires.

(2) « La demande de monnaie : quelques résultats économétriques », par P. Fröchen et S. Roubine, *Bulletin trimestriel de la Banque de France*, n° 31, juin 1979.

(3) Communication au colloque du Bischenberg du Crédit mutuel (18-19 mai 1979), *Eurepargne*, juillet-août 1979.

(4) Les comptes de la nation pour 1978 font apparaître une forte hausse du taux d'épargne financière des ménages qui peut, sans doute, être interprétée comme traduisant la constitution d'encaisses de précaution. Une enquête qualitative du Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP) menée en 1978 montre également l'importance que revêt aux yeux des épargnants sans emploi, le maintien ou la constitution d'une encaisse minimum.

La croisade nouvelle de la Banque mondiale

Un changement de cap crédible ?

Au seuil du troisième millénaire, il ne reste que peu de temps pour prévenir l'apparition d'un chômage sans précédent et la naissance de villes monstrueuses dans le tiers-monde, estime la Banque mondiale. Faute de quoi, plus de sept cents millions d'habitants vivront dans la pauvreté absolue. La Banque mondiale préconise en conséquence une politique de maintien d'une croissance assez rapide de l'économie mondiale, fondée sur le libre-échange et sur une nouvelle priorité accordée dans le tiers-monde à l'agriculture et aux petites industries rurales.

FORMULATION d'une nouvelle stratégie du développement face à la grisaille de l'économie mondiale ou vision plus réaliste et nuancée de l'économie internationale ? La Banque ne frôle-t-elle pas la démagogie avec sa croisade contre la pauvreté absolue et ses recommandations d'une politique de croissance qui pourrait produire l'effet inverse : endettement accru, déséquilibres plus nombreux ?

La Banque multiplie les arguments pour dénoncer un protectionnisme qui va à l'encontre aussi bien des intérêts des pays industrialisés que de ceux en voie de développement. Il empêche, dit-elle, les premiers de poursuivre une politique de modification des structures industrielles face à des industries en déclin (textiles, sidérurgie, chantiers navals). Aux Etats-Unis comme dans la Communauté européenne, une politique dynamique dans des secteurs tels que la production de machines, les transports, les produits chimiques, apporterait une contrepartie heureuse aux reconversions inéluctables, puisque ces biens ou services constituent 70 % des importations des pays en développement. La Banque considère, d'autre part, qu'il faut empêcher à tout prix ces derniers de se replier sur eux-mêmes, attitude qu'ils seraient forcés d'adopter si les nations riches — pour des raisons à courte vue de défense d'emplois condamnés — les empêchaient d'exporter leur tee-shirts, leurs chaussures et autres cargaisons d'acier.

Croissance équilibrée

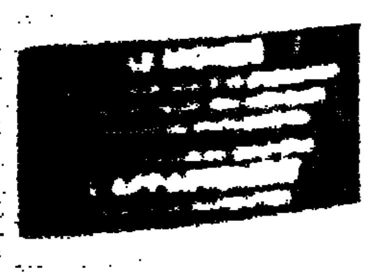
L'argumentation ne manque pas de logique. Encore faudrait-il ajouter que les pays à revenu intermédiaire (auxquels la Banque consacre une attention particulière dans son dernier rapport) ne pourraient pas, de toute façon, se permettre un repli sur eux-mêmes, tels Singapour, la Corée du Sud, Taïwan, qui n'ont d'autres solutions que de concurrencer de plus en plus brutalement les produits des pays industrialisés, notamment sur les marchés d'Asie et d'Afrique. A défaut de division internationale équitable du travail, le Brésil, l'Argentine et le Mexique seraient, de leur côté, condamnés à coloniser complètement le marché latino-américain. La Chine, qui occupe déjà une position non négligeable sur les marchés asiatiques, les accaparerait de plus en plus. En clair, le plus grand danger est peut-être de voir les pays industrialisés se trouver, faute d'accord global, exclus des échanges entre pays en voie de développement.

Que préconise la Banque mondiale pour les pays les plus pauvres, ceux qui n'ont pas eu le temps — ou la possibilité — de mériter le titre de nations semi-industrialisées : Bangladesh, Birmanie, Indonésie, ainsi que de nombreux pays d'Afrique ? Pour ceux-là, la Banque propose une politique de croissance équilibrée entre l'industrie et l'agriculture.

Il n'y aura pas, selon elle, de véritable décollage industriel sans agriculture prospère. La Banque cite l'exemple indien du Punjab et de l'Haryana, où les progrès de l'industrialisation n'ont pu être réalisés que grâce à une expansion agricole, qui a stimulé les industries d'engrais, de pesticides, d'outils agricoles, de tracteurs, procurant du même coup à la population rurale la possibilité d'acquérir des biens de consommation.

ERWIN CARAMEDHAN.

(Lire la suite page 14.)



CONTREBANDE A NAPLES : RIEN NE VA PLUS

De notre envoyée spéciale

Naples. — Bang ! Bang ! Bang ! Le « bateau bleu » bondit à 100 à l'heure sur les vagues : les hors-bords des contrebandiers napolitains sont nerveux, et le néophyte doit s'agripper à une barre de fer pour ne pas être éjecté. A gauche, le Vésuve s'éloigne de plus en plus vite. A droite, les collines du Pausilippe défilent à toute allure. En quelques secondes, le bateau dépasse les trois arches géantes du Palais Don'Anna qui surplombent la mer et, devant nous, surgit un mur d'acier : le porte-avions *John-Fitzgerald-Kennedy*, fleuron de l'escadre américaine et symbole, à Naples, de la fidélité de l'Italie à l'OTAN. Nous frôlons le monstre et, toujours à 100 à l'heure, le hors-bord fonce entre la proue et la chaîne de l'ancre du *Kennedy*. Des officiers courent sur le pont. Que peuvent-ils bien penser de ces hommes, camouflés sous leur passe-montagne, qui les défient avec tant d'insolence ? J'ai peur d'éventuelles représailles, mais les marins américains ont sans doute reconnu l'un des deux cents bateaux bleus de la contrebande napolitaine. Ils savent probablement ce que j'ignore encore : à Naples, la contrebande, tout en étant hors la loi, n'est pas vraiment clandestine. Elle est la plus sportive et la plus risquée de ces innombrables activités parallèles qui font vivre, au noir mais en plein jour, des centaines de milliers de Napolitains sans travail.

Alberto, dix-huit ans, maigre et tout en muscles ; Luigi, quarante ans, une carrure d'athlète et la moustache d'Omar Sharif ; Giorgio, trente-cinq ans, le visage grêlé et balafré d'un *flibustier*, s'esclaffent devant ma frayeur : pour eux, frôler un porte-avions n'est que fanfaronnade. Le véritable danger, ils l'affrontent la nuit, quand, leur cargaison faite, ils sont coursés par deux ou trois vedettes de la police financière.

Luigi ralentit les gaz. Le christ en argent cloué sur le tableau de bord brille au soleil, et Luigi passe aux choses sérieuses : soixante bateaux bleus et onze gros navires grecs ont été confisqués par la Finanza (police financière) ces trois derniers mois. Des chiffres sans précédent, et la fièvre monte à Santa-Lucia, le quartier des contrebandiers. Les vedettes gris perle de la police arrêtaient, bon an mal an, une quinzaine de bateaux bleus, deux ou trois vaisseaux grecs. Les hélicoptères repèrent les bateaux bleus. Les vedettes les coursent. Jettent des cordes dans les hélices. Essaient d'arraisonner les canots contre les rochers. Un jeu dangereux où, presque chaque année un contrebandier se noie au cours d'une bagarre avec la police. Couverts de fleurs, les deux cents bateaux bleus sortent alors ensemble de Santa-Lucia. Le cercueil est béni, jeté à la mer et enseveli sous les gerbes. Depuis trois mois, la chasse redouble, et les deux cents bateaux bleus sont sortis trois fois...

« En temps normal... »

Non, rien ne va plus à Santa-Lucia, et le trafic de la cigarette — 150 milliards de lires de chiffre d'affaires annuel — est en plein marasme. « *En temps normal, quarante à cinquante bateaux bleus sortent chaque nuit. Deux cent mille cartouches sont chargées. Actuellement, presque dix fois moins* », explique Luigi. Et il ajoute : « *Même les bateaux mères, les gros, qui apportent cinquante mille caisses et s'arrêtent à 120 milles des côtes, sont touchés par la répression, qui frappe au premier chef les plus petits : vaisseaux intermédiaires (mille à deux mille caisses) qui jettent l'ancre juste en dehors des eaux territoriales, et surtout bateaux bleus chargés d'apporter les cigarettes à la côte. Même les Alfa Romeo fonçant la nuit vers les dépôts disséminés dans la ville sont de plus en plus souvent arrêtées. Surchargé, leur train arrière frôle le sol, et la Finanza les reconnaît facilement.* »

A Santa-Lucia, les murs se couvrent d'affiches : « Contrebandier pour ne pas mourir de faim », « L'Etat se sert des chapeaux verts (policiers) pour réprimer la contrebande. Il affame cent mille Napolitains. »

Via Palonetto, un policier veut prendre les quinze paquets de cigarettes de la charrette d'une revendeuse : la foule l'entoure et un homme le saisit si violemment au col qu'il file sans demander son reste.

A Torre-Annunziata, un village voisin, le maire serait allé intercéder auprès du gouvernement : ses administrés, tous contrebandiers, ont besoin de vivre.

Mme Anita, la seule femme marin contrebandière, abandonne le métier. Cette ravissante Anglaise de vingt-sept ans, qui a quitté Londres et mari guitariste de rock pour Chicho, le plus beau capitaine de Santa-Lucia, vient de troquer sa cagoule de laine contre un tablier de serveuse. Et Chico, au Bar Paris, le Q.G. des contrebandiers, rouspète ferme. « *J'ai un diplôme de comptabilité. Je suis contrebandier depuis huit ans, parce que je ne trouve rien d'autre. 70 % des collègues sont dans mon cas.* » Vrai ou faux ? Un capitaine touche 500 000 lires par « sortie » et un marin 100 000. En deux ou trois sorties, beaucoup plus que les trois quarts des Napolitains en un mois...

Sincère ou pas, Chicho constate : « *Hier, 80 millions de lires ont été volés à la Banco di Napoli. Si on ne peut plus travailler, les vols vont se multiplier.* »

Et l'on s'étonne : la contrebande n'a jamais été vraiment clandestine. Les bateaux bleus sont tous amarrés au quai de Santa-Lucia, sous les fenêtres du Vesuvio et de l'Excelsior, les deux palaces de la ville. Les marins font leurs essais de moteurs à 20 mètres du drapeau de la capitainerie. A 200 mètres de l'anse de Mergellina où sont garées toutes les vedettes gris perle...

A Naples, tout le monde a un cousin contrebandier. Parfois sans le savoir. Quand j'ai demandé à Andréa, journaliste napolitain, de me « fournir » en contrebandiers, la filière a été rapide. Un de ses amis, fonctionnaire à la mairie, l'a dirigé sur un propriétaire de parking, banquier à ses heures de contrebandiers en mal de finances. Surprise pour Andréa : il s'agissait de son beau-frère Marco.

« *Le trafic des cigarettes fait vivre plus de deux cent mille Napolitains. Beaucoup plus que Fiat et Alfasud réunis* », affirme Vincenzo Sinischalchi, un des grands avocats de la ville. Une véritable industrie tertiaire sur laquelle tout le monde ferme un œil : la madone de Santa-Lucia couronnée de néon vert pomme qui surveille les allées et venues des marins. Le patron du bar Atlantico qui touche des millions de lires pour ne pas sortir de tables sur le quai : elles pourraient gêner les bateaux bleus quand ils déchargent leurs caisses. Les princes du palais Donn' Anna qui ne se réveillent pas, certaines nuits, malgré le remue-ménage dans les grottes de tuf sous leur palais... Les avocats, banquiers et promoteurs immobiliers qui jouent gros jeu au Harris Bar, à la même table que les « boss », propriétaires des bateaux grecs.

La contrebande à Naples a toujours eu la bénédiction de tout le monde. Le procureur général lui-même, dans son discours d'ouverture de l'année judiciaire, superbe dans sa toge de faille écarlate et son jabot de dentelle, a solennellement déclaré : « *L'activité des marins et des milliers de petits revendeurs est rendue nécessaire par les conditions économiques... Il s'agit d'une lutte pour la survie... et la répression exercée à leur égard peut prendre l'allure d'une véritable persécution.* » Dans les ors et les marbres de la cour d'appel de Naples, personne n'a bronché. Pas même le cardinal Ursi qui présidait la séance. Et pourtant, depuis trois mois les bateaux bleus sortent peu et les cigarettes de contrebande sont presque au même prix que celles des tabacchi officiels (600 lires au lieu de 800).

Le procureur s'élève contre la « persécution »

Pour Luigi, « *certains contrebandiers gâchent le métier. En mars, la Finanza a trouvé de la cocaïne sur un bateau grec. Il y a un mois, six jeunes marins de bateaux bleus ont organisé un hold-up sur le bateau postal Naples-Capri.* » Pour Marco, « *c'est de la faute des Siciliens. La contrebande aurait dû rester napolitaine* ».

Dans l'adversité, le milieu révèle ses fissures. Marins communistes contre boss démocrates-chrétiens. Napolitains contre Siciliens. On dit même que les matelots ont dévalisé le bateau postal pour obliger les capitaines à augmenter leur salaire. Hors Santa-Lucia, les commentaires vont bon train aussi. Dans son cabinet — mélange de crucifix en ivoire et d'interphones dernier cri — l'avocat Sinischalchi explique : « *La Finanza intensifie son action : 1. Parce que depuis deux ou trois ans il y a eu une dizaine d'assassinats dans la contrebande, à Naples. Autrefois, les meurtres étaient exceptionnels. 2. Parce que la Finanza soupçonne un début d'osmose entre drogue et cigarettes qui, pour l'instant, n'a pu être prouvée. Michel Zaza, l'un des plus gros boss, soupçonné de trafic de drogue, vient d'être relâché faut de preuve. Pour moi, la drogue arrive par avion et par d'autres circuits. 3. Parce que la Finanza suspecte une nouvelle liaison maffia-contrebande. Là-dessus, non plus, elle n'a pas de preuve. C'est une possibilité. De toute façon, la Finanza n'arrivera à rien avec ces batailles navales contre les bateaux bleus. Surveiller les comptes en banque, les trafics de devises, serait plus utile que de pétarader dans la baie. La Finanza arrête les petits. Jamais les gros.* »

Mais qui sont ces « gros », ces boss, tout à la fois invisibles et omniprésents dans la bouche des marins, capitaines et revendeurs ? Vincenzo Sinischalchi, avocat de la plupart d'entre eux, m'explique leur organisation *dans ses grandes lignes. Ces boss*, comme Michel Zaza, par exemple, possèdent un, deux, trois cargos, qu'ils envoient à Anvers, Rotterdam, Le Pirée ou Casablanca. Là, de gros entrepôts vendent des cigarettes américaines. Au moment où l'on affrète le cargo, le boss, ou son homme de confiance, arrive en avion dans l'un de ces ports et paie à son associé belge, hollandais, grec ou marocain, un acompte en liquide et en dollars. Le cargo part alors avec parfois 1 milliard de lires de cigarettes à bord. Quand il arrive à Naples, le boss paie le solde du prix *dans un compte en banque* en Suisse. Comme une caisse (dix cartouches) de cigarettes est achetée 110 000 lires à Anvers et revendue 240 000 lires à Naples, les bénéfices des boss sont énormes. Rolls-Royce, palais somptueux près de Naples, yachts, les signes extérieurs de richesse ne manquent pas et pourtant, comme le dit Vincenzo Sinischalchi, pas un seul boss n'est sous les verrous actuellement...

« Comme communiste... »

Le colonel Molla, l'un des responsables de la police financière, est bien obligé d'en convenir. Il souligne les difficultés : les cargos appartiennent juridiquement à des prête-noms. Il est difficile de remonter les filières.

« *Nous avons confisqué neuf navires grecs depuis trois mois* », nous dit-il. Et quand je lui demande pourquoi la Finanza est de plus en plus sévère, il n'a qu'une réponse : « *Parce que, depuis un an, le gouvernement a beaucoup augmenté nos moyens.* » C'est aussi ce que pense le dottore Francesco Spinelli, procureur de la République : « *L'Etat mène une nouvelle politique contre le terrorisme, et il n'est pas possible de traiter la contrebande comme un phénomène à part.* » Un sourire malicieux, et le procureur se désole presque : « *Je connais l'importance économique de la contrebande, mais je suis juge.* » Et il ajoute, plus grave : « *Derrière les cigarettes, se cachent maintenant de grands criminels.* »

Oui, la contrebande de cigarettes semble avoir changé et les autorités napolitaines ne voient pas comment elles peuvent laisser travailler les petits — marins de Santa-Lucia et revendeurs de la ville — et se débarrasser de la pègre infiltrée chez les boss. Maurizio Valenzi, le maire de Naples, vient de résumer le problème en une phrase, à la télévision : « *Comme communiste et comme maire, je suis contre les grands trafiquants, mais nous devons tenir compte de la réalité économique de cette ville...* »

CATHERINE CHAINE.

(1) Voir aussi dans *le Monde* daté 5-6 août, l'article de Jean-Claude Guillebaud : « Naples, messe à Santa-Lucia. »



Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	155 F	270 F	385 F	500 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	260 F	450 F	700 F	920 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	183 F	325 F	468 F	610 F
II. — SUISSE - TUNISIE	230 F	420 F	612 F	800 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



La croisade nouvelle de la Banque mondiale

(Suite de la page 13)

Hors de cette voie point de salut, la Banque considérant maintenant que l'indépendance économique et l'industrialisation sont hypothéquées par des importations massives de produits agricoles de plus en plus coûteux.

Les arguments affluent en faveur de l'agriculture, secteur qui demeurera longtemps le plus important numériquement dans le tiers-monde et qui représente plus de la moitié des recettes d'exportation de ces pays. Même dans un pays à croissance industrielle aussi rapide que la Corée du Sud, l'économie rurale pèse encore d'un poids très lourd. Est-ce donc la fin du mythe de l'industrie de pointe et des industries lourdes pour les pays en développement ?

La Banque recommande désormais une technologie intermédiaire employant plus de main-d'œuvre et moins de capital, faute de quoi le chômage et le sous-emploi entretiendront à perpétuité la pauvreté absolue. Voilà qui est bien. Pourtant, les *économistes* qui théorisaient il y a quelques années encore, sur des modèles de développement alternatif, intermédiaire, ou « approprié » passaient aux yeux de l'*establishment* international pour des contestataires ou des rêveurs. Leurs idées paraissent récupérées...

Autre changement de cap : dans le domaine de l'urbanisation — qui va s'accélérer de façon foudroyante puisque le tiers-monde aura quarante villes de plus de cinq millions d'habitants d'ici à la fin du siècle, — la Banque mondiale semble avoir adopté le principe dit du « sommet à la base » *(« top down bottom up approach »)*. C'est se rendre bien tard à l'évidence : rien n'est possible pour améliorer la gestion des villes et le niveau de vie de ses habitants, sans la participation de la population. La Banque recommande donc une sorte de participation, *selon* laquelle les autorités locales et les planificateurs fourniraient l'infrastructure urbaine (transports, réseaux d'assainissement et services divers), tandis que les habitants — et de préférence les plus pauvres — se chargeraient eux-mêmes d'améliorer leur habitat. La priorité devrait être désormais accordée à la construction d'égouts et aux adductions d'eau plutôt qu'à celle des gratte-ciel, des autoroutes et des métros ultra-modernes. Mais avec quels moyens la population la plus pauvre prendrait-elle sa part des dépenses urbaines ?

Pour freiner une urbanisation destructrice des valeurs et des hommes, la Banque estime que le meilleur moyen — et le plus rapide — est de défendre l'agriculture et de favoriser des industries rurales. L'heure de l'aménagement du territoire a sonné : les industries ne doivent plus considérer les villes comme leur seul territoire possible ; les populations rurales ont besoin, sur place, d'ateliers pour employer une énorme main-d'œuvre. Les ville de taille intermédiaire, si elles sont renforcées, contribueront de leur côté à éviter l'asphyxie des monstres que deviennent Mexico, Buenos-Aires, Djakarta, Sao-Paulo, Séoul...

La Banque mondiale paraît aussi monter en première ligne parmi les institutions qui luttent contre la pauvreté. Mais sa politique n'a pas encore beaucoup changé dans la réalité. Ses investissements au profit des paysans pauvres sont minces par rapport aux crédits destinés aux grands éleveurs ou aux complexes touristiques, hôtels et autres grands travaux. Les intérêts des pays industrialisés et des multinationales vont-ils cesser d'être favorisés ? L'intérêt nouveau porté aux petits paysans ne s'explique-t-il pas simplement par les déboires enregistrés avec les salariés des grandes exploitations rurales, qui revendiquent toujours davantage et sont de plus en plus difficiles à contrôler ? Mieux vaudrait donc, pour éviter grèves et explosions sociales, aider les paysans pauvres à travailler directement — mais isolément — pour l'économie internationale... Les motivations de la Banque mondiale ne sont peut-être pas aussi limpides qu'il paraît à première lecture.

ERWIN RAMEDHAN.

(1) *Le Monde* du 17 août.

Les écarts de salaires se réduisent entre cadres et ouvriers

(Suite de la page 11.)

Or le SMIC était alors de 2 018,52 F par mois pour quarante heures de travail par semaine, soit à 1 812,52 F, après déduction des cotisations de sécurité sociale. L'étude de l'INSEE ne précise pas qui sont ces salariés payés au-dessous du SMIC : apprentis, jeunes travailleurs, handicapés, détenus, personnes recevant des avantages en nature importants, comme les gardiens d'immeuble ou tout simplement... travailleurs illégalement sous-payés.

L'enquête permet également de constater qu'en avril dernier un tiers des salariés — 32 % exactement — gagnait moins de 30 000 F par an, soit 2 500 F par mois, et que trois salariés sur quatre gagnaient moins de *50 000 F par an*, soit 4 161 F par mois.

A l'heure où le premier ministre annonce que le pouvoir d'achat de l'ensemble des salaires sera seulement maintenu, de telles statistiques ne manquent pas d'intérêt et suscitent quelques réflexions. Si, en effet, les gains *réels des plus défavorisés doivent* continuer de progresser comme le veut la politique officielle, ce devra nécessairement être au détriment des salaires les plus élevés. Dans la mesure où les salariés gagnant moins de 3 000 F par mois verraient par exemple leur pouvoir d'achat *continuer d'augmenter*, la compensation pourrait se faire sur l'autre moitié des salariés, celle dont les rémunérations dépassent 3 000 F par mois.

Cette solution aurait l'avantage de répartir sur un grand nombre le sacrifice demandé. Mais serait-elle juste quand on sait que, *dans cette moitié* supérieure, *27,5 %* gagnent encore entre 3 300 F et 5 000 F par mois, ce qui est tout de même relativement faible ? A l'opposé, ne vouloir amputer le pouvoir d'achat que des seuls 5,3 % de salariés gagnant plus de 7 500 F par mois (90 000 F par an net) aboutirait à imposer un effort de compensation important à un très petit nombre.

La règle sera très certainement de laisser juge chaque chef d'entreprise, le gouvernement imposant seulement la stabilité de la masse salariale globale au sein des firmes. Mais sans principes généraux édictés par la puissance publique, ne risque-t-on pas de voir se déclencher de très dures oppositions entre salariés et de graves inégalités de comportement d'une firme à l'autre ?

ALAIN VERNHOLES.

SALAIRES ANNUELS NETS	POURCENTAGE DE SALARIÉS * en % de l'ensemble du secteur privé et semi-public à la date du 1er avril 1979)	
De 18 000 à 20 000 .	7,5	(7,5)
De 20 000 à 24 000 .	8,5	(16)
De 24 000 à 30 000 .	16	(32)
De 30 000 à 40 000 .	25	(57)
De 40 000 à 50 000 .	18,5	(75,5)
De 50 000 à 60 000 .	9	(84,5)
De 60 000 à 80 000 .	8,2	(92,7)
De 80 000 à 90 000 .	2	(4,7)
Plus de 90 000	5,3	(10)

(*) Les chiffres entre parenthèses sont les pourcentages cumulés. On voit, par exemple, que 32 % des salariés (7,5+8,5+16) gagnent moins de 30 000 F par an, soit 2 500 F par mois. Par secteur semi-public, il faut entendre la S.N.C.F., la R.A.T.P., les Charbonnages, Renault, *mais pas* E.D.F. et G.D.F.

Chômage et épargne

(Suite de la page 13)

En *multipliant* le *nombre* de licenciements pour raison économique par un montant moyen d'indemnité supposé égal à quatre mois de salaire, on aboutit à un chiffre de quelque 5 milliards de francs. Nous admettrons que cette somme est intégralement épargnée.

Pour la même période, le montant des *allocations-chômage* a presque atteint 20 milliards de francs. On peut penser que la proportion de ces allocations non immédiatement consommée — surtout pour les allocations les plus élevées, relevant de l'aide supplémentaire d'attente à 90 % — *est plus forte qu*'elle ne serait sur un revenu équivalent provenant d'une activité normale. Si l'on suppose que le taux d'épargne passe par exemple de 5 à 20 %, le gain d'épargne est peut-être ici d'environ 3 milliards.

Au *total*, ce serait plus de 8 *milliards* de francs d'épargne supplémentaire que l'on aurait obtenus en 1978 en raison des mécanismes de licenciement-chômage : cela correspond à 0,5 % du revenu disponible et à près de 3 % de l'épargne brute des ménages. Si l'on tenait compte, en plus de ce premier aspect, de l'influence de la menace du chômage sur les comportements d'épargne des personnes *dont* le revenu *d'activité* est, pour le moment, maintenu, on augmenterait cette proportion qui est pourtant déjà loin d'être négligeable.

En définitive, la présence du chômage et l'insécurité de l'emploi ne sont certainement pas cette panacée permettant d'expliquer *toujours et partout* de hauts niveaux d'épargne. L'existence d'un chômage important n'est ni une condition nécessaire d'un fort taux d'épargne ni surtout une condition suffisante : une éventuelle réduction globale du pouvoir d'achat des ménages par exemple entraînerait très probablement une diminution des taux d'épargne, conformément à la théorie traditionnelle. Le deuxième trimestre 1979 semble d'ailleurs déjà marquer un point d'inflexion dans la constitution des encaisses de précaution.

Mais, pour les cinq années séparant 1974 de 1979, il est vraisemblable que les difficultés rencontrées en matière d'emploi, ainsi que les mécanismes mis en œuvre pour pallier leurs conséquences, ont contribué, par divers canaux, à maintenir le taux d'épargne des ménages français à un niveau assez élevé.

ANDRÉ BABEAU.

CORRESPONDANCE

A propos des accords de salaires dans le secteur public et nationalisé

La convention salariale 1979 à l'E.G.F. a été signée par F.O., l'U.N.C.M.-U.C.T., la C.F.T.C. et non la C.F.D.T., comme une erreur nous l'a fait écrire dans l'article intitulé « Les accords de salaires du secteur public et nationalisé assurent pour 1979 une légère augmentation du pouvoir d'achat » (« le Monde de l'économie », du 31 juillet).

M. Alain Guichard, secrétaire de l'Union générale des fédérations de fonctionnaires C.G.T., nous écrit d'autre part :

Le contrat salarial 1979 signé par F.O., la F.E.N., la C.F.T.C. et la Fédération autonome ne garantit le pouvoir d'achat d'aucun fonctionnaire. D'après l'étude chiffrée à laquelle nous nous sommes livrés, en incluant *tous* les éléments contenus dans l'accord (...) *à aucun indice* le pouvoir d'achat des fonctionnaires n'est maintenu en 1979. Et cette comparaison a été faite non seulement par rapport à l'indice de la C.G.T. mais également par rapport à l'indice officiel de l'INSEE.

Par rapport à cet indice officiel la perte va de 104,39 F à l'indice nouveau 191 (minimum de rémunération), en troisième zone, à 880,40 F à l'indice nouveau 631 sommet de la catégorie A type (fin de carrière normale d'un licencié) en troisième zone. Cette perte va de 317,92 F à 1 534,98 F avec l'indice C.G.T. Quant aux retraités la situation est encore plus défavorable pour ceux des plus basses catégories, dans la mesure où ils ne bénéficient ni des allocations spéciales, ni du minimum de l'indemnité de résidence (...). Il convient aussi de noter que la ponction du 1 % supplémentaire à partir du 1er août 1979 en matière de Sécurité sociale ne fera qu'aggraver pour l'ensemble des fonctionnaires la dégradation constatée en 1979. Le prélèvement du 1 % sur les cinq derniers mois de l'année fera plus que doubler la perte du pouvoir d'achat pour les agents du bas de l'échelle indiciaire.

A propos du projet de refonte de la grille indiciaire, M. Alain Guichard assure :

Il serait, en effet, grand temps de refixer le minimum de rémunération au point 100 et de replacer les fonctionnaires sur une nouvelle grille, pour laquelle la C.G.T. revendique une hiérarchie de 1 à 5,5, et de mettre fin au déclassement patent de la fonction publique par rapport à d'autres secteurs (...). Mais le gouvernement, comme le confirme la lettre que M. Barre a adressée au président du groupe de travail chargé de l'étude de la grille, ne semble pas du tout décidé à entreprendre une véritable réforme de la grille. A l'inverse, après avoir été contraint d'accepter la participation des non-signataires à ce groupe de travail, le gouvernement tente aujourd'hui de faire avaliser par les organisations syndicales des réformes qui, sous couvert de la « pseudo rigidité » de la grille et du statut général, remettraient en cause les aspects démocratiques de la conception de l'emploi public en France, conquêtes des luttes des travailleurs et des fonctionnaires, et saperaient leurs garanties fondamentales.

En fait, le gouvernement ne souhaite qu'une chose : payer le moins possible les fonctionnaires et se débarrasser de cette conquête démocratique que fut le statut général de la fonction publique du 19 octobre 1946, même si la réforme gaulliste du 4 février 1959 l'a écorné au passage.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

POUR IMPORTANT CENTRE D'ETUDES D'ETAT proximité

TOULON

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

— Grandes écoles ou universitaires (niveau doctorat).
— Formation acoustique, informatique, traitement du signal souhaitée.

Nationalité française indispensable.

Envoyer curriculum vitae et lettre manuscrite sous n° 815.655 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui trans.

Centre d'Etudes de l'Administration - ROUEN

recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR CONFIRMÉ

Rôle : réalisation de logiciels sur mini et micro ordinateurs.

Niveau : licence scientifique + expérience pratique en analyse et programmation de gestion ou en traitement de données.

(langage COBOL - FORTRAN - BASIC)

Env. C.V., photo, références et prétentions à : C.E.T.E. de Rouen Division Gestion et Informatique, chemin de la Poudrière, 76120 GRAND-QUEVILLY.



La Société VOLKSWAGEN FRANCE recherche pour sa division "Marketing"

la Secrétaire du Département "Formation Commerciale"

Ce département est chargé de dispenser aux Collaborateurs Commerciaux du réseau de concessionnaires, des stages à caractère commercial (stages produits et techniques de vente).
Dans le cadre de ces activités, la Secrétaire a un rôle administratif (gestion du budget, suivi des stagiaires) et un rôle de contact avec le réseau de concessionnaires et les forces de vente des régions : chefs de région, inspecteurs des ventes.
Le poste convient à une Secrétaire (sténodactylo) expérimentée et de bonne autorité naturelle; elle est très organisée. La connaissance de l'allemand est un atout supplémentaire.

Réf. SFC/135

la Secrétaire du Service "Etudes-Produits"

Bilingue français-allemand

Elle doit assurer un secrétariat classique et participer aux travaux du responsable "Etudes-Produits" : mise à jour de séries statistiques, dépouillement d'études, suivi des prix, gestion et transmission des informations.
Le poste convient à une Secrétaire expérimentée. Elle a un esprit méticuleux et organisé, orienté vers les chiffres et l'analyse. Des qualités de contacts sont indispensables pour assurer les relations internes et les relations avec l'usine en Allemagne.

Réf. SEP/136

Ces deux postes sont situés à : VILLERS-COTTERETS.
Envoyer C.V., avec photo et prétentions au Département du Personnel B.P. 62 - 02600 VILLERS-COTTERETS, sous référence correspondante.



HAVAS CONTACT

Johnson & Johnson s.a.

recherche pour son usine à 100 kms de PARIS

JEUNE INGENIEUR

pour responsabilité Bureau d'Etudes : conception, études, achats, installations nouvelles, modifications machines et procédés, gestion budgétaire de ses projets, animation équipe techniciens et dessinateurs

PROFIL SOUHAITE :
- A.M., I.C.A.M. - équivalent,
- 3 à 5 ans d'expérience industrielle,
- une expérience réelle de méthodes serait vivement appréciée et des connaissances en électromécanique souhaitées,
- concret, bon animateur, homme de terrain et de communication,
- anglais indispensable.

Poste évolutif pour homme qualifié, disponible rapidement.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à no 22187 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra. DISCRETION ASSUREE

CAMUS S.A. « LA GRANDE MARQUE » recrute pour secteur Proche/Moyen-Orient & Océan Indien

UN DÉLÉGUÉ(E) EXPORT

— Langue : Anglais exigé - Arabe souhaité.
— Formation : Commerciale supérieure.
— Coefficient de mobilité : 70 % du temps.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à CAMUS S.A. « LA GRANDE MARQUE » Boîte postale 29 16101 - Cognac Cedex

---

GROUPE INTERNATIONAL PRODUIT DE HAUTE TECHNOLOGIE

recherche pour implantation d'une agence à

GRENOBLE

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

— Ambitieux et dynamique ;
— Formation ingénieur ou BTS dans le domaine de l'électronique ou de la physico-chimie ;
— Ayant au moins 2 à 3 années d'expérience dans la vente ;
— Bilingue Français/Italien ;
— Connaissances en Anglais.

Déplacements fréquents dans la Région et en Italie

D'UNE REMUNERATION TRES MOTIVANTE : LE CANDIDAT RETENU BENEFICIERA FIXE + POURCENTAGE

Envoyer lettre manuscrite et C.V. à :

VEECO S.A. B.P. 76 91403 ORSAY CEDEX

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE 1250 personnes - Filiale d'un Groupe à vocation internationale, recherche pour son SERVICE PERSONNEL

jeune cadre DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (SUP. de CO. - ESCAE)

Le poste s'adresse à un débutant, qui au sein d'une équipe jeune se formera progressivement à l'ensemble des missions d'un Service du Personnel.

Sa mission exigera de lui :
- des capacités d'initiatives,
- une aptitude certaine aux contacts humains.

Cette recherche s'adresse à des candidats ouverts aux méthodes modernes de management et dialogue.
La réussite dans le poste permettra d'accéder sous quelques années à une mission plus globale soit dans la société, soit au sein du Groupe.

Lieu de travail :
Ville universitaire du NORD-OUEST.

Envoyer C.V. + photo sous référence 2890 à ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE DUNKERQUE

L'Institut de Formation au Commerce Extérieur recrute sa 9e promotion de

SPÉCIALISTES DES RELATIONS COMMERCIALES AVEC L'ÉTRANGER

Stage de formation et de perfectionnement de cadres commerciaux et technico-commerciaux export, du 1er octobre 1979 au 9 mai 1980. (formation rémunérée pour demandeurs d'emploi)

Conditions d'admission :
— Expérience professionnelle de trois ans minimum (préférence secteurs commerciaux) ;
— Connaissance de l'Anglais ou de l'Allemand ;
— Bonne formation générale.

ADRESSER CANDIDATURES ET C.V. A : I.F.C.E./S.I.F.O.P. - B.P. 70 - 59640 DUNKERQUE. Tél. : (20) 24-38-22.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE BANCAIRE

A ROUEN

recherche d'urgence son

CHEF DE CENTRE

Il sera chargé de la mise en place de l'organisation et de la gestion du service. TRI DE CHEQUES POSTMARQUAGE et FAÇONNAGE

Ce poste convient à un candidat âgé de 30 ans minimum et pouvant justifier d'une expérience technique préalable de plusieurs années dans un service informatique et humaine pour encadrer vingt personnes.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 5.144 PUBLICITES REUNIES 112, boulevard Voltaire, 75011 PARIS, qui transm.

---

recherchons pour

TOURAINE

DIRECTEUR (TRICE)

Foyers adultes et C.A.T.

— Non Logé —

Exigeons haute connaissance handicapés mentaux, initiative et autorité pour mener Personnel façon dynamique.

CONVENTION COLLECTIVE : ENFANCE INADAPTEE 15 MARS 1966.

Ecrire à REGIE-PRESSE sous réf. T. 015.012 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

emplois internationaux

(et départements d'Outre-Mer)

A FRENCH INTERNATIONAL GROUP

(2.000 millions US $ consolidated turn over) is looking for the futur general manager of

THE EARTH MOVING EQUIPMENT DIVISION

of its Nigerian affiliated Company

His duties will be :
— During 2 years :
- to manage a young and important service with a high growth ;
- to lead and administrate a team of product line managers responsible for sales and marketing ;
- he will be personally and directly responsible for the achievement of the short and medium term objectives (share of market, profitability, international contractors).

— In 1982, if the has succeeded, he will then be seriously considered to take over the general management of the Division (at present 45 millions US $ turnover).

The applicant should ideally have :
- 35 years minimum ;
- fluency both in French and in English ;
- at least a College education (B.A.) and/or a successful experience in similar activity (sales or service manager) ;
- very good knowledge in construction and agricultural machinery (scrapers, dosers, dampers...) ;
- ability to make a job-site study with recommender machines, services, spares... ;
- good practice of high level international negociations.

Salary corresponding to the function and all overseas allowances.

Send handwritten application + C.V. N° 22.263, to CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), who will forward.

GROUPE INTERNAT. FRANÇAIS recherche pour sa filiale au

NIGERIA

dans le cadre de son activité

MONTAGE AUTOMOBILE

(C.A. 250 millions F.F. - Effectifs 650)

DIRECTEUR TECHNIQUE

— 30 ans minimum
— Diplômé d'études supérieures techniques (ENSAM - ETACA - A.M...)
— Expérience confirmée de la fabrication en secteur mécanique ou automobile et/ ou de l'entretien dans ces mêmes domaines.
— Connaissance nécessaire de la gestion de production (Approv., Ordonnancement, Lancement, Gestion de stocks) et si possible de la gestion budgétaire.
— Anglais courant indispensable.
— Rémunération élevée et tous avantages liés au statut d'expatrié.
— Bonnes possibilités d'évolutions.

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointements actuels sont à envoyer à n° 22.300 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

SOCIETE AGRO - INDUSTRIELLE recherche pour

CAMEROUN FRANCOPHONE

DIRECTEUR DE PLANTATION

Sérieuse expérience et références indispensables. Conditions habituelles aux expatriés.

Envoyer C.V. avec photo + prétentions salaire n° T 015 000 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

AMBASSADE D'ALJAMAHIRIYA Arabe libyenne populaire socialiste, PARIS.

La faculté de lettres à l'université de KAR YONES, BENGHAZI

recherche

6 PROFESSEURS (minimum)

au niveau de la maîtrise dans les disciplines suiv. : Linguistique, phonétique, littérature, traduction.

Envoyer les demandes à :

ACADEMIC APPOINTMENTS ADMINISTRATION KAR YOUNES Universith BENGHAZI

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour contrats deux ans ou plus

RÉF. 331 : SENIOR PLANNING ENGINEERS : *Planning engineers*

Pour préparer, coordonner, superviser ou suivre l'ordonnancement de projets complexes au niveau international. Ce qui suppose une parfaite maîtrise des techniques actuelles de planification et de suivi.

RÉF. 332 : INGÉNIEURS CONTRATS

Pour rédiger (ou faire rédiger), négocier et suivre un contrat ou une commande depuis sa préparation technique et l'élaboration de l'appel d'offres jusqu'à la fin de l'affaire.
Les candidats auront une expérience confirmée de l'ordonnancement de projets importants. Une bonne connaissance de la technologie pétrolière onshore ou offshore serait appréciée.
Une bonne pratique de la langue anglaise est essentielle.
Les postes à pourvoir nécessitent une expatriation de longue durée hors zone européenne.
Une rémunération avantageuse est prévue pendant les périodes d'expatriation.
Les réponses sont à adresser avant le 10 septembre 1979 à :

SODINO CONSEIL 43, rue Gambetta à Toulouse (31000) sous référence indiquée.

DIRECTEURS D'AGENCE BATIMENT

pour le

MOYEN-ORIENT

sont recherchés par un IMPORTANT GROUPE DE BTP

Les candidats âgés de plus de 35 ans devront avoir une formation de haut niveau et parler anglais.
Ils auront une expérience confirmée de directeur d'agence si possible à l'étranger et une réelle compétence de gestionnaire.

Ecrire avec C.V - photo et prét. à N° 21.850 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra Paris-1er.

ÉLECTROMÉCANICIEN STATIONS DE POMPAGE

Nous recherchons un tr. bon électromécanicien, d'un niv. de formation B.T.S. ou similaire, âgé d'au moins 30 a., pr qui les matériels d'électro - pompes n'ont plus de secret (moteurs électriques). Nous lui proposerons un séjour de longue durée dans une

VILLE d'AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE

(congés annuels en France, bien sûr).
Nous lui confierons la responsabilité du bon fonctionnement, de l'entretien et des réparations des équipements de plusieurs stations de pompage ainsi que la gestion des pièces détachées.
Il encadrera et formera des mécaniciens nationaux (mais saura évidemment « payer de sa personne » pr des réparations courant. ou urg.). Nous sommes une société française.

Ecrivez-nous vite (joindre C.V.) en mention. sur l'enveloppe la référence 29.247, à MÉDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS, qui transmet.

Sté Commerce International recherche pour le SUD-EST ASIATIQUE

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Expérience souhaitée. Parfaite connaissance de l'ANGLAIS indispensable.
Ecrire avec C.V. manuscrit + photo sous le n° 600450, à HAVAS CONTACT 49, rue Herriot, 69002 Lyon

---

INGÉNIEUR GÉNIE RURAL

Une société de Conseil et d'Assistance technique intervenant dans les pays en développement recherche un Ingénieur dipl. Génie rural pour lui confier la réalisation d'un important périmètre d'irrigation dans une zone à fertiliser.
Ce poste de longue durée implique une exp. prof. d'au moins 5 ans, une connaiss. du travail à l'étranger et une bonne pratique de la langue anglaise.
Merci d'écrire (joindre C.V.) et d'indiquer le niveau de votre rémunération actuelle. Précisez sur l'enveloppe la référence 1.486, MÉDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS (qui transm.).

INGÉNIEURS OUVRAGES D'ART

Une société française d'ingénierie recherche, libres rapidement, 2 ingénieurs ayant déjà l'expérience du travail à l'étranger et désireux d'y vivre à nouveau une étape de leur carrière.
INGENIEUR D'ETUDES (Référ. 1.509)

INGENIEUR CONTROLE TRAVAUX (Référ. 15.402)
Ces ingénieurs sont évidemment diplômés d'une Grande Ecole. Leur expérience professionnelle n'est pas inférieure à 5 ans.
Merci d'écrire (joindre C.V.) en mentionnant le niveau de la rémunération actuelle. Préciser la référ. du poste sur l'enveloppe. MÉDIA P.A., 9, bd Italiens, 75002 PARIS (qui transm.).

GRAND GROUPE INTERNATIONAL FRANÇAIS

(C.A. : 8 milliards de F.F.)

recherche pour le NIGERIA

DIRECTEUR DU SERVICE APRÈS-VENTE

de sa Société de Distribution de Matériels de Travaux Publics et de Mines et Carrières SIEGE LAGOS
4 filiales - 450 personnes
C.A. : 180 millions de F.F.
Part de marché : 20 %

Profil recherché :
— 30 ans minimum ;
— Diplôme ou niveau d'une école d'ingénieur + formation gestion ;
— Meneur d'hommes ;
— Connaissance T.P nécessaire ;
— Expérience de l'expatriation en Afrique appréciée ;
— Nationalité indifférente (anglais nécessaire) ;
— Expérience de quelques années dans un poste similaire.

Les candidatures manuscrites avec C.V., photo et appointem. actuels sont à envoyer à n° 22.298 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Un responsable affaires systèmes

est recherché par la division Péri-informatique d'un important constructeur électronique.

Ce poste conviendrait à un ingénieur confirmé, ayant l'expérience de la conception et de la mise en place de systèmes télé-informatique.

Il sera chargé :

- d'élaborer et de préparer des propositions techniques et commerciales,
- de défendre des projets et de participer à la négociation des contrats,
- de coordonner la réalisation des marchés.

Anglais souhaitable.

Adresser dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 1305 M à : rsc carrières - 14, rue de Castiglione - 75001 PARIS.

LEASING D'ORDINATEURS

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

recherche

VENDEUR EXPÉRIMENTÉ

DE PREMIÈRE FORCE

Connaissant bien le matériel I.B.M. et le marché français d'ordinateurs. Basé à Paris, le candidat retenu sera responsable pour la gérance d'un parc de matériel et d'une clientèle déjà existants en France et dans pays voisins. Possibilité de gros gains et de carrière au sein d'un groupe d'importance mondiale.

Adresser réponses avec curriculum vitae et photo récente sous n° 815.315 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

GROUPE FERODO

Nº 3 EUROPEEN DE L'EQUIPEMENT AUTOMOBILE RECHERCHE POUR

▪ direction méthodes générales (Paris 17ème)

INGENIEUR ORGANISATION

diplômé (e) Grande Ecole Scientifique (X, Mines, ECP, . . .) avec une formation complémentaire en gestion et ayant quelques années d'expérience acquise en Cabinet. Au sein de cette Direction agissant comme un Cabinet Conseil interne pour le compte de la Direction Générale il sera responsable d'un projet d'organisation commerciale concernant plusieurs Divisions et Sociétés du Groupe. Il animera l'équipe chargée d'étudier et de mettre en oeuvre les solutions préconisées.

Réf. A.

▪ direction du contrôle général (Paris 17ème)

AUDITEUR INTERNE CONFIRME

formation supérieure (ESCP, Expertise Comptable, . . .) *ayant environ 5 ans d'expérience* du contrôle comptable et financier. Il sera chargé, pour le compte de la Direction Générale, de missions de contrôle des procédures comptables dans tous les établissements et filiales du Groupe en France et à l'Etranger.
Déplacements fréquents.
Connaissance de l'anglais et de l'espagnol appréciée.

Réf. B.

▪ Division Verto (93 Saint-Ouen)

INGENIEUR DE VENTES EXPORT

BILINGUE ALLEMAND–FRANCAIS

diplômé *Grande Ecole d'Ingénieurs ou d'une* Université technique allemande et ayant une expérience de 2 à 4 ans de la vente. Après une formation à nos produits, il sera responsable du développement de nos ventes d'embrayages auprès des constructeurs automobiles allemands. Il assurera la prospection, la négociation commerciale et s'appuiera *sur le centre de recherches embrayages pour* toutes les questions techniques.
Pour le développement de nos échanges en Europe, une connaissance de base complémentaire de l'anglais serait appréciée.

Réf. C.

▪ Division Sofica (28 Nogent-Le-Rotrou)

INGENIEUR METHODES

diplômé Grande Ecole d'Ingénieurs (ECP, A & M., ENSM, . . .) et ayant 2 à 3 ans d'expérience des méthodes de fabrication mécanique grandes séries. Responsable d'une équipe de techniciens, il concevra et fera réaliser les améliorations à apporter au matériel de production des radiateurs automobiles. En liaison avec le Chef du Service Méthodes dont il dépend, il s'attachera à développer la fonction Méthodes et à l'adapter à la très forte croissance du volume de fabrication de cette ligne de produits.

Réf. D.

Larges possibilités d'évolution de carrière dans l'ensemble du Groupe.

Adresser CV, prétentions et photographie avec la référence du poste
GROUPE FERODO Service Recrutement
43, rue Bayen — 75017 PARIS





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

CADRES COMMERCIAUX produits industriels

Votre formation : Ecoles commerciales HEC - ESSEC ESCP - ESCAE. Vous avez de 2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans la vente de produits industriels.

Nous vous offrons l'opportunité d'intégrer nos équipes commerciales : soit dans notre Direction Régionale du Sud-Ouest, soit dans une de nos usines de Province.

Notre Société, leader en France, exporte 50 % de sa production. Elle vous offre une formation technique avant de vous confier la responsabilité de la prospection, *de la négociation et du suivi de la clientèle.*

De réelles possibilités de carrière sont offertes au sein de notre Groupe.

Adresser dossier de candidature No 20.320 CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Un fabricant américain de lentilles intra-oculaires, accessoires ophtalmiques implantés dans l'œil humain pendant l'opération de la cataracte, cherche un Superviseur de Contrôle de Qualité et un Directeur de Marketing pour une filiale dans la région de Nice. Une installation y est actuellement créée pour la production finale, le lavage final, la stérilisation, l'emballage, l'étiquetage et la distribution des produits. Ceux-ci seront commercialisés directement auprès des chirurgiens et des hôpitaux dans toute l'Europe.

SUPERVISEUR DE CONTROLE DE QUALITÉ

Les exigences absolues pour ce poste sont les suivantes :

1) Un diplôme universitaire de Sciences de la Santé ;
2) Connaissance des procédés de stérilisation et des qualifications des produits stériles ;
3) Connaissance de l'étiquetage des médicaments et accessoires médicaux ;
4) Maîtrise de la langue anglaise ;
5) Quatre ans au moins d'expérience du contrôle de qualité dans une société pharmaceutique ou fabriquant des accessoires médicaux. La préférence sera donnée à une personne capable de rédiger des documents techniques en anglais aussi bien qu'en français au sujet des procédés *de contrôle de qualité* et qui serait *quelque peu* familiarisée avec les termes d'ophtalmologie et d'anatomie.

DIRECTEUR DU MARKETING

Les obligations absolues pour ce poste sont les suivantes :

1) Expérience de la vente et du marketing dans le domaine des soins de santé ;
2) Quatre années au moins d'expérience réelle des ventes ;
3) Deux ans au moins d'expérience de la direction des ventes, y compris la supervision des vendeurs et, de préférence, l'expansion et la promotion des programmes de ventes ;
4) Maîtrise du français et de l'anglais.

La connaissance de la chirurgie ophtalmique et de l'optique, ainsi que la familiarité avec les ophtalmologues français seraient des atouts, ainsi que la pratique d'autres langues européennes.

Le salaire de ces deux postes est négociable, selon les titres et l'expérience. Les entretiens auront lieu les 26 et 27 septembre à Cannes et le 29 septembre à Paris.

Adresser le curriculum vitae au Département du Personnel, aux soins de : CILCO Inc. P.O. Box 1680 - Huntington, West Virginia - 25717 ETATS-UNIS.

GOULD

GROUPE INTERNATIONAL EN PLEINE EXPANSION
recherche

- POUR SON SERVICE D'ETUDES

AT Electronicien

- expérience électronique, analogique et numérique

- POUR SON SERVICE COMMERCIAL
SUPPORT VENTES ENREGISTREURS

- B.T.S. électronique ou niveau
- expér. 2 à 3 ans de labo ou S.A.V. appréciée
- anglais indispensable

Secrétaire Bilingue

- langue anglaise exigée

Technico Commerciaux

secteur région parisienne
- pour ventes Instrumentation et Alimentations à découpage
- bonne formation technique électronique (niveau B.T.S.)
- expérience souhaitée 2 ans de vente

- POUR SON SERVICE APRES-VENTES

AT2 et AT3

- maintenance appareils de mesure
- expérience logique, analogique et oscilloscopie
- B.T.S. électronique ou niveau

Avantages sociaux, cantine, horaires libres, etc...

Ecrire C.V. et prétentions
GOULD INSTRUMENTS S.A.F.
57 rue St Sauveur 91160 Ballainvilliers

Publicités Réunies

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ

Recherche pour une de ses Usines laitières

UN INGÉNIEUR DE LABORATOIRE

qui secondera le responsable du laboratoire Contrôle qualité.

Le poste exige de bonnes connaissances de chimie et de bactériologie et conviendrait à un ingénieur

E.N.S.I.A. - E.N.S.A.I.A.

Ayant au moins cinq ans d'expérience dans l'industrie alimentaire. Ce collaborateur pourra se voir ultérieurement confier la responsabilité d'un laboratoire, dans un autre établissement.

Ecrire avec C.V. détaillé à nº 22.024 CONTESSE PUBLICITE 20, av. de l'Opéra, 750040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

NOVELEC

Electronique et Instrumentation nucléaire recherche :

JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Electronique et Informatique. Chargé des relations secteur nucléaire.

Homme de contact, créatif et réaliste. Il sera capable d'identifier auprès des prospects et clients les besoins particuliers et de promouvoir des solutions spécifiques.

Connaissance du milieu nucléaire appréciée.

Résidence GRENOBLE.

Déplacement sur la France et les pays limitrophes.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à

NOVELEC, Chemin des Clos, 38240 MEYLAN.

Johnson-Johnson s.a.

Produits Pharmaceutiques
USINE DE SEZANNE (51)

recherche d'URGENCE

pour son Service de Développement Industriel

PHARMACIEN

- Expérience matériel médico-chirurgical (internat ou industrie parapharmaceutique désirée)
- Anglais nécessaire.

Envoyer CV détaillé avec photo (retournée) et prétentions sous No 22.027 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

Black & Decker

Nº 1 MONDIAL DE L'OUTILLAGE ELECTROPORTATIF

Recherche pour son Siège Social de Dardilly (Rhône).

UN RESPONSABLE ADMINISTRATION PERSONNEL

Sous l'autorité du Directeur du Personnel et en liaison étroite avec les Chefs de personnel des deux usines, il sera chargé de coordonner l'Administration du Personnel, de contrôler le respect des procédures et de centraliser les dossiers légaux concernant l'ensemble de la Société (1 % logement, taxe d'apprentissage, DASS, etc.). Il supervisera *en outre* la paie de la Société et aura la responsabilité de tenir à jour les tableaux de bord de la direction du Pesonnel.

Ce poste conviendrait à un jeune diplômé de formation supérieure (Psycho, Droit) possédant une première expérience dans l'Administration du personnel. La connaissance de la langue anglaise est indispensable.

Ecr. avec C.V. + prét. à : M. CHANUT, Directeur du Personnel, BLACK & DECKER, B. P. 417 69218 LYON Cedex I.

Chambre d'Agriculture recherche :

CHARGÉ (E) DE FORMATION

Formation supérieure agricole ou sciences de l'éducation. Expérience du milieu agricole appréciée.
Ecr. à M. le Directeur, Chambre d'Agriculture de l'Eure B.P. 882 27008 EVREUX CEDEX

Association Amis de la M.A.L. recherche

ANIMATEUR (TRICE)

Niv. CAPASE avec expérience pour le 15 sept. Env. C.V. avant le 5 sept., place Aubry, 02000 LENS. T. (16-23) 22-39-34.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES

296-15-01

Le C.D.E.

(Centre de Diffusion de l'Edition recherche pour secteur PROVINCE

REPRÉSENTANT EXCLUSIF

EN LIBRAIRIE

- Disponible immédiatement ;
- Expérience professionnelle, sens des contacts et de l'animation souhaités.

NOUS OFFRONS :

Salaire fixe + commission + frais de route
Statut cadre

Envoyer curriculum vitae manuscrit et photo à Gérard TATIN, 39, rue de l'Université, 75007 Paris.

jeunes ingénieurs

Nous sommes une Entreprise de Bâtiment et Travaux Publics, située dans la région Ouest de la France (C.A. 300 millions), et nous recherchons de jeunes ingénieurs Grande Ecole, X, Centrale, Ponts, E.T.P., ..., pour les former aux missions suivantes :

- TRAVAUX
Pour leur confier très rapidement la direction de chantiers Bâtiment ou Travaux Publics (gestion, animation, technique, relations extérieures).

- ETUDES DE PRIX-METHODES
Pour notre département Travaux Publics.

- ETUDES TECHNIQUES
Pour notre bureau d'études ouvrages d'art et Bâtiment.

Notre entreprise, filiale d'un grand Groupe, à vocation internationale, peut offrir des perspectives intéressantes pour des candidats à l'esprit «entrepreneur», ayant le goût des responsabilités et désireux de progresser dans une société en *expansion.*

Envoyer C.V. sous référence 2682 à : ORGANISATION et PUBLICITE - 2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

Importante Société secteur équipement automobile appartenant à groupe multinational recherche pour son principal établissement (1000 personnes) 100 km Nord Paris

CADRE

CONFIRME
CHEF SERVICE ENTRETIEN
TRAVAUX NEUFS

- 35 ans minimum
- contacts humains et capacités de commandement pour encadrement 50 personnes
- connaissances approfondies et expérience pratique en mécanique générale, électricité, électronique, fluides (hydraulique, pneumatique, vapeur)

Logement assuré - 13è mois.
Salaire annuel 100 000 à 110 000 F

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à 5147 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

BANQUE PARISIENNE

APPARTENANT A UN GROUPE EN PLEINE EXPANSION
recherche pour :
L I M O G E S

LE RESPONSABLE DE SON AGENCE

Ce poste conviendrait :

- à un Cadre d'Exploitation, classe V,
- 35 ans environ,
- bonne expérience de toutes opérations bancaires.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V. et prétent. à : nº 8.402 « le Monde », 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

SOCIETE A VOCATION NATIONALE
recherche
pour mission longue durée

INGÉNIEUR QUALIFIÉ SÉCURITÉ
PÉTROCHIMIE BATIMENT T.P.

capable de seconder Chef d'Entreprise, secrétariat C.P.H.S., etc...
Première zone d'activité Ouest-France
Base juridique : MARSEILLE.

Age indifférent mais bonne constitution physique. Le candidat devra apporter la preuve de sa qualification.

Tél. urgent (91) 39-41-63 pour rendez-vous ou écrire au nº T 015009 M REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi

HILTON INTERNATIONAL

Directeur du Personnel

winterthur assurances

programmeurs

analystes

PROFESSEURS MATHS

URGENT

FINDUS



FRANCE GLACES FINDUS

VOUS ÊTES :

NOUS VOUS PROPOSONS :

ASSISTANT CHEF DE PRODUIT



groupe Vallourec

TUBACIER DESNOYERS

INGENIEUR ENTRETIEN

offres d'emploi

HILTON INTERNATIONAL FRANCE

propose le poste de

Directeur du Personnel

Nous souhaiterions promouvoir un(e) candidat(e) qui après avoir reçu une formation, occupe une fonction dans une Direction du Personnel. Nous demandons une connaissance de notre secteur économique ou d'un secteur très proche. Le recrutement, la gestion des dossiers, le conseil en matière de législation, le Droit social, les relations avec le C.E. et délégués demandent une compétence et connaissance de la "profession". Rattaché à la D.G., vous aurez des rapports avec la chaîne. L'Anglais, lu, parlé et écrit est demandé. Poste à pourvoir Paris.

Nous avons demandé à **NORAY Consultants** de vous recevoir et d'étudier avec vous cette fonction.

Merci d'adr. votre CV sous réf. HI 707
(réponse et discrétion garanties)
28, Rue de l'Echiquier - 75010 PARIS

CSNCR

blau

winterthur assurances

développe son département informatique et propose après une FORMATION assurée par l'entreprise :

- aux jeunes titulaires d'un D.U.T. INFORMATIQUE ou EQUIVALENT des postes de

programmeurs

- aux jeunes titulaires d'un DIPLOME D'INGENIEUR ou EQUIVALENT des postes d'

analystes

Les postes sont à pourvoir à dater du 3/9/79.

Adresser C.V. manuscrit et photo sous référence 2781 à
J.C. DIDON - Tour WINTERTHUR
CEDEX 18 - 92085 PARIS LA DEFENSE

ECOLE SECONDAIRE PRIVEE recherche

PROFESSEURS MATHS

HISTOIRE/GEO, PHILO, LANGUES
Pour le 3 septembre

URGENT

Envoyer C.V. + photo exigée à
REGIE PRESSE
1° T 014.989 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

offres d'emploi

SOPAD NESTLÉ

recherche

pour son Siège social
à Courbevoie

INGENIEUR ESE, IGE (Réf. E 827)

Ayant si possible quelques années d'expériences. Au sein du DEPARTEMENT INSTALLATIONS il sera responsable d'études et réalisations d'installations électriques (M.T., B.T., relayage, mesures et régulation) dans le cadre de projets industriels.

Il aura à choisir et à contrôler les sous-traitants et effectuera des déplacements de courte durée en province pour suivi de chantier et mise en service.

INGENIEUR A. et M., ICAM, ENSIA (Réf. C 828)

Dans le SERVICE CONDITIONNEMENT ET EMBALLAGE, il s'intégrera à l'équipe chargée de définir les emballages, les lignes de conditionnement et leurs automatismes, pour les différents produits et usines. En liaison avec les départements commerciaux et techniques, son travail l'amènera à des déplacements de courte durée.

Une expérience de quelques années dans ces domaines sera appréciée, ainsi que la connaissance de l'anglais et de l'allemand.

JEUNE INGENIEUR A. et M., ICAM, IDN (Réf. T 829)

Pour une activité temporaire d'environ un an. Il participera à des études en usine sur les consommations d'énergie.

L'essentiel de la mission s'effectuera en province, avec des déplacements.

Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, en sursis d'incorporation militaire.

INGENIEUR MINES, ESE, INA (Réf. O 830)

Débutant ou ayant quelques années d'expérience. Au sein du DEPARTEMENT ORGANISATION, il apportera aux usines et centres de distribution son assistance sur leurs problèmes de gestion et de logistique. Cela le conduira à analyser leurs besoins, à concevoir les projets, à négocier les propositions et à participer à leur mise en place.

Après une période de formation et d'adaptation, il assurera progressivement son action de conseil avec une large autonomie.

HEC, ESSEG, SUP. de CO, DECS (Réf. G 831)

pour des postes d'INSPECTEURS DE GESTION (Réf. G 831)

- Après un stage de formation, il leur sera confié, en équipe, des missions de contrôle et de conseil auprès des divers établissements de la Société.
- Ces postes permettent de découvrir rapidement l'organisation de l'entreprise et de se préparer à d'autres fonctions, en particulier dans les domaines administratifs et financiers.
- Basés à Paris, ils impliquent de fréquents déplacements en province.
- Cette offre s'adresse également à de JEUNES INGENIEURS intéressés par la gestion.
- L'un de ces postes pourrait convenir, pour une durée de six mois à un an, à un candidat en sursis d'incorporation militaire.

Ecrire, en précisant le poste concerné et en joignant C.V., à Direction du personnel, SOPAD, 17, quai Paul-Doumer, 92411 Courbevoie.

offres d'emploi

INFORMATICIEN

pour un poste de

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

de la conduite de nouveaux cycles de Formation
Le candidat devra avoir :

- Des aptitudes à la formation des Adultes.
- Une bonne connaissance de la gestion de l'entreprise.
- Une pratique réussie dans la commercialisation des produits informatiques.

Envoyer dossier candidature et prétentions à : n° 8.413 « le Monde » PUBLICITE, 5, r. des Italiens, 75427 Paris.

CAP SOGETI LOGICIEL

Crée
dans le cadre de l'expansion de son Département
RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT
DE PRODUITS LOGICIELS
de nouveaux postes à pourvoir immédiatement

1 ingénieur système IBM
VM, MVS, VSE, CMS. Réf. 935/1

1 ingénieurs système CII HB 66
GECOS, TDS, TSS, IDS Réf. 935/2

1 ingénieur système SEMS
Mitra 125 MMT 2 Réf. 935/3

3 ingénieurs logiciel
2 à 4 ans d'expérience de réalisation de logiciel de base ou logiciel système.
Réf. 935/4

Tous les poste exigent une solide expérience permettant de s'intégrer rapidement dans une équipe compétente et dynamique.

Même si vous n'êtes pas candidat aujourd'hui, ou si les postes à pourvoir dans l'immédiat ne correspondent pas à votre profil et à vos aspirations, écrivez-nous :

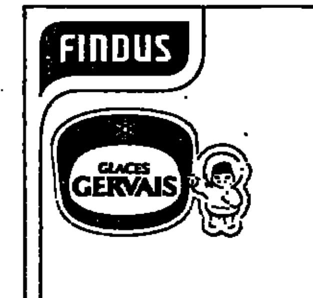
CAP SOGETI LOGICIEL
5 rue Louis Lejeune, - 92128 MONTROUGE CEDEX
Métro : Porte d'Orléans

AC NIELSEN COMPANY
recherche pour CERGY

ANALYSTES PROGRAMMEURS

FORMATION IUT, DÉBUTANT OU 2 ANS EXP.
POUR IBM 3031 SOUS OS,
CONNAISSANCE ASSEMBLEUR,
PL1 SOUHAITÉE.

ENVOYER C.V., PRÉT., PHOTO A
ME. SAVOURET AC NIELSEN
LES 3 FONTAINES, 95000 CERGY.



FRANCE GLACES FINDUS

Notre taux de progression est de 15 % par an

VOUS ÊTES :

- Diplômé H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., E.S.C.A.E.
- Débutant (ou un an d'expérience dans le marketing ou la vente).

Et vous avez déjà prouvé que vous pouviez faire face à des situations difficiles nécessitant puissance de travail et faculté d'adaptation.

NOUS VOUS PROPOSONS :

DES POSTES D'

ASSISTANTS CHEF DE PRODUITS

qui vous permettront d'aborder un marketing complet dans une société qui se situe sur des marchés porteurs.

Les candidats intéressés devront envoyer C.V., photo et prétentions à

FRANCE GLACES FINDUS, direction du personnel,
19, Cité Voltaire, 75011 Paris.



TUBACIER DESNOYERS

Filiale de Vallourec, spécialisée dans l'étirage à froid des tubes d'acier.

INGENIEUR ENTRETIEN

Responsable du service entretien mécanique, électrique, du bureau d'études, du service outillage (environ 70 personnes).

Rattaché au Directeur de l'usine ce poste nécessite une formation de type Arts et Métiers, et quelques années d'expérience en mécanique, pneumatique, hydraulique et électrique (voire automatismes).

Une expérience d'entretien préventif serait très appréciée.

Ce poste est situé en région parisienne (Oise) dans une unité de 400 personnes environ.

Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence 22.79 A à Madame Varène, Société VALLOUREC, 7, Place du Chancelier Adenauer 75764 PARIS Cedex 16.



THOMSON-CSF

ACTIVITES PERI INFORMATIQUE

INGENIEUR ELECTRONICIEN

CHARGE DE L'INSTALLATION EN CLIENTELE DE SYSTEMES TELEINFORMATIQUE.

Mission :
coordonner une équipe de techniciens et assurer les relations avec les clients et le service après-vente.
Formation téléinformatique et terminaux intelligents assurée.
Adressez lettre manuscrite et photo à
Madame JAULIN, 15, rue de la Baume
75008 PARIS.

TRES IMPORTANTE SOCIETE

recherche pour son
SIEGE SOCIAL (Banlieue Ouest)

ATTACHE au SECRETARIAT GENERAL

Cette offre d'emploi s'adresse à des DEBUTANTS ayant le niveau du

DOCTORAT en DROIT

Ecrire avec C.V. No 22021, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

IMPTE STÉ PHONOGRAPHIQUE
recherche pour son **Etablissement d'ASNIERES**

UN CADRE ADMINISTRATIF

Il sera chargé notamment du suivi des investissements et des procédures administratives.

Formation supérieure - Anglais courant
2 à 3 ans d'expérience souhaitée
par exemple dans un cabinet d'organisation.

Adr. C.V., prét., à M. LAVERDINE CBS disques 8, rue Louis-Armand, 92602 ASNIERES Cedex

THOMSON-CSF TELEPHONE

Dans le cadre du développement de ses activités,
la DIVISION TELEPHONIE PRIVEE
propose à des

INGENIEURS

(ENSI, INSA, ENIB ...)

et

TECHNICIENS

(BTS ou DUT électronique, automatique ou informatique),
débutants ou possédant une expérience en micro-informatique,

des postes d'ETUDE et de MISE AU POINT de systèmes téléphoniques et télématiques.

Les candidats intéressés enverront C.V. et prétentions à la Direction des Affaires Sociales - 146, bld de Valmy 92700 COLOMBES, ss réf D.V. 791.

IMPORTANTE SOCIETE METALLURGIQUE
recherche

TECHNICIEN SUPERIEUR en chimie analytique et électrochimie

pour son laboratoire proche banlieue Ouest de Paris.

Le candidat âgé de 22 ans minimum, dégagé des obligations militaires, titulaire d'un Bac C, D ou technique F et d'un DUT pourra avoir une expérience de toutes méthodes instrumentales. Anglais lu nécessaire.

Après période d'essai et de formation le titulaire sera chargé sous la responsabilité d'un ingénieur de travaux de laboratoire dans le domaine des revêtements métalliques et de l'analyse, des produits alimentaires.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous référence 1484 à Madame BERIOT



IMPORTANT GROUPE FRANCAIS

C.A. consolidé 2 milliards - effectif 6.000 personnes - 35 filiales -
dont les activités s'exercent essentiellement
dans la distribution de biens d'équipement
CREE UN POSTE

INGENIEUR en ORGANISATION

Il sera chargé des problèmes d'organisation, tant pour le compte du Siège que des filiales françaises et étrangères.

Ses fonctions seront diversifiées, allant du diagnostic à la mise en place de procédures nouvelles pour des projets à long terme ou des problèmes ponctuels.

Expérience requise : homme de terrain, ayant pratiqué gestion en P.M.E., complétée de préférence par quelques années d'expérience en cabinet.

Formation Grandes Ecoles, diplôme Universitaire supérieur.

Age minimum 35 ans
Déplacements Outre-Mer fréquents et parfois prolongés.

Envoyer lettre manuscrite avec C.V, sous no 22232

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

SOPRA, ingénierie des systèmes d'information, recherche

ingénieurs

EN DEBUT DE CARRIERE

• Vous êtes entreprenants et actifs, mais vous n'avez pas jusqu'à présent trouvé de débouchés permettant de vous réaliser.

• Vous recherchez l'autonomie, la responsabilité et l'évolution.

• Après une formation intensive à l'informatique et à nos méthodes, suivie d'un stage pratique, vous serez intégrés dans des équipe de réalisation, dont la mission est de concevoir, réaliser et mettre en place des systèmes d'information.

Stage à Paris, début octobre.

Postes à pourvoir ensuite à *Paris, Lyon, Grenoble, ou à l'étranger.*

Adresser lettre manuscrite, C.V., et photo, à MEDIA SYSTEM, sous référence 4618, 104, rue Réaumur, 75002 Paris, qui transmettra.

SOPRA

ARJOMARI
(l'un des premiers groupes papetiers Européens)
recherche

Ingénieur en Organisation Débutant

Dans le cadre de notre développement, nous recrutons un jeune ingénieur grandes écoles intéressé par les problèmes d'organisation et de mise en place de systèmes informatiques.

Envoyer CV et prétentions à
Mr G. LECUYER
ARJOMARI BP 23 - 06
75261 Paris Cedex 06

---

une formation de programmeur pour un métier de spécialiste

LA PHOTOCOMPOSITION PROGRAMMEE

Une expérience préalable de 2 ans sur matériel IBM/DOS est souhaitable.

Après formation vous prendrez progressivement en charge, au sein d'une petite équipe, le suivi d'une clientèle très variée.

Situation stable dans un grand groupe financier. Nombreux avantages sociaux.

Envoyer votre C.V. avec photo en spécifiant vos souhaits de rémunération à J. Morel (sous réf. : 504 M). COMPAGNIE BANCAIRE - 5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

Pour développer et renouveler son réseau commercial, une importante société transformatrice de métaux en produits de grande série leader dans sa branche recherche pour Paris et Région Parisienne, Nord-Pas de Calais, Midi-Pyrénées

CADRES COMMERCIAUX

Chargés de prospecter une clientèle industrielle régionale avec pour missions d'étendre la gamme de produits vendus et d'accroître la part de marché.

Les candidats âgés de 30 ans minimum et de formation commerciale type ESC devront s'appuyer sur une expérience réussie de négociateur. Anglais apprécié.

Les postes impliquant des déplacements fréquents et organisés et un travail en équipe requierent des qualités personnelles d'engagement d'imagination et d'adaptation, favorisant une réelle évolution de carrière.

Une période initiale de formation aux techniques et aux produits de l'entreprise précèdera la prise de fonction dans le secteur concerné correspondant le mieux aux dispositions et expériences de chaque candidat.

Adresser lettre manuscrite avec CV détaillé, photo et prét. sous référence 1224 à Madame BERIOT



ORION 35, rue du Rocher 75008 PARIS

Discrétion et réponse assurées.

LABORATOIRE de RECHERCHE APPLIQUEE
Banlieue Paris
recrute pour sa section

ÉNERGIES NOUVELLES

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(X - CENTRALE - MINES)

pour études de MATERIAUX NOUVEAUX et des mesures liées à leur mise en œuvre.

Formation universitaire complémentaire et quelques années d'expérience donneront priorité.

Adres. candidature comprenant lettre manuscrite + C.V. détaillé + prétentions en précisant la référ. 7592/M à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra sous le nº 22.067.

DIETER E. NEUMAIER
Expert-Conseil en Personnel

recherche :

DIRECTEUR ADMINISTRATIF Dép. de la Drôme. 120.000 F + pour petite Sté en pleine expansion. Expérience nécessaire Comptabilité, Budgets et Contrôle de Coûts. Allemand. REF. FR 33.

DIRECTEUR de SUCCURSALE PARIS. 140.000 F + pouvant justifier une grande expérience réussie dans la commercialisation de verres et porcelaines de qualité indiscutable. Position affirmée au sein de leader du marché. Allem. ou angl. néces. REF. P 18.

DIRECTEUR de PERSONNEL NORMANDIE. 180 000 F +. Rompu aux problèmes d'administration. d'un effectif import. Situation au sein d'un groupe multinat. Anglais parf. néces. REF. EL 2.

DIRECTEUR GENERAL PARIS. 220.000 F + venant du secteur : Edition, Impression, Agence de Pub. et ayant le souci permanent des coûts. Animateur d'une équipe efficace de vendeurs. Allem. ou angl. nécessaire. REF. KO 22.

Envoyer C.V. à D.E. Neumaier 9, rue de la Paix - Paris (2e) Discrétion absolue assurée.

Artisan plomberie chauffage recherche **V.R.P.** pour chantiers chauff. sanitaires ds rég. 95 - 60 - 77. Env. C.V. à Ets Leveau, 4, sq. Tourterelles, 95470 Saint-Witz. Tél. 471-43-16.

TEXAS INSTRUMENTS
FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS

• développe son équipe

D'INGENIEURS DE VENTE

PARIS (banlieue Sud-Ouest) *(référence SC 879.026)*

Ces postes s'adressent à des DIPLOMES de l'Enseignement Supérieur en Electronique - automatique qui sauront nous convaincre de leur réelle motivation pour la vente.

Le salaire est composé d'un fixe motivant auquel s'ajoute un intéressement en fonction des résultats.

L'évolution de carrière est assurée aux éléments de valeur au niveau local et international. Anglais courant.

• crée un nouveau groupe dans l'organisation Marketing chargé d'apporter des solutions aux problèmes clients à partir des microprocesseurs, et recherche plusieurs

INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX
MICRO-SYSTEMES

PARIS (banlieue Sud-Ouest) *(référence SC 879.027)*

ROLE :
- promouvoir ces produits et prospecter de nouveaux secteurs
- supporter dans leurs argumentaires des ingénieurs de vente spécialistes de ces produits.

Ceci requièrent des compétences techniques en micro et mini informatique, une bonne intuition des systèmes, une approche marketing.

Ces postes s'adressent à des ingénieurs électroniciens informaticiens ou équivalent ayant une expérience de 4 à 5 ans dans l'industrie (automatismes industriels). Anglais courant.

INGENIEURS D'APPLICATIONS

PARIS (banlieue Sud-Ouest) *(référence SC 879.028)*

chargés (ées) de la gestion technique des programmes d'applications pour les clients; de la définition des systèmes et des produits futurs ils (elles) participeront au choix des stratégies au sein de l'organisation Marketing.

Expérience industrielle de 4 à 5 ans dans les systèmes électroniques (Télécommunications ou Grand Public).

Ils (elles) sont INGENIEURS ELECTRONICIENS ou DIPLOMES (EES) DE L'UNIVERSITE EN ELECTRONIQUE. Anglais indispensable.



Pour faire acte de candidature envoyer CV, photo et prétentions date de disponibilité en rappelant la référence du poste à Madame LE GUET
T.I.F. - Boîte Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

"Hier"

Vous étiez étudiant ou exerciez une activité professionnelle qui ne vous a pas apporté les satisfactions que vous en attendiez.

Aujourd'hui !

Vous avez une tête bien remplie - du cœur au ventre - le désir ou le besoin d'aborder la vie active - de changer d'activité - vous désirez vous lancer dans une carrière commerciale où vos qualités de dynamisme, d'enthousiasme votre goût pour les relations humaines pourront s'épanouir.

Demain ?
A.G.P. EXPANSION

- *offre un stage de formation rémunéré de 8 semaines à 10 stagiaires,*
- *intégré dans ses organisations des ventes ceux qui auront satisfaits à ce stage,*
- *garantit un avenir et des rémunérations exceptionnels à ceux et celles qui :* agés de 23 ans au-moins, totalement disponibles dès le 24-09-79, adresseront leur candidature sans tarder à :

BANCE Publicité 13 rue Marivaux 75002 Paris
(Merci de préciser s/l'enveloppe réf. 87504)

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE INTERDEPARTEMENTALE DE VERSAILLES
propose un stage de formation en

MAITRISE et CONTROLE DE GESTION

Agrée par l'état, ce stage de 6 mois s'adresse à des demandeurs d'emploi ayant une bonne formation de base et possédant quelques années d'expérience en entreprise. Il prépare à des emplois de cadre dans les domaines comptable et financier.

Ce stage débutera le 10/09/79

Pour s'inscrire il est nécessaire de se rendre à l'une des réunions d'information et de sélection les 29 et 30 Août à 14h.

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE
immeuble Honeywell - 4 rue Ampère
78390 BOIS D'ARCY (gare de St-Quentin en Yvelines) - téléphone 043.51.54.

CITROËN RECHERCHE

Pour son SERVICE INFORMATIQUE équipé de plusieurs ordinateurs, d'un potentiel égal à 9 IBM 370 / 158, travaillant en batch et télétraitement :

PROGRAMMEUR SYSTEME
ayant plusieurs années d'expérience des systèmes d'exploitation et connaissant de préférence l'OS / SVS ou l'OS / VS1.

PROGRAMMEUR SYSTEME
ayant une expérience du télétraitement.

ANALYSTE PROGRAMMEUR
titulaire d'un BTS ou DUT informatique, ayant au minimum 2 à 3 ans d'expérience sur les applications de gestion en batch ou temps réel.

JEUNES DIPLOMES
IUT INFORMATIQUE ou AUTOMATISME

La réalisation et les projets du service informatique du Groupe CITROEN sont les garants des larges possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Ecrire au Service du Personnel Bureau 44 P
133, Quai André Citroën - 75747 Paris Cedex 15.

CITROEN

Ordis

Une importante Société dont le Centre Informatique est implanté en proche banlieue Est, recherche

chef de service informatique

Ce poste convient à un Chef de Projets d'expérience désireux d'évoluer vers les responsabilités de gestion
- HUMAINE - 12 personnes (études - exploitation),
- FINANCIERE - élaboration et gestion de son budget,
- TECHNIQUE - IBM 370/138 CICS - DL 1 - 24 terminaux actuellement

d'un service rattaché à l'équipe de Direction Générale de la Société.

Le candidat devra justifier de réalisations complètes de systèmes de gestion depuis l'analyse des besoins, jusqu'à la mise en exploitation.

Bonnes connaissances CICS et DL 1 indispensables.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence MD 1

Ordis Conseil en Recrutement 10, rue Auber Paris 9è

LA RADIOTECHNIQUE
GROUPE INDUSTRIEL TELEVISION
1er Constructeur français d'appareils de TV.
Leader dans les domaines de la vidéo grand-public recherche

INGENIEURS ELECTRONICIENS débutants

pour participer au sein de ses laboratoires de développement aux études concernant :
- les techniques Hautes et Moyennes fréquences,
- les techniques de digitalisation.

Si vous êtes diplômés d'une grande école d'Ingénieurs Electroniciens, nous offrons :
- des travaux passionnants dans des domaines nouveaux et promus à un développement rapide ;
- de larges possibilités d'évolution au sein d'un groupe important.

CES POSTES SONT A POURVOIR A SURESNES.

Pour faire acte de candidature, écrire avec C.V. à LA RADIOTECHNIQUE à l'attention de M. BERON
B.P. 301 — 92156 SURESNES CEDEX.

STE DE SERVICES ET DE CONSEILS EN INFORMATIQUE
Filiale d'un grand groupe industriel
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN CHEF DE PROJET

4 à 5 ans d'expérience en INFORMATIQUE DE GESTION pour travaux de conception et encadrement d'une équipe de réalisation.
Expérience sur ordinateur IRIS 80 appréciée.
Poste à pourvoir en région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétent. à Nº 5.153, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 Paris qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE
située à PARIS
faisant partie d'un groupe international
recherche
pour sa Direction Juridique et Fiscale
- Administration des Contrats -

CADRE JURISTE CONFIRME

Licence Droit Privé minimum

Ayant quelques années d'expérience dans le domaine des contrats notamment à l'exportation.

Connaissance de l'anglais indispensable et de l'espagnol souhaitée.

Le titulaire du poste sera chargé d'assister et conseiller les acheteurs et vendeurs dans l'établissement des contrats.

Ecrire avec C.V. détaillé et prétentions à no 21684 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société de gérance et de syndic d'immeubles recherche

cadre administratif et comptable

Disponible, capable de seconder rapidement son Directeur des Immeubles.

Profil du candidat :
. études supérieures (DAUPHINE, ESC, HEC...)
. niveau DECS
. connaissance de la comptabilité informatique.

Adresser C.V. manuscrit au , G.F.F.
Tour Franklin - cédex 11 - 92081 Paris la Défense

BUREAU D'ETUDES TECHNIQUES
65 M.F. de C.A. H.T.
120 PROJETS EN FORTE EXPANSION,
intégré dans un grand groupe industriel,
recherche pour animer une petite équipe jeune et dynamique

Controleur de gestion
(CHEF DE SERVICE)

sous l'autorité du Directeur Financier aura la responsabilité de :

- plans - budgets - suivi de projets - reporting groupe.

Ce poste conviendrait à un cadre confirmé ayant des qualités de méthode et d'organisation.

Une expérience professionnelle d'une dizaine d'années dont 2 à 3 dans des responsabilités similaires est requise.

Lieu de travail région parisienne.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à N. 5149
PUBLICITES REUNIES, 112 Bd Voltaire
75011 PARIS qui transmettra

FILIALE SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES

spécialisée stockage souterrain hydrocarbures

recherche

INGÉNIEUR

35 ans minimum, solides connaissances mathématiques, mécanique des roches, hydrologie. Bonne expérience géologie.

Anglais exigé
Déplacements Ponctuels à l'étranger

Adresser C.V. à nº 22105 Contesse Publicité 20, av. Opéra. 75040 Paris Cedex 01, qui transm.

FIDUCIAIRE EXPERTISE COMPTABLE

recherche à Paris pour missions
Expertise comptable - Commissariat aux comptes
Audit

STAGIAIRES E.C. - AUDITEURS

diplômés enseignement supérieur
— Débutants niveau D.E.C.S.
— Confirmés 2 ans expér. cabinet, niv. cert. sup.

Adresser C.V. détaillé avec prétentions et photo à :
F.C.P., 19, rue Clément-Marot, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIETE

D'ÉLECTRONIQUE MÉDICALE

située en Banlieue Nord

recherche

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

RESPONSABLE DE MAINTENANCE D'ÉQUIPEMENTS

Titulaires du B.T.S. ou D.U.T. Electronique

Postes de travail sédentaires ou itinérants

Libres rapidement

Ecrire avec C.V., photo et prétent. sous nº 21.619 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.

offres d'emploi

INTER-ÉLECTRONIQUE
Le bi-mensuel des industries électroniques recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(ou équivalent)
pour poste REDACTEUR TECHNIQUE

Bonne connaissance de la langue Française et de la langue Anglaise.

Envoyer C.V. détaillé à :
C.F.E. Service du personnel : 40, rue du Colisée, 75008 - PARIS.

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche pour SERVICE BREVETS

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

1 à 2 ans d'expérience dans la propriété industrielle.
Bonne connaissance de l'anglais.
Nationalité française exigée.

Ecrire avec C.V. (en précisant les domaines techniques où l'expérience a été acquise) et prétent. à L.C.T. BP. n° 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche

CADRE COMPTABLE RESPONSABLE

- Comptabilité générale jusqu'au Bilan.
- Animation du service, comprenant : trésorerie, comptabilité clients et fournisseurs.
- Participation à l'élaboration des états financiers pour la Maison Mère.

Ce poste intéressera un candidat de 30 ans min. possédant DECS ou équivalent et ayant déjà pratiqué l'animation d'un service analogue.
Lieu de travail : FONTENAY-SOUS-BOIS (94).

Adresser candidature avec C.V. à M. VINCENT JEGU Publicité, 27, rue de Rome, 75008 PARIS, qui transmettra.

AUDIT
CABINET INTERNATIONAL
recherche pour le 13 septembre

JEUNES DIPLOMES DE GRANDES ECOLES COMMERCIALES
(HEC, ESSEC, ESCP)

Nous offrons une formation aux techniques d'audit par cours, séminaires, travail auprès des clients et stages à l'étranger.

Requis : au moins 2 certificats du DECS ou équivalent, bonnes connaissances de l'anglais.

Envoyer le plus rapidement possible C.V. détaillé (avec N° de téléphone) à :
Coopers & Lybrand
Boîte Postale 451-08 - 75366 Paris Cedex 08

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
recherche d'urgence

INFORMATICIEN DE GESTION

pour participer à l'étude, à la réalisation technique et à la maintenance d'applications de gestion sur mini-ordinateurs HEWLETT PACKARD 3000.

De formation supérieure, le candidat aura l'expérience de trois ans de l'informatique de gestion, une bonne connaissance de l'entreprise et des problèmes de gestion.

Lieu de travail : Banlieue Sud-Ouest.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 21.478 à CONTESSE Pub., 20, av. Opéra, 75040 Paris, qui tr.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE
recherche

ANIMATEUR GESTION-ÉCONOMIE
30 ans minimum - 100 jours annuel

Pour :
- prendre la responsabilité dans ces domaines d'une formation de jeunes (2 ans à temps plein ; diplôme d'Etat).
- animer des sessions de formation continue pour des salariés.

Le candidat devra :
- être sensible à la psycho-sociologie et avoir une expérience des groupes en formation ;
- avoir une bonne formation de base et une expérience pratique en gestion ;
- s'intégrer à une équipe pluridisciplinaire dont les perspectives pédagogiques sont axées sur la personnalité des individus.

Envoyer C.V. + photo au N° T 15.021 M. REGIE PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

IMPORTANT GROUPE ÉLECTRONIQUE
recherche

INGÉNIEURS
DIPLOMÉS GRANDES ÉCOLES exclusivement (ENST, ESE, ECP et GRENOBLE)
Débutants ou 1 ou 2 ans d'expérience.

Pour études et développement physique électronique hyperfréquence

Adresser C.V. n° 22.261 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE Métro PLEYEL recherche

ASSISTANT (E) D'INGÉNIEUR
ayant connaissance en mécanique et électronique pour service ordonnancement

Expérience : 2 à 3 ans minim. dans poste similaire

Adr. C.V. et prét. s/n° 22.103, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

Sté SEDIS
Groupe PEUGEOT LEVALLOIS-PERRET recherche

COMPTABLE EXPERIMENTE (EE)
2 ans minimum
Niveau B.T.S. ou équivalent, chargé plus particulièrement du suivi de la trésorerie.

Adresser C.V. et prét. n° 20470, CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra, Paris (1er)

T.I.T.N.
Société d'engineering INFORMATIQUE en pleine expansion sur mini et micro (MITRA 6800, 8080...) recherche

INGÉNIEURS ET ANALYSTES
(Centrale, ESE, Grenoble, Toulouse, DEA, Maîtrises...) débutants, option informatique ou confirmés pour ses activités logicielles
- Temps réel.
- Gestion transactionnelle (base de données).
- Micro informatique.

Envoyer C.V., photo, prét. à : T.I.T.N., 5, r. Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS sous référence 94/SOFT.

INSTITUT D'ETUDES DE MARCHES recherche

RESPONSABLE TERRAIN

à temps plein pour son réseau national d'enquêteurs.
Profil :
Actif, rigour., facil. d'adaptat., expér. des enquêtes indispens.
Env. C.V. à J-P. BIDON, 12, rue Mansart, 78000 Versailles

Société Grande Marque Vêtements de Sport recherche

RESPONSABLE DE FABRICATION
TRES QUALIFIE.
Ec. n° T 015004 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Organisation européenne de télécommunications par satellite recherche
TRADUCTEUR SALARIE (H. ou F.)
pour traduction de documents de conférence du français vers l'anglais.
Langue maternelle anglaise souhaitée. Titulaire d'un diplôme univ. ou équiv. T. b. connais. des domaines électronique, aérospatial, télécom.
Expérience souhaitée 5 ans.
Adr. C.V., photo, prétentions à EUTELSAT, B.P. 107, 33, av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

PROGRAMMEURS
COBOL ou ASSEMBLEUR
Tél. : 281-23-59

CENTRE HOSPITALIER de GISORS (Eure)
Un poste de

CHIRURGIEN CHEF
de Service Plein Temps va être vacant à la date du 1er octobre 1979.
Ce poste pourrait être pourvu à titre privisoire en attendant l'inscription du praticien sur la liste d'aptitude.
Cet hôpital est un établissement neuf, récemment mis en service et comprend 2 services de chirurgie plein temps de 40 lits chacun.
GISORS est situé à 70 km de PARIS.
Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur, Téléph. : (32) 55-06-80.

A.T.I. recherche pour Essonne et Seine-et-Marne

TRADUCTEURS TECHNIQUES
Spécial. Aéronautique.
Envoyer C.V. + photo : 33, rue L.-Castel 92230 Gennevilliers

CONSEIL en RECRUTEMENT recherche pour ses clients

ANALYSTES PROGRAMM. INGENIEURS DUT, MIAGE.
COBOL ou MINI-ORDINAT. ou BASE de DONNEES ou BASIC

PROGRAMMEUR
GAP 2 IBM 34

INGÉNIEUR
expérimenté MISTRAL CII-HB pour contrat Afrique 2 a. min.

BONS SALAIRES

J.P.M.G. - 61, rue MESLAY, Paris-3e - 271-82-12 - 277-55-77

Importante Société Banlieue Sud de Paris recherche

JEUNE TITULAIRE D'UN D.U.T.
GESTION INFORMATIQUE
Pour surveillance et exploitation de mini-ordinateurs
Formation complémentaire sur matériel assurée.

Adr. C.V. détaillé et rémunér. souhaitée sous le n° 22197, CONTESSE Publicité 20, av. l'Opéra, Paris-1er, q. tr.

Importante Société Banlieue Sud de Paris recherche :

JEUNES TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
de niveau Bac F2, BTS ou DUT électronique, cours supérieur ECE.
En fonction de leur goût et de leur compétence les candidats seront orientés vers des activités d'études et de mise au point.

Adr. C.V. dét. et rémunération souhaitée à N° 22.199, CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er q. tr.

RECHERCHE, URGENT INSTRUCTEUR PUPITRE IBM 370 - EXPERIMENTE
CEFIA 66, rue Amelot (11e) Tél. : 355-95-96

---

société générale de fonderie
SGF
CHAPPEE JACOB DELAFON
recherche

UN JURISTE

Placé sous l'autorité du Chef des Services Juridiques, il aura la charge du contentieux, du droit immobilier, de la réglementation économique, d'une partie de la fiscalité.

Le candidat que nous souhaitons intégrer à l'équipe des Services Juridiques est titulaire d'une maîtrise de droit, possède parfaitement l'anglais, peut faire état d'une première expérience acquise en Entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions à M.T.MARTIN S.G.F. 8, Place d'Iéna 75016 PARIS

SOCIETE DE CONSEIL EN INFORMATIQUE recherche

jeunes collaborateurs

- 2 à 3 années d'études supérieures
- celibataires, dégagés des obligations militaires
- libres rapidement

DESIREUX D'ENTREPRENDRE UNE CARRIERE dans

L'INFORMATIQUE

Formation de base assurée dans le cadre d'un contrat de travail avec stage rémunéré.

Adresser lettre de candidature avec C.V. détaillé + photo en précisant la date de disponibilité à no 22265 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Cabinet de courtage, quartier Bourse, rech. Comptable confirmé pour prise en charge de la comptabil. génér. Env. C.V., Cabinet P.S.G., 41, rue Vivienne, 75002 PARIS.

Société d'Edition Scientifique, Paris-16e, recherche
SECRETAIRE DE FABRICATION
confirmée. Libre rapidement pr cotations épreuves, relecture, mise en pages et suivi des travaux d'imprim., poste stable à responsab. Candidates sans expérience s'abstenir. Ecr. avec C.V. détaillé, prét. et photo (retournée) à Melle STREIT, 10, r. P.-Borghèse 92200 Neuilly.

Société d'Edition Scientifique, Paris-16e, rech. pour diffusion universitaire, J. H., 28 a. min., form. DEUG, poste exige le sens de l'organisat. et le goût des contacts. Fréquents déplac. en province, poste d'avenir pr candidat dynam., libre imméd. Formation assurée. Ecr. avec C.V. détaillé, prét. et photo (retournée) à Mlle STREIT, 10, r. P.-Borghèse, 92200 Neuilly.

Sté PUBLIAS recrute avec Contrat - Emploi - Formation (Décret 78-798)
J.H., J.F. 17/26 ans ou âge illimité si divorcée enfant à charge, etc.
Stages : 6-12 mois dont 500 à 1.200 h. formation.
Possibilité logement.
Envoy. C.V. et prétentions : 121, rue Réaumur, 75002 Paris

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes. Consultez la revue FRANCE-CARRIERES (D 18) B.P. 402-09 Paris (documentation gratuite s/dem.)

STE ELECTRONIQUE
LEVALLOIS
recherche

JEUNES INGÉNIEURS
H. ou F. DEBUTANTS diplômé E.S.E. ou ENSI, INSA, ENSAM ou équivalent.

Formation électrotechnique + bonnes notions d'électronique.

Pour :
- définition ;
- suivi en développement et fabrication ;
- installation et mise en service, d'équipements d'énergie, associés à des systèmes de télécommunications.

Déplacements courts et moyen. durée (France et étranger).
Bne connaissance de l'anglais.

Adress. C.V. détaillé et photo, s/réf. 852, à Créations Dauphine - 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

Ecole en extension rech. PROFESSEURS QUALIFIES

TOUTES MATIÈRES
Urgent : maths, ph.-ch. Angl.
Expérience pédagogique exigée 2 ans min. Excell. présentation.
- SURVEILLANT général
- SURVEILLANT
- INSTITUTEUR

Adr. C.V. + photo à :A.M.P. sous le n° 7244/AT 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

Laboratoire pharmaceutique proche banl. Paris recherche

PHARMACIEN DE FABRICATION
responsable de production.
5 ans d'expér. souhaitée.
Tél. : 328-53-30
Direction du Personnel

Editeur d'ouvrages pratiques illustrés recherche

SECRÉTAIRE D'ÉDITION
ayant solide expérience fabrication et secrétariat. Adresser C.V. et prétentions n° 815.621 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris, qui tr.

AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS

Titulaires du BTS ou DUT

Bonnes notions d'anglais ou d'allemand pour Laboratoire de maintenance.
Envoy. C.V., photo et prétent. ROHDE et SCHWARZ FRANCE 45-46, place de la Loire Silic 190 - 94563 Rungis Cedex

---

ERIN
recherche pour développement de Logiciel de base Applications TR. Matériel type MITRA-SOLAR-SEL.

- **DES INGÉNIEURS** débutants à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** minimum DUT

Ecr. avec C.V. s/réf. 3.168, à Axial Pub., 91, Fg-St-Honoré, Paris (8e), qui transmettra.

GO SPORT
recherche pour région parisienne : FUTUR RESPONSABLE de MAGASIN
Adresser C.V. + photo, à GO SPORT - 14, allée des Moissons - 94260 Fresnes

---

Sté Expertise Comptable (8e) recherche

COLLABORATEURS
B.T.S. - 2 ans d'expérience de cabinet.
Tél. : 225-51-59 ou écrire avec C.V. s/n° 5143, Publicités Réunies - 112, bd Voltaire, 75011 Paris, qui transmettra.

Entreprise domaine appareillage électro-médical, filiale grand groupe international, recherche

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
Minim. 5 ans de pratique, pour diriger équipe de Laboratoire.

La connaissance des techniques d'ultra-sons serait un atout.
Anglais lu indispensable.
Résidence : région parisienne.

Env. C.V., photo et prétent., s/réf. 3172, à P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui tr.

Sté Expertise Comptable recherche

COLLABORATEUR (TRICE)
expérimenté (e), connaiss. allemand souhaitée.
Env. C.V. manuscr. et prétent. à E.F.E.C., 21, r. du Rocher, 75008 Paris

---

IMPORTANTE SOCIETE proche banlieue Nord-Ouest recherche

UN CADRE

pour assurer la gestion industrielle de matériels électroniques de Télécommunications au stade AFFAIRES.

Expér. industrielle de qques années nécessaire. Format. spécifique assurée par la Société.

Adr. C.V. + ph. à GT Impact, 41, av. de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

secrétaires

ECOLE SECONDAIRE PRIVEE recherche

PERSONNE ACTIVE
DACTYLO (sténo de préférence)
Notions comptabilité pour travail varié d'administration, comptabilité, surveillance, relations.
- 40 heures hebdo environ ;
- Samedis intermittents ;
- 6 semaines congés payés.

Envoyer C.V. + photo et références à REGIE PRESSE n° T 014990 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

représentation offres

Importante maison d'édition publiant des magazines (mensuels, bimestriels) et annuaires de renommée mondiale recherche

REPRÉSENTANT

situé à Paris, pour renforcer ses activités en France. Il aura la responsabilité d'entretenir des contacts avec les annonceurs et les agences de publicité en France.
Ayant à sa disposition une grande clientèle déjà existante, nous offrons une rémunération fixe et une commission motivante. Ce poste conviendrait à un homme ou une femme ayant déjà acquis une expérience dans la représentation des publications spécialisées. Nous sommes néanmoins disposés à donner une chance à un collaborateur jeune qui est prêt à travailler systématiquement et sérieusement.
La connaissance de l'allemand ou de l'anglais est nécessaire. Le poste est à occuper aussitôt que possible.

Veuillez adr. votre C.V. avec photo s/ n° 815.564 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris q.t.

demandes d'emploi

Pour une DIRECTION EXPORT

je propose :
- mon expérience du négoce international ;
- des relations commerciales et financières ;
- une réelle capacité de vendeur et de gestionnaire.

Rémunération en rapport.

Ecrire n° 8.418 « le Monde » PUBLICITE, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

Décorateur, dessinateur différ. sujets sérilithographiques, cherche situation. CASELLA T/25 S.P.I. MILANO (Italie).

Cadre audit bancaire, 46 ans, B.P. de banque + 2 ans I.T.B., 25 ans prof. banc., cherche poste organisateur ou audit. Tél. : 751-05-29.

J. H., 36 a., doct. chimie, 8 a. exp. presse rech. poste attaché presse ou équiv., Paris, banl. Ecr. n° 1.253 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Traductrice technique anglaise, diplômée, rech. poste stable. Tél. : 326-23-51.

H., 31 a., E.S.C., D.E.C.S., cert. sup. d'exp. comptab., ch. poste adjoint directeur financier ou contrôleur de gestion Paris et rég. Paris-Sud. Libre sept. 1979. Ecr. n° 1.233 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ING. GEOPHYSICIEN ENSPM 42 a., tril. angl., arabe, franç., 12 a. expér. en rech. scientif., form. profession., traitements sism., ch. poste à responsabilité. Ecr. n° 8.382 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J.H., 22 a., cél., lib. O.M., permis VL, bac F3, parl. angl., exp. 2 a. 1/2 For. pet. on shore et off shore à l'étr., ch. empl. d'aven. à l'étr. de préf. Lib. ste. Ecr. n° 1.239 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J. F., maîtrise droit des affaires DESS Juriste d'affaires, Angl. courant, quelques mois d'expér. Conseil d'entreprise, ch. poste responsabilité. Etudie ttes propos. Ecr. Ch. GIRAUD, rue du 11-Novembre-1918, 16800 SOYAUX.

J. H. rech. place stable aide comptable ou employé de bureau à partir du 15 sept. Ecr. M. ROLLAND Luc, 2 bis, bd Carnot, 94140 ALFORTVILLE. Appart. 108. Tél. : 375-66-34.

H. 26 ans, D.E.C.S. comptable, expér. cabinet et bâtiment, ch. poste évolutif. 484-32-17.

Cadre compt., rév. compt., 33 a., ch. poste collabor. ds sté ou cabinet expertise. Libre de ste. Ecr. n° 1.260 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

---

32 a., niv. bac, ch. gérance commerce. Ecr. M. Lévy Elle. 66, r. R.-Bazille, 76620 Le Havre

---

34 ans, licencié en droit, cadre société vente immobilier, 9 ans expérience vente banque, rech. poste équiv. M. Martinez, 21, rue de Presbourg, 75116

ANIMATEUR SOCIO-CULTUREL
26 ans, CAPASE + exp. profes. ch. p. responsabilité, créativité, dans sud de la France. Ecrire n° 90541 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

ORGANISATION INFORMATIQUE
Analyste - Chef de Projet cherche de nouvelles responsab INGENIEUR CNAM + IESTO 33 ans - 14 ans d'expérience. Etudie ttes proposit. 934-31-02.

J.H. 25 a. ESCP, Cdre Exp. Tr. fr.-angl.-esp. Exp. 7 mois. Exp. PME Asie S.-E/pays Est/Am., ch. p. resp. serv. Exp. en form. Disp. de suite France et étr. Ecr. n° 1265, « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

information divers

POUR **TROUVER** UN **EMPLOI**

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact., exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny, 78 Le Chesnay.

travail à domicile

Demande

Ferais tous travaux dactylographiques à domicile. Tél. : 642-96-49.

traductions

Demande

J.F, 27 a., trilingue angl.-allem, dipl. I.S.I.T., lic. angl., dipl. Chambre de Commerce britan. et allem. 6 a. expér. pipe-lines, recherche poste de Traductrice. Ecr. n° 6.081 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

cours et leçons

Cours de yoga chez vous pour groupe de 4 à 5 pers. Téléphoner au 806-46-39, lundi, mardi de 11 à 13 h.

représent. demande

Représent. M.C. rech. cartes bonnet., conf., cent. achats Paris Ecr. n° 1.252 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

capitaux ou proposit. com.

Vous avez une couverture NATIONALE
Disposez-vous de 800.000 F ?
Nous avons pour la maison un produit breveté appelé à un très grand AVENIR. Pour l'après-CHEMINEE. P. Inf. Ecr. : M. RIFFAUD, B.P. 44, 44110 CHATEAUBRIANT.

occasions

A SAISIR
pour achalandage rentrée pianos droits et à queue, neufs et occasions, très récents, avec tous crédits garantie service après-vente et livraison.
DANIEL MAGNE PIANOS 50, rue de Rome, Paris (8e) Téléph. : 522-21-74

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vendre VW POLO 5 CV, 19.000 km, janv. 79, auto-radio. 19.500 F. Tél. : 642-96-49.

Part. vd SIMCA 1301 S breack, 1975, mod. 76, blanche, intér. simili noir. 79.000 km, b. état. Prix : 8.500 F. Hres bureau : Mme BIGORNE 723-54-04, poste 218, dom. apr. 20 h. : 469-19-09.

L'immobilier

appartem. vente

5e arrdt.

LUXEMBOURG. Part. vd 100 m2 environ, soleil, cft., 4e ét. sans asc. 840.000 F. 325-42-06.

7e arrdt.

DUROC, 200 m2, appart. 7 P., cuis., 2 bains, possib. professionnel. 567-22-88.

10e arrdt.

LAFAYETTE. Studio à rénover. Possib. tt cft. Soleil. 49.000 F. Placement exceptionnel. 878-41-65

12e arrdt.

Av. de Saint-Mandé (près) dans imm. stand., gd liv., 2 chbres, s. de bains, cuis. équipée donnant sur grande terrasse. Prix élevé. 705-24-10.

16e arrdt.

Victor-Hugo. Bel imm. P. de T. rav., 2 P. à rénov., poss. tt cft. Soleil. Px et plac. exc. 878-41-65.

BELLES-FEUILLES
120 m2, immeuble 1964, 5e étage sur jardin - 337-51-68.

TROCADERO Calme Soleil
Hôtel part. 400 m2 + sous-sol. Toit-terrasse. Profes. libérale. 325-66-66

17e arrdt.

Bel imm. Pierre de T. **3 P.**, 70 m2 tout confort. 350.000 F. Visite 27 et 28, 14-16 h., 48, r. Dautancourt.

Imm. 1955, 3 P., séj. coin repas + terrasse, tél., asc., cave. Lundi, mardi de 13 à 19 heures. 1, RUE DES CLOYS.

Imm. RECENT 4-5 P., tt cft., terrasse, parfait état. Me Jules-Joffrin ou Lamarck, 3 minutes, 590.000 F. Lundi, mardi de 13 à 19 h. 51, rue DUHESME.

91 - Essonne

A vdre F 5 à GRIGNY 2, 3, av. des Sablons. Tél. 906-65-14 A 5 mn à pied S.N.C.F., écoles, crèches, commerc., autor. du Sud à 1,5 km.
Séjour dble, 3 chbres, 1 pce rangem., 2 s. bns, cuis. amén., w.-c., cave.
Prix 186.000 F + 29.000 F C.F. à 5 % sur 12 ans.

locations non meublées Offre

Paris

PARC MONTSOURIS
HOTEL PARTIC. 8 pièces principales garage, tt confort. Parfait état. Loyer : 10.000 F mensuels.
COURTOIS 266-40-76 266-40-77

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux apparts de stand. 4 P. et plus. 285-11-08.

locaux commerciaux

Plein centre TOULOUSE, ouverture centre commercial magasins différentes superficies pres gde surface alimentaire. Bail commercial, sans pas-de-porte à professionnels confirmés. Bureau WINDSOR, 4, place Occitane, face Hôtel Mercure, 31000 TOULOUSE. Tél. : (61) 21-18-20, (61) 23-49-19.

bureaux

Domicil. Artis. et Commerç. Siège S.A.R.L. Rédaction d'actes, statuts. Informations juridiques, secrét., tél., télex, bur. A partir de 100 F par mois Paris-10e, 11e, 15e, 17e. 355-70-80 - 229-18-04.

viagers

Vendez rapidement Conseil Expertise Indexation gratuit. Discrétion. ETUDE LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58.

maisons de campagne

A vendre, dans l'Yonne, 100 km de Paris, belle maison de campagne, chauffage par accumulateurs, granges, dépendances, tr. belle cave, jardin 250 m2. Prix : 190.000 F. Téléphone : 011-84-74.

chalets

MÉTABIEF (25-DOUBS)
STATION HIVERNALE ESTIVALE 1.000/1.450 m à vendre

- très beau chalet sur 4.300 m2 terrain au pied des pistes de ski, vue imprenable. Prix : 900.000 F.
- Appartement 3e ét., type F 1 45 m2 + balcon, tennis et piscine privés. Prix : 175.000 F.

CABINET FAGOT, 18, rue de Besançon, 25300 PONTARLIER. Tél. (81) 39-17-95 ou 89-18-61.

propriétés

GRIMAUD (vieux village)
4 km de la mer, 10 km St-Tropez, beau mas 200 m2 divisible en 2 maisons indépendantes. 1 living, 1 atelier artiste, 5 ch., 2 s. bains, 1 kitchen., 1 cuisine et dépendances. Jdin 1.250 m2. Vue sur les collines. Calme. Tél. : 16 (94) 43-20-95

Part. vd à part. maison anc. rénovée, 8 km Auxerre (Yonne), habitable immédiat., dép. aménageab. 1.200 m2 terr. 350.000 F. Tél. (86) 52-07-09, poste 340 - Mme Fratani, entre 8 h. 30 et 16 h. 30 et 52-63-30 après 18 h.

LUBERON JOUCAS Vue sur GORDES et sur la chaîne du Luberon, terrain de 10.660 m2 viabilisé avec maisons à aménager 60 m2. Certificat d'urbanisme pour extension. Prix : 280.000 F - Ecrire s/n° 22.301, Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, Paris (2e)

terrains

CORSE Golf d'Ajaccio pointe de la CASTAGNA, face aux îles Sanguinaires. Vue magnifique sur le golf, accès à la mer 100 m, terrain viabilisé 4.000 M2 : 320.000 F. Ecrire sous n° 22301, Centrale d'Annonces 121, rue Réaumur, Paris (2e)

villégiatures

NICE loue 1.500 F par mois 2 pièces meublées. Vue mer. Tél. : 474-20-33.

VACANCES à la SEMAINE
QUELQUES DISPONIBILITES
AOUT, SEPTEMBRE
L.I.T. (67) 56-52-92 (67) 56-67-11
34280 LA GRANDE-MOTTE

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

LA CAPITALE, IL Y A CENT ANS

La vie de café

En 1873, Paris reprenait vie. Le siège, la défaite et la bourrasque de la Commune s'estompaient. La vie quotidienne sous le septennat écourté du maréchal de Mac-Mahon ressemblait par bien des traits à celle des dernières années du Second Empire.

En ce temps-là, il suffisait aux Parisiens de sortir de chez eux, de descendre dans la rue, de se rendre à une portée de fusil de leur domicile pour jouir de toutes sortes de spectacles ou de distractions qui, avec la ronde des saisons, se renouvelaient sans cesse, comme en témoigne le Guide des plaisirs de Paris, *de Delvau, paru en 1876.*

Ce charmant petit volume illustré par son auteur devait rester jusqu'en 1890 le « Sésame » qui ouvrait toutes les portes de ces lieux de plaisir dont Delvau disait qu'ils étaient « une grande école où une foule de professeurs charmants enseignent aux *ignorants de tous âges et de tout* poil la science difficile de la vie qui ne s'apprend pas dans les livres mais dans la pratique quotidienne ».

Les promenades publiques, et leurs plaisirs gratuits, les Parisiens les fréquentaient beaucoup. Pas de noces en calèche de location sans un tour aux bois de Boulogne ou de Vincennes. Les nouveaux parcs dus à Alphand et à Haussmann : Monceau, Buttes-Chaumont ou Montsouris, se peuplaient chaque dimanche d'un public admiratif, tandis que les Champs-Elysées, les Tuileries et le Luxembourg conservaient leurs fidèles. Seul, le Palais-Royal, après avoir connu des jours fastes, s'endormait un peu. Mais dans la plupart des jardins de Paris, on se retrouvait chaque semaine autour des kiosques à musique où, sans bourse délier, on pouvait goûter aux charmes des flonflons déversés par des musiques militaires ou des orchestres populaires.

Les cafés étaient nombreux à Paris et on y passait de longues heures. La vie de café était menée régulièrement, par ceux qu'on n'appelait pas encore des consommateurs mais des habitués, à l'exemple du Client *sérieux de Courteline. Les décors variaient peu d'un quartier à l'autre : banquettes de moleskine, glaces, boules de métal où mettre les torchons, sciure sur le sol, comptoir de zinc. C'étaient les lieux où l'on buvait, les lieux où l'on causait, les lieux où l'on rêvait, de Montmartre à Vaugirard, de Clichy à la Bastille, des Boulevards aux Champs-Elysées, de Belleville aux Gobelins.*

Après la guerre et la Commune, il y eut au quartier Latin un foisonnement de cafés littéraires, une vogue extraordinaire pour ces endroits qui s'appelaient le Boulevard Voltaire, le Procope, le Vachette ou la Source, dont les derniers descendants sont peut-être les trois grands cafés de Saint-Germain-des-Prés. Là s'affrontaient les représentants des diverses tendances de l'époque, dont le plus célèbre était Verlaine, qui, conquis par les charmes de la redoutable « fée verte » ne quittait à la fin de sa vie l'hôpital où il passait l'hiver que pour retrouver aux beaux jours les banquettes de ses cafés préférés.

Les bals populaires

Les bals populaires, qui avaient connu une vogue extraordinaire sous la Restauration, le roi-citoyen et le Second Empire, allaient toujours bon train : le Bal du Moulin-Rouge et son fameux quadrille, l'Elysée-Montmartre, le bal Bullier et le cher vieux Mabille restaient les plus connus. Mais il existait aussi, dans le Paris de la fin du dix-neuvième siècle, de nombreux établissements de q u a r t i e r, *comme le bal du Casino Cadet, dans la rue du même nom, fréquenté par ces beautés dont Delvau disait qu'* « elles étaient l'ornement o b l i g é et même indispensable de la porte des cafés » *et qui se transportaient durant les mois d'été au château d'Asnières, situé au milieu d'un parc dont la terrasse dominait la Seine et où s'arrêtaient, au passage, pour un tour de valse, les canotiers chers à Maupassant.*

Dans des quartiers plus excentriques, mais plus proches du quartier Latin, on trouvait les Milles colonnes, rue de la Gaîté, transformé depuis en restaurant, ou le bas du Moulin-de-la-Vierge, où Bubu de Montparnasse emmenait ses conquêtes, et surtout le bal du Vieux-Chêne, rue Mouffetard, dont l'enseigne en bois polychrome existe toujours, et qui était hanté par un public si peu recommandable qu'il n'était pas rare que certaines affaires s'y réglassent à coups de couteau.

Parmi les bals champêtres de Paris, le moins connu mais peut-être le plus charmant, le bal du L a c *Saint-Fargeau, subsista jusque dans les premières années du vingtième siècle, époque où on l'atteignait en grimpant dans un funiculaire qui partait de la place de la République à l'angle du faubourg du Temple.*

Elevé en 1857, près des fortifications, entre la caserne des Tourelles et la rue de Belleville, il voisina longtemps avec quantité de petits bouchons aux noms pittoresques : le Lapin Vengeur, l'Hôtellerie des Trois Vases, le Café des Arts. Ses dimensions était assez vastes pour contenir un chalet-restaurant pouvant accueillir vingt-quatre noces à la fois, des charmilles, des bosquets, des portiques en coquillages et surtout un véritable lac en miniature, pourvu de toute une flotille de petites barques. Le bal, dont le prix d'entrée n'était que de 50 centimes, n'ouvrait ses portes que le samedi soir et le dimanche durant la belle saison. Il était fréquenté par une clientèle honnête et patriarcale, petits bourgeois du quartier ou habitants des très proches villages de Romainville, des Lilas, de Bagnolet ou de Pantin.

Ce restaurant pour noces ou festins politiques, ce bal paisible et populaire, se trouvait sur l'emplacement du château démantelé de Louis Michel Le Pelletier de Saint-Fargeau, ancien avocat général, député des Etats généraux en 1789, conventionnel et régicide en 1792, qui devait mourir assassiné dans un restaurant du Palais-Royal en 1793, abattu par un ci-devant garde du roi qui vengeait ainsi la mémoire de son ancien maître condamné à mort par le citoyen Le Pelletier.

Après l'Empire, le domaine de Saint-Fargeau fut morcelé et le château détruit. L'immense parc fut converti partiellement en cimetière, tandis que, par un singulier contraste, le reste de la propriété, où se trouvait une grande pièce d'eau, était vendu à un restaurateur qui y installait son établissement pour noces, bals et banquets.

Ce très charmant ensemble champêtre qui avait fait le bonheur de tant de Parisiens des alentours, disparaissait peu avant la première guerre mondiale, et, depuis, personne n'a jamais pu dire ce qu'il était advenu du petit lac.

ANDRÉE JACOB.

Trois études de l'INSEE sur Paris et sa banlieue

● Cergy-Pontoise n'est plus une ville nouvelle « dortoir »
● 75% des salariés parisiens travaillent dans le secteur tertiaire

Les villes nouvelles jouent-elles le rôle de « catalyseur » d'emplois qui leur a été assigné ? La population de l'Ile-de-France continue-t-elle à croître ? Quelle est l'importance dans la région des entreprises de plus de deux cents salariés ? Telles sont les questions auxquelles ont tenté de répondre trois études de l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE), publiées dans la revue Aspects statistiques de l'Ile-de-France *(1).*

C'est la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise) qui a servi d'exemple. Les statistiques de migration de population entre 1968 et 1975 font apparaître une forte augmentation des emplois dans les quinze communes de la ville nouvelle. Trois d'entre elles — déjà urbanisées — en ont particulièrement bénéficié : Pontoise, Cergy et Saint-Ouen-l'Aumône. En revanche, les communes rurales de « Cergy-Pontoise » ont vu leur population active régresser. Enfin, de 1968 à 1975 l'équilibre entre l'habitat et l'emploi s'est amélioré, puisque le taux d'emplois sur place est passé de 51 % à 54 %. Il reste que près de la moitié des actifs vont travailler à l'extérieur de la ville, principalement à la périphérie immédiate de Cergy-Pontoise et à Paris.

Fixer et discipliner le développement jusqu'alors anarchique de la région, tel était l'objectif des villes nouvelles lors de leur création en 1965. L'étude de l'INSEE mériterait d'être étendue aux quatre autres agglomérations nouvelles de l'Ile-de-France dont l'expérience semble, à cet égard, moins concluante.

La population de la région s'élève à dix millions d'habitants. Si l'excédent naturel demeure en 1978 légèrement positif (soixante mille personnes) la croissance de l'Ile-de-France se ralentit d'année en année (quarante mille personnes environ ont quitté Paris en 1978) et c'en est bien fini de la progression spectaculaire de la population régionale *enregistrée au début de la décennie.*

Depuis 1975 notamment, des changements importants sont intervenus ; le tiers des mariages se font hors de la région et leur nombre continue à décroître. D'autre part, la population étrangère se modifie : les départs des travailleurs algériens sont désormais plus nombreux que leurs arrivées et les immigrés de nationalités asiatiques (qui représentent 24 % des nouveaux venus) ont remplacé les Italiens, Espagnols et Nord-Africains. Enfin, les échanges entre l'Ile-de-France et la province sont toujours déficitaires au détriment de la province.

Globalement, la population parisienne continue à diminuer, celle de la petite couronne stagne, celle de grande banlieue poursuit sa progression à un rythme toutefois ralenti par rapport aux années précédentes.

Dernière étude de l'INSEE : la localisation des entreprises de plus de deux cents salariés en Ile-de-France. Ces entreprises emploient plus de la moitié de la population de la région soit deux millions de personnes. On trouve notamment la construction électrique (8 % des salariés), la construction automobile (8 %), le bâtiment (7 %), les organismes financiers (8 %), les services tertiaires, en particulier les administrations, (10 %). Paris, qui regroupe 47 % des emplois régionaux, demeure le fief du secteur tertiaire (75 % des salariés de la capitale). Viennent ensuite les départements de la petite couronne, aujourd'hui, menacée par la désindustrialisation qui ont chacun leur « spécialité ». Dans la Grande Couronne, le développement industriel s'est fait autour des fleuves et des voies de communications.

Ces trois études, qui permettent de faire le point sur les activités économiques et le développement démographique, sont autant de pièces intéressantes à apporter au dossier préparatoire à l'élaboration du VIII[e] Plan en Ile-de-France.

MARIE-CHRISTINE ROBERT.

(1) 195, rue de Bercy, 75012 Paris.

Le Monde

économie

LE BILAN DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE ET SES PROLONGEMENTS

M. Monory : il faudra des accords entre consommateurs et professionnels pour que les prix des services soient libérés

« Dans les services et la distribution, les conditions d'une concurrence active et d'une bonne information des consommateurs ne sont pas toujours complètement réunies. La libération des prix ne pourra donc intervenir que progressivement, au fur et à mesure des progrès qui auront été réalisés dans ces deux domaines. C'est ce que nous avons toujours indiqué : nous n'avons pas changé de ligne », déclare M. René Monory, dans une interview accordée à *l'Economie*.

« Un véritable dialogue entre producteurs et consommateurs est indispensable dans la nouvelle politique économique qui se met en place, poursuit M. Monory. *J'attache la plus grande importance à ce dialogue, et je n'ai pas caché que son développement et son succès constituent des éléments déterminants lorsque est envisagée la décision de libérer les prix d'une profession (...). C'est au fur et à mesure que des accords novateurs et fructueux seront conclus entre les consommateurs et les distributeurs et prestataires de services que la liberté des prix pourra être étendue à ces secteurs (...). Je suis, pour ma part, convaincu que le dialogue nécessaire s'instaurera et donnera de bons résultats : l'exemple de la réparation automobile est là pour le montrer* (1).

« Concurrence et consommation sont évidemment étroitement liées dans mon esprit, déclare encore M. Monory. *J'ai marqué ma volonté de faire de 1979 l'année de la concurrence et je crois que le bilan sera positif : d'ores et déjà, en un seul semestre, la commission de la concurrence a rendu autant d'avis qu'au cours de l'ensemble de l'année 1978 ; la direction de la concurrence et de la consommation avait fait 6 enquêtes approfondies sur les ententes et les positions dominantes au cours des six premiers mois de 1978 ; elle en a fait 39 cette année. Quant aux enquêtes sur les pratiques individuelles restrictives de la concurrence, il y en avait eu 4 800 environ au cours des six premiers mois de 1978 ; il y en a eu 3 800 au cours du seul premier trimestre de 1979. On peut dire aujourd'hui que la politique de la concurrence est crédible. »*

« Depuis seize mois maintenant, j'ai eu des contacts directs et fréquents avec les organisations de consommateurs, personnellement, et par l'intermédiaire de mes collaborateurs. J'ai reçu tout dernièrement chacune d'entre elles. J'attache une importance considérable au développement d'un « contre-pouvoir » des consommateurs. C'est pourquoi je suis décidé à aider au maximum les organisations de consommateurs à atteindre leurs objectifs », conclut M. Monory.

(1) Le coût de la réparation des véhicules privés a augmenté de 12,9 % entre juin 1978 et juin 1979. Pendant la même période, le niveau général des prix de détail a augmenté de 10,2 % selon l'indice mensuel des prix à la consommation calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970. (Référence : « Bulletin mensuel de statistique de l'INSEE », n° 7, pages 43 et 44.)

Le président des P.M.E. : la valse-hésitation du gouvernement risque de provoquer un regain d'inflation

Dans une interview à *l'Aurore*, le président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (C.G.P.M.E.), M. René Bernasconi, estime que *« la valse-hésitation du gouvernement à propos des prix risque de provoquer un regain d'inflatino. Les commerçants et prestataires de service ne savent plus à quoi s'en tenir. Un jour le gouvernement paraît décidé à libérer. Le lendemain tout est remis en question. (...) Cette politique de demi-mesures est malsaine. Elle incite les professionnels à prendre des mesures « de couverture ». Certaines P.M.E. font, en effet, le raisonnement suivant : si nos prix ne sont pas libérés, on a intérêt à les aumenter immédiatement, au cas où le pouvoir déciderait un blocage autoritaire »*.

Pour lui, la solution est, bien sûr, la liberté des prix : *« Je suis persuadé que certains produits et services baisseront d'ici trois ou cinq mois si le gouvernement fait ce geste. »* Le cas de la hausse de 22 % du prix du pain en un an n'a pas pour lui valeur de mauvais exemple, car *« un rééquilibrage devait intervenir. Il a été opéré. Le pain doit maintenant augmenter au même rythme que la richesse nationale »*.

Sur les trois ans d'application du plan Barre, M. Bernasconi regrette que le premier ministre *« n'ait pas suivi d'assez près le programme de Blois »*. Il estime que la défense du franc et le rétablissement de la balance commerciale constituent *« deux résultats remarquables »*, et il reconnaît que, pour le chômage et l'inflation, M. Barre *« n'a pas réussi »*.

Pour lui, l'emploi reste la priorité des priorités : *« Encore faudrait-il pouvoir trouver du personnel qualifié ; les gens ne sont pas préparés en fonction des besoins. C'est là tout le drame actuel ! »*

M. Bernasconi ne s'attend pas à un redémarrage des investissements. *« Les patrons sont assez pessimistes pour le quatrième trimestre. Ils n'investiront pas sans avoir l'espoir d'une reprise. »*

A partir du 1er septembre

LA S.N.C.F. AUGMENTERA DE 5,5 % SES TARIFS VOYAGEURS

Comme l'avait laissé entendre au printemps dernier M. Jean-Jacques Burgard, son secrétaire général, la S.N.C.F. augmentera ses tarifs « grandes lignes » de 5,5 % à dater du samedi 1er septembre. Les barèmes de la Société nationale avaient déjà été majorés de 7,5 %, le 1er février dernier. Le prix des billets sur le réseau de la banlieue parisienne avait été relevé de 20 %, le 1er juillet dernier, suivant en cela l'évolution du ticket de métro.

La S.N.C.F. compte profiter de la liberté de « nuancer » les tarifs que lui donne le contrat d'entreprise signé au début de l'année avec l'Etat, pour offrir des barèmes de faveur à certaines catégories de voyageurs : couples, familles, personnes du troisième âge, touristes. Cette politique a notamment pour but de mieux étaler les déplacements ferroviaires dans le temps et d'élargir la clientèle du train, très sollicitée par la voiture et par l'avion. (« Le Monde » du 17 juillet.)

Succès et adversité

(Suite de la première page.)

Seul le maintien d'une parité stable du franc pouvait nous permettre de limiter le coût en francs du pétrole et de garder notre place industrielle dans le monde, donc d'éviter la faillite.

Or, à l'été 1976, ce cordon ombilical était tendu à l'extrême. Le franc, qui s'était bien comporté en 1974 jusqu'à l'été 1975, alors que la lire et la livre étaient déjà emportées par l'avalanche, s'affaiblissait dangereusement entre l'été 1975 et l'été 1976, au moment même où le mark, le florin et les autres monnaies liées sortaient victorieuses du combat pétrolier. Il fallait faire vite, et la première phase d « blocage » des prix de l'automne 1976 répondait à cette urgence. Dès la fin de l'année 1976, après les épreuves de force telles que le contrat salarial E.D.F., le succès était assuré : le franc se stabilisait et, depuis, il n'a pour ainsi dire guère cessé de s'apprécier par rapport au dollar et de conforter sa position par rapport à la moyenne des monnaies mondiales représentée par la nouvelle unité internationale : les D.T.S., droits de tirage spéciaux.

C'est ainsi que notre pays a échappé au plus grave péril qui le menaçait : la mise hors jeu de la concurrence internationale qui l'aurait ramené de trente ans en arrière, qui lui aurait enlevé sa dimension européenne et qui aurait ouvert une crise d'emploi et une baisse du pouvoir d'achat auprès de laquelle la situation actuelle paraîtrait édénique.

On a pu se faire une idée de ces périls, au lendemain du chiffrage économique du programme commun par le parti communiste, le 12 mai 1977 lors du débat entre M. Raymond Barre et M. François Mitterrand. C'est ce jour-là que les Français ont fait la différence entre celui qui avait une volonté politique et celui qui n'avait qu'une volonté de politique.

Je sais que, au moment où tout le monde parle du cours à Rungis de la laitue et des pêches, il peut paraître abstrait de parler ainsi du cours du franc à Tokyo ou Francfort. Mais il faut être sérieux et expliquer ce que les Allemands ont compris une fois pour toutes en 1922 : le jour où la monnaie s'effondre, c'est non seulement la laitue qui disparaît, mais aussi la démocratie. Pensons-y avant qu'il soit trop tard.

Ce succès sur la monnaie permettrait de s'occuper du second front : le déficit pétrolier et le rétablissement de notre équilibre extérieur. Faut-il, là aussi, rappeler qu'un pays ne peut durablement, sauf quand il s'appelle Etats-Unis et fabrique la monnaie internationale, importer plus qu'il n'exoporte ? Dans le cas de la France, aucun observateur sérieux ne pensait en 1976 que nous arriverions à augmenter nos exportations pour équilibrer la facture pétrolière avant au moins cinq ans, c'est-à-dire 1981. Or, cet équilibre extérieur, nous l'avons atteint en 1978, à la surprise générale, y compris de nos chefs d'entreprise.

Les trois 10 %

De ce deuxième succès devait normalement découler le trosième : la maîtrise de l'inflation. Sans hémorragie sur l'extérieur, nous devenions capables de maîtriser nos prix et nos coûts. Les apparences étaient trompeuses, qui donnaient le même taux d'inflation de 10 % en 1976, 1977 et 1978.

En 1976, le premier 10 % de prix correspondait à près de 15 % de hausse des salaires, c'est-à-dire un déséquilibre inflationniste profond. En 1977, le second 10 % de prix correspondait à 12 % des salaires, c'est-à-dire un chiffre économiquement cohérent avec la croissance de notre économie. Et en 1978, le troisième 10 % recouvrait, après l'indispensable mise en liberté des prix industriels, une nette décélération des prix et des coûts au deuxième semestre correspondant à une hausse des prix tendancielle de 8 % par an seulement. Succès indispensable au demeurant puisqu'il s'agissait pour la France d'entrer dans le système monétaire européen, ce que nous avons fait sans aucun bouleversement monétaire au début de l'année 1979.

Ce succès demeure car, s'il est vrai que les nouveaux événements pétroliers de 1979 vont nous ramener à 10 % d'inflation au moins, il en sera de même pour tous nos concurrents et notre écart avec eux sera en 1979 plus faible qu'en 1978.

Reste l'ultime bataille : celle de l'emploi. Elle est plus difficile car elle est d'une autre nature. Une économie peut croître de manière stable à 2 % de croissance comme à 6 % de croissance, comme le montre le rétablissement décrit ci-dessus. Mais elle ne peut pas assurer le plein-emploi à 2 % de croissance comme à 6 %. Et là est bien notre drame, au moment où les classes pleines de jeunes se présentent en même temps que les classes creuses de retraités : sait-on assez que nous avons actuellement un flux net de deux cent cinquante mille nouveaux arrivants sur le marché du travail chaque année alors que ce flux est dix fois plus faible en Allemagne ? Cela explique bien des choses ! Il nous faudra donc encore de très longs efforts pour revenir au plein-emploi.

Qui est juge du succès ?

Cela dit, le succès ou l'échec ne se mesurent pas entermes absolus. A vaincre sans périls, on triomphe sans gloire et il est plus méritoire de monter sur un petit sommet en pleine tempête, qu'au sommet du mont Blanc par grand soleil.

Et puis, le succès se mesure-t-il en mètres, en pourcentages, en millibars, bref en statistiques ? Ces trois années ont fait apparaître une autre mesure peut-être plus profonde : celle du bon sens, c'est-à-dire en démocratie, celle des élections.

La conquête progressive du succès dans l'adversité mondiale on la voit dans les mauvais résultats de la majorité aux élections municipales de 1977 dans son rétablissement remarquable aux élections législatives de 1978 et dans les brillants résultats des élections européennes et cantonales de 1979.

C'est pourquoi, en tant que simple citoyen, je ne puis lire, sans être profondément choqué, le titre de l'article du parti socialiste « Un échec souhaité » paru dans ces colonnes. Qui peut souhaiter l'échec d'une politique de redressement économique de notre pays qui, s'il était vrai, serait aussi l'échec de la France ? Un parti socialiste irresponsable, peut-être. Les Français, sûrement pas.

MICHEL DURAFOUR.

Les discussions pour préparer les rencontres entre syndicats et partis sont laborieuses

« On se rencontrera, mais plus tard. » Les initiatives unilatérales prises par le P.S., la C.G.T. et la C.F.D.T. d'organiser des rencontres entre partis et syndicats ou entre confédérations syndicales seulement continuent de susciter des réactions.

Sur la scène syndicale, chaque partie semble se faire une raison. La réunion des cinq organisations de salariés les plus représentatives (C.G.T., C.F.D.T., F.O., C.F.T.C. et C.G.C.) que M. Georges Séguy avait proposée n'aura pas lieu. Après les échanges de lettres entre la rue La Fayette et la rue Cadet, la C.G.T. attend la fin de la « semaine d'action » du 3 au 9 septembre, qu'elle a lancée seule, pour rencontrer la C.F.D.T. puisque celle-ci ne souhaite pas de contact avant ce qu'elle considère comme une « *globalisation* » inefficace des revendications ou un « feu de paille ».

La FEN, qui avait aussi posé des conditions à un rendez-vous avec la C.G.T., ne désespère pas de retrouver les cégétistes, mais poursuit sa politique de concertation avec les syndicats dits « réformistes ». La FEN devrait prochainement sonder F.O. La C.G.C., qui n'écarte aucune formule, maintient officiellement ses relations avec F.O. et la C.F.T.C. pour consolider le « *front réformiste* », tout en observant, sans illusion, l'évolution de la C.F.D.T. Après une semaine de déclarations, par voie de presse le plus souvent, le débat syndical prend provisoirement un ton plus feutré.

En revanche, le débat reste vif sur la scène politico-syndicale. Là encore, les syndicats ne rejettent pas l'invitation du P.S., mais chaque organisation s'empresse de fixer des limites à cette recherche d'unité d'action de la gauche.

Mme Francette Lazard, membre du bureau politique du parti communiste, souligne et justifie, dans *l'Humanité* du 27 août, le soutien que le P.C.F. apporte à la « semaine d'action » de la C.G.T. *« On entend déjà les clameurs de tous ceux qui jouent, sur des modes divers, le rôle de courroie de transmission d'un anticommunisme désuet, diviseur et démobilisateur ! »*, écrit Mme Lazard. *« Les communistes*, ajoute-t-elle, *se félicitent de la décision de la C.G.T., car ils sont conscients de l'urgence des problèmes qui assaillent les travailleurs et leur famille, et de la nécessité de donner à la riposte vigoureuse et unie qui s'impose le point d'appui, le stimulant indispensable de l'action elle-même. »* La dirigeante du P.C. rappelle qu'*« il est naturel qu'en tant qu'organisations de lutte de classe* [C.G.T. et P.C.F.] *aboutissent (...) à des conclusions et des positions proches, voisines ou même communes »*.

« Nous constations une symétrie entre l'approche de la C.G.T. et celle du P.C. », note de son côté M. Jacques Chérèque, le numéro deux de la C.F.D.T., dans une interview au *Matin* publiée ce lundi. Il ajoute : *« Malheureusement le P.S. semble vouloir s'y rallier. C'est de la politique politicienne et de l'électoralisme. Cependant nous accepterons de rencontrer, séparément, les partis de gauche. Mais pas question de participer à une « table ronde » de toutes les forces d'opposition, surtout s'il s'agit de parler d'une riposte politico-syndicale. Je ne crois pas à « l'union de la gauche de salut public »* proposée par M. Mitterrand.

Les autres syndicats, de la F.E.N. à la C.F.T.C., se déclarent eux-aussi prêts à toutes les confrontations, tout en insistant pareillement sur le respect de l'autonomie syndicale.

Le « tour » de Matignon

Reste la formule tout aussi traditionnelle des rendez-vous de rentrée, celle qui se traduit par un « tour » à Matignon. Dès à présent, M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, prévient M. Barre : *« Nous sommes aux lisières des limites qu'il ne faut pas franchir.*

Quant à la C.G.C., qui n'a pas ménagé ses critiques contre le premier ministre, elle se prépare, elle aussi, à accepter une rencontre, aussi « franche » soit-elle, avec M. Barre.

(Lire en page 22, un reportage sur la préparation de la semaine d'action de la C.G.T.)

● *Environ 30 % de la population active d'Amérique latine* connaissent des problèmes d'emploi, a affirmé à Lima M. Julio Galer, sous-directeur de l'Organisation internationale du travail (O.I.T.). Plus toutefois que de chômage, qui affecte 5 à 6 % de la population active (environ 10 millions d'individus sur une population totale de 340 millions de personnes), les Latino-Américains souffrent de sous-emploi, a précisé M. Galer. Le responsable de l'OIT a estimé à 135 millions le nombre de personnes vivant en-dessous du minimum vital sur le continent.

SELON UN SONDAGE IFOP-« LE POINT »

53 % des Français sont opposés à la politique du premier ministre

Un sondage, effectué par l'IFOP entre le 16 et le 22 août auprès d'un échantillon représentatif de neuf cent quatre-vingt-douze Français âgés de dix-huit ans et plus et publié par *le Point* (27 août - 2 septembre), indique que 39 % des personnes interrogées souhaitent que M. Raymond Barre *« s'en aille le plus rapidement possible »*. 29 % des personnes interrogées souhaitent que le premier ministre *« reste à la tête du gouvernement tant que le président de la République le souhaite »* et 12 % qu'il y reste *« le plus longtemps possible »* (les mêmes questions avaient, en octobre 1978, obtenu les pourcentages de réponses suivants : respectivement 18 %, 34 % et 38 %).

Si 45 % des personnes interrogées estiment que, en matière économique, M. Barre *« sait où il va »* (contre 40 % d'opinion contraire), 48 % d'entre elles (contre 30 %) ne partagent pas le jugement du chef de l'Etat, qui avait présenté le nouveau premier ministre, il y a trois ans, comme *« le meilleur économiste de France »*. 53 % des personnes interrogées se déclarent *« tout à fait »* (28 %) ou *« plutôt »* (25 %) opposées à la politique économique et sociale du gouvernement, 30 % d'entre elles s'y déclarent *« tout à fait »* (4 %) ou *« plutôt »* (26 %) favorables.

Cinquante-huit pour cent des personnes interrogées (contre 28 %) ne partagent pas l'opinion selon laquelle *« la hausse continue du prix du pétrole est la principale responsable des difficultés économiques de la France »*. 59 % des personnes interrogées estiment que *« les Français supportent de moins en moins la politique de M. Raymond Barre parce qu'elle impose beaucoup de sacrifices pour le peu de résultats obtenus »*, tandis que 29 % d'entre elles estiment que *« les Français acceptent la politique de M. Raymond Barre parce que, de toute façon, il n'y en a pas d'autre possible »*.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,2570	4,2610	− 70	− 40	− 35	− 50	− 205	− 135
$ can.	3,6500	3,6545	− 470	− 230	− 780	− 500	−1870	−1260
Yen (100)	1,9330	1,9360	+ 55	+ 75	+ 130	+ 150	+ 410	+ 455
DM	2,3280	2,3310	+ 65	+ 90	+ 140	+ 170	+ 410	+ 460
Florin	2,1210	2,1245	+ 28	+ 40	+ 58	+ 75	+ 175	+ 225
F.B. (100)	14,5260	14,5425	− 215	− 90	− 275	− 110	− 635	− 225
F.S. (100)	2,5700	2,5740	+ 150	+ 215	+ 385	+ 415	+1095	+1160
L. (1 000)	5,2090	5,2175	− 150	− 90	− 335	− 270	−1245	−1090
£	9,5115	9,5245	− 295	− 220	− 510	− 425	−1220	−1060

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	6 1/4	6 5/8	6 7/8	7 1/8	7 1/4	7 3/8	7 3/16	7 9/16
$ E.-U.	11 3/16	11 9/16	12 1/4	12 5/8	12 1/4	12 3/4	12 1/16	12 7/16
Florin	8 5/8	9 5/8	8 7/8	9 1/8	9	9 3/8	9 3/16	9 9/16
F.B. (100)	11 1/2	12 1/2	11 7/8	12 1/8	11 7/8	12 1/8	11 3/4	12 1/8
F.S.	[illegible]	1 1/2	1 7/16	1 13/16	1 5/8	2	2 3/8	2 3/4
L. (1 000)	10 3/8	13 3/8	12 1/2	13 1/2	14 1/2	15 1/2	15 11/16	16 5/16
£	13 3/8	13 3/4	13 3/4	14 1/8	14 1/8	14 3/8	14 1/16	14 5/16
Fr. franç.	10 1/2	11 1/2	10 3/4	11 1/8	11 7/8	12	12 1/4	13

DES COMMENTAIRES DE LA PRESSE ÉTRANGÈRE

DIE WELT : « C'est la faute du président. »

Le journal allemand *Die Welt*, du groupe Springer, a publié le 25 août une étude de son correspondant à Paris pour les questions économiques, Joachim Schaufuss, sur le bilan du plan Barre. L'auteur écrit : *« Que Raymond Barre ait échoué avec son plan de redressement économique est faux sous une forme aussi catégorique, on peut estimer toutefois que le plan Barre n'a pas atteint ses objectifs. »*

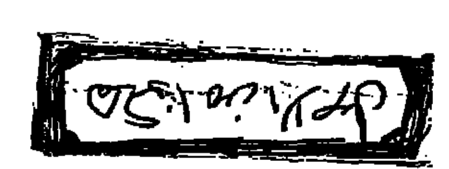
Dans un éditorial intitulé *« Le souffre-douleur Barre »*, *Die Welt* observe : *« Le fait que les objectifs du « plan Barre », attendus tant en France qu'à l'étranger, n'ont pas été atteints provient en première ligne de l'attitude du président Giscard lui-même. Beaucoup de réformes de structures jugées nécessaires par son premier ministre ont été refusées par le chef de l'Etat, tout d'abord en vue des élections législatives de mars 1978, et, après que ces élections eurent été gagnées de justesse, il a cru devoir mener une politique de l'« ouverture sociale » qui n'a jamais été clairement définie, au lieu d'une politique économique rigoureuse. »* Selon *Die Welt*, ce choix *« n'a pas été payant, et M. Barre a été injustement critiqué »*.

THE ECONOMIST : « Un échec relatif. »

L'hebdomadaire britannique *The Economist* estime que l'échec de M. Barre est évident sur le front de l'inflation, de la balance commerciale, de la croissance économique et du chômage. Le seul succès est celui de la monnaie. M. Raymond Barre avait dressé un programme trop optimiste, conclut *The Economist*, mais il était soumis à une pression politique (la réélection de M. Giscard d'Estaing en 1981) et, *« de toute façon, l'échec de M. Barre est relatif : la France ne va pas plus mal que plusieurs autres pays européens »*.

» Mais si M. Barre reste, sa politique peut-elle rester sans changement ? L'acceptation d'un énorme déficit budgétaire suggère que le président voie au moins la nécessité d'une stimulation. Aucun des deux hommes n'aimerait céder à ceux qui favorisent un resserrement de l'emprise de l'Etat. Mais tous deux trouveront peut-être un assouplissement de la fiscalité plus opportun qu'une fidélité aveugle à un plan qui bat de l'aile. »

● *Cinq mille éleveurs de moutons* des contreforts des Alpes ont manifesté, le samedi 25 août à Digne (Alpes-de-Haute-Provence) pour protester contre le projet communautaire d'introduction de viande ovine néo-zélandaise sur le marché européen. Le rassemblement était organisé par les chambres d'agriculture, le C.N.J.A., les F.D.S.E.A. et le MODEF de quatre départements (Alpes-des-Haute-Provence, Var, Vaucluse et Drôme) avec le soutien des partis de gauche et la présence des parlementaires de ces départements.



SOCIAL

LA SEMAINE D'ACTION DE LA C.G.T. DU 3 AU 7 SEPTEMBRE

Sur la Côte d'Azur aussi...

De notre envoyé spécial

Nice. — Après l'« opération coup de poing » qu'elle a rondement menée jeudi dernier au casino du Ruhl à Nice, dénoncé comme « *le temple de l'argent* » (*le Monde* du 25 août), l'union départementale (U.D.) C.G.T. des Alpes-Maritimes prépare la semaine d'action que la centrale de la rue La Fayette organise du 3 au 7 septembre dans l'ensemble de la France.

Pour ses trois secrétaires rencontrés au siège du syndicat place Saint-François, MM. Jean-Yves Bianco, Jean-Jacques Nin et Albert Gattelli, Nice ne se limite pas à sa Promenade des Anglais et à ses palaces, Cannes à sa Croisette et à son Palm-Beach. En un mot, il existe, sur la Côte d'Azur, une activité syndicale et une combativité ouvrière que masquent trop souvent, au goût des cégétistes, les images stéréotypées du luxe et des vacances. « *Sur nos quatre-vingt-dix-huit unions départementales,* dit M. Bianco, *nous sommes classés dixième ou onzième de par notre force syndicale* ».

La C.G.T. paraît, en effet, bien implantée dans le département des Alpes-Maritimes, où elle revendique 28.000 adhérents, environ 50.000 salariés sur 220.000 étant, selon elle, syndiqués.

Aux dernières élections des délégués du personnel, portant sur 45.000 salariés et 300 entreprises, elle obtient 71 % des voix dans le premier collège et 30 % dans le second, et se classe, et de loin, comme la première organisation syndicale dans un département pourtant dépourvu de grandes concentrations industrielles. Cela tient, certes, aux structures de la centrale de la rue La Fayette, mais surtout, dans ce cas particulier, au dynamisme des hommes.

« Prendre l'argent là où il est »

S'ils ne connaissent pas l'ampleur et le retentissement enregistrés à Longwy, Denain, Saint-Nazaire ou Fos-sur-Mer, les conflits sociaux ne sont pas rares dans cette région niçoise, où le chômage frappe, selon les indices spécifiques de la C.G.T., 11 % à 12 % de la population active. Celui du Palais de la Méditerranée est actuellement le plus « spectaculaire ».

Le dimanche 26 août, les sections C.G.T. et F.O., qui se partagent l'influence syndicale, ont célébré le cinq centième jour d'occupation de l'établissement de jeux, mis en règlement judiciaire le 14 avril 1978. Tous ceux — et les parties intéressées sont nombreuses — qui tablent sur un pourrissement de la lutte du personnel pour satisfaire d'autres intérêts en sont jusqu'à présent pour leurs frais. Voilà déjà plus d'un an qu'un jugement en référé a ordonné l'évacuation des lieux, et rien ne s'est produit jusqu'ici. Les assemblées générales ont continué de réunir, pendant les vacances, une centaine de personnes, soit le tiers des salariés du Palais de la Méditerranée. « *On aurait pu penser,* a priori, dit M. Gattelli, *que la capacité de mobilisation des employés des jeux est moins grande que celle des sidérurgistes, des cheminots ou des dockers...* »

La C.G.T. ne conteste pas l'existence même des casinos. « *C'est un potentiel économique important pour notre région* », assure M. Bianco. Mais elle réclame une sorte de redistribution des enjeux, en proclamant qu'il faut « *prendre l'argent là où il est* ». Elle ne signifie pas que les militants cégétistes vont se transformer en de vulgaires Mesrine, mais elle vient à point pour appuyer les revendications de la centrale de la rue La Fayette portant sur l'institution d'une taxe de 1 % sur les plus grosses fortunes et de 0,5 % sur les bénéfices des grandes sociétés. Selon la C.G.T., le baron Empain aurait « grillé », cet été, 1 200 000 000 de centimes sur les tables de jeux françaises, et, depuis la fermeture du Palais de la Méditerranée, qui rapportait bon an mal an 7 millions de francs à la ville, les impôts locaux ont augmenté, affirme-t-on place Saint-François, de 20 % à 25 %.

Le 12 juillet dernier, les syndicats des Alpes-Maritimes ont fêté la reprise d'activité de la SCOM, après deux ans d'une opiniâtre lutte. Cette société, qui fabriquait des portes d'ascenseurs, s'est reconvertie dans la production de fours de boulangeries. Une quarantaine d'emplois ont ainsi été sauvés. En l'espace de trois ans, c'est la quatrième entreprise *qui rouvre ses portes dans le département*, grâce notamment à l'action syndicale. L'U.D.-C.G.T. fait aussi état de résultats positifs à la Manufacture des tabacs de Nice, à la Société des transports niçois — sorte de R.A.T.P. du chef-lieu des Alpes-Maritimes — et au quotidien régional *Nice-Matin*, où la direction a accepté de prendre en charge l'augmentation de 1 % des cotisations de Sécurité sociale.

On ne cache pas, pour autant, place Saint-François, les difficultés rencontrées, en particulier dans les secteurs de l'imprimerie, de l'habillement et du bâtiment. Avec, comme surcroît d'inquiétude, « *un climat permanent d'insécurité* » entretenu à l'égard des travailleurs étrangers. « *Dans le bâtiment,* dit M. Nin, *90 % des salariés sont des immigrés.* » Selon les statistiques 1978 du ministère de l'intérieur, il y avait, dans le département des Alpes-Maritimes, 95 379 étrangers, soit quelque 12 % de la population, dont (statistiques 1977) 33 295 actifs. « *Avec les clandestins,* ajoute M. Nin, *vous pouvez multiplier ces chiffres par deux ou trois.* »

La C.G.T. s'est prononcée, en son temps, pour l'arrêt de l'immigration, avec, pour contrepartie, la reconnaissance à part entière des droits des immigrés vivant déjà en métropole. L'U.D. dénonce aujourd'hui « *les agressions racistes* », qui n'ont pas seulement lieu dans la région de Marseille.

C'est dans ce contexte général, et sans oublier que la gauche a tout de même réalisé, aux élections législatives de mars 1978, des scores allant de 44 % à 47 % dans les Alpes-Maritimes — sauf dans la deuxième circonscription, celle de M. Jacques Médecin, où elle n'a obtenu que 39 % des suffrages, — que l'U.D.-C.G.T. s'apprête à « agir » du 3 au 7 septembre. Seule. « *Les problèmes rencontrés ici avec la C.F.D.T. sont les mêmes que ceux évoqués au niveau national* », se contente-t-on de dire pudiquement au siège de la place Saint-François.

Lundi prochain, « *tous les membres de la commission exécutive seront présents devant la porte des plus grandes entreprises du département* », assure un communiqué de presse, qui ajoute : « *Les 6 et 7 septembre, dans toutes les localités du département, des rassemblements et délégations seront organisés auprès de la préfecture, des mairies, des députés, pour demander l'allocation scolaire de 600 F.* » Les touristes seront alors beaucoup moins nombreux. La Côte d'Azur n'en continuera pas moins à vivre, mais de façon moins artificielle. Paris s'en apercevra-t-il ?

MICHEL CASTAING.

ENVIRONNEMENT

UNE DIRECTIVE SUR LA PROTECTION DU LITTORAL

Les constructions sont interdites à moins de 100 mètres des rivages

Par un décret publié au « Journal officiel » du 26 août, M. Raymond Barre vient de prendre un ensemble de mesures renforçant la protection du littoral. Ces décisions interdisent notamment toute construction à moins de 100 mètres d'un rivage, proscrivent les marinas et les routes de corniche, lancent un plan quinquennal de classement des sites, renforçant la protection des marais, des dunes, des forêts et des fonds marins, réduisent les concessions privées sur les plages, imposent de nouvelles conditions à la création des ports de plaisance.

Contresignée par six ministres (intérieur, environnement et cadre de vie, agriculture, transports, industrie, jeunesse et sports) cette « *directive nationale relative à la protection et à l'aménagement du littoral* » est ajoutée au code de l'urbanisme. Tous les documents d'urbanisme en cours d'élaboration, de même que tous les projets immobiliers, routiers et portuaires devraient désormais s'y conformer. Quant aux documents d'urbanisme déjà approuvés, comme les plans d'occupation des sols, ils devront être révisés. La directive s'applique à toutes les communes de bord de mer mais aussi aux communes riveraines des treize plus grands lacs de France, comme le Léman, les lacs du Bourget, d'Annecy, de Serre-Ponçon, etc. En tout, mille trente-deux communes sont concernées.

Ce n'est pas la première fois que l'Etat intervient pour mettre de l'ordre dans l'urbanisation, longtemps très anarchique, des rivages français : la mission d'aménagement du Languedoc-Roussillon a été créée dès 1963 et celle de la Côte aquitaine en 1967.

C'était l'époque où il s'agissait d'exploiter à fond les gisements touristiques de ces plages sauvages. Devant la passivité des collectivités locales, Paris décidait d'intervenir. Les plans, axés surtout sur la construction de grandes stations balnéaires, ménageaient déjà, dans les intervalles, des zones naturelles. Pour contrôler l'urbanisation galopante dans les autres régions, on obligea les communes littorales à se doter de plans d'occupation des sols (loi de 1967). Puis, on créa les périmètres sensibles où les départements bénéficient d'un droit de préemption sur les terrains à vendre.

En 1975, le Parlement votait la loi instituant le Conservatoire du littoral dont la mission est d'acheter des portions de rivages pour les soustraire à la construction et les ouvrir au public. Cet organisme a déjà acquis plus de 5 500 hectares. Enfin, des schémas d'aménagement régionaux ont été mis à l'étude en Normandie, en Bretagne, sur le littoral entre Nantes et Bordeaux.

Concessions

Mais ces multiples initiatives n'ont pas suffi à stopper la mise à l'encan et la dégradation des côtes. Depuis son démarrage, le Conservatoire a sauvé 15 kilomètres de rivages par an, mais, dans le même temps, les constructions de villas en occupaient 215 kilomètres. Même si le Conservatoire doublait ou triplait la cadence, il serait encore distancé. Sur les 5 500 kilomètres du littoral français, on estime que 3 000 sont déjà urbanisés.

L'Etat lui-même, soit par son laxisme soit par les réalisations parfois malheureuses de ses missions d'aménagement, a donné le mauvais exemple. Des milliers de villas et d'immeubles à l'architecture agressive se sont plantés sur les plus beaux sites. En traçant des routes le long de la mer, on a transformé dunes et plages en parcs de stationnement. En accordant des concessions aux plagistes, on a rendu le libre accès à la mer de plus en plus difficile. En construisant partout des ports de plaisance, on a stérilisé des centaines d'hectares de fonds marins.

Devant cette situation, des centaines de comités de défense ont fleuri sur toutes les côtes puis se sont fédérés, notamment sur la Côte d'Azur. Leur intervention a été décisive contre la prolifération des marinas à Cannes, Saint-Raphaël, Bormes-les-Mimosas (sur la Méditerranée) et à La Forêt-Fouesnant (en Bretagne). Cependant, s'il a réussi à sensibiliser l'opinion, ce groupe de pression manquait d'armes juridiques.

En août 1976, M. Jacques Chirac, alors premier ministre, expédia une instruction à tous les préfets. Elle édictait une série de mesures tendant à éviter l'urbanisation linéaire, à reporter les constructions en arrière du rivage et à ménager des créneaux de nature. Mais il s'agissait d'une simple circulaire interne à l'administration et qui n'était pas « opposable aux tiers ». Le moins qu'on puisse dire, c'est que, forte de cette « couverture », l'administration ne s'est pas empressée de l'appliquer. D'où la nécessité d'un texte plus solennel et contraignant.

La directive, que l'on pourrait qualifier de « charte du littoral », reprend parfois presque mot pour mot l'instruction de M. Chirac sur la maîtrise de l'urbanisation et la protection des zones naturelles. Mais elle est plus précise, plus restrictive, et elle va plus loin en s'intéressant aussi à la qualité architecturale des constructions, à l'utilisation des plages, aux ports, et même aux fonds marins. Voici ses principales dispositions :

● L'URBANISATION

— Les constructions, le camping et le caravaning sont interdits hors des villes et des zones d'urbanisation prévues dans les POS publiés ou approuvés.

— Les constructions, campings et caravanings sont interdits partout à moins de 100 mètres du rivage. Seules exceptions : les services publics et les « activités exigeant la proximité immédiate » de l'eau.

— Les terrains bordés par *une voie carrossable et disposant* de l'eau et de l'électricité ne sont plus automatiquement constructibles.

— Hors des agglomérations et des zones constructibles, les réseaux d'eau, de gaz, d'électricité et de téléphone doivent être limités à la satisfaction des besoins existants.

— Il n'y aura plus de construction sans réseau d'égouts et dispositif d'épuration.

— Plus de zone d'aménagement concerté (ZAC) en l'absence de schéma d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) ou de plan d'occupation des sols (POS) ;

— Toutes les communes littorales devront avoir un plan d'occupation des sols dans les quatre ans à venir ;

— Les POS déjà approuvés ou publiés devront être révisés pour se mettre en conformité avec la directive ;

— En attendant, tous les projets contraires à la directive seront refusés.

● LES MILIEUX NATURELS

— Tous les espaces boisés sont classés et donc sous surveillance du ministère de l'agriculture ;

— Aucune extraction de sable, terre ou roche ne pourra se faire sur terre sans l'autorisation préfectorale ;

— Les extractions de matériaux en mer sont interdits sur les herbiers, frayères, nurseries et gisements de coquillages ;

— Les marais, vasières et zones humides doivent être maintenus en l'état ;

— Les préfets élaboreront, pour leur département, un plan de cinq ans de classement des sites et espaces naturels ;

— Les activités agricoles doivent être maintenues sur le littoral ;

— Les préfets établiront des programmes d'acquisition de terrains avec le Conservatoire du littoral, le conseil général et les communes.

● LES EQUIPEMENTS

— Toute construction de logement est interdite sur le domaine public maritime. Seront seuls autorisés les équipements collectifs, les hôtels « nécessaires à l'animation et à l'exploitation des ports », les installations de pêche et d'aquaculture.

— Les ports de plaisance sont conçus de manière à occuper le minimum de rivage. Seront préférés le stockage des bateaux à terre et les mouillages en rivière.

— L'administration pourra demander aux constructeurs de ports de plaisance de reconstituer la plage ou le potentiel d'aquaculture détruit par les travaux.

— Les clôtures entourant les plages en concession sont interdites.

— Lors des renouvellements des *concessions*, les *surfaces concédées* seront réduites.

— *Les* plages de moins de 100 mètres en Méditerranée et sur les lacs, celles de moins de 300 mètres ailleurs devront être librement accessibles. Les concessions n'y seront pas renouvelées.

— Les routes de transit devront être construites à au moins 2 kilomètres du rivage.

— Les routes de lido ou de corniche sont proscrites.

— Les voitures n'auront plus accès aux plages et aux dunes et ne pourront plus y stationner.

● LA QUALITE ARCHITECTURALE

— Les services départementaux de l'architecture vont établir pour chaque secteur sensible un cahier de recommandations de manière à harmoniser les matériaux et les pentes de toit avec l'environnement.

● *M. Alain Peyrefitte au Larzac.* — « *Je ne peux être sûr qu'aucun agriculteur ne sera touché par l'extension du camp militaire, mais à défaut d'aucun il faudra que ce soit très peu* », a déclaré M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, le samedi 25 août à Saint-Beauzely (Aveyron), non loin du Larzac. Quant aux gauchistes, a-t-il ajouté, « *qu'ils rentrent chez eux !* »

● *Plogoff : kermesse sur le site de la centrale nucléaire.* — Dix mille personnes ont participé, le dimanche 26 août, à l'inauguration de la bergerie édifiée sur le site de la centrale nucléaire de Plogoff (Finistère). Cette manifestation a pris l'allure d'une kermesse populaire. En coupant le ruban inaugural, de couleur verte, M. Jean-Marie Kerlo'h, maire de la commune, qui est aussi président du comité de défense, a déclaré : « *Plogoff ne se contente pas de dire non à la centrale, mais réalise aussi des choses concrètes. Cette bergerie construite sans permis sera le seul béton à couler sur le site.* »

AFFAIRES

ACCORD FRANCO-SUISSE DANS LES PILES HORLOGÈRES

Un important accord technologique dans le domaine des piles boutons destinées à l'industrie horlogère électronique vient d'être signé entre la Société suisse Renata (groupe A.S.U.A.G.) et la firme française SAFT Leclanché (groupe C.G.E.). Cet accord, qui porte sur le développement des nouvelles piles au lithium à longue durée et sur ses diverses applications industrielles, vise à faire échec à la suprématie exercée sur le marché européen par les grands fabricants mondiaux, notamment les Américains Union Carbide et Mallory et l'Allemand Varta.

Il intervient à point nommé. SAFT Leclanché possède en effet dans le domaine des piles au lithium une technologie avancée qu'elle emploie dans la fabrication de piles destinées en particulier aux simulateurs cardiaques. Mais jusqu'à ces dernières années la firme française avait hésité à se lancer dans la production de masse des piles ultra-sophistiqués. C'est désormais chose faite. Sa récente association avec CIPEL Mazda, autre filiale de la C.G.E., et avec Wonder devrait lui permettre de franchir le pas et de s'affirmer sur les marchés internationaux avec ses associés.

Une première usine vient d'entrer en fonctionnement à Poitiers. Une autre sera opérationnelle à Angoulême à la fin de cette année. SAFT Leclanché et ses partenaires devraient pouvoir profiter de l'expérience acquise par Renata dans le domaine des piles horlogères (15 millions de pièces par an pour un chiffre d'affaires de 5,2 millions de francs) et trouver, grâce à sa maison-mère l'A.S.U.A.G., numéro 3 mondial de l'horlogerie, des débouchés intéressants pour ses produits.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEDERLANDSCHE MIDDENSTANDSBANK N.V., Amsterdam, MARINE MIDLAND BANK, New-York, BANQUE DE L'UNION EUROPÉENNE, Paris

Nederlandsche Middenstandsbank N.V., Amsterdam, Marine Midland Bank, New-York, Banque de l'Union européenne, Paris, et son principal actionnaire, Schneider S.A., annoncent que Nederlandsche Middenstandsbank N.V. rachète à Marine Midland Bank la totalité de la participation d'environ 15 % que cette dernière détient dans le capital de la Banque de l'Union européenne.

Il est prévu dès à présent, en plein accord avec Schneider S.A. et la Banque de l'Union européenne, que Nederlandsche Middenstandsbank N.V. puisse partager cette participation ultérieurement avec une autre banque internationale.

La Banque de l'Union européenne et Nederlandsche Middenstandsbank N.V. se sont mises d'accord sur les termes d'une politique de coopération propre à contribuer au développement des établissements concernés.

Nederlandsche Middenstandsbank N.V., Marine Midland Bank et la Kredietbank N.V., Bruxelles, annoncent qu'elles ont également conclu avec toutes les parties intéressées un accord aux termes duquel la Kredietbank et Nederlandsche Middenstandbank vont acquérir chacune 45 % des actions d'Interunion-Banque.

Les actionnaires actuels d'Interunion-Banque sont la Marine Midland Bank, la Banque de l'Union européenne, la Royal Bank of Canada, la Tokai Bank et la Bayerische Vereinsbank. La Marine Midland Bank demeurera actionnaire d'Interunion-Banque en conservant 10 % de son capital.

Les conditions des transactions n'ont pas été révélées.

Ces deux opérations restent soumises à l'accord des autorités de tutelle dans les divers pays concernés.

LES MARCHÉS F[illegible]

B.A.L.O.

BOURSE DE PARIS - 24 AOÛT





LES MARCHÉS FINANCIERS

B.A.L.O.

Le *Bulletin d'annonces légales obligatoires*, daté du 27 août, publie notamment les insertions suivantes :

Caisse d'escompte du Midi. — Emission au pair d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 10 millions de francs représenté par 10 000 obligations de 1 000 francs nominal (jouissance 27 août 1980).

Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 11,80 %, soit 118 francs par titre, payable en totalité le 27 août de chaque année.

Les obligations seront amorties en dix ans, à partir du 27 août 1981, conformément au tableau d'amortissement établi sur la base d'une annuité constante d'intérêt et d'amortissement.

Société d'applications hydrauliques. — Emission à 240 F de 300 000 actions nouvelles de 100 F (une pour trois), jouissance 1er juillet 1979, portant le capital de 90 millions à 120 millions de francs. La souscription sera ouverte du 3 septembre au 3 octobre 1979 inclus.

La Ruche méridionale. — Attribution gratuite, à partir du 3 septembre 1979, et admission éventuelle à la cote officielle de 53 402 actions de 60 F (une nouvelle pour cinq anciennes), jouissance 1er janvier 1979.

Le capital est porté de 16 020 840 F à 19 224 960 F.

Compagnie financière pour la location d'immeubles industriels et commerciaux (Locindus). — Cotation des 11 120 actions nouvelles de 100 F nominal nos 1 975 716 à 1 986 835, émises en représentation de l'apport de la Société financière pour la location d'immeubles commerciaux, LOCIO.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Sacamat c. 8	3 p. 5	... ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1978)

	23 août	24 août
Valeurs françaises	112,5	113,7
Valeurs étrangères	127,3	128,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	98,9	99,2

LONDRES

En raison de la célébration du Bank Holiday, le Stock Exchange était clos le 27 août.

Or (ouverture) (dollars) 314 77 contre 314 75

VALEURS	CLOTURE 24/8	COURS 27/8
Beecham	147 ...	MARCHÉ CLOS
British Petroleum (1)	11 35/64	
Courtaulds	91	
De Beers	7 51	
Imperial Chemical	361 ...	
Rio Tinto Zinc Cor.	300 ...	
Shell	372 ...	
Vickers	159 ...	
War Loan 3 1/2 %	33 5/8	
*West Driefontein	49 7 8	
*Western Holdings	36 3 8	

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

PAKHOED HOLDING N.V. — A l'issue du premier semestre de l'exercice 1979, le groupe affiche un bénéfice net consolidé de 9,541 millions de florins contre une perte de 4,295 millions pour le premier semestre de 1978. « C'est le spectaculaire redressement de la principale division du groupe (Paktank) qui est à l'origine de cette amélioration », dit-on à la société.

PRETABAIL-SICOMI. — Erratum : Les produits financiers du premier semestre 1979 se sont élevés à 114 millions de francs contre 102,5 millions (et non 54,74 millions contre 50,37 millions, comme nous l'avons écrit par erreur dans « le Monde » du 24 août).

CANON INC. — Le semestre clos le 30 juin 1979 s'est soldé par un bénéfice net de 4,59 milliards de yens contre 3,25 milliards un an plus tôt. Le chiffre d'affaires correspondant s'est élevé à 85,04 milliards de yens contre 65,26 milliards. Seul le dividende intérimaire reste inchangé à 3,75 yens par action.

DRESDNER BANK. — Pour les six premiers mois de l'année, l'excédent net des intérêts créditeurs s'est élevé à 814,5 millions de deutschemarks contre 761,1 millions de deutschemarks un an plus tôt. Pour la même période, le volume des crédits consentis s'est élevé à 51,6 milliards de deutschemarks (+ 2,3 milliards).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	17 août	24 août
Indice général	124	125,1
Assurances	221,8	224,7
Banq. et sociétés financ.	101,1	100,8
Sociétés foncières	141,4	141,8
Sociétés investiss. portef.	135,7	134,7
Agriculture	138,9	140,4
Aliment., brasseries, distill.	118,4	119,2
Autom., cycles et l. équip.	93,6	92
Bâtim., matér. constr., T.P.	151,9	157,6
Caoutchouc (ind. et comm.)	64,5	65
Carrières salines, charbon	107,6	109,7
Constr. mécan. et navales	117,5	117,4
Hôtels, casinos, thermal.	151,1	153,1
Imprimeries, pap., cartons	78,3	78,3
Magas., compt. d'exportat.	98,4	101,2
Matériel électrique	137,3	139,7
Métall., cons. des pr. métal.	47,9	48,1
Mines métalliques	106,8	106,3
Pétroles et carburants	142,9	147,6
Prod. chimiq. et él.-mét.	149,5	151,4
Services publics et transp.	105,8	106,3
Textiles	127,8	127,8
Divers	138,5	138
Valeurs étrangères	128,5	130,8
Valeurs à rev. fixe ou ind.	151,4	153,8
Rentes perpétuelles	47,2	46,6
Rentes amort., fonds gar.	303,3	314,8
Sect. indust. publ. à r. fixe	85,4	85
Sect. ind. publ. à rev. ind.	462,8	462,2
Secteur libre	105,5	105,4

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	282,8	287
Val. franç. à rev. variable.	859,3	866,9
Valeurs étrangères	949,7	966,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	98,7	99,2
Produits de base	78,5	79,5
Construction	138,5	141,8
Biens d'équipement	107,2	108,8
Biens de consom. durables	95,4	95
Biens de cons. non durabl.	81,5	82
Biens de consom. aliment.	100,8	100,7
Services	147,9	149,3
Sociétés financières	107,9	107,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	204,2	204,5
Valeurs industrielles	89,8	90,1

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	128	127,8

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/8	27/8
1 dollar (en yens)	218 98	220 20

BOURSE DE PARIS - 24 AOUT - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	34 30	2 086	S.P.E.G.	242 ..	247 ..	Locabail	218 .	218 .	Immobanque	143 ..	145 ..
5 %	52 10	2 888	U.A.P.	578 ..	572 ..	Locabail Immob.	371 ..	371 ..	Cie Lyon. Imm.	168 .	183
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	200 ..	200 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	599 .	600 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	1800 d	1800 d
Concorde	373 ..	362 ..
Epargne France	315 ..	... ..
Financ. Victoire	343 ..	348 ..
France I.A.R.D.	228 20	228 ..
GAN (Sté) Centr.	678 ..	678 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV

	Emission frais inclus	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

* Cours précédent.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1300 ..	4,5 % 1973.	1300	1345	1334	1348 ..
4130 ..	C.N.E. 3 %.	4126 70	4148	4140	4135 ..
300 ..	Afrique Occ.	299	309 50	309 50	303 50
918 .	Elf-Aquitaine	908 ..	920 ..	925 ..	925
173 .	— (certific.)	173 ..	176 ..	176 ..	172 60
350 .	E.J. Lefebvre	352 ..	357 ..	357 ..	357 ..
92 ..	Nouvel. Gal.	92 90	93 10	94 40	92 50
182 ..	Olida-Caby	182 .	185 ..	185 ..	185 20
123 ..	Opfi-Paribas	122 50	122 ..	122 ..	122 ..
370 ..	Tél. Ericsson	368 50	370 ..	370 ..	366 ..
210 ..	Thomson-Br.	210	214	216 ..	215 ..
255 ..	Gen. Motors	253	252 60	253 60	252 20
21 ..	Goldfields	21 20	21 60	21 60	21 20
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
32 ..	De Beers (S.)	31 85	32 50	32 30	32 ..
640 ..	Deuts. Bank.	638 ..	638 .	636 .	640 .
498 .	Dome Mines.	501 .	174 30	172 50	173 .
185 .	Du Pont Nem.	183 .	181 .	181 ..	177 40
240 ..	East Kodak.	242 50	243 .	243 ..	242 20
45 .	East Rand	44 65	45 50	45 50	45 ..
130 .	Ericsson	129 80	129 50	129 50	129 50
235 ..	Exxon Corp.	234 10	236	235 80	234 30
178 .	Ford Motor	178 90	178 90	178 90	176 50
126 ..	Free State	127	131	131 ..	130
230 ..	Gen. Electric	227 50	226 20	226 20	225 10
610 ..	Siemens A.G.	609	607	607	608
37 .	Sony	37 20	38 70	38 80	38 10
270 .	Unilever	269 30	271 50	271 50	269 50
33 .	Union Corp.	33 40	34 50	34 50	33 80
104 .	U. Min. 1/10.	104 .	105	105	102 50
177 .	Unit. Techn.	177 .	176 50	176 50	176 50
210 .	West Drief.	210	214 ..	214 20	213 50
73 ..	West Deep.	73 50	76 70	76 80	76 .
151 .	West Hold.	151 80	155 .	154 50	156
285 .	Xerox Corp.	284 50	284	284	282 80
0 88	Zambia Corp.	0 88	0 90	0 88	0 90

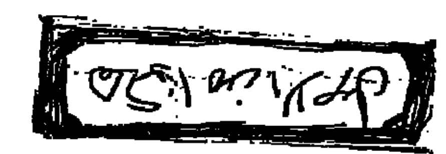
VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demande ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 8	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 260	4 281	4 140	4 350
Allemagne (100 DM)	232 720	232 990	225 ...	239
Belgique (100 F)	14 528	14 540	13 600	14 300
Pays-Bas (100 fl.)	212 060	212 400	205 .	216
Danemark (100 krd)	80 765	80 870	78 ...	83
Norvège (100 k)	84 680	84 740	82 500	87 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 500	9 468	9 200	9 700
Italie (1 000 lires)	5 211	5 215	5 .	5 400
Suisse (100 fr.)	257 850	257 400	250 .	263
Suède (100 krs)	100 820	100 910	97	102 500
Autriche (100 sch.)	31 840	31 900	30 950	32 450
Espagne (100 pes.)	6 451	6 450	6	6 600
Portugal (100 esc.)	8 660	8 660	8 200	9 400
Canada ($ can. 1)	3 653	3 654	3 520	3 750
Japon (100 yens)	1 947	1 943	1 870	1 970

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 8
Or fin (kilo en barre)	44800	45100 .
Or fin (en lingot)	44830	45350
Pièce française (20 fr.)	429 50	426 .
Pièce française (10 fr.)	274	276
Pièce suisse (20 fr.)	395	390
Union latine (20 fr.)	363	373
Souverain	494	496 50
Pièce de 20 dollars	1900 ..	1900
Pièce de 10 dollars	974	991
Pièce de 5 dollars	840	640
Pièce de 50 pesos	1790	1799 .
Pièce de 10 florins	362 ..	354 80



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Après les abus constatés dans la région parisienne

Nombreuses hausses anormales de loyer en province

Les hausses abusives de loyers ne sont pas un privilège parisien (*le Monde* du 25 août). A Nice, pour un trois-pièces, le renouvellement d'un bail s'est traduit par une hausse du loyer mensuel de 82 %, la nouvelle quittance atteignant 1 000 F contre 550 F pour *la précédente*... A Antibes (Alpes-Maritimes), l'augmentation a été de 68 % (de 535 F à 900 F)... A Haguenau (Bas-Rhin), un locataire a dû payer 850 F pour son quatre-pièces, contre 510 F le mois précédent (+ 66 %). A Strasbourg, on signale une hausse de 51 %, à Toulouse de 46 % pour un pavillon de quatre pièces en banlieue...

Certes, la Confédération nationale du logement, qui a recensé pour nous ces exemples, a découvert des « abus » moins excessifs, tel ce F 4 de Toulouse qui n'a augmenté que de 17,6 %, passant de 680 F à 800 F : on est encore loin des engagements de modération souscrits par les associations de propriétaires de faire bon usage de la liberté recouvrée le 1er juillet dernier pour les renouvellements de baux des loyers dits « libres ».

Le bail signé par un nouveau locataire peut receler une hausse encore plus forte que le renouvellement de son bail par le locataire ancien : à Nice, un trois-pièces est ainsi passé de 550 F à 1 200 F (+ 118 %).

En l'absence de toute surveillance précise et locale de l'évolution des loyers, on aura beau jeu de dire que ces exemples sont marginaux. Il faut cependant se souvenir que, dans bien des cas, le locataire victime de telles pratiques préfère payer que d'être contraint à faire face aux inévitables frais et tracas d'un déménagement. Se plaindre aux cellules *ad hoc* des préfectures ne débouchera guère que sur une admonestation adressée au propriétaire coupable et celui-ci — on peut le craindre — n'aura plus qu'une idée : se débarrasser du gêneur...

Cependant, pour le locataire victime d'une hausse abusive, le dommage est entier, et il faudrait bien trouver un moyen de lui rendre justice. On ne semble guère y avoir pensé en haut lieu, ce qui est une curieuse façon de réduire les inégalités en régime *de liberté... — J. D.*

L'AUGMENTATION DES PRIX DE DÉTAIL A ÉTÉ TRÈS FORTE EN JUILLET

Le coût de la vie en France a très fortement augmenté en juillet. L'indice des prix de détail, calculé par l'I.N.S.E.E., ne devait être rendu public que lundi soir 27 août ou mardi matin 28. Mais d'après nos informations, la *hausse aurait été de 1,3 %* par rapport à juin, soit le pourcentage d'augmentation le plus fort enregistré depuis avril 1977. Avec les hausses de mai (+ 1,1 %) et de juin (+ 0,8 %), le rythme annuel de la hausse des prix calculé sur trois mois serait de 13,5 %. *Mais par rapport à juillet* 1978, l'augmentation serait de 10,3 % (la hausse avait également été très forte il y a un an à la même époque).

Comment s'explique la forte poussée des prix de détail en juillet ? Essentiellement par le relèvement des loyers, des tarifs de la R.A.T.P. (+ 20 % le 1er juillet), des voitures françaises (de 5 % à 6 % selon les firmes), de l'essence (+ 9 centimes par litre le 23 juin) et du fuel.

Mais les tarifs d'autres services ont également augmenté (comme celui des auto-écoles soumises depuis le 1er juillet à la T.V.A.) ainsi que celui d'autres biens comme le lait (+ 7 centimes par litre). Cette nouvelle hausse des prix entraînera un relèvement automatique du SMIC le 1er septembre.

● *Air-France : tarif « jeunes » sur Paris-New York.* — Air France a l'intention de mettre en vigueur, sous réserve d'approbation gouvernementale, à partir du lundi 15 octobre, un nouveau tarif « vacances jeunes » sur la ligne Paris-New York. Les jeunes de douze à dix-sept ans révolus paieraient 1 975 F l'aller et retour. La durée de séjour devrait être comprise entre quatorze jours et un an.

HAUSSE DU DOLLAR ET REFLUX DE L'OR

En dépit de l'annonce d'une forte hausse des prix américains pour le mois de juillet (1 %), le dollar a franchi dans la matinée du 27 août le cap des 220 yens sur le marché des changes de Tokyo. A 220,20 yens (contre 219,30 à la veille du week-end), la devise américaine se situe à son plus haut niveau depuis deux mois et demi.

Le mouvement s'est étendu au marché français, où le dollar valait 4,2725 francs dans la matinée de lundi contre 4,25 francs le 24 août. « L'arme des taux fonctionne bien », commentaient les cambistes, faisant en même temps allusion à la tenue satisfaisante du franc, à peine remise en cause par la publication d'un très mauvais indice des prix pour juillet (voir en première page).

Sur le marché de l'or zurichois (Londres était clos en raison du Bank Holiday), l'once de métal jaune a annoncé un mouvement de reflux à 311 dollars contre 315 vendredi.

● *Le bureau politique du P.S.U.* a donné son accord à la proposition de rencontre que lui a adressée le parti socialiste. Le P.S.U. estime que « *la nouvelle offensive du gouvernement contre les travailleurs impose l'unité d'action la plus large à tous les niveaux* », et il souhaite que cette rencontre « *débouche sur des actions communes efficaces* ».

● *Suède : échouage d'un ferry-boat.* — Les cinq cent quatre-vingt-sept passagers et soixante-cinq des cent membres d'équipage évacués du car-ferry danois *Winston-Churchill* au large de Goeteborg en Suède, sont sains et saufs. Trente-cinq des cent membres d'équipage dont le capitaine sont restés à bord. Le navire de 8 658 tonneaux reliait Goeteborg en Suède méridionale et Newcastle en Grande-Bretagne. Il s'était échoué, le dimanche soir 26 août, devant l'îlot de Vinga, à quelques kilomètres au large du port de Goeteborg. Il n'est *pas exclu que* le ferry-boat ait dévié de sa route pour éviter la collision avec une autre embarcation. — *(A.F.P.)*

● *La Papouasie-Nouvelle-Guinée* a demandé au Comité spécial de décolonisation des Nations unies — dit « *Comité des vingt-quatre* » — l'inclusion de la Nouvelle-Calédonie dans sa liste des territoires non autonomes, et dont la décolonisation doit avoir lieu en vertu de la déclaration 1514 de 1960. La demande du gouvernement de Port-Moresby se réfère à une résolution adoptée récemment par le *South Pacific Forum* qui exigeait la décolonisation des Territoires français du Pacifique. — *(A.F.P.)*

Un record de froid : 13,4 °C A PARIS LE 25 AOUT

13,4 °C : telle est la température maximale relevée le 25 août à Paris-Montsouris ! Ainsi le 25 août 1979 est-il le plus froid depuis l'ouverture de l'observatoire du parc Montsouris en 1873. *Ce record bat* largement le précédent : 16, 5 °C les 25 août 1924 et 25 août 1968. Paris n'a pas été la seule ville anormalement froide pour la saison : le même jour, il n'a fait que 12 °C à Rouen, 14 °C à Limoges.

Les spécialistes de la Météorologie nationale expliquent ce froid par la pluie ininterrompue qui est tombée samedi dans certaines régions, et notamment sur la capitale. Les nuages qui couvraient le sol étaient d'une épaisseur exceptionnelle, ajoutent-ils. Le ciel était complètement bouché jusqu'à plus de 10 000 mètres d'altitude, ce qui a empêché le soleil d'apporter un quelconque réchauffement.

Dès le 26 août, la température a légèrement remonté (18,5 °C à Paris).

Au parti socialiste

LE COURANT MAUROY SE CONCERTE

(De notre correspondant.)

Grenoble. — C'est un cadre montagnard, la station savoyarde des Karellis, située à 1 650 mètres *d'altitude*, que les militants socialistes du courant de la minorité animé par M. Mauroy ont choisi pour tenir leur première « université d'été ».

Pendant une semaine, du 26 août au 1er septembre, les membres du courant Mauroy, soit plus de cent vingt personnes venant de toute la France, ouvriront une large discussion.

Les responsables rappellent que ce séminaire ne constitue en aucun cas une « *attitude fractionniste* », mais qu'il s'inscrit dans le cadre du règlement intérieur du P.S., qui prévoit et admet ce type de réunions.

ÉLECTION CANTONALE

MANCHE, canton de Cerisy-la-Salle (2e tour).

Inscr. : 3 906 ; votants : 2 725 ; suffr. expr : 2 662.

M. Claude Halbecq (div. majorité), 1 398 voix, *ELU* ; M. Georges Voisin (div. maj.), 1 264.

Les résultats du premier tour avaient été les suivants : MM. Halbecq, 921 ; Voisin, 895 ; Neel (div. maj.), 588 ; Hurel (P.S.), 69 ; Deux (P.C.), 57.

Il s'agissait de pourvoir au remplacement de M. Eugène Leclerc, C.N.I.P., décédé.

Le président Sadate décide de reporter à 1980 le « festival de la paix » projeté dans le Sinaï

De notre correspondant

Le Caire. — En refusant, selon la presse cairote, « *d'accomplir le geste de bonne volonté* » qui aurait consisté à évacuer à la mi-novembre prochain, soit un mois et demi avant la date prévue par le traité de paix, la région du Sinaï où se trouvent le monastère grec orthodoxe de Sainte-Catherine (fondé en 527 par l'empereur Justinien de Byzance) et le mont Moïse, Israël a contraint le président Sadate à renvoyer à l'automne 1980, le « *spectacle* », ou « *festival de la paix* », qu'il comptait patronner au Sinaï et au Caire à partir du 19 novembre 1979, à l'occasion du deuxième anniversaire de son voyage à Jérusalem, point de départ du processus de paix.

Peut-être les regrets du raïs sont-ils tempérés par le fait que *trois mois n'auraient sans doute* pas suffi pour mettre au point ce « *super-happening* » international prévu en mondiovision et dont l'organisation a été confiée par M. Sadate au metteur en scène français Roger Vadim, « *Egyptien d'adoption depuis qu'il vécut à Alexandrie où son père fut consul de France.* »

Parmi les personnalités invitées devaient figurer, selon les journaux égyptiens, le pape, le président des Etats-Unis, le premier ministre israélien, plusieurs rois, princes et présidents et une foule de personnalités religieuses et culturelles des trois confessions abrahamiques. Ceux des invités, qui ont accepté de venir à la « *grande fête de la réconciliation égypto-israélienne* » devront attendre la fin de 1980 pour assister, d'une part, à la cérémonie religieuse œcuménique qui marquera la pose de la première pierre au cœur du Sinaï, à quelque 400 kilomètres de la capitale égyptienne, d'un « *complexe de la foi* » où coexisteront une église, une mosquée et une synagogue, dont la construction sera financée par une souscription mondiale « ouverte à tous les croyants », que le raïs se propose de lancer dès qu'Israël aura quitté la montagne sainte du Sinaï ; d'autre part, à un « concert international de la paix », mis en scène par Roger Vadim, au pied des grandes pyramides de Guizeh proches *du Caire, et qui tentera, avec* le concours, entre autres, d'Omar Charif, Frank Sinatra, Bob Hope, Sacha Distel, Barbara Streisand, Lisa Minelli et Sylvie Vartan, de « *marier l'opéra, la danse, le jazz, la comédie, le rock et d'autres genres encore* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

[Selon notre correspondant à Jérusalem, les autorités israéliennes n'ont nullement rejeté la demande égyptienne et pourraient même lui réserver une réponse positive. M. Begin la communiquerait au président Sadate au cours de leur prochaine rencontre, le 4 septembre, à Haïfa.]

En Afghanistan

LES INSURGÉS MUSULMANS SE SERAIENT EMPARÉS D'UNE CAPITALE PROVINCIALE

La ville d'Asmar, capitale de la province orientale de Konar, et l'un des trois principaux camps retranchés de la province, a été prise par les rebelles musulmans mercredi 22 août, a annoncé dimanche le porte-parole à Peshawar, au Pakistan, du mouvement *Hezbe Islami Afghanistan*. Selon celui-ci, un millier de soldats gouvernementaux ont été tués, plus de mille hommes se sont rendus et un important matériel a été saisi, quatre conseillers soviétiques auraient été capturés.

D'après ces informations, le commandant du camp aurait été d'intelligence avec les rebelles. Il *aurait fait exécuter des officiers* loyaux au régime de M. Taraki et adressé un message-radio au gouverneur de la province, lui demandant de venir à Asmar. Dès son arrivée en compagnie de quatre conseillers soviétiques, le gouverneur aurait été passé par les armes. Asmar, *comme les garnisons* de Bariko et de Chaha-Sarai, qui ne sont pas tombées, était assiégée depuis plusieurs mois par les insurgés musulmans. Ceux-ci contrôleraient la moitié du pays. — *(Reuter, A.F.P.)*

Au Tchad

LE PRÉSIDENT GOUKOUNI OUEDDEI LANCE UN APPEL POUR LA RECONSTRUCTION DU PAYS

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Le président du gouvernement d'union nationale du Tchad, M. Goukouni Oueddeï, a été chaleureusement accueilli samedi 25 août à son arrivée à N'Djamena, de retour de Lagos.

M. Goukouni Oueddeï avait participé dans la capitale nigériane, en compagnie des chefs de dix autres tendances tchadiennes, à la conférence sur la réconciliation nationale au Tchad.

S'adressant à une foule considérable réunie au palais des Congrès, le nouveau président du gouvernement de transition du Tchad a lancé un appel aux Etats et aux organisations internationales pour qu'ils aident à la reconstruction de son pays.

D'autre part, le président Goukouni Oueddeï a *affirmé* avec vigueur la nécessité de respecter les accords de Lagos. « *Ces accords sont un contrat et la réalisation de ce contrat nécessitera la participation effective de chacune et de chacun d'entre vous* », a-t-il déclaré.

Fait nouveau, on notait la présence, à la tribune officielle, aux côtés du président Goukouni Oueddeï de chefs de tendances qui, jusqu'alors, n'avaient pas droit de cité à N'Djamena, notamment d'un représentant du Dr Abba Siddick, chef du « Frolinat originel ».

Le numéro du « Monde » daté 26-27 août 1979 a été tiré à 501 414 exemplaires.